

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

ANNÉE M. DCC. LXXV.

Par M. FRÉRON, des Académies d'Angers, de Montauban, de Nancy, d'Arras, de Caën, de Marseille, & des Arcades de Rome.

Parcere personis, dicere de vitiis. MART.

TOME TROISIÈME.



A PARIS,

Chez LE JAY, Libraire rue S. Jacques, au dessus de la rue des Mathurins, au Grand Corneille.

M. DCC. LXXV.

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

LETTRE I.

Recueil de l'Académie des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Marseille, pour l'Année 1774; contenant l'Eloge de la Fontaine par M. de Chamfort qui a remporté le Prix; deux autres Eloges qui ont eu l'Accessit, & une Ode sur le même sujet par M. François de Neuf-Château; Brochure in-8° de 170 pages. A Marseille chez Jean Mossy Imprimeur du Roi & Libraire.

Les deux premiers Eloges *de la Fontaine* qui se présentent dans ce Recueil ont pour auteurs M. *de Chamfort* & M. *de la Harpe*. Je vous ai rendu compte de ces deux Discours. Le troisième,

qui eſt anonyme, & qui, pour la première fois, eſt imprimé dans ce Volume, ſera l'objet de cet article. Il mérite que je vous en parle.

L'Exorde porte preſque tout entier ſur le bonheur qu'a eu l'Acacadémie de Marſeille de propoſer l'*Eloge de La Fontaine*, & ſur ce qu'on ne doit pas reprocher à l'Académie Françoiſe de l'avoir négligé, puiſqu'elle a pu balancer entre *la Fontaine* & *Molière*, & que, ſi *Molière* a eu la préférence, *la Fontaine* auroit pu l'avoir. Mais il n'eſt pas vraiſemblable que cette incertitude de choix ait été réelle, puiſqu'il s'eſt paſſé 7 ou 8 ans depuis l'Eloge de *Molière* juſqu'à celui de *la Fontaine*, & qu'il n'a point paru que l'Académie Françoiſe ſe ſoit occupée de ce dernier. L'auteur s'étoit engagé dans un mauvais pas; il s'en tire comme il peut.

Les deux Parties de ce Diſcours ont pour objet la perſonne & les ouvrages de notre immortel Fabuliſte; ou plutôt on n'y conſidère *la Fontaine* que dans ſes ouvrages; on les obſerve d'abord comme l'expreſſion de ſon caractère; on les conſidère enſuite

en eux-mêmes & indépendamment de ce rapport. » Tout Ecrivain qui » a un caractère se peint dans ses pro- » ductions .... » *La Fontaine* plaît à » tous les ordres de Lecteurs....D'où » lui vient cet attrait que rien n'af- » foiblit ? De ce que l'ame de l'auteur » est répandue dans tout ce qu'il écrit, » & de ce que cette ame est celle d'un » enfant. L'innocence avec tous ses » charmes, la naïveté avec toutes ses » graces, environnent le Lecteur, l'at- » tachent, le pénètrent ; il ne lit point, » il n'étudie point ; il suit, il est en- » traîné, l'auteur l'étoit lui-même. » Un Ecrivain ordinaire arrange un » plan, médite un sujet, l'approfon- » dit, &, s'il parvient à s'en rendre le » maître, c'est le plus grand éloge où » il puisse prétendre. Le mérite de *la* » *Fontaine* est d'être maîtrisé par son » sujet ; la pensée le subjugue, il s'é- » gare, il s'endort dans une douce rê- » verie ; il s'endort, & son génie » veille. Cette inspiration des Poëtes, » tant célébrée par eux, n'a jamais » été si réelle que chez *la Fontaine* ; » mais on n'est inspiré que selon son

» sentimens étoient trop forts pour
» son ame ; ils l'eussent troublée ; elle
» étoit douce & sans fierté ; elle ne
» haïssoit rien, elle ne méprisoit rien ;
» seulement elle ne concevoit pas l'in-
» trigue, & l'ambition n'alloit pas
» jusqu'à elle ; ces passions actives &
» turbulantes effreyoient sa paresse ».

L'auteur n'oublie pas la reconnoissance de *la Fontaine* pour *Fouquet*, & son admirable Élégie, & ses sollicitations courageuses pour son bienfaiteur. Il rapporte à cette occasion une anecdote peu connue. Pour rendre ces sollicitations efficaces, *la Fontaine* les concertoit avec *Fouquet*, & lui faisoit parvenir ses ouvrages avant de les présenter. On tenoit rigoureusement séparé du reste des hommes ce Ministre qui, deux ans auparavant, avoit eu dans ses mains le sort de *la France* ; il ignoroit les moindres événemens publics. Le Poëte reconnoissant, dans une de ses pièces de Vers, invitoit le Roi à détourner sa colère d'un sujet assez puni par sa chûte & par deux ans de prison ; il offroit au courroux de ce grand Roi une plus

vaste & plus noble matière. » Va, » lui dit-il, réprimer l'orgueil de » Rome, & châtier le Tibre qui t'ose » braver ». Ce zèle contre Rome étonna *Fouquet*; il prit cette allusion aux affaires de l'Europe pour une déclamation téméraire & déplacée; il étoit tenté de croire que le bon *la Fontaine* avoit perdu la tête : l'aventure des Corses, l'insulte faite au Duc *de Créquy*, la saisie d'Avignon déja ordonnée, étoient des évènemens qui n'existoient pas pour le Sur-Intendant.

L'auteur met quelques discours dans la bouche de *la Fontaine*, & lui fait dire qu'on avoit envié à *Fouquet ces foibles consolations que la distraction des sens & la variété fugitive des objets peuvent porter à la superficie de l'ame.* Ce style métaphysique n'est pas du *Bonhomme.* C'est un petit tribut que le Panégyriste paye au goût du siècle; mais au moins ne devoit-il pas mettre cette phrase sur le compte de *la Fontaine.*

Il dit plus bas que l'enjoûment & la tendresse se trouvent toujours dans

d'ame & dans les écrits de ce charmant Ecrivain, & cette union l'étonne beaucoup, parce que ces deux caractères lui paroissent très-différens. Il est vrai que les éclats de la grosse gaîté s'allient rarement avec la tendresse : mais l'enjoûment a quelque chose de plus doux qui s'accorde très-bien avec elle, quand elle n'est point malheureuse.

L'auteur s'élève contre le préjugé qui regarde *la Fontaine* inhabile à la conversation, & absolument incapable de rendre compte de ce qu'il venoit de voir. » Comment, s'écrie-t-il, » concevoir que cette imagination, si » prompte à recevoir des impressions, » si heureuse à les rendre, l'abandonnât dans la société ? Ces objets qu'il » avoit vus & dont il ne pouvoit rendre compte, l'avoient donc bien » peu frappé ! Il avoit des distractions. » Monde frivole, vous ne les pardonnez pas ; vous voulez qu'on se remplisse profondément des bagatelles » qui vous agitent aujourd'hui, & » dont vous ne vous souviendrez pas » demain ; qu'on se pénètre de vos

» petits intérêts, de vos petites pas-
» sions, de vos querelles politiques,
» de vos querelles Littéraires; qu'on
» écoute les arrêts que vous croyez
» porter sur les arts que vous ne con-
» noissez pas, & sur les fruits du gé-
» nie que vous ne sçavez pas même
» respecter. *La Fontaine*, en vous en-
» tendant, se taisoit & rêvoit : ses
» distractions vous faisoient justice,
» & peut-être grace. Depuis que
» le monde, c'est-à-dire, la société
» des gens oisifs, a cessé d'être un dé-
» lassement & est devenu la principale
» & presque l'unique affaire ; depuis
» que la vanité des gens du monde &
» celle des gens de Lettres mêmes y
» ont fait admettre ces derniers, on a
» souvent répété qu'ils n'y avoient
» pas porté tout l'éclat & tout l'agré-
» ment que leurs talens sembloient
» promettre. Ne seroit-ce pas plutôt à
» la Littérature à se plaindre qu'ils
» aient dégénéré dans le monde ? La
» première chose qu'on y exige d'eux,
» est qu'ils cessent d'être eux-mêmes.
» La première loi de ce qu'on appelle
» la société, est d'être comme tout

» le monde, c'est-à-dire, de n'être » rien. *La Fontaine* étoit lui-même, » & cependant il plaisoit par sa mo- » dération, sa douceur, peut-être par » cette taciturnité même, qu'on lui » reprochoit, mais qui laissoit briller » tous les petits talens. Chacun croyoit » être supérieur à lui ».

Voici un autre morceau un peu contradictoire avec le systême de l'auteur, & qui semble bien plus favorable à l'opinion de ceux qui pensent que la bonhommie de *la Fontaine* alloit quelquefois jusqu'à une espèce de stupidité assez plaisante. » La complaisance de » *la Fontaine*, dit-il, étoit telle qu'elle » décida des plus importantes actions » de sa vie; il se maria parce qu'on le » voulut; &, quoiqu'assuré de la vertu » un peu farouche de sa femme, » qu'il a, dit-on, célébrée dans le » Conte de *Belphegor*, il se battit pour » elle contre un ami, parce qu'il crut » que le Public l'exigeoit. Il fit ses » Contes, parce qu'une femme cé- » lèbre le voulut. Il revint aux Fables, » parce que Mademoiselle *de Sillery* » l'y rappella. Il fit des Opéra, sans

» talent pour ce genre, & uniquement » parce qu'on lui en demanda ; il al- » loit quitter la France, parce que » la fameuse *Hortense* & *Saint-Evre-* » *mont* l'appelloient en Angleterre ; » il resta, parce que ses autres amis le » retinrent ».

Les ouvrages de *la Fontaine*, dans la seconde Partie de cet Eloge, sont considérés sous un aspect purement Littéraire. L'auteur examine ce qu'étoit avant *la Fontaine* le genre dans lequel il s'est plus exercé, celui de la Fable ; il montre ensuite les progrès que *la Fontaine* lui a fait faire, & prouve que ce Fabuliste a changé le systême de l'Apologue, quoique, par respect pour l'antiquité, il n'osât se l'avouer à lui-même. » *Esope*, » ou l'auteur, quel qu'il soit, des Fa- » bles qui nous restent sous son nom, » se contente, pour ainsi dire, d'in- » diquer un fait & une moralité. Nul » accessoire, nul ornement ; c'étoit » beaucoup de saisir un point moral » & d'y adapter un fait ; l'art étoit » dans son enfance, mais il étoit créé. » *Phèdre* couvre cette nudité des gra-

» ces d'une élocution pure, noble;
» élégante, concise. Prodigue de sens,
» avare d'ornemens, il dit parfaite-
» ment tout ce qu'il dit; mais il ne
» dit que ce qu'il faut. Chacune de
» ses Fables est un morceau fini, mais
» d'une perfection sévère & dénuée
» d'agrémens; c'est une beauté qui
» fonde ses succès sur la régularité de
» ses traits, & qui ne fait rien pour
» plaire. *La Fontaine* va un peu plus
» au-devant de son Lecteur, &, quoi-
» qu'il ne cherche pas les moyens de
» plaire, quoiqu'il ne s'en occupe pas,
» il ne se refuse rien de ce qui peut
» amuser & intéresser; il orne ses ré-
» cits, il anime sa scène, il met ses
» personnages en action & leurs pas-
» sions en jeu; il varie leur langage
» suivant leurs caractères & les cir-
» constances; tout chez lui prend un
» corps, une ame, un visage. Cette
» partie dramatique, qui produit tant
» d'intérêt, est un avantage propre à
» *la Fontaine*. *Phèdre* l'a entièrement
» négligé; tous ses personnages ont
» le même ton; ils s'expriment tous
» avec une égale noblesse, parce que

» ce ne sont pas eux qui parlent ; c'est » toujours *Phèdre ;* c'est toujours l'é» légant affranchi d'*Auguste.* Aussi ses » Fables, malgré leur correction ir» réprochable, ou peut-être à cause » de cette correction, ont-elles be» soin de briéveté pour ne pas en» nuyer. *La Fontaine* peut toujours » s'étendre impunément ; après avoir » fait parler ses personnages, il peut » parler lui-même ; après avoir peint, » il peut analyser; après avoir raconté, » il peut discourir ; on l'écoute tou» jours volontiers, parce qu'il sçait » toujours varier son ton & nos plai» sirs. *Phèdre* est à *la Fontaine* ce que » *Térence* est à *Molière.* Les deux au» teurs Latins sont plus purs, plus châ» tiés, d'une élégance plus soutenue ; » les deux François sont plus vrais, » plus gais, plus animés, plus dra» matiques ». Ce morceau est plein de raison, de sagacité & de goût. C'est aussi le seul qui m'ait fait plaisir dans cette seconde partie, inférieure, selon moi, à la première. On s'y arrête beaucoup trop longtemps à combattre ceux qui préten-

dent que les animaux & les plantes ſont les ſeuls acteurs naturels de l'Apologue. Cette réfutation pouvoit aſſurément entrer dans l'Eloge de *la Fontaine*, qui fait parler beaucoup d'Êtres raiſonnables dans ſes Fables; mais elle ne devroit pas occuper une douzaine de pages, c'eſt-à-dire, à peu-près le quart du diſcours.

L'*Ode* de M. *François de Neuf-Château ſur le Prix de l'Académie de Marſeille en 1774*, m'a paru médiocre. On eſt arrêté dès le premier vers :

O Muſes, quel ſpectacle à mes yeux ſe révèle !

Un ſecret *ſe révèle*; mais un ſpectacle *s'offre*, *ſe préſente*, *ſe montre*, *ſe déploie aux yeux*, & ne *ſe révèle* pas.

LOUIS XII *ſurnommé le Père du Peuple, dont le préſent Regne nous rappelle le ſouvenir. Brochure in-8°. de 60 pages, avec une Gravûre à la tête & des Notes à la fin; par M. Auſſray, des Académies de Metz & de*

Marseille. A Paris chez Costard Libraire rue Saint-Jean-de-Beauvais.

LOUIS XII, ami de la paix, ne prenoit les armes qu'à regret ; lorsqu'il s'y voyoit forcé, son courage intrépide répandoit la terreur dans les bataillons ennemis, & causoit les plus vives allarmes à ses sujets. Il donna toute sa vie des marques touchantes de sa clémence & de sa modération. Sa piété étoit d'autant plus solide qu'elle étoit éclairée. Ennemi des flatteurs, libéral avec discernement, bon sans foiblesse, juste sans sévérité, économe sans avarice, il eut toutes les vertus que demande l'art de gouverner, & la France ne fut jamais plus heureuse que sous son regne. C'est le résultat que laisse dans l'esprit la lecture de ce petit ouvrage de M. *Auffray*. Je ne le suivrai point dans l'Histoire qu'il trace de ce Prince: elle est trop connue. Je me borne à vous citer deux ou trois Anecdotes, que l'on sçait déja sans doute, mais qu'il n'est pas inutile de rappeller de temps en temps.

Louis XII avoit la plus grande idée de la Magiſtrature. Il trouva un jour deux Conſeillers du Parlement qui faiſoient une partie de paume. Il leur fit les remontrances les plus fortes, parce qu'ils profanoient, diſoit-il, la dignité d'un ſi auguſte Sénat ; il les menaça de leur ôter leurs charges & de les mettre au rang de ſes Valets de pied, s'ils y retournoient jamais. Ce trait rappelle celui de *Philippe* Roi de Macédoine qui priva, dit *Plutarque*, un Magiſtrat de ſa charge, parce qu'il étoit trop ſoigneux de ſe parfumer.

Un Officier de la Maiſon de *Louis XII* avoit maltraité un Laboureur ; le Roi, inſtruit de cette violence, ordonna qu'on ne ſervît à la table de cet Officier que du vin & de la viande ; le lendemain, le Roi lui demanda s'il avoit fait bonne chère. *Sire, on en feroit une bien meilleure, s'il y avoit du pain.* — *Bon ?* dit le Roi, *eſt-ce qu'on ne peut ſe paſſer de pain ?* — *Non certes, Sire*, répondit le Gentilhomme. *Vous vous moquez*, répliqua *Louis XII*. *le pain n'eſt pas abſolument néceſſaire à*

la vie ? — Votre Majesté m'excusera, si je soutiens que les François ne peuvent s'en passer. — *Pourquoi donc*, reprit le Roi, *avez-vous battu ce pauvre Laboureur qui nous met le pain à la main ?*

Louis XII aimoit passionnément la chasse ; mais il ne se livroit à cet exercice agréable que lorsque ses affaires le lui permettoient. *Louis XI* épuisoit son trésor pour sa Vènerie & sa Fauconnerie. *Louis XII* eut tous ces plaisirs à moins de frais. Il eut été plus coupable qu'un autre, si cet amusement l'avoit entraîné dans des dépenses extraordinaires, lui qui disoit que *beaucoup de Gentilshommes ressembloient à Diomède & à Actéon, étant mangés par leurs chevaux & par leurs chiens.*

Je suis, &c.

A Paris ce 8 Juin 1775.

LETTRE II.

Lettre de M. Mercier, non le Dramaturge, mais l'ancien Bibliothécaire de Sainte-Geneviève, Abbé de Saint-Lé-

ger de Soissons, &c, à l'Auteur de ces Feuilles, au sujet de la Pucelle d'Orléans.

CEUX de nos Historiens, Monsieur, qui ont écrit avec le plus de soin *la Vie de la célèbre Jeanne d'Arc* dite la *Pucelle d'Orléans*, racontent qu'ayant été faite prisonnière dans une sortie, au siége de Compiegne, les Anglois l'achetèrent, & la conduisirent à Rouen, où, après un procès inique fait par des Juges soudoyés, elle fut livrée aux flammes le 30 Mai 1431 *.

Ce double fait de la vente de la *Pucelle* aux Anglois, & de l'argent qu'ils donnèrent aux Juges de cette fille illustre, est assez généralement avancé sans preuves; je crois donc que les amateurs de notre Histoire verront avec plaisir celles que je vais mettre sous vos yeux. Je les tire, ces preuves,

* Voyez l'Histoire de France de *Villaret* Tome XV; l'Histoire de *Jeanne d'Arc* par l'Abbé *Lenglet du Fresnoy*, Paris 1753, *in*-12 trois Parties; *l'Histoire de la ville de Rouen*, par *François Farin*, édit. de 1710, 3 Vol. *in*-12, les diverses Histoires d'Orléans, &c, &c.

de plusieurs Actes Originaux conservés au Prieuré de S. Martin des Champs à Paris, dans le dépôt précieux des Chartes, Diplômes & autres monumens antiques, dont la garde est confiée à Dom *Desmartain*, qui a bien voulu m'en donner communication.

Assiete faite le 20 Septembre 1430 de la somme de 3630 livres tournois sur les communs & habitans des Villes & Parroisses d'Argenton & d'Exmes, en vertu des Lettres donnèes le 3 du même mois par Thomas Blount, Trésorier & général Gouverneur des finances du Roi en Normandie & de Pierre Surreau, Receveur Général desdites finances, & d'autres Lettres-closes données le 4 du même mois par le même Thomas Blount. Ces Lettres des 3 & 4 Septembre 1430 sont relatées dans l'*Assiète* où l'on voit, sur un tableau à quatre colonnes, toutes les Paroisses d'Argenton & d'Exmes avec la cotte-part de chacune. Dans les Lettres du 3, *Blount* & *Surreau* disent que par des Lettres du Roi (*Henri VI*) données à Rouen le jour précédent, il leur » est mandé & » commis asseoir, faire cueillir & le-

» ver ..... la somme de 80 mille livres
» pour le premier payement de l'Aide
» de six vingts mille livres tour-
» nois octroyés au Roi par les Gens
» des trois Etats du Duchié de Nor-
» mandie ... pour tourner & conver-
» tir ; c'est à sçavoir *dix mille livres*
» *tournois ou paiement de l'achat de*
» *Jehanne la Pucelle que l'on dit être sor-*
» *cière personne de guerre conduisant*
» *les Ostz du Daulphin* ».

Quittance donnée par Jean Bruyse, Garde des coffres du Roi, le 6 Décembre 1430, à Pierre Surreau, Receveur Général de Normandie, de la somme de 5249 livres 19 sols 10 deniers, obole tournois pour la pour-paye & restitution de 2636 Nobles d'or & de deux sols cinq deniers esterlins, monnoye d'Angleterre ; laquelle somme ledit *Bruyse* déclare avoir payée, par ordre du Roi, des deniers de ses dits coffres & trésor, pour employer en certaines ses affaires touchant les dix mille livres tournoie payées par ledit Seigneur *pour avoir Jehanne qui se dit Pucelle prisonnière de guerre.*

Il résulte évidemment des deux Pièces précédentes que le Roi d'An-

gleterre acheta la Pucelle *dix mille livres tournois* qui furent d'abord tirées des coffres du Roi, & qui y rentrèrent avec le produit de l'impoſition levée ſur la Normandie. Ce ne fut point au-reſte le Duc *de Bourgogne* qui vendit *la Pucelle* aux Anglois, comme l'ont écrit pluſieurs Hiſtoriens *, mais le Comte *de Ligny*, *Jean de Luxembourg*, à qui *Lyonnel*, bâtard de *Vendôme*, avoit remis cette fille auſſitôt qu'elle eut été priſe.

Que les Juges qui condamnèrent *Jeanne d'Arc* ayent été ſoudoyés par l'Angleterre, c'eſt encore un fait dont les Pièces ſuivantes ne permettent pas de douter.

1° Mandement de *Thomas Blount* à *Pierre Surreau*, donné à Rouen le 1er

* *François Farin*, Hiſt. de Rouen Tom. 1, pag. 404 & l'*Hiſtoire de la ville de Rouen* par M. *S* * * * (*Servin*, Avocat) qui vient de paroître. Dans ce dernier livre on lit (Tom. 1, pag. 351) que » le Duc *de Bourgogne* retint » *Jeanne d'Arc* priſonnière, & qu'*il la vendit* » enſuite aux Anglois ſur la demande que lui » en fit *Louis de Luxembourg*, Chancelier du » Roi d'Angleterre qui en donna un prix con- » ſidérable & l'amena à Rouen en 1430 ».

Mars 1430, » *pour payer à Maistre* » *Jehan Beaupère, Jacques de Thou-* » *raine, Nicole Midi, Pierre Morice,* » *Gerard Fueillet* Docteurs, & à *Tho-* » *mas de Courcelles* Bachelier formé en » Théologie, à chacun d'eux la somme » de 20 sols tournois, *pour chacun jour* » *qu'ils affermeront avoir vacqué en la* » *matière déclarée ès Lettres Royaux* ». Cette *matière* étoit le procès de *la Pu-celle*, ce qui est démontré par l'acte suivant.

2° Quittance du 4 Mars 1430, par-devant *Jehan Thuffart* Notaire, donnée par les susdits *Jehan Beaupère*, &c, audit *Pierre Surreau* » de six vingt livres » tournois en déduction & rabat de » ce qu'il leur peut & pourra être deu » à cause de certaine tauxation à eux » faite par le Roi.... c'est à sçavoir » de vingt sols tournois pour chacun » d'iceulx Maîtres & Bachelier, *pour* » *chacun jour qu'ils affermeront vacquer* » *ou avoir vacqué au procès Ecclésiasti-* » *que commencé contre celle femme qui se* » *fait appeller Jehanne la Pucelle* ».

3° Autre Quittance du 9 Avril 1431, par-devant *J. Thuffart* Notaire, donnée

donnée par les mêmes *Beaupère*, *de Thouraine* & autres, à *Pierre Surreau* » de six vingt livres tournois outre & » par-dessus deux cens quarante livres » tournois qu'ils ont reçues pour qua» rante jours en déduction & rabat » de ce qu'il leur peut & pourra être » deu, à cause de certaine tauxation de » vingt sols tournois à eux faite par » le Roi pour chacun jour qu'ils affir» meront *avoir vacqué ou procès Ecclé» siastique commencé contre celle femme » qui se fait appeller Jehanne la Pucelle*, » à compter du 18 Février précédent » jusqu'à leur retour à Paris, *ouquel » procès ils ont affirmé avoir vacqué con» tinuellement depuis ledit 18 Février » jusques aujourd'hui, & vacquent en» core de jour en jour* ».

4° Lettres de *Henri* Roi d'Angleterre à *Thomas Blount* du 21 Avril 1431, par lesquelles il lui est ordonné de payer » la somme de cent livres tour» nois à Maître *Jehan Beaupère*, Maître » *Jacques de Thouraine* Frère Mineur, » Maître *Nicole Midi* & Maître *Gérard » Fueillet* Docteurs en Théologie; les» quels vont présentement de par

» nous en notre bonne ville de Paris ;
» par devers notre très-chier & très-
» amé oncle le Duc *de Bedford*, les
» Gens de notre Grant Conseil estans
» illec, & notre très-chière & très-
» amée fille l'Université de Paris, ex-
» poser, dire & déclarer le procès
» *touchant le fait de celle qui se dit*
» *Jehanne la Pucelle*, & tout ce qui en
» cette partie a été fait par-deça ; afin
» que sur ce lesdits de l'Université
» renvoyent leur délibération & con-
» clusion, & que, se mestier est, les-
» dits Docteurs pour ceste cause re-
» tournent par-devers nous à Rouen
» ou ailleurs où nous serons ».

5° Mandat de *Thomas Blount* à *Pierre Surreau* du 22 Avril même année, pour le payement des cent livres tournois à *Jehan Beaupère*, &c, accordées par les Lettres précédentes.

6° Quittance par-devant *J. Thussart* Notaire, du 12 Juin 1431, de la somme de cent deux livres tournois donnée par *Jehan Beaupère*, *Nicole Midi*, *Pierre Morice* Docteurs, & *Thomas de Courcelles* Bachelier formé en Théologie » à eux deue de reste à

» cause de la tauxation de 20 sols tour-
» nois à eux faite par le Roi... pour
» chacun d'iceux, pour chacun jour
» qu'ils affirmeront avoir vacqué *au*
» *procès Ecclésiastique qui fait a esté con-*
» *tre ceste femme qui se faisoit appeller*
» *Jehanne la Pucelle*; ouquel procès
» les susdits ont affirmé & affirment
» avoir vacqué en la manière qui
» s'ensuit; c'est à sçavoir ledit *Beau-*
» *père* depuis le 18 Février 1430 inclus
» jusqu'au 28 Mai ensuivant, sembla-
» blement inclus, &c, &c ».

7° Lettres de *Henri* Roi d'Angleterre, du 14 Avril 1431 après Pâques, à *Thomas Blount*, par lesquelles il lui est enjoint de faire payer à Maistre *Jehan le Maistre*, Prieur du Convent des Frères Prêcheurs de Rouen & Vicaire audit lieu de l'Inquisiteur de la Foi, la somme de vingt *salus d'or*, » pour ses peines, travaux & dili-
» gence *d'avoir été & assisté au procès*
» *qui s'est fait de Jehanne qui se dit la*
» *Pucelle, accusée en la matière de la foi*,
» avecques Révérend Père en Dieu
» l'Evêque de Beauvais, son Juge or-
» dinaire ».

8° Mandat sur les Lettres précédentes de *Th. Blount* à *P. Surreau* pour le payement des vingt *salus d'or* à *Jehan le Maistre*. Ce Mandat est du 27 Avril 1431.

9° Lettres de *Henri* Roi d'Angleterre, données à Rouen le 6 Juin 1431, à *Thomas Blount*, dans lesquelles ce Prince » considérant les grandes pei-» nes, diligences & labeurs que Mais-» tre *Guillaume Erard*, Docteur en » Théologie, a prins par plusieurs » jours pour vacquer & entendre avec » autres Maistres, Docteurs & Clercs... » ou procès Ecclésiastique *de celle* » *femme qui se faisoit nommer Jehanne* » *la Pucelle*, naguères condempnée » comme errante en notre Saincte foi » Catholique, & voulant aucune-» ment récompenser des charges, dé-» penses & fraix qu'il lui a convènu » faire à la cause dessusdite, ordonne » de payer audit *Erard* vingt sols tour-» nois pour chacun jour qu'il a vacqué, » besongné & entendu en la matière » dessus dite ».

10°. Mandat sur les Lettres précé-dentes donné le 8 Juin 1431 par *Tho*-

mas Blount, au Receveur-Général des finances, pour payer au dit *Guillaume Erard* la ſomme à lui accordée par le Roi.

11° Quittance en date du même jour donnée par *Guill. Erard* au Receveur des finances, de 31 livres tournois pour le payement qui lui étoit deu à cauſe de vingt ſols tournois à lui tauxés par le Roi pour chacun jour qu'il auroit vacqué au procès de *celle femme qui ſe faiſoit nommer Jehanne la Pucelle*, &c.

Si l'on ouvre les actes du procès fait à la *Pucelle*, on y trouve les noms de tous les perſonnages dont il eſt fait mention dans les Pièces précédentes : *Nicole* ou *Nicolas Midi* eſt celui qui fit, le jour même de l'exécution de *Jeanne d'Arc*, un Diſcours plein du fanatiſme le plus véhément. *Guillaume Erard* *, Chanoine de

* Ce *Guillaume Erard*, ayant montré un attachement exceſſif pour le Roi d'Angleterre, fut privé de ſon patrimoine & de ſes bénéfices. Ce Prince, pour le dédommager de ces pertes, le fit ſon Chapelain, & lui donna une Maiſon, ou *Manoir* (*Manerium*) dans

Rouen, eſt le même qui, dans un diſcours rempli d'invectives groſſières, oſa accuſer ſon Roi d'héréſie & de ſchiſme ; ce qui lui attira, de la part de la jeune accuſée, une réponſe auſſi ferme que modeſte. *Jean* le *Maiſtre* ou *Magiſtri* fit les fonctions d'Inquiſiteur de la Foi. En un mot, il eſt certain que tous ceux qui ſont nommés dans les actes dont on vient de voir le précis, étoient du nombre des Juges de cette malheureuſe fille. Si nous ne connoiſſons pas les actes qui prouveroient que les autres membres de cette odieuſe commiſſion furent auſſi payés pour ſervir les vues du Gouvernement Anglois, ce n'eſt pas une raiſon pour nier ce fait ; & l'on peut, ſans crainte de ſe tromper, aſſurer que l'Evêque de Beauvais, cet abominable Prélat, digne Chef d'un pareil Tribunal, fut payé par l'Angleterre

le Comté de Southampton avec une penſion annuelle de vingt livres ſterlings. L'Acte de cette donation, daté du 11 Novembre 1437, ſe trouve dans les Actes publiés par *Thomas Rymer*, Tome V page 43, Edition de la Haye chez *Néaulme*.

comme ses Satellites. Ainsi il est désormais démontré que, si d'une part les Anglois dépenserent des sommes considérables pour acheter *Jeanne d'Arc* & pour soudoyer ses Juges, de l'autre il se trouva en France des hommes assez vils, assez fanatiques, pour condamner au dernier supplice une fille vertueuse dont le crime unique fut d'avoir relevé le courage de ses compatriotes & arrêté le cours des armes de nos ennemis.

Cet évènement, unique dans l'Histoire, les Orléannois le consacrent chaque année le 8 Mai par une fête qui est bien attendrissante pour des cœurs François. Ce jour-là, dès le matin, le Corps de Ville se rend en cérémonie à la Cathédrale, où, après un Discours en l'honneur de *Jeanne d'Arc* *, on chante une Messe solem-

* Ce Discours a été, cette année-ci, prononcé par M. *Vervoort*, Chanoine Régulier de Sainte Geneviève & Prieur-Curé de Rosni. Des personnes de goût qui l'avoient entendu avec la plus grande satisfaction, ont vivement sollicité l'Orateur de faire imprimer son Discours; mais la modestie de M. *Vervoort* s'est constamment refusée à ces sollicitations.

nelle, ſuivie d'une Proceſſion générale qui paſſe par-devant le monument de la *Pucelle* autrefois placé ſur le Pont, & depuis quelques années dans la rue Royale. M'étant trouvé, cette année-ci, à cette fête, j'ai été curieux de voir le portrait de *Jeanne d'Arc* que l'on conſerve dans une des ſalles de l'Hôtel-de-Ville, portrait dont M. *de Marcenai* a donné en 1769 une Gravure digne du burin ſavant & délicat de cet Artiſte célèbre. Dans ce tableau, la figure de la *Pucelle* préſente tous les traits de modeſtie & de douceur qui caractériſèrent conſtamment ſa conduite, & l'on n'y trouve ni cette *groſſe & vigoureuſe fille bien découplée*, telle que l'Hiſtorien Anglois *Thomas Carte* nous l'a repréſentée, ni ces *robuſtes appas* dont il a plû à un de nos Poëtes modernes de la gratifier. Au bas de tableau, on lit l'inſcription ſuivante tracée avec le pinceau & ſur la toile même du tableau.

In Iconem Janæ Vocauloriæ Viraginis Aureliæ.

Virgo redit Gallo mutâ vel imagine fœlix;

Quam Numen quondam patriæ non Machina misit
Subsidio. Augurium, bone Rex Henrice, saluta.
De Cœlis excita tuis Virgo altera votis,
Fortunet Regni auspicium, lancemque retractet,
Utraque ut antiquum tua sœcla recudat in aurum.

C. V. C. PP. 1581.

Ce Portrait conservé à Orléans m'a donné la curiosité de revoir celui qui est au Trésor de S. Denis, & que j'avois toujours entendu donner pour un tableau ancien fait du temps de la *Pucelle*. Il paroît néanmoins plus récent que celui d'Orléans. On y a rapporté l'inscription que je viens de transcrire, & que j'ai aisément démêlée au travers des Lettres dont on l'a couverte pour la faire disparoître, je ne sçais dans quelle vue. Au reste, le sens de cette inscription n'est pas facile à saisir. On y voit bien que ce Portrait de *Jeanne d'Arc* fut présenté en 1581 à *Henri III*. Mais qu'est-ce que cette *Virgo altera de cœlis*

excita dont parle l'auteur de l'inſcription ? A qui ce mot fait-il alluſion ? C'eſt ce que je n'entreprendrai point d'expliquer. Je me borne à obſerver que l'*Eſtoille*, ſi attentif à raſſembler toutes les Anecdotes, tous les Vers du temps, ne fait, dans ſon *Journal de Henri III*, aucune mention de ce Portrait préſenté en 1581 & que le Portrait qui eſt au Tréſor de Saint-Denis paroît n'avoir jamais porté la date & les lettres C. V. C. PP. qui terminent l'inſcription du Portrait d'Orléans.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. puiſque je vous ai entretenu, Monſieur, de la *Pucelle d'Orléans*, je profiterai de cette occaſion pour vous faire connoître une Pièce relative au fameux ſiége d'Orléans par les Anglois, & qui eſt auſſi dans le cabinet de Saint-Martin des Champs. Je veux parler des Lettres-Patentes données par *Henri VI* à Paris le 3 Mars 1428, accompagnées d'un Mandement des Tréſoriers & Gouverneurs Généraux des finances du 17 Mars ſuivant, &

visées par *Simon Morhier*, Garde de la Prévôté de Paris, le Vendredi 18 du même mois. Par ces Lettres, le Roi ordonne » à tous les Officiers pre- » nans gage de lui à cause de leurs of- » fices, de lui prêter un quartier d'an » de leurs gages pour les deniers qui » en viendront employer à la con- » duite & entretenement du siége » d'Orléans & non ailleurs », sous peine contre les contrevenans d'être privés de leurs gages *pour demi an*. Le Préambule de ces Lettres mérite de trouver place ici. » Considérant, dit » le Prince, la très grant & excessive » finance que avoir convient néces- » sairement pour la conduite & en- » tretenement du siége mis de par » Nous devant la ville d'Orléans, » pour ycelle mettre en notre obéis- » sance, lequel siége a déja duré lon- » guement & pourroit encore plus » durer si pour icelui mener à conclu- » sion n'étoit procédé puissamment » ainsi que le cas le requiert; attendu » mesmement que la dépense pour ce » nécessaire *par chacun mois*, monte à » la somme de *quarante mil francs &*

» *plus*, & que pour ceste cause notre
» très-chier & très-amé Oncle le Ré-
» gent le Roiaume de France, Duc
» *de Bedford*, a libéralement fait
» bailler & délivrer en preſt grant
» ſomme de ſes finances, par l'avis
» de notre dit Oncle & des Gens
» de notre Grand'Conſeil, avons or-
» donhé, &c. »

Pygmalion. Scène Lyrique de M. JEAN-JACQUES ROUSSEAU, miſe en Vers par M. Berquin. A Paris chez les Marchands de Nouveautés ; in-8° de 18 pages avec des Gravures.

M. ROUSSEAU de Genève a imaginé il y a quelques années une nouveauté ſingulière : c'eſt une ſcène lyrique de *Pygmalion*, deſtinée à être déclamée ou plutôt récitée avec la ſimplicité & la chaleur convenables à un ſi beau ſujet. Cette ſcène doit néceſſairement donner lieu à beaucoup de ſilences, d'exclamations, d'extaſes ; tous ces intervalles ſont remplis par d'excellens morceaux de Muſique qui ex-

priment les tranſports & l'ivreſſe de l'Artiſte pour ſon propre ouvrage. Cette ſcène a été exécutée à Lyon avec un grand ſuccès ; mais elle étoit en Proſe, & il ſemble qu'il étoit naturel qu'un ſujet ſi Poëtique fût traité en Vers. C'eſt d'après cette idée que M. *Berquin* a entrepris de revêtir la Proſe de M. *Rouſſeau* des charmes de la verſification ; il déclare qu'il eſpère ſe faire pardonner cette eſpèce de témérité par l'attention ſcrupuleuſe avec laquelle il a employé le plus qu'il lui a été poſſible les expreſſions du célèbre Génevois.

Dans le commencement de cette ſcène, *Pygmalion*, au milieu de ſon attelier, rêve dans l'attitude d'un homme inquiet & triſte ; il va donner de temps en temps quelques coups de ciſeau ſur pluſieurs de ſes ébauches, & les regarde d'un air inquiet & découragé. O mon premier génie, s'écrie-t-il, ô mon talent, qu'êtes-vous devenus ? Tout mon feu s'eſt éteint. *Pygmalion*, ta gloire eſt éclipſée ; & vous, odieux, inſtrumens, ne déshonorez plus la main qui fit des Dieux!

C'en est fait, c'en est fait, j'ai perdu mon génie !
Si jeune, hélas ! survivre à mon talent !
Mais quel est ce transport brûlant
Dont mon ame est encor saisie ?
Eh quoi ! dans les langueurs d'un génie épuisé,
Sent-on des passions cette ivresse orageuse,
Cette inquiétude fougueuse,
Tous ces feux dévorans dont je suis embrasé ?
Je craignois que l'aspect d'un si parfait ouvrage,
Dans mes travaux hardis ne glaçât mon courage.
Sous la triste épaisseur d'un voile injurieux
Ma main ensevelit le titre de sa gloire :
Cet objet ravissant ne poursuit plus mes yeux,
Mais il assiège ma mémoire.
Plus triste & non pas moins distrait,
Vers lui mon ame est sans cesse emportée ;
Que tu dois m'être cher, incomparable objet,
O ma divine GALATHÉE !
Lorsqu'atteignant ma dernière saison,
Mes esprits, sans vigueur, ne pourront rien produire,
En te montrant, du moins je pourrai dire
Voilà ce que j'ai fait ! Voilà PIGMALION !

La Statue est dans un pavillon que

le Sculpteur n'ose entr'ouvrir ; ensuite il lève le voile en tremblant ; il la découvre enfin ; il prend son ciseau, hésite, &, au premier coup-d'œil qu'il donne, saisi d'épouvante, il le laisse tomber en poussant un grand cri.... Il a cru sentir la chair palpitante qui repoussoit le ciseau. L'ivresse de la passion s'empare de toutes les facultés de son ame ; il invoque l'Amour.

Et toi, qui par l'Amour signales ta puissance,
Reine des Elémens & Déesse des cœurs,
Toi qui de la Nature épanchant l'urne immense,
Inondes l'Univers de germes créateurs,
Où donc est ce pouvoir que les Dieux même adorent ?
Inféconde chaleur du plus bouillant transport !
Toutes tes flammes me dévorent,
Et ce marbre est glacé par le froid de la mort !
Qui pourtant fut jamais plus digne de la vie ?
C'est toi qui par ma main as formé ces attraits,
Prens mon sang & les vivifie,
Prens le tout, qu'elle vive, & je meurs sans regrets.
Toi qui t'énorgueillis du noble & tendre hommage

Que nous aimons à te devoir ;
Qui ne sent rien, insulte à ton pouvoir ;
Achève, achève ton ouvrage,
Bienfaisante Divinité,
Voudrois-tu que ces traits fussent la froide image
D'une fantastique beauté ?

Il s'arrête quelques momens pour respirer ; enfin, il voit sa Statue se mouvoir & descendre les gradins. Il se jette à genoux, lève les mains & les yeux au Ciel :

Dieux immortels ! . . *Vénus !* . . O *Galathée !*

GALATHÉE *en se touchant.*

Moi !

PYGMALION *transporté.*

Moi !

GALATHÉE *se touchant encore*

C'est moi !

PYGMALION

Prestiges ravissans ;
Qui maintenant trompez mon oreille enchantée,
N'abandonnez jamais mes sens !

GALATHÉE *faisant quelques pas & touchant un marbre.*

Ce n'eſt plus moi !

PYGMALYON.

Qu'entens-je ?

Il ſuit tous ſes mouvemens, l'écoute, l'obſerve avec une vive attention qui lui permet à peine de reſpirer. *Galathée* s'avance vers lui & le fixe : il ſe lève précipitamment, lui tend les bras & la regarde avec extaſe. Elle poſe une main ſur lui, il treſſaillit, prend cette main dans les ſiennes, la porte ſur ſon cœur, la couvre d'ardens baiſers.

GALATHÉE *avec un ſoupir*

Encore moi !

PYGMALION.

Oui, cher & bel objet que mes feux ont fait naître !
Oui, c'eſt toi, c'eſt toi ſeul, je t'ai donné mon être,
Je ne vivrai plus que pour toi.

Ce dernier vers eſt foible : mais l'idée de faire dire à la Statue en ſe touchant, *c'eſt moi*, & en touchant *Pygmalion*, *encore moi*, eſt vraîment ſublime. Il faudroit d'ailleurs voir repréſenter cette Scène & toute la pantomime dont elle eſt accompagnée,

pour concevoir tout le prestige qu'elle peut causer. J'avoue qu'à la lecture, j'aurois attendu quelque chose de plus frappant de l'illustre Philosophe de Geneve. Je préférerois de beaucoup à ce morceau lyrique la petite pièce de Vers de M. *de Saint Lambert* sur le même sujet. Je trouve ici plus d'exaltation de tête que de véritable sentiment. Quant aux Vers de M. *Berquin*, ils rendent presque toujours très-bien les pensées de l'original. Il n'y en a qu'un qui m'a choqué.

Il n'est que trop heureux *pour l'amant d'une pierre*
De se nourrir d'illusion.

Je ne me souviens plus si cet *amant d'une pierre* est dans la Prose ; mais, quelque part qu'il soit, il n'est pas supportable.

A la suite de cette Scène est une Idylle patriotique dans laquelle l'auteur fait exprimer à des habitans de la Campagne les souffrances qui nuisent à leurs travaux & à leur bien être. Elle finit par les transports de reconnoissance d'un vieillard sur les jours heu-

reux que nous promettent & le jeune Prince qui nous gouverne & le Ministre éclairé qu'il a mis à la tête de ses finances.

Je suis, &c.

A Paris, ce 10 Juin 1775.

LETTRE III.

*Histoire de la Ville de Rouen, Capitale du Pays & Duché de Normandie, depuis sa fondation jusqu'en l'année 1774; suivie d'un Essai sur la Normandie Littéraire. Par M. S.***, Avocat au Parlement de Rouen 2 vol. in-12 d'environ 400 pages. A Rouen chez Boucher le jeune Libraire rue Ganterie, & se trouve à Paris chez différens Libraires.*

CETTE Histoire, Monsieur, contient tout ce qui s'est passé de remarquable dans Rouen, & tout ce que

ſes habitans ont fait ou dit d'intéreſſant pour la Poſtérité. L'auteur remonte d'abord à l'origine de cette Capitale de la Normandie, & montre ce qu'elle étoit au temps des Gaulois. Il décrit enſuite ſon état ſous la domination des Romains, & ſucceſſivement ſous les Rois de France, auxquels elle appartint juſqu'à la ceſſion qui en fut faite à *Raoul ;* il en ſuit l'Hiſtoire ſous les Ducs de Normandie, qui l'ont poſſédée trois cens ans ; enfin ſous le Gouvernement François, auquel elle eſt revenue en 1204 par la conquête de *Philippe-Auguſte*. Le commencement du regne de chaque Souverain forme l'époque principale à laquelle l'auteur s'eſt attaché, & ſous laquelle il range tous les évènemens qu'il rapporte ; il offre la ſuite chronologique de tous les Rois ou Ducs qui ont été les maîtres de la ville de Rouen, & il donne une idée de leur caractère, lorſqu'ils ont mérité, par leurs qualités perſonnelles, d'occuper une place diſtinguée dans l'Hiſtoire.

Vous lirez avec plaiſir, Monſieur, quelques anecdotes répandues dans

cette Histoire. Ce fut en 912, que *Raoul*, Chef des Normands, prit possession de la Normandie. Ce Prince étoit ami de l'ordre & de la justice; il détestoit le vol, & le défendit dans ses Etats sous les peines les plus rigoureuses. On peut en juger par les deux traits suivans. *Raoul* avoit fait publier que tous les Laboureurs pouvoient, sans crainte, laisser leurs charrues & leurs chevaux au milieu des champs & que, si quelque chose leur étoit enlevé, il s'engageoit à le leur faire restituer ou à leur en payer lui-même la valeur. Un Paysan, plein de confiance en la parole du Prince, revint un jour dîner chez lui sans ramener ses chevaux, qu'il avoit laissés dans son champ; sa femme en murmura beaucoup. Le mari, pour s'excuser, lui fit part alors de ce que le Duc avoit fait publier. La femme se moqua de sa simplicité, & finit par lui dire qu'il en seroit la dupe. En effet, quelques jours après, elle-même alla dérober les chevaux, & les amena secrettement dans l'écurie. Le mari, de retour au lieu de son

travail, ne trouvant plus ses chevaux, alla sur le champ en porter sa plainte au Duc, qui lui fit compter le prix de l'attelage, & fit aussitôt commencer les informations. Elles furent long-temps infructueuses, & l'on ne découvrit rien, quelques recherches qu'on pût faire ; enfin, on trouva les chevaux dans l'écurie du Paysan, & l'on apprit que c'étoit sa femme elle-même qui les y avoit renfermés. Tous les deux furent arrêtés & mis en prison. Le Duc fit venir le mari, & lui demanda si sa femme ne lui avoit point avoué le tour qu'elle lui avoit joué. Le Paysan répondit qu'il ne le sçavoit que depuis vingt-quatre heures. *Eh ! bien*, lui dit *Raoul*, *il y a donc vingt heures que tu aurois dû m'en avertir ; tu as négligé de le faire, tu es donc complice du vol ;* & il ordonna que la femme & le mari fussent pendus, ce qui fut exécuté. Cet exemple de sévérité paroîtra sans doute bien rigoureux ; mais peut-être est-il excusable, si l'on considère que *Raoul* avoit à réprimer une Nation, que la nécessité avoit accoûtumée dès l'en-

sance au pillage. En moins de deux ans, ce Prince réussit à établir l'ordre, la paix & la sûreté dans une Province où jusqu'alors avoit regné le brigandage le plus affreux.

Un jour, il chassoit dans la forêt de *Roumare*, accompagné de ses principaux Officiers & de quelques Seigneurs François. Un de ceux-ci lui dit en riant qu'il se croiroit perdu s'il avoit le malheur d'être obligé de passer seul la nuit dans ces bois : *vous auriez tort*, lui répondit le Duc, *vous seriez en sûreté comme chez vous*. En même temps il détacha le collier d'or qu'il portoit à son cou, & le pendit à l'arbre voisin, en jurant qu'aucun homme n'auroit la hardiesse d'y toucher. En effet, trois ans après, lorsque *Raoul* mourut, le collier étoit encore suspendu à l'arbre, & on l'en détacha pour le mettre dans son cercueil. On peut juger par ce seul fait combien étoit grande la terreur qu'imprimoit le nom de *Raoul* : il suffisoit de prononcer ce nom redoutable, pour arrêter dans leurs entreprises les hommes les plus déterminés. C'est de-

là que tire ſon origine la *Clameur de Haro* *, par laquelle on implore encore, après 800 ans, la Juſtice de *Raoul*. Ce Prince mourut en 917.

L'Abbaye de Saint-Ouen eſt la plus ancienne Communauté Régulière de Rouen ; elle exiſtoit dès la fin du quatrième ſiècle, & l'on croit que Saint-*Victrice* Archevêque de Rouen en fut le fondateur. La perſonne de l'Archevêque eſt, en quelque ſorte, un bien de cette Communauté : on le voit par la Cérémonie qui s'obſerve à l'entrée & aux funérailles des Archevêques. Le Prieur de Saint-Ouen, avec un de ſes Religieux, accompagne le Prélat lorſqu'il va ſe préſenter à ſon Chapitre, & il dit aux Chanoines en leur montrant l'Archevêque : *Moi Prieur de Saint-Ouen, je vous livre le Seigneur Archevêque de Rouen vivant ; vous nous le rendrez mort ;* &, après la mort de l'Archevêque, les Chanoines portent ſon corps juſ-

* On aſſignoit ceux dont on avoit à ſe plaindre à comparoître devant *Raoul* ou *Rol*, en diſant *Ha Rol*, parce qu'il rendoit lui-même la juſtice à ſes Sujets.

qu'à

qu'à la Croix qui est devant l'Eglise de Saint-Ouen, où les Religieux viennent le recevoir; alors le Doyen leur dit: *vous nous avez donné le Seigneur Archevêque vivant; nous vous le rendons mort, à condition que vous nous le redonnerez demain.* Sur cela, les Religieux emportent le corps dans leur Eglise, où ils le gardent vingt-quatre heures; après quoi, ils le remettent au Chapitre dans le même lieu où ils l'avoient reçu la veille. L'Abbé de Saint-Ouen a été de tout temps un des plus grands Seigneurs de la Province de Normandie; il avoit un rang distingué dans l'Echiquier, &, aujourd'hui encore, il a, comme l'Archevêque, l'honneur d'être Conseiller né au Parlement. Son Hôtel est un des plus beaux de la ville; c'est la demeure des Rois & des Princes lorsqu'ils vont à Rouen.

M. *de Villars* commandoit dans Rouen pour la Ligue, lorsque cette Capitale se soumit à *Henri IV*. Ce Prince lui dut la réduction de cette Ville, &, pour l'en récompenser, il le fit Amiral de France & Lieute-

nant-Général des Gouvernemens de Rouen, de Caux & de Fécamp. Lorsque *Villars* alla saluer le Roi, il se jetta à ses pieds, & les embrassa. *Henri IV* lui dit de se relever, qu'on ne devoit se prosterner ainsi que devant Dieu, & non devant les Rois de la terre : *ce n'est pas devant vous, comme Roi de France, que je me prosterne*, dit *Villars*, *mais devant vous comme le Roi de la valeur, de la clémence & de toutes les vertus*. Il se releva ensuite, &, appercevant M. le Duc de *Montpensier* qui n'étoit pas loin du Roi, il fut à lui pour l'embrasser : celui-ci le reçut froidement, parce qu'il avoit vu avec peine qu'on avoit démembré, en sa faveur, son Gouvernement Général de Normandie. *Villars* s'apperçut de l'air chagrin du Prince, & en devinant facilement la cause, il lui dit *qu'il se trouvoit trop heureux d'être rentré dans les bonnes graces du Roi ; qu'il lui suffiroit dorênavant de les posséder ; qu'il renonçoit volontiers à toutes les clauses de son Traité, qui pourroient porter préjudice aux droits du Gouverneur Général de la Normandie ;*

& qu'il reconnoissoit le Duc pour son Chef & son Supérieur dans cette partie. M. *de Montpensier*, frappé d'admiration, ne put s'empêcher de lui sauter au cou; le Roi en fit autant, & toute la Cour applaudit à la générosité de *Villars*.

L'auteur rapporte une aventure assez singulière qui arriva pour lors au sieur *de Boisrozé*, Gouverneur de *Fécamp*. Comme il apprit qu'on lui avoit ôté son Gouvernement pour le donner à M. *de Villars*, il en fut outré de colère, & prit le parti d'aller trouver le Roi pour se plaindre à lui de cette injustice. Il en vouloit sur-tout à M. *de Rosni*, qui avoit fait le Traité avec *Villars*, & qui, selon lui, devoit par conséquent être responsable de tout le mal qui lui en revenoit. Etant en chemin pour aller à Paris, il se trouva à Louviers dans l'auberge où venoit de descendre M. *de Rosni*, qui étoit parti ce jour-là même de Rouen. Comme il vit un grand train d'équipages, il jugea qu'il y étoit arrivé quelque grand Seigneur, & il lui vint en idée de

s'en faire un protecteur auprès du Roi pour ravoir son Gouvernement & faire punir M. *de Rosni.* Sans délibérer davantage, ni faire autrement ses informations, il envoya demander à ce grand Seigneur l'honneur de lui parler ; il est introduit, &, dès qu'il l'apperçoit, il lui dit : *Monseigneur, premièrement j'ai beaucoup à me plaindre d'un certain M. ROSNI, qui abuse étrangement du pouvoir qu'il a sur l'esprit du Roi ; mais, tout grand Seigneur qu'il est, il n'a qu'à bien se tenir, car il m'a offensé cruellement, & il ne sçait pas à qui il a affaire.* Ensuite il lui conta dans le même style ce qui lui étoit arrivé, & finit par lui demander sa protection auprès du Roi contre ce Monsieur *Rosni.* Ce dernier avoit toutes les peines du monde à s'empêcher de rire ; il promit d'assez bonne grace à *Boisrozé* de l'appuyer auprès du Roi. *Boisrozé* descendit tout fier de ce qu'il venoit de faire, &, trouvant en bas plusieurs personnes assemblées, il se loua beaucoup devant elles de la réception que lui avoit faite le Seigneur qui étoit dans l'auberge, & leur demanda son nom.

Un des gens de M. *de Rosni* le lui dit. Ce fut un coup de foudre pour le pauvre *Boisrozé* qui se crut perdu. M. *de Rosni*, qui avoit prévu cette dernière scène, descendit, & calma ses inquiétudes, en riant avec lui de l'aventure. Il le fit souper avec lui, &, dès qu'il fut arrivé auprès du Roi, il fit expédier à *Boisrozé* le brevet d'une bonne pension; &, dans la suite, lorsqu'il fut Grand-Maître de l'Artillerie, il le fit son Lieutenant en Normandie.

Cette Histoire de la ville de Rouen, Monsieur, rentre nécessairement dans l'Histoire Générale de la Province de Normandie. Les faits y sont bien présentés, & l'auteur n'a choisi que ceux qui étoient les plus propres à intéresser, non-seulement les Citoyens de Rouen, mais encore tous les Lecteurs, curieux de connoître l'Histoire particulière des Villes & des Provinces. *L'Essai sur la Normandie Littéraire* est fait avec soin, & présente la nomenclature de tous ceux de cette Province qui se sont distingués dans

les Sciences, les Lettres & les Arts. Cette Histoire est précisément celle que cite M. l'Abbé *de Saint-Léger* dans ce N°, page 23 au bas de la page.

Indications des Nouveautés, &c.

MÉDECINE *Domestique, ou Traité des moyens de se conserver en santé, de prévenir ou de guérir les Maladies par le Régime & les remèdes simples : ouvrage utile aux personnes de tout état, & mis à la portée de tout le monde ; par Guillaume Buchan M. D. du Collège Royal des Médecins d'Edimbourg ; traduit de l'Anglois par J. D. Duplanil Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, & Médecin Ordinaire de son Altesse Royale Monseigneur le* COMTE D'ARTOIS. *Tome Premier ; un Volume in-12 de 500 pages ; prix 2 livres 10 sols broché & 3 livres relié ; à Paris chez G. Desprez Imprimeur Ordinaire du Roi rue Saint-Jacques.* Cette *Médecine Domestique* a le plus grand succès en Angleterre. Depuis 1772 qu'elle a paru pour la première fois, on en a fait

quatre Editions. Elle est divisée en deux Parties. La première, que je vous annonce, traite uniquement de l'*Hygiène*, c'est-à-dire des moyens de conserver la santé & de prévenir les maladies; la seconde donne la connoissance & le traitement de toutes les Maladies; la traduction, qui est toute prête, paroîtra incessamment si la Première partie est accueillie comme elle le mérite. En effet, l'importance de la matière, & sur-tout les préceptes sages dont cet ouvrage est rempli, doivent lui procurer le plus grand succès, & l'on ne sçauroit trop remercier M. *Duplanil* d'avoir fait passer dans notre lange un Livre aussi universellement utile & même nécessaire. Il a enrichi le texte de plusieurs Notes lumineuses qui le développent & l'éclaircissent.

Moyens d'extirper l'Usure, ou Projet d'établissement d'une Caisse de Prêt Public à six pour cent sur dettes actives, effets au Porteur, effets de Commerce, loyers, fermages, contrats & obliga-

tions ; à huit pour cent sur nantissemens mobiliers, modéré à six pour les Ouvriers, Laboureurs, Artisans, jusqu'à 200 livres, & gratis aux Pauvres pour un mois jusqu'à 12 livres : Projet formé d'après les loix relatives à ces sortes d'établissemens, suivi de plusieurs plans pour en faire & assûrer les fonds ; par un Avocat au Parlement. Un volume in-12 de plus de 300 pages ; prix 3 livres broché franc de port par-tout le Royaume ; à Paris chez Lesclapart Quai de Gêvres, &, rue Sainte-Apolline, chez l'Auteur qui se chargera de le faire passer franc de port dans tout le Royaume. On lit pour Epigraphe sur le frontispice de ce Livre ces paroles admirables de *Henri IV* : » Si l'on ruine mon peuple, » qui me nourrira, qui soutiendra » les charges de l'Etat ? Vive Dieu ! » s'en prendre à mon peuple, c'est » s'en prendre à moi ». L'ouvrage est dédié à *Henri IV* lui-même, & l'Epître dédicatoire, qu'assurément l'intérêt & l'adulation n'ont point dictée, est pleine de force & de sensibilité. Il y a long-temps que le Public desire un

établiſſement tel que le propoſe l'auteur ; ſes plans & ſes calculs me paroiſſent mériter la plus grande attention de la part du Gouvernement. On a fait en France pluſieurs tentatives pour y introduire les *Monts de Piété* ou les *Lombards* * ; elles ont été toutes inutiles ; il faut eſpérer qu'enfin on profitera des nouvelles lumières répandues dans ce Volume, pour détruire parmi nous l'Uſure, ce monſtre qui dévore les victimes qu'il nourrit un inſtant. Quelqu'un diſoit un jour à *Caton d'Utique* : » Gagneroit-» on beaucoup à prêter ſon argent à » intérêt ? J'aimerois autant que vous » me demandaſſiez, répondit *Caton*, » ſi l'on gagneroit beaucoup à tuer un » homme ».

Deſcription Générale & Particulière du Duché de Bourgogne, précédée de l'Abrégé Hiſtorique de cette Province ;

* On appelle en Italie *Monts de Piété*, & en Hollande *Lombards* ou *Maiſons des Lombards*, des Maiſons où l'on prête ſur des effets qu'on laiſſe en gages.

par M. Courtépée Prêtre, & par M. Béguillet, Avocat, Notaire de la Province, Correspondant des Académies Royales des Sciences & des Belles-Lettres, Honoraire de l'Institut de Bologne, des Arcades de Rome, &c. Tome Premier; à Dijon chez L. N. Frantin Imprimeur du Roi, à Autun chez de Jussieu Imprimeur-Libraire, à Châlons chez Delivany Libraire, à Auxerre chez Fournier Imprimeur-Libraire, & à Paris chez Delalain Libraire rue & à côté de la Comédie Françoise. Ce Livre, un des meilleurs de ce genre qui aient paru depuis long-temps, est rempli de recherches profondes, mises en œuvre par des mains habiles, & présentées dans l'ordre le plus satisfaisant. L'homme de Lettres & le Lecteur de tous les Païs y puiseront des lumières sur plusieurs objets des connoissances humaines, & desireront, après avoir lû ce premier Volume, que ceux qui doivent le suivre ne tardent pas à voir le jour. L'ouvrage est dédié à M. le Prince *de Condé*, que ses qualités personnelles, bien plus que sa

naiſſance & ſes titres, rendent ſi cher à la Bourgogne, qui depuis long-temps s'applaudit, & qui ſouhaite ardemment d'être toujours gouvernée par cette auguſte Maiſon.

Sur la Légiſlation & le Commerce des Grains; un Volume in-8° de plus de 400 pages; Troiſième Edition; prix 3 livres 12 ſols broché; à Paris chez Piſſot Libraire Quai des Auguſtins près de la rue du Hurepoix. Les trois Editions conſécutives qu'on en a données en ſix ſemaines, ſont la preuve de ſon prodigieux débit. L'auteur eſt M. *N*****, le même qui a obtenu, il y a deux ans, à l'Académie Françoiſe, le prix de Proſe dont le ſujet étoit l'*Eloge de Colbert.*

*Eclairciſſemens demandés à M. N.**** ſur ſes Principes Economiques & ſur ſes projets de Légiſlation, au nom des Propriétaires Fonciers & des Cultivateurs François; par M. l'Abbé Baudeau; un Volume in-8° de plus de 300 pages; à Paris chez Lacombe Libraire rue Chriſ-*

tin. Ce Livre eſt une réfutation du précédent. Vous y trouverez, Monſieur, des objections & des raiſonnemens qui vous paroîtront, les unes fortes, les autres ſolides. Ces ſortes de matières ne ſont point du reſſort de ces Feuilles ; le Miniſtère eſt éclairé ; à lui ſeul appartient le droit de prononcer ſur la grande & délicate queſtion de la liberté du Commerce des Grains.

Analyſe de l'Ouvrage intitulé, DE LA LÉGISLATION ET DU COMMERCE DES GRAINS ; *Brochure in-8° de 60 pages ; à Paris chez Piſſot Libraire Quai des Auguſtins près de la rue du Hurepoix*. Autre Examen critique du Livre de M. *N* ****. Il faut eſpérer que de ce choc très-vif d'opinions contraires, qui ne fait encore que du bruit, nous verrons ſortir enfin la lumière de la Vérité.

Recherches Hiſtoriques & Phyſiques ſur les Maladies Epizootiques, avec les moyens d'y remédier dans tous les cas ; publiées par ordre du Roi ; par M. Pau-

les Docteur en Médecine des Facultés de Paris & de Montpellier ; seconde Partie ; un Volume in-8° de 500 pages ; à Paris chez Ruault Libraire rue de la Harpe.

Dans le compte un peu détaillé que j'ai rendu de la première Partie *, j'ai fait sentir le mérite, l'utilité, la nécessité même de cet ouvrage ordonné & avoué par le Gouvernement ; il n'est point de propriétaire de bestiaux qui puisse se passer de ces *Recherches* instructives. L'Auteur, dans ce second Volume, entre dans le détail des Causes générales & particulières des maladies des animaux ; il indique les corps qui leur sont nuisibles dans les regnes Végétal, Animal & Minéral. L'ouvrage de M. *Paulet* ne se borne pas à ce qu'on appelle proprement Bestiaux ; il embrasse tous les animaux utiles à l'homme, les Chevaux, les Chiens, les Chats, la Volaille, les Pigeons, les Cochons, &c ; & les insectes mêmes, tels que l'Abeille

* Voyez la présente *Année Littéraire 1775*, Tome I page 232.

& le Ver-à-Soie, dont il décrit les maladies.

Observations sur l'Art du Comédien & sur d'autres objets concernant cette Profession en général; avec quelques Extraits de différens Auteurs & des Remarques analogues au même sujet: Ouvrage destiné à de jeunes Acteurs & Actrices; par M. Dhannetaire, Ancien Directeur des Spectacles de la Cour de Bruxelles, & Pensionnaire de S. A. R. le Prince Charles de Lorraine. Nouvelle Edition, revue, corrigée & augmentée de beaucoup d'Anecdotes & de plusieurs Notes ou Observations Nouvelles; un Volume in-8° de près de 500 pages; à Paris chez la Veuve Duchesne Libraire rue Saint-Jacques, Costard Libraire rue Saint-Jean-de-Beauvais & dans toutes les Villes où il y a Spectacle. J'ai parlé fort au long de la seconde Edition de ce Livre *, que je regarde, d'après la troisième que je vous annonce, comme parfait dans son genre. Quoiqu'il soit

* Voyez l'*Année Littéraire* 1774 Tome V, page 145.

particulièrement destiné aux jeunes Acteurs & aux jeunes Actrices, il n'est point d'homme du Monde, d'homme de Lettres, de Citoyen obligé de parler en Public, qui ne puisse en profiter, & qui ne le lise avec le plus grand plaisir.

Description des Octants & Sextants Anglois ou Quarts de Cercle à réflection; avec la manière de se servir de ces instrumens, pour prendre toutes sortes de Distances Angulaires tant sur mer que sur terre; précédée d'un Mémoire sur une nouvelle construction de ces instrumens, & suivie d'un Appendix contenant la Description & les avantages d'un Double-Sextant nouveau; par M. de Magellan, Membre de la Société Royale de Londres, & Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris; un Volume in-4° de près de 200 pages, avec des Planches; prix 5 livres broché; à Paris chez Valade Libraire rue Saint-Jacques vis-à-vis la rue des Mathurins. Les plus grands Géomètres ont éclairé, & tous les jours éclairent les Marins dans leurs

routes avec le flambeau du calcul, tandis que d'autres Sçavans ne dédaignent pas d'entrer dans les détails les plus élémentaires de la pratique pour leur en donner des règles, & pour leur fournir des instrumens nouveaux ou rendre meilleurs ceux qu'ils avoient déja, & pour leur en montrer les usages. M. le Chevalier *de Bory*, Chef d'escadre dans la Marine Françoise & Membre de l'Académie Royale des Sciences, est le dernier qui a publié parmi nous un *Traité sur les Octants Anglois ;* ce Livre a paru en 1751 ; le dernier qui ait été donné en Angleterre a été publié en 1771 par M. *Ludlam*. C'est d'après ces deux Auteurs, & d'après plusieurs autres qui les ont devancés, que M. *de Magellan* a entrepris de travailler sur le même sujet ; &, sans contredit, il peut se flatter d'avoir ajouté des lumières nouvelles aux connoissances anciennes. » Nous pensons que l'Ouvrage de M. *de Magellan* peut être » d'une grande utilité pour la Marine, » & qu'il mérite, par l'importance de

» son objet & par la manière dont il » est traité, l'approbation & les élo» ges de l'Académie. » Tel est le témoignage qu'ont rendu à ce Livre Mrs *de Borda*, *Bory* & *Bezout*, nommés par l'Académie des Sciences pour en faire l'examen & le rapport. L'Auteur l'a dédié à M. *Turgot* Ministre d'Etat & Contrôleur Général des finances. Il lui donne de justes éloges, & finit son Epître par un trait auquel vous applaudirez : » La France n'est » point ma Patrie ; je n'y ai pas fixé » ma demeure : ainsi je ne serai pas » soupçonné de flatterie par ceux-mê» mes qui pourroient ne pas vous con» noître encore ».

Pensées sur la Religion Naturelle & Révélée, suivies de quelques Découvertes importantes sur la Philosophie & sur la Théologie & de Réflexions sur l'Incrédulité ; traduites de l'Anglois de M. Forbes ; avec des Notes ; un Volume in-8°. de près de 300 pages ; prix 4 livres 10 sols broché ; à Paris chez Costard Libraire rue Saint-Jean-de-Beauvais. Je ne

sçais pourquoi l'on n'a pas mis à la tête de ces *Pensées* le nom du Traducteur ; c'est le sçavant P. *Houbigant*, de la Congrégation de l'Oratoire. Ce nom est bien fait pour donner de la vogue à un ouvrage. Celui que je vous annonce sera favorablement accueilli de tous ceux qui aiment la Religion & qui ont du goût pour l'étude des Livres Saints.

Dictionnaire des Eaux Minérales ; contenant leur Histoire Naturelle, des Observations générales & des Notices particulières sur différentes fontaines ; une Bibliographie Hydrologique ; différentes Méthodes pour analyser ces eaux & pour en faire d'artificielles ; auxquelles on a joint la liste des différens endroits où se trouvent les Eaux Minérales dont il est fait mention dans cet Ouvrage : le tout sur les Principes & d'après les Observations de Mrs de Lassone premier Médecin de la Reine, Morand de l'Académie Royale des Sciences, Missa Docteur en Médecine, Petit Médecin de S. A. S. Mgr le Duc d'Orléans, Raulin Docteur

en Médecine & Médecin du Roi, & Mrs le Roy, Monnet, Coste, &c, &c, &c, &c. par l'Auteur du Dictionnaire des Plantes, du Dictionnaire Vétérinaire, &c, &c. Deux très-forts Volumes in-8°; prix 10 livres brochés; à Paris chez Costard Libraire rue Saint-Jean-de-Beauvais. Le titre de ce *Dictionnaire* en indique suffisamment l'objet & les avantages.

Lettres & Observations Anatomiques, Physiologiques & Physiques, sur la vûe des enfans naissans; avec un Mémoire sur l'établissement d'un Prix Médaillique; par M. l'Abbé Desmonceaux; Brochure in-8° de plus de 60 pages; à Paris chez Pissot Libraire Quai des Augustins près de la rue du Hurepoix. Cette Brochure contient trois Opuscules; 1° une *Lettre du Frère André Binet, Religieux Oculiste de l'Abbaye de Marmoutier, à M. l'Abbé Desmonceaux, concernant les Maladies des yeux;* 2° la *Réponse de M. l'Abbé Desmonceaux* à cette Lettre; 3° un *Mémoire au Roi pour l'établissement d'un Prix, seul & unique moyen de perfectionner la Cure*

des Maladies des yeux. M. l'Abbé *Desmonceaux*, qui, depuis plusieurs années, s'occupe de l'étude des Maladies Oculaires & de leur guérison, rend compte dans cet écrit de sa doctrine, de ses médicamens & de ses succès. Il ne faut pas le confondre avec ces Charlatans qui, pour les yeux sains ou malades, ont des eaux & des poudres toutes prêtes, dont l'effet le plus heureux est de ne produire aucun bien. M. l'Abbé *Desmonceaux* publie lui-même ses procédés & ses recettes, & les soumet à l'examen des gens de l'Art; ce qui annonce un très-honnête homme & un habile Praticien qui ne craint point les regards des Juges les plus clairvoyans & les plus sévères. Le Prix qu'il propose & qu'il appelle *Médaillique* consiste en une Médaille de 150 livres tout au plus. Il voudroit que l'Hôpital des Quinze-Vingt, qui est riche, fût le fondateur perpétuel de ce Prix sous l'autorité & la protection du Roi. Les Doyens & Docteurs en Médecine de la Faculté de Paris donneroient tous

les ans le sujet d'une Dissertation sur quelque Maladie des yeux, & décerneroient la couronne à la pièce qui leur paroîtroit la mériter. Ce seroit véritablement le moyen de former de bons Médecins & de nous procurer de bons remèdes pour l'organe de la vûe.

Précis d'Opérations de Chirurgie. Par M. le Blanc Professeur d'Anatomie & d'Opérations aux Ecoles Royales de Chirurgie d'Orléans, de plusieurs Académies, &c; deux Volumes in-8° de plus de 600 pages chacun, avec des figures; à Paris chez d'Houry Imprimeur-Libraire rue de la Vieille Bouclerie. Ce *Précis d'Opérations* Chirurgicales est le fruit des travaux & de l'expérience de M. *le Blanc*. Il s'est formé dans sa jeunesse, à l'école des *Maréchals*, des *la Peyronies*, des *Guérins*, des *le Drans*, des *Petits*, des *Morands*, &c; il les a vû opérer; il a étudié leur doctrine; c'est d'après leurs sçavantes leçons & les exemples frappans de leur dextérité, que, depuis quarante ans,

il enseigne, il opère lui-même avec les succès les plus heureux. L'objet qu'il s'est toujours proposé dans l'Art qu'il possède, a été d'en simplifier le manuel, & d'en bannir les procédés douloureux. Des Opérations, dont il donne la Théorie & la Pratique, il en est peu qu'il n'ait faites lui-même. Ces Opérations sont celles du *Bec-de-Lièvre*, des *Tumeurs Loupeuses*, *Skirreuses*, &c, de la *Hernie*, de la *Castration*, de la *Ponction*, de la *Fistule à l'Anus*, de la *Taille des hommes*, de la *Taille des femmes*, du *Trépan*, du *Polype*, de la *Cataracte*, &c, &c, &c. L'Auteur, à la fin de chaque Volume, a mis des Planches qui représentent quelques Instrumens dont il faut se servir; il n'a pas cru devoir faire graver ceux qui sont déja connus & décrits dans la plûpart des Traités d'Opérations. Le premier Volume est orné du Portrait de M. *le Blanc*. Voilà les hommes véritablement utiles qui méritent les honneurs du Pinceau, du Crayon & du Burin, & non tant de Prosailleurs & de Rimailleurs, dont

les figures, ainsi que les productions, sont étalées sur les Quais. De bonne foi, quelle nécessité & quel intérêt y a-t-il, que nous soyons gravés, l'Abbé *Coyer*, *la Harpe*, *Marmontel*, *Palissot* & moi!

Leçons de Géométrie, Théorique & Pratique, à l'usage de Mrs les Elèves de l'Académie Royale d'Architecture; par M. Mauduit, Lecteur Royal en Mathématique, & Professeur de la même Académie; un Volume in-8° de 400 pages; prix 5 livres relié; à Paris J. B. G. Musier fils Libraire rue du Foin Saint-Jacques. Mrs *du Séjour* & *Bossut* ont été nommés par l'Académie Royale des Sciences pour examiner ces *Leçons*. Ils en ont rendu à l'Académie le témoignage le plus avantageux & le plus honorable. » On sent assez, disent-ils dans leur *Rapport*, en quoi » l'ouvrage de M. *Mauduit* doit différer des simples Elémens de Géométrie. Il ne suffit pas à un Architecte » d'avoir une connoissance spéculative des vérités Géométriques. L'ap-

» plication de ces vérités à la Pratique
» des Arts, au toisé des solides de
» figures régulières & irrégulières, à
» la poussée des voûtes, à la mesure
» des distances inaccessibles, au levé
» des plans ou nivellement des ter-
» reins, &c, sont une partie es-
» sentielle de ses connoissances. C'est
» sous ces points de vue que M. *Mau-*
» *duit* considère la Géométrie. Par-
» tout des applications intéressantes
» marchent d'un pas égal avec la Théo-
» rie. Nous avons remarqué dans ce
» Traité l'esprit d'ordre & de netteté
» qui caractérise les ouvrages de M.
» *Mauduit*, & nous croyons, en con-
» séquence, que ce nouvel ouvrage
» mérite les éloges & l'approbation
» de l'Académie & d'être imprimé sous
» son privilége ». Un pareil suffrage
est un Eloge. Le Livre de M. *Mauduit*
a reçu, en effet, l'approbation de l'A-
cadémie des Sciences, & a paru sous
le Privilége de cette sçavante Compa-
gnie.

Je suis, &c.

A Paris, ce 12 Juin 1775.

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

LETTRE IV.

Histoire Générale d'Italie, depuis la décadence de l'Empire Romain jusqu'au temps présent; dédiée à Mgr LE COMTE D'*ARTOIS*; *par M. Targe. Tomes III & IV, in-12 de 500 pages chacun. A Paris chez Monory Libraire de S. A. Mgr le Prince* DE CONDÉ *rue & vis-à-vis de l'ancienne Comédie Françoise.*

JE vous ai rendu compte, Monsieur, des deux premiers Volumes de cette Histoire : les deux que je vous annonce embrassent un espace de 151 ans, c'est-à-dire depuis l'an

551 de *J. C.* jusqu'à l'an 712. Ils contiennent le récit des évènemens qui ont amené la destruction du Royaume des Ostrogoths en Italie, les guerres de *Narsès*, l'origine des Lombards, l'établissement de leur Monarchie, leurs expéditions militaires, la suite de leurs Rois, l'Histoire des Exarques de Ravenne, & celle des différens Duchés & Principautés, qui, vers ce temps, se formèrent en Italie. Cet intervalle d'un siècle & demi offre des révolutions fréquentes, un grand nombre de batailles & d'actions de férocité, une ignorance profonde, peu de vertus.

La partie la plus intéressante de cette Histoire est celle qui concerne les Lombards. Ces Peuples, ainsi que les Goths, tiroient leur origine de la Scandinavie, que *Jornandès* appelle *Vagina Gentium*, & d'où sont également sortis les Normands. Les Gépides, qui étoient une branche des Goths, abandonnèrent avec les Lombards leur pays natal vers le milieu du quatrième siècle, s'avancèrent sur les bords de la Vistule qu'ils tra-

versèrent, s'étendirent sur les deux rives du Danube, battirent les Bourguignons, firent diverses courses sur les terres de l'Empire, chassèrent les Huns de la Pannonie, &, après plusieurs vicissitudes, s'établirent dans cette Province, sous le regne de *Marcien*. Des divisions qui s'élevèrent entr'eux donnèrent lieu à une nouvelle séparation, &, pendant que ceux qui conservèrent le nom de Gépides, habitèrent ce Pays, les autres, sous la conduite de deux Chefs, *Ibon* & *Aion*, attaquèrent & défirent les Vandales. Ils furent quelque temps sans demeure fixe, ce qui leur fit donner le nom de *Vinili* qui signifie *errans*; ils le changèrent depuis en celui de *Lombards*. On a imaginé diverses étymologies de ce dernier nom; mais *Paul Diacre*, qui étoit de cette Nation, prétend qu'il vient des deux mots *Longs* & *Baert*, qui signifient *longue barbe*. Vers la fin du huitième siècle, on voyoit encore, dans un ancien Palais bâti près de Milan, un monument de la figure & de l'habillement des premiers Lom-

bards. Les peintures de ce Palais les repréſentoient vêtus tels qu'ils arrivèrent en Italie. Ils avoient le derrière de la tête raſé juſqu'au ſommet; les cheveux de devant, ſéparés en deux parties, leur tomboient à droite & à gauche des joues; ce qui, joint à leur grande taille, leur donnoit une ſorte de figure niaiſe, ſelon la remarque de M. *le Beau*. Leurs habits étoient fort larges, courts & rayés, comme ceux des Anglo-Saxons, avec une bordure de diverſes couleurs. Leur chauſſure, attachée avec des couroyes, laiſſoit le pied découvert preſque juſqu'au bout des doigts; mais ils prirent depuis des Romains l'uſage de porter des eſpèces de guêtres qu'on appelloit des *Houſſeaux*, & de mettre des bottines quand ils vouloient monter à cheval. Il ſe ſervoient de longues piques ou hallebardes, d'où quelques-uns ont voulu dériver l'étymologie de leur nom.

Audouin fut un de leurs premiers Rois. En 551, ils remportèrent ſur les Gépides une victoire complette. *Alboin*, fils d'*Audouin*, tua de ſa pro-

pre main *Thorismond* fils de leur Roi *Turisind.* Au retour de la Campagne, les Lombards, témoins des hauts faits d'*Alboin*, demandèrent à son père qu'il lui permît de se mettre à table avec lui, de même qu'il avoit toujours été à ses côtés pendant la bataille. *Audouin* répondit qu'il ne pouvoit lui faire cette faveur, qui ne devoit être accordée, suivant un ancien usage de leur Nation, qu'à celui qui avoit enlevé l'armure de quelque Roi ou Prince Etranger. *Alboin*, instruit de cette réponse, partit, accompagné de quarante hommes, déterminés à le seconder ou à périr avec lui. Il se rendit auprès du Roi des Gépides pour lui demander les armes de *Thorismond.* Quelque Barbares que fussent ces Peuples, ils connoissoient & respectoient les loix de l'hospitalité. *Turisind* reçut le jeune Prince avec bonté, & le fit manger à ses côtés ; mais, pendant le repas, il ne put retenir ses larmes, en voyant cette place, autrefois occupée par *Thorismond*, alors remplie par celui qui lui avoit ôté le jour. Un autre fils du Roi, tou-

ché de la douleur de ſon père, laiſſa échapper quelques paroles injurieuſes contre les Lombards, qui répondirent avec chaleur. La diſpute devint ſi animée qu'on étoit près d'en venir aux armes; mais le Roi, ſe levant de table, ſe jetta au-devant des ſiens, & leur dit qu'il puniroit ſévèrement le premier qui attaqueroit les Etrangers; il étoit convaincu que la victoire remportée ſur des hôtes dans ſa propre maiſon, ſeroit abominable devant Dieu. Il fit remettre *Alboin* à table, ſe contint le reſte du repas, lui livra les armes de *Thoriſmond*, & le renvoya avec honneur à ſon père. *Audouin*, également étonné de la hardieſſe de ſon fils & de la magnanimité du Roi des Gépides, admit depuis le Prince à ſa table, & accorda la paix à un ennemi ſi généreux.

Alboin, ſucceſſeur de ſon père, fit la guerre à ces mêmes Gépides, les défit dans une bataille ſanglante, & tua encore de ſa propre main leur nouveau Roi *Cunimond* fils de *Turiſind*. Il eut l'inhumanité de ſe faire faire une coupe montée en or du crâne de ce malheureux Prince. Entre les Captifs que

cette victoire donna aux Lombards se trouva *Rosemonde*, fille de *Cunimond*, qu'*Alboin* épousa peu de temps après : mais ce mariage n'éteignit pas dans le cœur de cette Princesse le desir de la vengeance.

Ce fut l'an 558 qu'*Alboin* fortit de la Pannonie, & se mit en marche pour l'Italie, où il fut appellé, dit-on, par le Général *Narsès*, qui vouloit se venger de l'Empereur *Justin* & des propos insultans qu'avoit tenus sur son compte l'Impératrice. *Alboin* y fit des conquêtes rapides, & y fonda le Royaume des Lombards. Mais la barbarie & la férocité de ce Prince furent cause de sa mort. J'ai dit qu'il s'étoit fait faire une coupe du crâne de *Cunimond* père de sa femme ; il se servoit de cette coupe dans les jours solemnels. Ce vase affreux le suivoit par-tout ; se trouvant à Vérone vers le milieu de l'an 573, il se le fit apporter dans un festin où *Rosemonde* assistoit. Non content de présenter aux yeux de cette Princesse les tristes restes de l'infortuné Monarque, il lui ordonna d'en faire usage,

pour lui donner, dit-il, le plaisir de boire avec son père. *Rosemonde*, craignant elle-même pour sa vie, si elle refusoit d'exécuter les ordres de ce mari barbare, fut obligée d'obéir : mais elle fit sur cette coupe fatale un serment secret de venger sa famille outragée, en faisant périr le tyran. Elle communiqua son projet à *Elmigise*, Ecuyer & frère de lait du Roi, le flatta de l'espérance de monter sur le Trône, & employa, pour l'attirer dans la conspiration, tous les moyens qu'une belle femme, mais sans mœurs, sçait mettre en usage. *Elmigise*, dévoué aux volontés de la Reine, lui dit que personne n'étoit plus propre à la défaire de son mari qu'un Officier Lombard appellé *Péridée*, renommé comme un des hommes les plus forts de son siècle. *Rosemonde* employa tout ce que l'art de la persuasion a de plus flatteur pour gagner cet Officier ; mais, voyant qu'il refusoit toujours de se prêter au régicide, elle jugea qu'il falloit encore un crime pour le rendre son complice. En épiant soigneusement ses actions, elle sçut qu'il avoit

une intrigue ſecrette avec une de ſes femmes, & qu'il profitoit de l'obſcurité de la nuit pour s'introduire dans ſa chambre. Elle obligea cette femme à lui céder ſa place; &, lorſque *Péridée* eut ſatisfait ſa paſſion, elle lui demanda avec quelle perſonne il croyoit être. L'Officier ayant nommé la Dame: » Non, lui dit la Reine, » c'eſt *Roſemonde* qui vous a reçu; » vous venez de faire au Roi un ou- » trage qui ne peut être vengé que » par votre mort, & il ne vous reſte » d'autre reſſource que de lui ôter » vous-même la vie. » La Reine faiſant ſuccéder alors les careſſes aux menaces, tira de *Péridée* la funeſte parole qui devint l'arrêt de mort du Roi. Les conjurés convinrent du temps de l'exécution. Suivant l'uſage établi dès-lors en Italie, *Alboin* avoit coutume de ſe retirer dans ſa chambre pour y dormir immédiatement après le dîner. *Roſemonde* profita de ſon ſommeil pour lui ôter ſes armes, à la réſerve de ſon épée qu'elle attacha fortement; &, après avoir pris ces cruelles précautions, elle introduiſit

Péridée. L'assassin porte d'abord un premier coup au Roi ; mais ce Prince ayant assez de force pour en éviter un second, se jette sur son épée : en vain il veut la tirer, &, quoique le sang sorte à gros bouillons de sa plaie, il se saisit d'un escabeau dont il se défend pendant quelque temps. *Rosemonde* anime de la voix le meurtrier qui s'élance sur *Alboin* déja affoibli, lui porte de nouveaux coups, & le renverse enfin mort sur le plancher. La Reine avoit eu soin d'écarter tous ceux qui auroient pu venir au bruit : elle fit enlever le corps par des gens affidés, & on l'enterra avec ses armes sous un escalier du Palais. On n'eut d'abord que des soupçons sur la part que la Reine avoit à ce meurtre ; mais ses liaisons intimes avec *Elmigise*, qu'elle épousa presqu'aussitôt, changèrent ces soupçons en certitude. Elle voulut le faire monter sur le Trône, & ses efforts ne servirent qu'à l'en précipiter elle-même. Comme elle sçut que les Lombards étoient résolus de venger l'assassinat *d'Alboin*, elle partit avec son nouveau mari,

& alla chercher un asyle à Ravenne auprès de l'Exarque *Longin*. Elle y trouva la protection qu'on refuse rarement à une belle femme, &, comme elle avoit l'art de faire servir ses charmes à satisfaire son ambition, elle captiva bientôt le cœur de l'Exarque. Elle étoit trop adroite pour s'exposer à éteindre sa passion en la satisfaisant; elle sçut l'amener à le faire consentir à l'épouser, en se défaisant de son second mari. Accoutumée à commettre sans répugnance toutes sortes de crimes, elle choisit cette fois le poison, &, affectant toujours la même tendresse pour *Elmigise*, elle le lui présenta, mêlé avec un breuvage agréable, dans le temps qu'il sortoit du bain. Si ce poison eût été moins actif, peut-être eût-elle encore pu jouir de ce nouveau forfait; mais il étoit si violent qu'*Elmigise* commença à en ressentir l'effet, lorsqu'il n'avoit encore bu qu'une partie de la coupe. La fureur succédant à l'amour, il tira son épée, la porta à la gorge de *Rosemonde*, & la força d'avaler le reste. L'effet fut également

prompt sur l'un & sur l'autre, & ils expirèrent ensemble dans les plus affreuses convulsions.

M. *Targe* rapporte un trait d'équité de l'Empereur *Justin*, qui fait honneur à la mémoire de ce Prince, & qui mérite d'être transmis à la postérité. Dans le temps où cet Empereur commençoit à tomber dans des accès de démence qui l'obligeoient de se tenir renfermé dans son Palais, des Seigneurs & des Favoris, profitant de son état, pilloient impunément les peuples, & commettoient des véxations. Un jour qu'il alloit à l'Eglise, une foule d'opprimés l'environne & lui demande justice. L'Empereur assembla les Grands & les Magistrats, & leur fit de très-vives réprimandes. Ses remontrances & ses exhortations n'ayant eu aucun effet, le peuple renouvella ses clameurs la première fois que *Justin* reparut en public. L'Empereur ayant encore assemblé ces Juges iniques, leur tint ce discours en plein Sénat : » Si vous croyez » que c'est de Dieu que je tiens l'Em» pire, obéissez aux justes loix que je

» vous ai prescrites, & cessez d'op-
» primer les pauvres. Si vous ne vou-
» lez pas suivre mes ordres, faites
» choix d'un autre Empereur, mon
» intention n'étant pas de comman-
» der à des hommes injustes, vio-
» lens & avides du bien d'autrui. » Ce discours fit peu d'effet sur le grand nombre ; mais il se rencontra un homme juste, qui, guidé par l'amour du bien public, lui dit que, s'il vouloit lui donner l'autorité de Préfet, il lui promettoit, au risque de sa tête, de réprimer en un mois toutes les injustices. *Justin* y consentit, & dès le lendemain une pauvre veuve ayant porté ses plaintes au nouveau Magistrat contre un des principaux Officiers de l'Empire qui l'avoit dépouillée de ses biens, il la chargea d'une Lettre, où il exhortoit cet Officier à rendre ce qu'il avoit usurpé. Elle fut renvoyée avec mépris; le Préfet chargea un Huissier de le citer à son Tribunal. Il ne fit pas plus de cas de la citation que de la Lettre, &, au lieu d'y obéir, il alla le jour même dîner chez l'Empereur, son rang lui donnant le droit de manger

à ſa table. L'intrépide Magiſtrat, ſans redouter l'autorité d'un homme ſi puiſſant, alla lui-même au Palais, &, ſe préſentant à l'Empereur au milieu du repas, lui dit ces paroles remarquables : » Si vous perſiſtez dans » les ordres que vous m'avez donnés » de n'épargner aucun de ceux qui op- » priment les pauvres, je remplirai » exactement ma promeſſe ; mais ſi, » au contraire, vous les regardez » comme vos amis, & ſi vous les » admettez au nombre de vos convi- » ves, je ne puis exercer plus long- » temps la Magiſtrature que vous m'a- » vez confiée. » L'Empereur, frappé d'une démarche ſi digne d'un premier Magiſtrat, lui répondit que, bien loin d'avoir changé d'avis, il vouloit qu'il pourſuivît l'injuſtice en quelqu'endroit qu'elle ſe trouvât, & que, ſi elle étoit aſſiſe avec lui ſur le trône, il voudroit en deſcendre pour la faire punir. D'après ces paroles, le Préfet fit enlever l'Officier, le fit conduire à ſon audience, entendit ſes défenſes & les plaintes de la veuve, à laquelle il fut confronté. Enfin, voyant qu'il

étoit pleinement convaincu des injustices dont elle l'accusoit, il donna ordre de lui raser la tête, de le battre de verges, & de le conduire par toute la ville monté sur un âne; après quoi il adjugea tous ses biens à la veuve. Cet exemple d'une juste sévérité, où l'on vit le même homme dans la même journée assis à la table de l'Empereur & exposé sur un vil animal aux insultes de la populace, fit une telle impression sur les esprits, que tout rentra dans l'ordre, & qu'avant l'expiration du mois, on n'entendoit plus parler de violences ni de concussions. L'Empereur, voyant qu'il traversoit Constantinople sans entendre aucune plainte, récompensa ce Magistrat par la dignité de Patrice, & voulut qu'il conservât toute sa vie celle de Préfet de cette Capitale.

Une anecdote du regne de *Cunibert*, qui monta sur le Trône des Lombards en 688, peut donner une idée de la crédulité superstitieuse de ce siècle. *Aldon* & *Grawson* étoient deux frères Lombards, qui, après s'être révoltés contre le Roi *Cunibert*, l'avoient ré-

tabli ſur le Trône. Ils tinrent une conduite qui les rendit encore dans la ſuite ſuſpects à ce Prince ; il réſolut de s'en défaire. Comme il s'en entretenoit un jour avec ſon Grand Ecuyer, il vit ſur la fenêtre une groſſe mouche, dont il fut quelque temps étourdi : il prit ſon couteau pour la tuer, mais il ne put y réuſſir : il lui coupa ſeulement une patte, & l'inſecte s'envola. Il eſt vraiſemblable que le Grand Ecuyer aimoit les deux frères, & qu'il trouva moyen, ſans que *Cunibert* s'en apperçût, de leur faire ſçavoir le danger qu'ils couroient. Comme ils étoient en chemin pour ſe rendre au Palais, ſelon leur coutume, ils rencontrèrent un boiteux qui leur dit qu'ils expoſeroient leur vie, s'ils alloient trouver le Roi. Effrayés de cet avis, ils entrèrent dans l'Egliſe du Martyr Saint-Romain, & ſe retirèrent derrière l'Autel, comme dans un lieu d'aſyle. *Cunibert*, ne les voyant pas arriver à l'heure ordinaire, en parut ſurpris ; il le fut encore davantage quand on lui dit qu'ils s'étoient réfugiés dans cette Egliſe. Il en marqua ſon

mécontentement au Grand Ecuyer, qui se justifia en lui représentant qu'il ne l'avoit pas quitté ; *Cunibert* en convint. Peut-être aussi que quelques mots de leur conversation avoient été entendus, soit au-dessous de la fenêtre, soit de quelque chambre voisine. Quoi qu'il en soit, le Roi envoya demander aux deux Seigneurs Lombards la raison de la frayeur qu'ils faisoient paroître. Ils répondirent qu'on leur avoit dit qu'il devoit les faire mourir. *Cunibert* leur fit sçavoir qu'il vouloit être instruit d'où leur venoit cet avis, & que, s'ils ne le déclaroient, ils ne devoient jamais espérer de grace. Ils répondirent alors qu'ils tenoient cet avis d'un homme qui portoit une jambe de bois. Il étoit aise de faire chercher dans Pavie tous ceux auxquels ils manquoit une jambe; mais, heureusement pour celui qui avoit donné l'avis, on ne pensa pas à remonter à la source. Le Roi fut persuadé que la mouche, dont il avoit coupé la patte, étoit un Esprit Malin, entré dans sa chambre sous cette forme pour pénétrer dans ses secrets, & les

aller révéler. Il envoya aussitôt sa parole Royale aux deux frères, pour qu'ils se rendissent auprès de lui; il eut avec eux un éclaircissement, leur pardonna les fautes d'imprudence où ils pouvoient être tombés, & il paroît que dans la suite ils se comportèrent toujours en fidèles sujets. Cette Histoire est rapportée très-sérieusement par *Paul Diacre*, qui paroît croire que cette mouche étoit réellement un Esprit Infernal qui avoit découvert le secret du Roi.

Je finis, Monsieur, par une autre Anecdote du même genre, & à peu-près du même temps, racontée par *Agnellus*, & que *Muratori* n'a pas dédaigné de rapporter pour faire voir la facilité que certaines gens avoient, dans ces siècles barbares, à imaginer des fables, & la simplicité encore plus étonnante de ceux qui les admettoient comme des vérités. » Le » Monastère de *Saint-Jean*, situé entre » Classe & Cesarée, dans le territoire » de Ravenne, avoit souffert quelques » véxations. L'Abbé, nommé *Jean*, » fit, à cette occasion, un voyage à

» Constantinople, & y demeura assez
» long-temps sans pouvoir approcher
» de la personne de l'Empereur. Il
» s'entretenoit un jour dans ses pensées
» sous la fenêtre d'un appartement
» où étoit ce Prince, & il commença
» à chanter ce Verset d'un Psaume :
» *qui venturus est veniet, & non tardabit*,
» *celui qui doit venir viendra & ne tar-*
» *dera pas*. Un des Gardes s'étant
» avancé pour le chasser, l'Empereur
» qui prenoit plaisir à l'entendre, fit
» un signe de la fenêtre pour qu'on
» ne l'interrompît pas. Quand il eut
» cessé de chanter, ce Prince donna
» ordre de le faire monter au Palais,
» s'informa du sujet de son voyage,
» commanda qu'on lui expédiât un
» Diplôme en bonne forme pour la
» sûreté des biens de son Monastère....
» L'Abbé satisfait ne songea plus qu'à
» son retour ; il alla le soir même au
» port de Constantinople pour cher-
» cher un Vaisseau qui pût le conduire
» à Ravenne ou du moins en Sicile ;
» mais il n'en trouva aucun. Affligé de
» ce contre-temps, la nuit étoit déja
» close, qu'il se promenoit encore sur

» le port, quand il vit tout-à-coup » trois hommes vêtus de noir qui lui » demandèrent le sujet du chagrin qui » paroissoit sur son visage. Il les en » instruisit, & ils lui dirent que, s'il » avoit le courage de faire tout ce » qu'ils lui prescriroient, il seroit le » lendemain dans son païs au milieu » de ses Moines. L'Abbé consentit. Ils » lui mirent en main une baguette, » & lui ordonnèrent de s'en servir » pour tracer sur le sable la figure » d'un vaisseau avec ses voiles, ses » rames, & d'y représenter aussi les » Mariniers; ce qu'il exécuta fidèlement. Ils lui enjoignirent ensuite de » se coucher sur un matelas, du côté » de la sentine de ce vaisseau, & ajoutèrent que, s'il entendoit le bruit » des vents, les cris de gens en danger, » les éclats de la tempête & les mugissemens d'une mer en fureur, il » ne devoit avoir aucune peur; mais » ils lui défendirent de prononcer une » seule parole, & même de faire le » signe de la Croix. *Jean*, s'étant couché comme il avoit été prescrit, » commença à entendre un bruit hor-

» rible de vents déchaînés, de rames
» brisées, de Matelots plus noirs que
» du charbon, qui jettoient des cris
» affreux, sans qu'on dise comment
» il les put voir dans cette obscurité;
» & il demeura dans la même posi-
» tion, n'osant presque respirer. Au
» milieu de la nuit, il se trouve sur
» le toît de son Monastère, & appelle
» ses Moines, pour qu'ils l'aident à
» descendre. On le prend pour un spec-
» tre, & aucun d'eux n'ose appro-
» cher; mais il les salue tous par leur
» nom. Ils se rassûrent peu à peu, le
» reconnoissent, lui apportent des
» échelles, & marquent la plus grande
» joie de le revoir. C'étoit l'heure de
» Matines; il leur ordonne de sonner la
» cloche, va au chœur avec eux, & se
» retire ensuite dans sa chambre pour
» prendre le repos dont ceux qui ont
» été voiturés par le Diable, ont, dit-
» on, le plus grand besoin. Le lende-
» main l'Abbé se rendit à Ravenne,
» & présenta le Diplôme à l'Exarque,
» qui le reçut avec respect; mais,
» quand il remarqua que la date de
» cette pièce étoit du jour précédent,

» il le traita de faussaire, parce qu'il
» falloit alors au moins trois mois pour
» faire le voyage de Constantinople.
» *Jean* protesta que le Diplôme étoit
» de l'Empereur, promit d'en faire
» constater la date, & dit que, du
» surplus, il en rendroit compte à son
» Evêque. En effet, il alla trouver
» *Damien* qui occupoit alors (en 682)
» le siége de Ravenne, lui dit tout ce
» qui s'étoit passé, & exécuta la pé-
» nitence que lui imposa le Prélat ».

Ces deux nouveaux Tomes de l'*Histoire Générale d'Italie* sont très-intéressans, & ceux qui les suivront le seront encore davantage, si l'auteur s'attache à serrer un peu sa narration.

Le Fin Matois ou Histoire du Grand Taquin, traduite de l'Espagnol de Quévédo, avec des Notes Historiques & Politiques, nécessaires pour la parfaite intelligence de cet Auteur. Trois Parties in-12 d'environ 200 pages chacune; prix 3 livres 12 sols au Palais Royal & sur le Quai de Gêvres.

DON *François Quévédo de Villegas* nâquit en 1570 d'une famille noble,

à Villa-Nueva-del-Infantado * & non à Madrid, comme il est dit dans le *Moréri*, dans le Dictionnaire Historique de l'Abbé *Ladvocat* & dans plusieurs autres Dictionnaires. Il composa un grand nombre d'ouvrages sacrés, profanes, sérieux, bouffons, les uns en Prose, les autres en Vers, qui tous eurent le plus grand succès dans sa Patrie, & lui procurèrent de la considération, de la fortune & des honneurs. Il fut décoré de la Croix de l'Ordre de Saint-Jacques. Sur la fin de sa carrière, il eut à souffrir l'exil & même la prison pour avoir déplu au Comte-Duc *d'Olivarez* par des vers dans lesquels il censuroit son Gouvernement. Ce ne fut qu'après la disgrace de ce Ministre qu'il recouvra sa liberté. Il mourut dans le lieu de sa naissance en 1647, âgé d'environ 77 ans.

Un des Ecrits les plus considérables de *Quévédo* est l'*Historia y Vida del Grand-Tacano, ò del Buscon*, c'est-à-dire, *l'Histoire & la Vie du Grand*

* *Infantado* est le nom d'une petite Contrée d'Espagne avec titre de Duché, ainsi appellée parce que plusieurs Infants l'ont possédée.

Taquin, autrement Bufcon. Un Anonyme en donna en 1644, à Lyon, une traduction Françoife qu'il intitula, *l'Aventurier Bufcon, Hiftoire facétieufe, enfemble les Lettres du Chevalier de l'Epargne*, autre ouvrage du même auteur. La Traduction nouvelle que je vous annonce, Monfieur, eft mieux écrite que l'ancienne; & ce Roman Critique & Moral plaira sûrement à une certaine claffe de Lecteurs.

Fin-Maton ne dégénéra pas de fa race; il nous apprend que fon père avoit été pendu, & fa mère fuftigée par fon très-cher Oncle le Bourreau de Ségovie. Quant à lui, il fut fucceffivement Valet, Chevalier d'induftrie, coupeur de Bourfes, Mendiant, Comédien, Poëte, &c. Sa fin fut digne d'une auffi belle vie. C'eft fur les bancs des Galères qu'il écrivit fes Mémoires. L'auteur s'eft permis des détails bas & dégoutans qui révoltent notre délicateffe, mais qui pouvoient être agréables à fes compatriotes. Ce n'eft point d'après nos mœurs, mais d'après celles de l'Efpagne de ce temps-là, qu'il faut juger cette production qui eft à peu-
près

près du même genre mais non du même mérite que *Gilblas* & *Don Gusman d'Alfarache*. On y trouve, en général, de l'esprit & de la gaîté. Je vous en choisirai un ou deux traits parmi les moins grossiers.

Fin-Matois va chercher fortune à Madrid. Il fait, sur sa route, plusieurs rencontres qui fournissent à *Quévédo* l'occasion de tracer différens caractères d'originaux, tels que ceux d'un auteur de Systêmes Politiques, d'un Maître d'escrime Mathématicien, d'un Soldat fanfaron, d'un Hermite escroc, d'un Poëte assommant. Ce dernier aborde le Voyageur, en tirant de sa poche un Livre qu'il a fait en l'honneur des onze mille Vierges, & dans lequel se trouvent cinquante *Huitaines* de Vers en l'honneur de chacune d'elles. » Pour m'exempter d'entendre tant » de milliers d'*Octaves*, dit *Fin-Matois*, » je le suppliai de ne me rien lire qui » eût rapport au sacré; en conséquence » il commença à me réciter une Co» médie, qui avoit plus de *Journées* *

* On sçait que les Espagnols ne divisent pas leurs Drames par *Actes*, mais par *Journées*.

» que n'en exige le chemin de *Jérusa-*
» *lem.* Il me disoit : — je l'ai faite en
» deux jours ; c'est-là le brouillon. —
» Or, il y avoit cinq mains de pa-
» pier, & son titre étoit *l'Arche de*
» *Noë.* Semblable aux Fables d'*Esope*,
» elle n'avoit pour Acteurs que des
» coqs, des rats, des ânes, des re-
» nards & des sangliers. J'en louai
» la marche & l'invention ; à quoi il
» répondit : — C'est une pièce que
» j'ai imaginée ; on n'en a jamais fait
» de pareille dans le monde : la nou-
» veauté l'emporte sur-tout, & si ja-
» mais je parviens à la faire jouer, ce
» sera une chose qui fera du bruit. —
» Mais comment pourra-t-elle être re-
» présentée, lui dis-je, si les person-
» nages ne sont que des animaux qui
» ne parlent pas ? — C'est-là, reprit-
» il, la difficulté la plus forte ; sans
» cela rien ne pourroit lui être com-
» paré. Mais j'ai pensé à la refaire
» toute de Perroquets, de Sansonnets,
» & de Pies qui parlent, & de mettre
» des Guenons aux intermèdes. J'ai
» fait, continua-t-il, des choses bien
» supérieures pour une femme que

» j'aime : voici neuf cens-un ſonnets » & douze rondeaux, que j'ai compo» ſés à ſes pieds. — Quoique je priſſe » plaiſir à l'entendre, j'avoue de » bonne foi que j'eus peur de tant de » mauvais vers : ainſi je tâchai de dé» tourner la converſation, & de la » faire tomber ſur d'autres choſes. Je » lui diſois que je voyois des liè» vres. — Eh ! bien, reprenoit-il, » je commencerai par un ſonnet où » je la compare à cet animal ; & ſur » le champ, il me tenoit parole. Pour » le diſtraire, je lui dis : — Voyez» vous cette étoile qui ſe montre de » jour ? Et il me répondit : — quand » j'aurai achevé, je vous réciterai le » trente-huitième ſonnet, où je l'ap» pelle étoile, &c.

Vous ſçavez, Monſieur, que la galanterie, en Eſpagne, ſe gliſſe juſque dans les Cloîtres, & que les chaſtes Vierges qui les habitent ont ſur cet article beaucoup plus de liberté que par-tout ailleurs. *Fin-Matois* devient amoureux d'une None. A cette occaſion, *Quévédo* préſente le tableau de ces intrigues ſacrées ; il décrit les

petits manèges & les ſcènes burleſques qu'elles produiſent. Rien de plus plaiſant que la peinture qu'il en fait, qui cependant ſent un peu la charge. » J'allai à l'Egliſe, dit *Fin-Matois ;* je » fis ma prière, & je commençai en» ſuite à repaſſer avec les yeux tous » les trous de la grille, pour voir ſi » ma Religieuſe n'y paroiſſoit pas. J'é» tois dans cette occupation, lorſque » j'eus le plaiſir d'entendre l'ancien » ſignal ; mais le Diable vint à la tra» verſe. Je me mis à touſſer, & il s'é» leva dans le Chœur une toux ſi uni» verſelle, que nous reſſemblions à » des gens qui avoient des cathar» res ; l'on eût dit qu'on avoit jetté du » poivre dans l'Egliſe. Enfin, j'étois » las de touſſer, quand une vieille » parut à la grille auſſi en touſſant. Je » reconnus alors combien un pareil » ſignal eſt dangereux dans les Cou» vens, parce que, ſi c'eſt un ſignal » de la part des jeunes, c'eſt habitude » de la part des vieilles ; & un homme » qui a cru entendre la réclame d'un » Roſſignol, ne découvre à la fin qu'un » Chat-huant. Je reſtai long-temps dans

» l'Église à attendre que l'on commen-
» çât les vêpres. Je les entendis tout
» du long, comme font tous les ga-
» lans de Nones : d'où il arrive qu'on
» les appelle *Amoureux Solemnels*, &
» qu'ils ont aussi le renom de ne jamais
» sortir *de la veille au contentement*,
» parce qu'ils n'en voient jamais ar-
» river le jour. On aura peine à croire
» combien de paires de vêpres j'ai
» entendues. A force de m'allonger
» pour voir, j'avois deux aunes de
» cou de plus que quand je m'é-
» tois embarqué dans cette intrigue
» galante. . . . . J'allai me montrer
» sous les fenêtres du Couvent, &,
» quoique ce fût dans un endroit très-
» vaste, il falloit y envoyer prendre
» place dès midi. Il y avoit une grande
» affluence de dévots, & je me pla-
» çai où je pus. On pouvoit y aller
» voir, comme des choses très-rares,
» les différentes postures des amans.
» Celui-ci regardoit fixement, sans
» clignoter les yeux ; celui-là, ayant
» une main sur son épée, & tenant
» de l'autre un rosaire, étoit comme
» une figure de pierre sur un tombeau.

» Un autre, avec les mains levées ;
» les bras étendus, sembloit être un
» Séraphin. Un autre, collé contre la
» muraille & fatiguant de son poids
» les briques, sembloit prendre sa
» mesure à l'encoignure. Un autre se
» promenoit, comme si l'on eût dû
» l'aimer de même qu'un mulet,
» en considération de sa belle allure.
» On eut dit qu'un autre appelloit le
» faucon avec un petit billet qu'il
» tenoit à la main, comme le chasseur
» fait avec le leurre. Les jaloux fai-
» soient bande à part ; les uns, réunis
» en pelotons, regardoient les Reli-
» gieuses & rioient d'un air mo-
» queur ; & d'autres, lisant des cou-
» plets, les leur montroient. Celui-ci,
» pour aiguillonner le dépit, se pro-
» menoit en donnant la main à une
» femme ; celui-là parloit à une espèce
» de servante, qui lui remettoit un
» message. Tout ceci se passoit en bas
» de notre côté ; en haut, où étoient
» les Religieuses, c'étoit une autre
» chose, aussi curieuse à voir. L'en-
» droit d'où elles regardoient étoit
» une tourelle pleine de creneaux,

» avec un mur si fort percé à jour,
» qu'il sembloit un poudrier. Tous
» les trous étoient remplis de femmes
» qui étoient aux aguets. Ici on voyoit
» une main, là un pied; ailleurs
» c'étoit un *Gibier de Samedi* *, tel que
» des têtes & des langues. D'un autre
» côté, on appercevoit une boutique
» de Mercerie: l'une montroit le ro-
» saire; une autre remuoit le mou-
» choir; ici, c'étoit un gand qu'on
» accrochoit; là, un ruban verd que
» l'on suspendoit. Les unes parloient
» un peu haut, les autres toussoient.
» Quelques-unes faisoient une espèce
» de sifflement, comme si elles eussent
» chassé des araignées, *Chit*, *St.* En
» Été, il faut voir comme les amans,
» non-seulement se chauffent au so-
» leil, mais s'y grillent, tandis que
» les Religieuses sont blanches &
» fraîches: en Hyver, au contraire,

* Pour entendre ceci, il faut sçavoir que *Quévédo*, en appellant *Gibier de Samedi* des têtes & des langues, fait allusion à la permission qu'ont les Espagnols, en vertu d'une Bulle du Pape, de manger, tous les Samedis, les extrêmités des animaux.

» le gramen & le cresson d'eau » croissent sur le corps humide de » ces tristes *enamourés*. Ils n'échapent ni à la neige ni à la pluie ; & » tout cela pour voir une femme au » travers d'un grillage ou d'un vi» trage, comme des reliques dans » une châsse, &c ».

On a joint à la troisième Partie de l'*Histoire du Grand Taquin* les *Lettres du Chevalier de l'Epargne où se trouvent plusieurs Conseils salutaires pour garder sa bourse & ne donner que des paroles.* Ces *Lettres* sont supposées écrites à une Dame par un avare qui en est amoureux. Vous jugerez du ton de ces Epîtres par la citation suivante : » Si vous m'aimez réellement, pour» quoi me parler d'habits, de bijoux, » d'argent, toutes choses mondaines » & de vanité ? Si vous aimez mes » écus, que ne me le dites-vous de » bonne foi, & que ne m'appellez» vous *mes pistoles*, *ma bourse*, au » lieu de me dire *ma vie*, *mon ame*, » *mon cœur ?* Croyez, Madame, que » les femmes ne me paroissent bonnes » qu'autant qu'elles ne me coûtent

» rien. Je fais même peu de cas de celles que l'on met au plus bas prix ; » tout ce qui coûte est vilain, & il » n'y a point de graces où se trouvent des demandes. Qu'il ne soit » donc pas question d'argent entre » nous, non plus que s'il n'y en avoit » jamais eu ; mais prodiguons-nous » des douceurs & des caresses. Autrement, il convient que vous restiez, » Madame, avec vos desirs, & moi » avec mon argent. Adieu ».

Les *Lettres du Chevalier de l'Epargne*, sont suivies d'une *Lettre sur les qualités d'un Mariage*, autre opuscule de *Quévédo*, dans lequel il détaille comme il voudroit que fût la femme qu'il épouseroit. Ses idées & ses goûts à cet égard n'auront pas le suffrage de tous ceux qui sont appellés à l'union conjugale. Enfin, cette collection est terminée par une *Note* curieuse *sur l'Inquisition d'Espagne, tirée d'un Voyage d'Espage par Madame d'Aunoi.*

Je suis, &c.

A Paris ce 14 Juin 1775.

LETTRE V.

Gothofredi Guillelmi Leibnitii, &c, Opera omnia nunc primum Collecta, in Classes distributa, Præfationibus & Indicibus exornata, studio Ludovici Dutens; c'est-à-dire, *Œuvres Complettes de Godefroy Guillaume Leibnitz, recueillies pour la première fois, distribuées par Classes, ornées de Préfaces & de Tables, par les soins de Louis Dutens. Six gros Volumes in-4°; prix 60 livres en Feuilles; à Paris chez la Veuve Tilliard Libraire rue de la Harpe au coin de la rue Pierre-Sarrasin.*

A L'EXCEPTION de sa *Théodicée* & de ses *Essais sur l'Entendement humain*, *Leibnitz* n'a composé, Monsieur, que des Opuscules. La pénétration rapide & l'ardente activité de son esprit ne lui permettoient pas de s'occuper

long-temps du même objet. Il y a même beaucoup de matières, ſoit Théologiques, ſoit Philoſophiques; ſur leſquelles il n'a travaillé que par haſard. Liſoit-il un Livre, une Brochure, une ſimple Lettre, qui préſentât quelqu'idée nouvelle, il prenoit auſſitôt la plume, ou pour adopter, ou pour réfuter, ou pour modifier cette idée. Il ſe flattoit ſouvent de parvenir à quelque grande découverte à l'aide du fil qu'on lui mettoit dans la main. De-là cette prodigieuſe variété & même cette diſparate frappante de matières qu'on remarque dans la Collection que je vous annonce de ſes Œuvres. Il ne penſa jamais à raſſembler, à metttre en ordre ſes obſervations & ſes vues pour en former des Traités particuliers. Tant de morceaux précieux, mais épars, & qui ſouvent n'ont aucun rapport les uns avec les autres, étoient perdus, en quelque ſorte, ſi M. *Dutens*, à force de recherches & d'argent même, n'étoit venu à bout de les découvrir. C'étoit beaucoup que de les avoir trouvés; mais il fal-

loit encore les ranger ſous des titres analogues ; il falloit préſenter la ſuite des diſputes & des controverſes dans leſquelles *Leibnitz* eſt entré ; & c'eſt ce que M. *Dutens* a exécuté avec une ſagacité ſupérieure. Il a mis, à la tête de chaque Volume, des Préfaces lumineuſes dans leſquelles il donne l'analyſe des matières, & fait entendre au Lecteur les moins inſtruits les ſyſtêmes & les objections du Philoſophe Allemand. Ces Préfaces admirables décèlent un homme verſé dans tous les genres de connoiſſances que *Leibnitz* poſſédoit, très-digne de les raſſembler, de les claſſer, de les mettre dans leur jour, & de les offrir aux yeux de l'Europe ſçavante qui lui en doit la plus juſte reconnoiſſance.

Ce Recueil des Œuvres de *Leibnitz* eſt une véritable Encyclopédie. La Logique, la Métaphyſique, la Morale, la Théologie, la Phyſique générale, la Phyſique particulière, la Chimie, la Médecine, le Botanique, l'Hiſtoire Naturelle, la Juriſprudence, la Géométrie, la Grammaire, l'Hiſtoire, la Poëſie, les Arts, &c, &c, &c: tout eſt du reſſort de ce génie univerſel

& transcendant. *Leibnitz* a toujours fait parler à sa Philosophie la Langue Latine ou la nôtre. Il y a dans cette édition plusieurs morceaux écrits en François. Il m'est impossible, Monsieur, de vous faire connoître toutes les richesses de cette Collection & je me borne à vous citer quelques traits.

Leibnitz fait mention, comme témoin oculaire, d'un Chien qui parloit. Il appartenoit à un Paysan de la Misnie. Le Chien étoit d'une grandeur médiocre & de la figure la plus commune. Un enfant l'ayant entendu pousser quelques sons qui lui parurent ressembler à des mots Allemands, se mit en tête de lui apprendre à parler. Le Maître n'épargna ni temps ni peines, & le Disciple, qui avoit des dispositions heureuses, répondit à ses soins; au bout de quelque temps, le Chien prononçoit très-distinctement une centaine de mots; de ce nombre étoient *Caffé*, *Thé*, *Chocolat*, *Assemblée*, termes François qui ont passé dans l'idiome Germanique. Il est à remarquer que le Chien avoit trois ans quand il fut mis à l'Ecole, & qu'il

ne parloit que par écho, c'eſt-à-dire après que ſon inſtituteur avoit prononcé un mot.

Un des endroits les plus curieux de ce répertoire, eſt le Recueil des Pièces ſur la diſpute entre *Leibnitz & Newton*, au ſujet de la découverte du *Calcul Différentiel* que chacun prétendoit avoir trouvé l'un avant l'autre. *Leibnitz* expoſe lui-même l'état de la queſtion dans une *Lettre à Madame la Comteſſe de Kilmanſegg*, qui paroît avoir été l'*Uranie* du Nord. Cette Lettre eſt datée du 18 Avril 1716. *Leibnitz* la finit par des excuſes à la Comteſſe de s'être un peu étendu ſur ces matières abſtraites; il lui conſeille de faire comme un Cordonnier de Leyde, dont autrefois il avoit conſigné l'hiſtoire plaiſante dans une Epigramme Latine. Lorſqu'on ſoutenoit des Thèſes à cette Univerſité, on étoit sûr d'y voir cet original; quelqu'un qui s'en apperçut lui demanda s'il ſçavoit le Latin: *non*, lui répondit l'artiſan, *& je ne veux pas même me donner la peine de l'entendre. — Pourquoi venez-vous donc ſi ſouvent à cette aſſemblée où l'on ne parle*

que Latin? — *C'est que je prends plaisir à juger des coups.* — *Eh! comment en jugez-vous sans sçavoir ce qu'on dit?* *C'est que j'ai un autre moyen de juger qui a raison; quand je vois à la mine de quelqu'un qu'il se fâche & qu'il se met en colère, je juge que les raisons lui manquent.* *Leibnitz*, par ce dernier mot, fait allusion au ton brusque & chagrin que *Newton* mit dans cette dispute, & qui contrastoit d'une manière frappante avec l'air de douceur & d'aménité du Géomètre d'Hanovre.

Dans un fragment sur la vie & la doctrine de *Descartes*, *Leibnitz* rapporte quelques traits qui font connoître le caractère du Philosophe François. Après les éloges que méritent son génie & la révolution qu'il a opérée dans les Sciences, on lit ce passage que je traduis. » Enfin, *Descartes*, » comme l'ont déja observé plusieurs » Scavans, & comme ses Lettres en » font foi, affecta trop de mépris pour » ceux qui ne suivoient pas sa bannière; » il est même difficile de ne pas convenir que l'inventeur des *Tourbillons* » étoit si jaloux de sa renommée, » qu'il ne se fit aucun scrupule pour lui

» donner plus d'éclat d'avoir recours » à certains artifices, qu'un homme » d'honneur eût rougi d'employer.... » Cela n'empêche pas que *Descartes* » ne figure parmi cette troupe bril- » lante de grands hommes qui ont » enrichi le trésor du genre humain, » même par leurs erreurs ; son nom » vivra comme celui des *Pithagores*, » des *Platons*, &c, qui se sont acquis » un droit à la reconnoissance & aux » hommages des générations. La posté- » rité honorera leur mémoire, tant que » le regne de l'Histoire durera, & que » les hommes respecteront la vertu ».

Leibnitz interrompoit quelquefois ses travaux philosophiques pour se délasser dans la société des Muses. La Poësie Latine & même la Françoise l'amusèrent par intervalles, & les sons de la lyre contribuèrent à établir dans son ame ce calme, cet équilibre, cette douce harmonie, si nécessaire à l'étude de la sagesse & des sciences exactes. Vous jugerez, Monsieur, par les deux morceaux que je vais mettre sous vos yeux, du rang qu'il faut adjuger sur le Parnasse au Philosophe d'Hanovre. Les premiers Vers sont

sur le Livre intitulé *De Philosophiâ & Amore*, dédié à Madame la Baronne *de Kleinbourg*.

L'amour & la Philosophie
Etoient en grande brouillerie;
Car le Philosophe distrait
N'étoit pas des Dames le fait;
Et la Dame *Philosophine*
Ne faisoit pas trop bonne mine,
Lorsqu'elle chassoit maint amant
Par son esprit contredisant.
Envain, la Raison prit la peine
De faire cesser la fredaine;
Le Caprice brouilloit toujours
La Philosophie & l'Amour.
Enfin, les voisins charitables,
Pour être en repos désormais,
Entre ces rivaux intraitables,
Tâchèrent de faire la paix.
On employa le bon office
D'une adroite médiatrice,
Et l'on y joignit par bonheur
Un habile Médiateur.
Dame *Beauté* fut la première,
Qui ne fait pas toujours la fière;
Son compagnon, à ce qu'on dit,
S'appelloit *Monseigneur l'Esprit*.

» le gramen & le cresson d'eau » croissent sur le corps humide de » ces tristes *enamourés*. Ils n'échappent ni à la neige ni à la pluie ; & » tout cela pour voir une femme au » travers d'un grillage ou d'un vitrage, comme des reliques dans » une châsse, &c ».

On a joint à la troisième Partie de l'*Histoire du Grand Taquin* les *Lettres du Chevalier de l'Epargne où se trouvent plusieurs Conseils salutaires pour garder sa bourse & ne donner que des paroles*. Ces *Lettres* sont supposées écrites à une Dame par un avare qui en est amoureux. Vous jugerez du ton de ces Epîtres par la citation suivante : » Si vous m'aimez réellement, pour» quoi me parler d'habits, de bijoux, » d'argent, toutes choses mondaines » & de vanité ? Si vous aimez mes » écus, que ne me le dites-vous de » bonne foi, & que ne m'appellez» vous *mes pistoles*, *ma bourse*, au » lieu de me dire *ma vie*, *mon ame*, » *mon cœur* ? Croyez, Madame, que » les femmes ne me paroissent bonnes » qu'autant qu'elles ne me coûtent

» rien. Je fais même peu de cas de cel-
» les que l'on met au plus bas prix ;
» tout ce qui coûte est vilain, & il
» n'y a point de graces où se trou-
» vent des demandes. Qu'il ne soit
» donc pas question d'argent entre
» nous, non plus que s'il n'y en avoit
» jamais eu ; mais prodiguons-nous
» des douceurs & des caresses. Autre-
» ment, il convient que vous restiez,
» Madame, avec vos desirs, & moi
» avec mon argent. Adieu ».

Les *Lettres du Chevalier de l'Epargne*, sont suivies d'une *Lettre sur les qualités d'un Mariage*, autre opuscule de *Quévédo*, dans lequel il détaille comme il voudroit que fût la femme qu'il épouseroit. Ses idées & ses goûts à cet égard n'auront pas le suffrage de tous ceux qui sont appellés à l'union conjugale. Enfin, cette collection est terminée par une *Note* curieuse *sur l'Inquisition d'Espagne*, *tirée d'un Voyage d'Espage par Madame d'Aunoi.*

Je suis, &c.

A Paris ce 14 Juin 1775.

» le gramen & le cresson d'eau » croissent sur le corps humide de » ces tristes *enamourés*. Ils n'échappent ni à la neige ni à la pluie ; & » tout cela pour voir une femme au » travers d'un grillage ou d'un vitrage, comme des reliques dans » une châsse, &c ».

On a joint à la troisième Partie de l'*Histoire du Grand Taquin* les *Lettres du Chevalier de l'Epargne où se trouvent plusieurs Conseils salutaires pour garder sa bourse & ne donner que des paroles*. Ces *Lettres* sont supposées écrites à une Dame par un avare qui en est amoureux. Vous jugerez du ton de ces Epîtres par la citation suivante : » Si vous m'aimez réellement, pourquoi me parler d'habits, de bijoux, » d'argent, toutes choses mondaines » & de vanité ? Si vous aimez mes » écus, que ne me le dites-vous de » bonne foi, & que ne m'appellez-vous *mes pistoles*, *ma bourse*, au » lieu de me dire *ma vie*, *mon ame*, » *mon cœur* ? Croyez, Madame, que » les femmes ne me paroissent bon[illegible] » qu'autant qu'elles ne me co[illegible]

» rien. Je fais même peu de cas de cel-
» les que l'on met au plus bas prix ;
» tout ce qui coûte est vilain, & il
» n'y a point de graces où se trou-
» vent des demandes. Qu'il ne soit
» donc pas question d'argent entre
» nous, non plus que s'il n'y en avoit
» jamais eu ; mais prodiguons-nous
» des douceurs & des caresses. Autre-
» ment, il convient que vous restiez,
» Madame, avec vos desirs, & moi
» avec mon argent. Adieu ».

Les *Lettres du Chevalier de l'Epargne*, sont suivies d'une *Lettre sur les qualités d'un Mariage*, autre opuscule de *Quévédo*, dans lequel il détaille comme il voudroit que fût la femme qu'il épouseroit. [illegible] idées & ses goûts à cet égar[illegible]nt pas le suffrag[illegible] tous ce[illegible]t appellés à [illegible] conju[illegible], cette coll[illegible] termi[illegible]ne *Note* [illegible] *l'In*[illegible] *Espagne* [illegible] *J*[illegible]*ge par* [illegible]

» qualités des corps, en faisant abs-
» traction de Dieu. A peine ont-ils eu
» fait le premier pas, à peine, d'a-
» près cette supposition, ont-ils ef-
» fleuré les principes & les fonde-
» mens des choses, qu'on les a en-
» tendus, dans leur ivresse, se félici-
» ter de leurs découvertes, & pu-
» blier que le flambeau de la raison
» ne conduisoit ni au Sanctuaire de la
» Divinité ni au dogme de l'immorta-
» lité de l'ame; mais que cette dou-
» ble créance s'étoit établie dans le
» monde ou par la sanction des loix,
» ou par les traditions historiques.
» Ainsi ne rougit point de l'assûrer,
» le fameux *Hobbes*, cet homme di-
» gne d'être plongé dans un éternel
» oubli, si, faute de l'attaquer ou-
» vertement, je ne craignois que son
» nom ne conservât encore quelque
» poids. Eh, plût au Ciel qu'on en
» fût demeuré là, & que le délire de
» la Philosophie n'eût pas poussé des
» disciples de *Hobbes* jusqu'à s'inscrire
» audacieusement en faux contre l'au-
» torité des divins Ecrits, contre la

» vérité de l'Histoire & l'authenticité » de ses relations ; jusqu'à se décla- » rer les apôtres détestables de l'A- » théïsme, jusqu'à en élever publi- » quement l'étendard ».

M. *Dutens* a recueilli tout ce qui pouvoit orner & completter cette Edition, à la tête de laquelle il a mis la Vie de *Leibnitz* par M. *de Fontenelle*. On y trouve une autre Vie composée en Latin par *Jacques Becker* ; elle est extraite du cinquième Volume de son *Histoire de la Philosophie*. Vous ne lirez rien dans la Vie Latine que vous n'ayez lû dans la Françoise. *Becker* dit seulement en style pompeux & du ton du Panégyrique, ce que *Fontenelle* rapporte d'une manière simple & précise. Je ne sçais si ce trait qu'on lit dans ce dernier vous est connu. *Leibnitz*, reçu Docteur en droit à Altorf, alla à Nuremberg pour y voir des Scavants. Il apprit qu'il y avoit dans cette ville une société, fort cachée, de gens qui travailloient en Chimie, & cherchoient la pierre philosophale. Le voilà possédé du desir de profiter de

cette occasion pour cultiver la Chimie ; mais la difficulté étoit d'être initié aux mystères. Il prit des livres de l'Art, en rassembla les expressions les plus obscures & qu'il entendoit le moins, en composa une lettre inintelligible pour lui-même, & l'adressa au Directeur de la Société secrette, demandant à y être admis sur la preuve qu'il donnoit de son grand sçavoir. On ne douta point que l'auteur de la Lettre ne fût un *Adepte* ou à peu-près ; il fut reçu avec honneur dans le laboratoire, & prié d'y faire les fonctions de Secrétaire ; on lui offrit même une pension ; il s'instruisit beaucoup avec eux, pendant qu'ils croyoient profiter beaucoup avec lui ; apparamment il leur donnoit pour des connoissances acquises par un long travail les vues que son génie naturel lui fournissoit ; enfin, il paroît hors de doute que, quand ils l'auroient reconnu, ils ne l'auroient pas chassé.

Je suis, &c.

A Paris, ce 16 Juin 1775.

LETTRE VI.

Tout vient à point, qui peut attendre ou Cadichon; suivi de Jeannette ou l'Indiscrétion: Contes par feu M. le Comte de Caylus; pour servir de supplément aux Contes des Fées de Madame d'Aunoy, avec une Préface de l'Auteur. Brochure in-12 de près de 200 pages; à Paris chez la Veuve Duchesne Libraire, rue Saint-Jacques.

FEU M. le Comte *de Caylus* nous apprend dans sa Préface qu'il avoit beaucoup de goût pour la Féerie, & que le succès des *Féeries Nouvelles* & des *Contes Orientaux* qu'il avoit donnés au Public, l'auroit engagé à s'exercer dans ce genre, si des occupations plus sérieuses ne l'en eussent détournée. Il justifie son goût pour la Féerie par l'exemple du grand *Montesquieu*: » Je lui ai entendu dire plus d'une fois » (c'est M. le Comte *de Caylus* qui

» parle) que, se trouvant nécessité,
» faute d'autres Livres, à lire les
» *Mille & une Nuits*, il y trouva tant
» d'agrémens qu'il se félicitoit d'avoir
» fait connoissance avec les Conteurs
» Arabes, & qu'il en relisoit volontiers
» quelque chose tous les ans ». Ce fut
à regret que M. *de Caylus*, pour qui
les Contes avoient le même attrait,
abandonna les champs de la Féerie;
il y revint cependant promener son
imagination riante & féconde; & son
retour y fut annoncé par *Cadichon*
& *Jeannette*.

Le but moral de *Cadichon* est de faire voir que l'impatience est un défaut très-ridicule, & qu'il faut attendre avec tranquillité tous les évènemens de la vie. Ce Conte fut demandé à l'auteur par une Dame respectable qui avoit un fils d'une impatience extrême. La lecture de *Cadichon* produisit l'effet qu'on avoit lieu d'en attendre; elle amusa ce fils & le corrigea. En effet, *Cadichon* est le modèle des enfans par sa douceur & sa soumission. Il est fils d'un Roi nommé *Petaud* qui s'impatiente à tout propos; la Reine

opposé à la pétulance de son mari le sang froid le plus glacial, & lui répond toujours par cet axiome, *tout vient à point, qui peut attendre*. Elle est sous la protection d'une Fée bienfaisante qui emporte tous ses enfans dans une isle écartée, & qui préside à leur éducation. Cette isle étoit charmante & peuplée d'enfans de tout âge & de toute condition, dont la Fée avoit bien voulu se charger. Voici la description que l'auteur fait de l'isle *Bambine*. » Ce qu'il y avoit de plus » aimable dans cette isle, c'est que » les murs des chambres des enfans » étoient de sucre candi, les plan» chers d'écorce de citron confit, & » les meubles d'excellens pains d'é» pice de Reims. Quand on étoit » bien sage, on avoit beau en man» ger, il n'y paroissoit jamais ; on » trouvoit outre cela, dans les rues & » dans les promenades, toutes sortes » de jolies petites poupées magnifi» quement habillées, & qui mar» choient & dansoient toutes seules. » Les petites filles qui n'étoient ni » fières, ni gourmandes, ni désobéis-

» ſantes, n'avoient qu'à ſouhaiter,
» & ſur le champ les bonbons & les
» fruits ſe détachoient d'eux-mê-
» mes, & venoient les trouver; les
» poupées ſe jettoient dans leurs bras,
» & ſe laiſſoient habiller, déshabil-
» ler, careſſer & fouetter avec une
» diſcrétion & une confiance ſans pa-
» reille; mais lorſqu'au contraire el-
» les avoient commis quelque faute,
» la poupée s'enfuyoit, en faiſant une
» grimace à celle qui l'appelloit; les
» bonbons ſe changeoient en chicotin,
» & la fille devenoit elle-même vi-
» laine & mauſſade. A l'égard des pe-
» tits garçons, lorſqu'ils n'étoient ni
» obſtinés, ni menteurs, ni pareſſeux,
» ils avoient des polichinels, des
» cerfs-volans, des raquettes, & de
» tous les jouets qu'on peut imaginer;
» mais quand les Mies étoient mécon-
» tentes, les polichinels ſe moquoient
» d'eux, leur pétoient au nez, &
» leur diſoient tout ce qu'ils avoient
» fait de mal; les cerfs-volans man-
» quoient de vent; les raquettes ſe
» trouvoient percées; enfin, rien ne
» leur réuſſiſſoit, & plus on s'obſti-

» noit & pis c'étoit : il y avoit de ces
» espèces de punitions & de récom-
» penses pour tous les âges, comme,
» par exemple, de se trouver monté
» sur un âne, lorsqu'on se croyoit sur
» un petit cheval bien harnaché, ou
» de s'entendre dire, ah, qu'elle est
» laide, qu'elle est malpropre, que
» fait-on de cela ici, tandis que les
» autres Demoiselles étoient bien pa-
» rées : enfin, on ne négligeoit rien
» pour corriger en eux les défauts du
» cœur & de l'esprit.

Vous trouverez les mêmes agrémens dans le Conte de *Jeannette*. Il fut fait pour servir d'exemple & de leçon à un enfant indiscret & babillard. Il y a dans ces deux Contes de l'imagination, de l'esprit, & de la gaîté. Les détails en sont charmans ; la moralité frappante, & toutes les ressources du Merveilleux employées avec une variété qui doit en rendre la lecture agréable aux enfans, c'est-à dire à presque tout le monde ; car on a beau avancer en âge, on est toujours un peu enfant, & l'on n'en est que plus heureux.

Indications des Nouveautés dans les Sciences, la Littérature & les Arts.

EXPOSITION *de l'Histoire de France, depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle sous Louis XV en 1748; par M. C***; un volume in-12 de plus de 500 pages; prix 3 livres relié; à Paris chez Saillant & Nyon Libraires rue Saint-Jean-de-Beauvais, & la Veuve Desaint Libraire rue du Foin Saint-Jacques.* La grande & trop grande Histoire de France, commencée par M. l'Abbé *Velly*, continuée par *Villaret* & par M. l'Abbé *Garnier*, est pleine de recherches; mais les évènemens y sont entrecoupés & par eux-mêmes & par des digressions, de manière qu'il est difficile d'en bien suivre le fil. M. C*** a pensé qu'il seroit utile d'extraire de cette Histoire les seuls faits dignes d'être retenus, &, de les présenter dans un Tableau raccourci où l'on pût sans peine en saisir les rapports & l'ensemble; &, comme l'Histoire en question ne sera pas achevée

de long-temps, il a pris dans d'autres ouvrages, tels que ceux de *Mezerai*, du P. *Daniel*, &c, de quoi finir à peu-près ce Tableau. Cette rédaction m'a paru bien faite, & ce que l'Auteur y a mis de son propre fond n'est pas ce qu'il y a de moins estimable.

Ecole de Mathématiques, de Dessin, de Géographie & d'Histoire; où l'on trouve réuni tout ce qui peut contribuer à une éducation distinguée; rue & vis-à-vis l'Abbaye de Saint-Victor, dans une maison vaste, riante & en bon air, sous la direction de M. de Longpré, Professeur de Mathématiques. Ce titre annonce assez que M. *de Longpré* ne regarde pas l'Etude de la Langue Latine comme devant faire la base de l'instruction de la jeune Noblesse, en faveur de laquelle il a formé cet heureux établissement. L'idiome des anciens Romains n'est qu'un accessoire très-utile, & qu'il seroit honteux de négliger: aussi cet Instituteur se flatte-t-il qu'il ne sortira pas un Elève de sa maison qui ne soit en état de traduire les meilleurs Auteurs Latins;

mais l'étude de cette Langue & de la Langue Françoiſe, bien dirigée, ne doit occuper un jeune homme que l'eſpace de deux ou trois années au plus. L'expérience & la raiſon prouvent qu'un enfant apprend plus aiſément la Géométrie Elémentaire que les principes abſtraits de la Grammaire. La Géométrie, en l'accoutumant à ne raiſonner que juſte, rend très-sûrs & très-rapides ſes progrès dans les autres Sciences. Le Deſſin amuſe & occupe utilement les enfans toujours portés à l'imitation. La Géographie eſt encore une Science de leur âge ; les noms des lieux & leur poſition reſpective ſe fixent ſans peine dans leur mémoire lorſqu'ils deſſinent eux-mêmes la Carte. Ce travail agréable les diſpoſe & les conduit naturellement à l'étude des faits hiſtoriques. Les exemples en diſent plus que les éloges. Le 30 Novembre dernier M. le Marquis *de la Maiſonfort*, âgé de douze ans, ſoutint avec la plus grande diſtinction, dans la maiſon de M. *de Longpré*, ſon Inſtituteur, en préſence de pluſieurs Membres de l'A

cadémie Royale des Sciences & d'une Assemblée très-nombreuse, un Exercice public sur l'Arithmétique, la Géométrie, l'Algèbre, l'application de l'Algèbre à la Géométrie, la Géographie & l'Histoire de France. J'assistai moi-même à ce brillant exercice, & je fus frappé d'étonnement & d'admiration, lorsque j'entendis, pendant près de deux heures, un enfant de cet âge répondre à toutes les questions qu'on lui fit, avec autant de présence d'esprit, de noblesse & de grace, que de netteté, de chaleur & de précision.

Exciter la curiosité des enfans, proportionner les leçons à leur sagacité, discourir souvent avec eux par forme d'amusement, former leur ame par des instructions de Morale mises à leur portée, échauffer leur cœur par les traits de l'Histoire qui inspirent l'amour de la vertu: voilà le plan d'éducation de M. *de Longpré.* Un plus grand développement demanderoit des détails qu'il se fera un devoir & un plaisir de donner aux parens intéressés à les connoître. Les enfans dans

cette Pension sont soumis à une discipline exacte, qui s'écarte autant d'une sévérité dure que d'une mollesse dangereuse. La Religion, objet si essentiel, & sans laquelle toute éducation est nulle, y est enseignée & pratiquée avec la plus grande exactitude. Enfin, M. & M^de *de Longpré* ne négligent rien de ce qui peut contribuer à la bonne santé. Une propreté recherchée, une nourriture saine, des promenades & des jeux destinés à développer le corps, entretiennent la santé des Elèves. Aux heures des repas, une même table réunit le Maître & la Maîtresse de la maison, les Pensionnaires, & les différens Maîtres qui contribuent avec M. *de Longpré* au bien général de cet établissement. En cas de Maladie, chaque Pensionnaire est soigné à part dans une chambre à cheminée, éloignée des salles & des dortoirs communs. Le prix de la Pension n'est que de 800 livres par an, & dans ces 800 livres sont compris les honoraires des Maîtres de Mathématiques, de Dessin, de Géographie, d'Histoire,

de Langues Françoise & Latine. Rien assurément de plus modique que ce prix. Il y a quelques petites conditions très-peu onéreuses qui sont expliquées dans un Programme que M. *de Longpré* fera parvenir à tous les parens qui le desireront. Les enfans sont reçus dans cette maison dès l'âge le plus tendre. Ceux qui n'y auront pas été élevés pourront y être admis à l'âge de quatorze ans, point au-dessus; mais le prix de la Pension sera pour eux de 1000 livres. Les enfans destinés à la Marine, à l'Artillerie ou au Génie, seront particulièrement dirigés vers ce but. Vingt Ingénieurs Ordinaires du Roi, tous éleves de M. *de Longpré*, sont des témoins authentiques de son zèle infatigable & de son intelligence supérieure.

La Dame de Charité, Drame. A Paris chez Costard Libraire rue Saint-Jean-de-Beauvais, Brochure in-8° de 55 pages avec une Gravûre. Cette *Dame de Charité* est une fausse dévote qui a usurpé une grande réputation de bienfaisance, & qui se fait ériger une Sta-

tue ; deux infortunés s'adressent à elle ; ils en sont rebutés. Une Demoiselle très-aimable qui est sa voisine, leur prodigue des secours. On brise la Statue de la *Dame de Charité*, & l'on met celle de sa voisine à la place. La *Dame de Charité* finit par faire banqueroute. Rien de plus facile que de composer ces sortes de pièces qui ne sont recommandables ni par le plan, ni par le style, ni par les caractères. C'est néanmoins ce genre sublime auquel l'on prétend donner la préférence sur tous les autres, & pour lequel on voudroit presque nous faire abandonner les ouvrages des *Corneilles*, des *Racines* & des *Molières* : tant il est vrai qu'il n'y a point de folie qui ne trouve des partisans & des prôneurs dans ce beau siecle de raison par excellence !

La France illustrée par les Arts, ou les Arts justifiés par les faits sous Louis XIV & Louis XV. Poëme par M. de Juilly de Thomassin, Brigadier des Gardes du Corps & Membre de plusieurs Académies. A Paris chez Valleyre l'aîné rue de la Vieille Bouclerie, Brochure in-8°.

de 53 pages. Le but de l'Auteur, en composant ce petit Poëme, où il y a du talent & de la vérité, a été de montrer, par l'exemple des deux plus beaux siècles de la Monarchie, l'heureuse influence des Arts sur les moeurs. Les monumens & les faits qui devoient lui servir de preuves sont si multipliés, & d'ailleurs si connus, qu'il a cru pouvoir abréger les descriptions & les épisodes pour donner plus de rapidité au style & de force à l'ensemble. Il est arrivé de-là que l'ouvrage manque de développemens & de détails. Par exemple, voici tout ce que dit l'Auteur des quatre plus grands Poëtes Dramatiques du siècle dernier; il s'agit de *Louis XIV* :

Ses loisirs sont charmés par *Molière* & *Quinault*;
A son cœur inspirant les plus vives allarmes,
Et *Corneille* & *Racine* ont arraché des larmes.

Quatre autre grands hommes sont loués avec cette précision.

La Fontaine, *Pascal*, *Bossuet*, *la Bruyère*,
Portent dans les esprits la plus vive lumière.

En vers, l'Auteur regarde l'Encyclo-

pédie comme le chef-d'œuvre du siècle de *Louis XV* :

O France, ton chef-d'œuvre a fait taire l'Envie,
Et Londres rend hommage à l'Encyclopédie.

Mais en Prose, il en pense autrement. Tout *en l'admirant*, dit-il dans une Note, *ne peut-on pas la comparer à une riche moisson de plantes salutaires parmi lesquelles il s'en trouve beaucoup de dangereuses ?*

*Les Tableaux de la Nature par M. *** membre de plusieurs Académies. A Paris, chez la Veuve Duchesne Libraire rue Saint-Jacques in-8° de 47 pages avec des Gravures.* L'auteur de ces *Tableaux*, qui sont en Vers, s'est proposé de donner quelque teinture de Morale & de Physique aux jeunes personnes du sèxe. Les divers ouvrages que nous avons sur ces deux Sciences demandent, selon lui, une intelligence formée, ou dumoins des connoissances préliminaires. Dans celui-ci, il n'a encore que cet âge tendre où les premiers préceptes, comme les premiers objets, font des traces profondes &c.

durables. Il ſuppoſe deux promenades d'une mère avec ſa fille qui n'a que douze ans, âge auquel on ignore preſque tout, mais où l'on deſire le plus d'apprendre. La première de ces deux promenades ſe fait avant le ſoleil levé dans les premiers beaux jours de l'automne. La mère fait admirer à ſa fille l'éclat de l'aurore, le ſpectacle raviſſant de la campagne, la roſée du matin, l'art de la fourmi, la métamorphoſe des chenilles en papillons, les travaux des abeilles, &c. Dans la ſeconde promenade, elle la tire d'un ſommeil pénible produit par l'excès de la chaleur, pour la mener le ſoir par un bois ſur le bord de la mer. De-là les *Tableaux* qui viennent frapper ſes yeux, & que la mère explique à ſa fille. Le principal eſt un orage ſuivi d'un arc-en-ciel. La première promenade eſt en ſtances de huit vers, & la ſeconde en ſtances de dix. L'intention de l'auteur eſt très-bonne: mais je doute que ſa brochure ſoit propre à remplir ſon but. La plûpart de ſes Vers ne ſont pas excellens, & beaucoup de ſtances ſont didactiques.

Je n'en citerai, pour exemple, que celle-ci : il s'agit de la crainte qu'a dû inspirer la première tempête.

Cette crainte agitoit encore
Le cœur des mortels incertains ;
Le Très-Haut par un météore
Daigna rassûrer les humains.
L'Arc, dessiné sur ce nuage,
De l'alliance fut le gage ;
Aussitôt, à l'œil étonné,
Dans cette masse de lumière,
Brilla chaque couleur première
Dans un ordre déterminé.

De pareils Vers ne séduiront point l'oreille des connoisseurs en Poësie. D'ailleurs, est-il vraisemblable qu'une femme parle ce langage Et à qui ? A une petite fille de douze ans.

Portrait du Grand Condé, gravé par M. Savart, d'après le Tableau de le Juste. Prix 3 livres. L'accueil favorable que les amateurs font aux ouvrages de M. *Savart*, excite de plus en plus ce jeune Artiste à redoubler de zèle, & à faire choix, pour augmenter sa collection,

des portraits les plus intéressans & les plus propres à flatter le goût du Public. Le portrait du Grand *Condé* que je vous annonce, Monsieur, est renfermé dans un ovale enrichi de lauriers, supportés par un bouclier antique sur lequel est écrit le nom de ce Prince ; on remarque au-dessous, d'un côté un Lion abattu sur lequel est un médaillon qui désigne la Bataille de Rocroy ; de l'autre côté paroît le globe de la France, avec une épée nue ; sur ce globe est posé un cercle d'or : attribut qui désigne les victoires que ce Héros a remportées, les secours qu'il a donnés à la Nation, & l'immortalité qui en est la récompense. Le portrait est très-ressemblant ; il est gravé d'un style pur, harmonieux, & produit l'effet le plus agréable. On le trouve chez l'Auteur vis-à-vis le petit Saint-Antoine au coin de la rue Percée.

Traité des Injures dans l'Ordre Judiciaire ; ouvrage qui renferme particulièrement la Jurisprudence du PETIT-CRIMINEL ; par Me F. Dareau, Avocat au Parlement & au Présidial de la Mar-

che à Guéret ; un Volume in-12 de plus 500 pages ; prix 3 livres relié ; à Paris chez Prault père Imprimeur du Roi, Quai de Gêvres. L'Auteur appelle *Injure* ce qui se dit, ce qui s'écrit, ce qui se fait, & même ce qui s'omet, à dessein d'offenser quelqu'un dans son honneur, dans sa personne ou dans ses biens. C'est sous ce point de vûe qu'il envisage cette matière intéressante pour tous les ordres des Citoyens. Il parle d'abord des différentes espèces d'injures ; des injures principales & des injures incidentes ; des injures publiques & des injures entre particuliers suivant la qualité des personnes & la relation qu'elles peuvent avoir ensemble. Ensuite, il fait voir ce qui aggrave ou atténue une injure ; par quelle voie on peut en demander la réparation ; quels sont ceux qui peuvent ou ne peuvent point en faire usage ; quelles exceptions & quels moyens on peut opposer ; les différens genres de réparation qui peuvent avoir lieu, & comment s'exécutent les jugemens qui les ordonnent. Tous ces objets sont traités

avec beaucoup d'ordre, de précision & de clarté, dans des Chapitres divisés eux-mêmes en Sections. Il y en a une dans laquelle il s'agit *des Injures concernant les Gens de Lettres*; cet article est curieux, & j'invite tous les Littérateurs à le lire avec attention. On y rappelle le fameux procès de M. *de Voltaire* contre *Travenol* fils, Violon de l'Opéra. Ce dernier étoit soupçonné d'avoir fait imprimer deux Pièces satyriques contre l'auteur de la *Henriade*, lorsqu'il fut reçu à l'Académie Françoise en 1746. L'une de ces deux Pièces étoit *le Triomphe Poëtique* en Vers, & l'autre, en Prose, intitulée *Discours prononcé à la porte de l'Académie par M. le Directeur à M.* ***. Le Poëte offensé surprit au Magistrat de la Police un ordre de faire des perquisitions chez *Travenol*, & de l'arrêter au cas qu'il fût coupable. M. *de Voltaire* se mit lui-même, accompagné d'un Commissaire, à la tête d'une escouade de Guet pour cette belle expédition. Il se transporta chez *Travenol* père, ancien Maître à danser; le fils qui demeuroit chez son père

étoit absent. On fouille par-tout, & l'on découvre un ou deux exemplaires des Pièces en question. Il n'en fallut pas davantage à M. *de Voltaire* pour constater le crime ; &, comme *Travenol* fils ne se trouvoit pas sous sa main, il fit traîner inhumainement en prison *Travenol* père, accablé d'infirmités & d'années ; il avoit 80 ans. Ce bon Vieillard n'eut pas de peine à se justifier, & l'on ne tarda pas à le mettre en liberté. M. *de Voltaire*, le 18 Août 1746, rendit plainte au Châtelet contre *Travenol* fils. Il parut beaucoup de Mémoires dans cette affaire ; mais il n'y en eut point de plus agréable & de plus piquant que celui de M. *Rigoley de Juvigny* en faveur des *Travenols*. Ce Mémoire, par malheur pour M. *de Voltaire*, eut un succès que ni lui ni ses adhérens n'ont jamais pardonné à l'Auteur. Par Sentence du Châtelet, M. *de Voltaire* fut condamné envers *Travenol* père *en cinq cens livres de dommages-intérêts, avec défenses de récidiver & d'user de pareilles voies sous plus grandes peines*, &c.

Ce *Traité des Injures* manquoit à notre

Jurisprudence. C'est un ouvrage excellent dans son genre.

Instructions sur l'usage de la HOUILLE, plus connue sous le nom impropre de CHARBON DE TERRE, pour faire du feu ; sur la manière de l'adapter à toute sorte de feux, & sur les avantages, tant publics que privés, qui résulteront de cet usage ; publiées par ordre des Etats de la Province de Languedoc ; un Volume in-8° de près de 600 pages, avec des figures ; prix 5 livres broché ; à Avignon, à Lyon, & à Paris chez Durand Libraire rue Galande près de la Place Maubert. La *Houille* est une matière noire, sulfureuse & combustible, qui se tire du sein de la terre, & qui supplée dans plusieurs païs au bois de chauffage. Il y en a beaucoup en Languedoc, où la disette de bois à brûler est plus grande que par-tout ailleurs. On établit dans ces *Instructions*, 1°. qu'on peut faire du feu avec la *Houille* ou *Charbon de Terre*, & que ce feu peut servir à chauffer les Poëles, à faire bouillir le pot de la cuisine, &c.

2°. On y détruit les préjugés qui s'opposoient aux essais de cette matière, & principalement le reproche d'insalubrité dont on accuse la fumée de la *Houille*. 3° On y démontre au consommateur une économie considérable, & les autres avantages qu'il trouveroit dans les différens emplois de la *Houille*. 4° Enfin, on y enseigne, la manière d'employer la *Houille* dans chacun de ses différens usages. L'auteur, à la tête de son livre, explique les figures qu'il a fait graver; elles représentent les Cheminées, les Fours, les Grilles, les Garde-feux, les Crochets, les Rateaux, &c, dont la construction & l'acquisition sont nécessaires à tous ceux qui voudront, au lieu de bois, se servir de cette espèce de minéral inflammable. L'ouvrage que j'indique est destiné particulièrement au Languedoc; mais il n'est point en France de contrée qui ne puisse en profiter. Quelle est celle de nos Provinces où le bois ne soit pas renchéri, & où l'on ne craigne que son prix n'augmente encore? On

trouve presque par-tout des mines de *Houille* ou de *Charbon de Terre* ; & d'ailleurs, le Commerce peut en procurer à bon compte aux païs où il n'y en a pas.

LE VOYAGEUR NATURALISTE, ou Instructions sur les moyens de ramasser les objets d'Histoire Naturelle & de les bien conserver ; avec des Observations propres à étendre les recherches relatives aux connoissances humaines en général ; par M. John Coakley Lettsom Docteur-Médecin, Membre de la Société Royale de Londres & de celle des Arts ; traduit de l'Anglois sur la seconde Edition corrigée & augmentée ; auquel on a joint L'ART DE CALMER LES FLOTS DE LA MER, ouvrage aussi traduit de l'Anglois, qui renferme la preuve d'un Phénomène qui mérite d'être placé parmi les découvertes curieuses & utiles de la Physique Moderne. Un Volume in-12 de près de 300 pages ; à Paris chez Lacombe Libraire rue Christine. Beaucoup d'Auteurs ont publié des Méthodes pour rassembler, préparer, conserver &

transporter les diverses Curiosités d'Histoire Naturelle. Mais, de toutes les instructions données à ce sujet, il n'en est point de plus claires, de plus précises, de plus déterminées que celles que j'annonce; elles sont le résultat de l'expérience & de l'observation.

L'art de calmer les flots de la Mer n'est autre chose que le Recueil des épreuves qu'on a faites des effets de l'huile sur les vagues de la Mer; ces épreuves sont extraites de différentes Lettres lues dans une Assemblée de la Société Royale de Londres, le 2 Juin 1774. Parmi les sçavans Physiciens qui se sont occupés de cette propriété singulière de l'huile, on distinguera le célèbre M. *Franklin* qui s'y est attaché avec le plus vif intérêt & l'application la plus constante. Cet ouvrage utile & curieux dans son genre est traduit par une bonne plume.

Je suis, &c.

A Paris ce 18 Juin 1775.

L'ANNÉE
LITTÉRAIRE.

LETTRE VII.

Temple de Mémoire ou Visions d'un Solitaire in-8° de 174 pages ; prix 2 livres 8 sols Broché ; à Paris chez Ruault Libraire rue de la Harpe.

Ce petit ouvrage mêlé de Vers & de Prose est, pour le fond, précisément du même genre que le *Temple du Goût* de M. *de Voltaire*. Mais le plan en est infiniment plus étendu : car ce ne sont pas seulement les auteurs qui veulent avoir place au *Temple de Mémoire* ; les Rois, les Guerriers, les Politiques, les Artistes, &c, y prétendent, & l'auteur s'attache à caractériser tous ceux qu'il y rencontre. Comme il est plongé dans des réfléxions profondes sur la

chimère de ceux qui se donnent tant de peine pendant leur vie pour être célèbres après leur mort, une Déesse lui apparoît : c'est *Thalie*; elle l'appelle

Disciple généreux des Nymphes du Permesse.

Elle s'offre à le conduire elle-même au *Temple de Mémoire.* » Je » vois, lui dit-elle, que vous regar» dez en pitié ceux qui se tourmen» tent sans cesse pour y mériter une » place; mais c'est faute de réfléchir » sur les avantages qui résultent d'une » si louable ambition. La vie des hom» mes est si bornée, qu'il leur est bien » permis de chercher du moins à per» pétuer le souvenir de leur existence, » j'entends par-tout ce qui mérite l'es» time & l'admiration de leurs sem» blables. C'est une seconde vie, qui » tourne au profit de ceux qui restent; » parce qu'elle entretient le goût des » choses honnêtes & utiles par les » exemples qu'elle laisse à imiter. » D'ailleurs, la vertu & le sçavoir sont » si mal récompensés sur la terre, » qu'ils tomberoient dans le découra» gement, s'ils n'étoient soutenus par » cette idée de gloire & de renom-

» mée qu'ils se promettent des siècles
» à venir. Mais il est temps de partir ;
» suivez-moi, je vais vous conduire
» au Temple, & vous faire jouir d'un
» spectacle qui mérite attention ».

Thalie entraîne l'auteur avec tant de rapidité qu'il croit voler, & que ses pieds ne touchent pas la terre. Ils s'arrêtent sur une colline d'où ils découvrent une grande plaine couverte de Voyageurs qui formoient dans leur marche une bigarrure singulière par la diversité de leurs habillemens ; ils alloient tous du même côté, mais par des chemins différens qui avoient dix fois plus de largeur qu'aucune des plus belles routes de France. Sur une haute montagne, dans un éloignement considérable, à l'Orient, paroissoit un édifice d'une Architecture noble & majestueuse, & tout environné de lumière. Il comprit aisément que c'étoit là que tendoient les Voyageurs & le *Temple* où *Thalie* avoient dessein de le conduire. Cette Déesse le fait approcher & lui montre une plaine d'une étendue immense, dans laquelle il découvre mille scènes différentes

de ſang, de carnage & de déſolation. C'eſt, lui dit *Thalie*, le grand chemin des conquérans qu'il ne faut pas confondre avec les Princes juſtes qui ne prennent les armes que pour repouſſer les inſultes d'une Puiſſance ennemie. Elle lui fait voir enſuite les hommes d'Etat, puis une foule d'Ardélions, de gens à projets, d'intrigans, de protégés, qui environnoient le char des gens en place.

Ici certain pied-plat diſoit :
Monſeigneur, liſez, s'il vous plaît,
Ou faites lire ce Mémoire ;
Si Votre Grandeur l'approuvoit,
Tout le Royaume y trouveroit
Et du profit & de la gloire.
On n'a jamais rien inventé
De plus utile & de plus ſage ;
C'eſt un chef-d'œuvre, en vérité,
De bon ſens & de beau langage.
Plus loin, certain complimenteur,
D'un ton lourdement emphatique,
Vous dégoiſoit à Monſeigneur
Un aſſez long Panégyrique,
Farci de menſonge uſés,

Que l'animal avoit puisés,
Dans un Recueil Académique.
Chacun fêtoit ces Demi-Dieux,
Chacun rampoit en leur présence;
C'étoit à qui feroit le mieux,
Pour s'attirer leur *influence*.
On courtisoit en tout honneur;
Le Cuisinier, le Secrétaire,
La Maîtresse, l'Apothicaire,
Le Commis & l'Appareilleur
Et le singe de Monseigneur.

Thalie & l'auteur se trouvent transportés dans une autre route encore plus étendue, mais partagée en différens sentiers tous inégaux, rudes & hérissés de landes, de ronces & de cailloux. Elle étoit bordée au midi par un fleuve qui rouloit tristement des eaux bourbeuses dont l'aspect engourdissoit l'ame & lui inspiroit la mélancolie. Ce fleuve s'appelloit *Léthé* ou *Fleuve d'Oubli*: c'étoit un bras de celui qui porte ce nom dans les Enfers. Le nombre des voyageurs étoit prodigieux. Il étoit facile de les reconnoître à leur mine & aux marques distinctives de leurs professions.

Ils portoient tous quantité de livres & de manuſcrits, les uns ſous leur bras, les autres dans leur poche; mais tout à coup il s'éleva un vent du nord qui les ſoulagea malgré eux: car il emporta avec un fracas épouvantable des milliers de Volumes & de Brochures, &, après les avoir fait pirouetter quelque temps en l'air, les précipita dans le fleuve *Léthé* où ils furent engloutis pour ne plus reparoître. Or ces voyageurs étoient nos Ecrivains de toute eſpèce, Philoſophes, Poëtes, Orateurs, Hiſtoriens, Romanciers, Critiques, Journaliſtes, Léxicographes, Traducteurs, Compilateurs, Editeurs, &c. » Jamais, dit » l'auteur, ſpectacle ne me fit tant de » plaiſir, & cela eſt naturel; car » les auteurs aiment aſſez à jouir du » mauvais ſuccès de leurs chers Con» frères ».

J'admirois ces eſſaims divers
De Manufacturiers tant en Proſe qu'en Vers,
Courtiſans à la fois & martyrs de la gloire,
Qui dévoroient des yeux le Temple de
Mémoire.

Chacun, pour fruit de ses travaux,
S'y décernoit le rang suprême,
Plein de mépris pour ses rivaux,
Et plein d'estime pour soi-même.
Ceux que l'on n'avoit jamais lus,
Rejettoient ce dédain sur nos goûts imbéciles;
Et ceux qui se vantoient le plus,
Etoient toujours les plus futiles.
Quelquefois la Discorde, une torche à la main,
Se jettoit tout-à-coup dans la troupe savante,
De vipères, d'aspics couvroit tout le chemin;
Y semoit les débats, le trouble & l'épouvante,
En donnant le signal de sa trompe d'airain.
Oh! qu'il faisoit beau voir, dans ces doctes alarmes,
Nos braves champions soudain courir aux armes,
De plumes, de papiers s'escrimer noblement,
Assaillir, reculer, repousser fièrement;
Se foudroyer de vers, de chansons, de brochures,
Et répandre à grands flots de l'encre & des injures.

La classe Poëtique est décrite de la maniere du monde la plus ridicule. L'enthousiasme, la vanité, la jalousie & la famine marchent avec eux de compagnie. Viennent ensuite ces vers désagréables, & même un peu dégoûtans :

Sur un chiffon de cheveux hérissés ;
Ils étaloient, en guise de perruque,
Comme un buisson de lauriers entassés ;
Qu'à chaque instant, de la rime oppressés,
Ils soulevoient pour se gratter la nuque.

L'auteur fait une mention particulière de la plûpart de ceux qu'il rencontre. Mais ce qu'il dit de chacun d'eux n'est presque jamais piquant. Le premier qu'il voit est le célèbre *Piron*. J'ai été fort étonné de m'y trouver moi-même avec Messieurs *Desforges Maillard*, *Sedaine*, *Palissot*, &c : c'est en vérité beaucoup d'honeur pour moi ; la plûpart des voyageurs me font la mine, parce que je leur donne *des coups de fouet qui leur cuisent long-temps*, dit le compagnon de *Thalie*, quoiqu'ils fassent

semblant de n'en rien sentir. On trouve là aussi l'Académie Françoise toute entière, M. *de Voltaire* à la tête, M. *de Voltaire*, dont on critique certains ouvrages ; mais, s'écrie-t-on, *quels éloges ne mérite-t-il pas pour la bonté du cœur ?* Entre les Approbateurs de ce célèbre écrivain, on remarque M. *d'Alembert*, faisant la lecture d'une lettre de Russie, & M. *Marmontel* à qui M. *de Voltaire* confie qu'il y a plusieurs de ses Contes qu'il devroit bien retrancher, parce qu'ils sont froids & dépourvus de vraisemblance. Messieurs *de Buffon* & *de la Condamine* reçoivent des éloges mérités. Les gens malins observeront que l'auteur traite toujours l'Académie de *Troupe*. *Un vieux Récipiendaire*, dit-il, *répandit l'encens sur toute la Troupe.. .C'étoit un Chevalier de la Troupe. .. La Déesse me fit voir plusieurs personnages de la Troupe*. Je doute que les Quarante Immortels soient contens de cette comique dénomination. L'auteur assiste à une espèce de Séance Académique ; quand tout est fini, on distribue des jettons, & tous, dit-il,

se remettent en voie comme à l'accoutumée. On ne sçait trop pourquoi cet Observateur qui, en général, est assez indulgent, s'acharne sur M. *Rousseau* de Genève, qui sans doute a ses défauts, mais qui est sans contredit un des plus honnêtes-hommes & des premiers Ecrivains de ce siècle. Voici la manière insultante dont il parle de cet homme respectable par ses grands talens, ses malheurs & son excès de sensibilité.

Le paradoxe étoit son unique élément;
La laitue & le chou son plus doux aliment.
Il vouloit, de sa plume arrogante & cynique,
Asservir tous les goûts à son goût Helvétique.
Il décrioit la Scène, & lui donnoit des vers,
Frondoit notre musique, & copioit nos airs;
Et toujours contrastant dans ses vagues délires,
Soupiroit des Romans, ou jappoit des Satyres.

L'auteur passe aussi en revue les Astronomes, les Alchimistes, les Graveurs, les Peintres, les Sculpteurs, avec les attirails de leurs professions; il distingue sur une civière *la poitrine de Laocoon, la tête de Caton, la jambe*

de l'Hercule de Farnèse & la croupe de la Vénus de Médicis.

Vous croyez peut-être, Monsieur, que tous ces Artistes, ainsi que l'Académie, étoient au *Temple de Mémoire* : point du tout ; nous ne sommes tous que dans le chemin & nous pourrions bien y rester. L'auteur y arrive à la fin avec le secours de *Thalie* ; il y voit les grands Médecins, les grands Philosophes, les grands Poëtes, les Orateurs célèbres ; il auroit dû être un peu scandalisé d'y trouver *la Motte*, en qualité de Poëte Lyrique, à côté du grand *Rousseau*. A cela près, les jugemens qu'il porte sur la plûpart des hommes célèbres des siécles d'*Auguste* & de *Louis XIV*, sont assez sains, mais communs. On se contente d'y répéter, presque toujours sans esprit, ce qui a été dit mille fois d'une façon plus ingénieuse & moins lourde. Car la légereté n'est pas la qualité dominante de l'auteur de cette relation. Voici de ses transitions : *pour ce qui est de la Fontaine*, *pour ce qui est de Madame de la Fayette*, &c. On y lit de temps en

temps quelques vers faciles, & qui ne sont pas dépourvus d'élégance, comme plusieurs de ceux que je vous ai cités : mais il y en a un plus grand nombre d'insipides & même de ridicules. Un des plus fameux Généraux de l'ancienne Grèce est désigné par ces deux vers :

Là je vis ce Guerrier, vainqueur de *Marathon*,
Qui sauva sa patrie & mourut en prison.

Scévola, dit-il, quelques pages après, effraya tellement *Porsenna* en se brûlant la main, que *tremblant pour sa vie*,

Et perdant tout espoir de rétablir *Tarquin*,
Il laissa Rome en paix, & décampa soudain.

C'est la fin d'une tirade. Vous jugez, Monsieur, qu'avec une telle Poësie, *Thalie* se garde bien de laisser l'auteur dans le *Temple de Mémoire* ; elle lui donne quelques petites leçons, parmi lesquelles elle n'auroit pas dû oublier celle de faire de meilleurs vers. A la fin il se retrouve seul dans son cabinet, bien étonné de tout ce qu'il vient de voir & d'entendre.

Éloge de Mathieu Molé, Premier Président du Parlement de Paris & Garde des Sceaux de France. Discours prononcé à la rentrée de la Conférence publique de Messieurs les Avocats au Parlement de Paris. Par M. Henrion de Pancé, Avocat au Parlement. Brochure in-8° de 35 pages; à Paris chez Valade Libraire rue Saint-Jacques.

L'ORATEUR parle d'abord de l'heureuse révolution qui a rétabli la Magistrature dans l'exercice de ses fonctions : époque également intéressante pour l'ordre des Avocats, qui a repris son existence. Il passe ensuite à l'éloge de quelques-uns des ancêtres de *Mathieu Molé*; il rappelle la fidélité de *Guillaume Molé*, qui, pendant les troubles du regne de *Charles VII*, ne se laissa point entraîner par la défection générale, & remit la ville de Troyes sous l'obéissance de son maître légitime. *Henri IV* trouva un sur

jet aussi fidèle dans *Edouard Molé*, Procureur-Général au temps de la ligue ; » également propre à reprimer l'audace du crime, & à communiquer » l'enthousiasme de la vertu, il réveille, il excite, il exalte le courage des Magistrats. Ce grand corps, » affaissé sous la tyrannie des Seize, » se relève tout à coup, & rend cet » Arrêt à jamais célebre, qui faisoit » dire à *Henri IV : Je dois ma Couronne à des Bonnets Quarrés.*

Après avoir été quelque temps Conseiller au Parlement, *Mathieu Molé* devint lui-même Procureur-Général. L'Orateur décrit les devoirs & les fonctions de cette importante Magistrature. » Semblable à l'esprit universel des Stoïciens, dit-il, un Procureur-Général est l'ame de l'ordre » social ; tout est sous la garde de sa » sagesse : vengeur des mœurs, Ministre des Loix, instrument & modérateur de la puissance exécutrice, » c'est l'œil de *Thémis*, c'est l'aigle » qui porte son tonnerre ; c'est la main » qui trace la ligne qu'il doit décrire, » qui le dirige sur l'oppresseur puis-

» sant, sur le Juge prévaricateur ; & » son cœur, ouvert à tous les sanglots, à toutes les plaintes, est » l'asile sacré de tout ceux que l'injustice opprime. Tel doit être un » Procureur Général, & tel fut *Molé*. » L'Innocent ne cria plus envain ; » le Malheureux ne répandit plus de » larmes stériles. Couvert de ses regards infatigables, le Foible dormoit en paix, & bravoit l'oppression ».

L'administration de la Justice étoit sujette à toutes les déprédations de la cupidité. *Molé* sçut arrêter ce brigandage. Il proposa de nouveaux réglemens ; il fit exécuter les anciens, & suppléa par sa sagesse à ceux qui n'existoient pas encore. L'abus le plus criant & le plus familier qui existoit alors, étoit l'établissement des Commissions, pour absoudre ou proscrire, souvent au gré de l'intérêt & du caprice. » Barbares, s'écrie ici l'Orateur, prenez le poignard, égorgez » vous-même vos victimes, vous ne » serez que des assassins ; mais les frap-

» per du fer sacré des Loix, c'est, de
» toutes les hypocrisies politiques, la
» plus vile & la plus noire ; c'est un
» rafinement de vengeance qui me
» pénètre d'indignation & d'horreur.
» Quel garant reste-t-il à mon inno-
» cence, si *Thémis* ne tient plus son
» glaive que d'une main incertaine,
» si mes ennemis peuvent le lui arra-
» cher pour s'en armer contre moi ?
» A cette idée, l'homme juste frémit
» & chancelle ; il sent avec effroi
» que sa vertu n'est plus qu'un roseau
» fragile ; la Nation immobile ne
» porte plus sur le Trône que des re-
» gards tremblans, &, quoiqu'en di-
» sent les flateurs, on n'aime pas long-
» temps ceux que la terreur envi-
» ronne. Telle est la puissance des
» Loix ; on ne les viola jamais impu-
» nément ; jamais les Rois n'ont étendu
» leur autorité au mépris d'elles,
» qu'ils n'aient diminué leur empire
» sur les cœurs. ...C'est ici que *Molé*
» s'est montré également digne de la
» reconnoissance de son Roi & de
» l'hommage de ses concitoyens.

» Quelle énergie ne déploya-t-il pas
» contre ces funestes proscriptions !
» Jamais les formes judiciaires n'eu-
» rent un défenseur plus intrépide.
» De quelque côté qu'il entende gron-
» der l'orage, il vole vers le lieu
» sur lequel il doit fondre ; il s'atta-
» che au proscrit, il l'environne
» de son courage, il ne cesse de faire
» crier les Loix autour de lui. Il sçait
» que rien n'échappe à la haine d'un
» Ministre impérieux, & il ne cesse de
» mériter cette implacable haine. Le
» jour de la vengeance est enfin ar-
» rivé, le Magistrat est privé de l'exer-
» cice de ses fonctions, & il lui est
» enjoint de se rendre à la Cour.
» *Molé* arrive ; ne craignez pas qu'il
» avilisse les Loix en se justifiant de les
» avoir défendues. Un tranquile &
» majestueux silence, voilà sa seule
» Égide. Il se tait ; mais la vertu a dé-
» ployé sur son front toute sa ma-
» jesté. Le Ministre déconcerté croit
» lire tous ses crimes sur ce front
» vénérable ; les menaces expirent
» sur ses lèvres immobiles ; il ne pro-

» fère qu'une ſeule parole, & cette
» parole eſt un hommage qu'il rend
» aux Loix : *allez*, dit-il au Magiſtrat,
» *reprendre des fonctions dont vous êtes*
» *ſi digne.*

Pendant les troubles de la Fronde, *Molé* joua le rôle d'un Sage, toujours animé de l'eſprit de conciliation. Son zèle, ſa franchiſe, ſon activité ſurmontèrent tous les obſtacles, & la paix fut ſignée par ſes ſoins. Les Généraux, déconcertés par cette paix qui les réduit à n'être plus que citoyens, échauffent le peuple, lui repréſentent ſon bienfaiteur comme un lâche qui vient de trahir ſes intérêts. » Ce peuple, plus mobile que
» les flots de l'océan, court aux ar-
» mes, environne le Palais, demande
» une victime, & déſigne *Molé*. Ses
» amis le conjurent de ſouſtraire à
» l'orage une tête ſi précieuſe ; on lui
» ouvre des routes auſſi ſûres que fa-
» ciles pour ſe dérober à ces furieux.
» *La Cour ne ſe cache jamais*, répond-
» il ; à l'inſtant il fait ouvrir les por-
» tes, & ſort à la tête de ſa Compa-

» pagnie. O vertu, il est donc vrai » que tu parviens quelquefois à cal» mer la fureur de tes ennemis! Où » sont ces tigres altérés de Sang? Saisis » d'effroi, ils s'écartent, ils n'osent » même lever les yeux jusques sur » ce front, l'objet de leur fureur » homicide, &c. » Le Cardinal *de Retz*, disoit à cette occasion : *Si ce n'étoit pas une espèce de blasphême de dire qu'il y a dans l'Europe un homme plus courageux que Gustave & le Grand Condé, je dirois que c'est Molé.*

Molé fut appellé dans les Conseils, &, pour l'y fixer, la Garde des Sceaux lui fut confiée. » Au sein de la Cour » il osa montrer des moeurs: voilà la » bonne politique de tous les temps » & de tous les lieux. L'art de gou» verner les hommes varie au gré des » circonstances; mais il n'en est point » où il ne soit nécessaire de faire res» pecter les moeurs. Par elles les An» ciens exécutoient les plus grandes » choses; & nous, qu'avons-nous » fait avec notre froide & calculante

» politique ? Chez un peuple souple ;
» frivole, avide de nouveautés, où
» l'on ne rougit que du ridicule ; où
» l'on se fait un mérite de paroître
» chaque jour sous une forme nou-
» velle ; où les vices à la mode tien-
» nent lieu de tout, même de la vertu ;
» où l'on ne trouve plus d'esprit na-
» tional ; où, à force de changemens,
» d'agitations, de révolutions, les
» ames sont sans caractères, sembla-
» bles à ces pièces de monnoie dont
» le frottement & la circulation ont
» effacé l'empreinte : chez une Na-
» tion pareille, si ceux qui occupent
» les places éminentes ont des mœurs,
» ils seront au moins des hypocrites ;
» tout est perdu s'ils en manquent.
» Les Grands seront sans noblesse,
» les riches sans humanité, tous sans
» amour pour la Patrie. Il n'y aura plus
» d'émulation que pour les richesses,
» plus de récompenses que pour les
» crimes heureux ; les talens devien-
» dront les apologistes du vice, &
» cet avilissement étouffera bientôt
» le feu du génie. Les Loix, sans

» force contre les Grands, les Loix
» elles-mêmes mettront le comble à la
» dépravation & aux malheurs pu-
» blics. Il y aura peut-être encore de
» la bravoure, mais plus de ce courage
» intrépide qui fait les grandes choses.
» On trouvera encore des hommes
» pour affronter la mort, & per-
» sonne n'aura l'audace de faire une
» bonne action ».

Ce discours ne peut que vous donner, Monsieur, une idée très-avantageuse du talent de M. *Henrion de Pancé*. Vous y trouverez de la chaleur, de l'élévation, des images ; mais son style vous paroîtra peut-être quelquefois un peu trop exalté. J'aurois voulu encore qu'il eût employé plus de faits pour l'éloge de *Molé*, ou qu'il eût au moins développé davantage ceux qu'il rapporte : un grand homme est toujours mieux loué par le détail de ses belles actions que par toutes les figures d'une brillante Rhétorique.

Je suis, &c.

A Paris ce 24 Juin 1775.

LETTRE VIII.

Suite des Nouvelles Historiques de M. d'Arnaud. Tome Ier. Seconde Nouvelle. Varbeck. A Paris chez Delalain Libraire rue de la Comédie Françoise; in-8° de près de 200 pages avec des Gravures.

Il ne faut pas confondre cette *Nouvelle* avec les Anecdotes du même auteur, qui font partie de la collection intitulée *les Epreuves du Sentiment. Varbeck* est au nombre des *Nouvelles Historiques.* Ce sont des espèces de Romans tirés des traits les plus intéressans de l'Histoire moderne. Le fond en est vrai; la plûpart des circonstances sont de l'imagination de l'auteur.

Marguerite d'Yorc, Duchesse Douairière de Bourgogne, veuve de *Charles le Téméraire*, sœur d'*Edouard IV* & de *Richard III*, nourrissoit la haine la plus implacable pour le Comte *de*

Richemont, assis au Trône des Yorcks sous le nom de *Henri VII*. Elle ne cessoit de lui susciter des ennemis; mais le génie du Monarque Anglois avoit toujours l'ascendant. Un de ceux qui durent lui donner de plus vives inquiétudes, le plus dangereux sans doute par ses qualités personnelles & une ressemblance frappante avec *Edouard*, fut *Varbeck*, jeune homme dévoré d'ambition, né d'un Juif, riche Commerçant, mais qui se croyoit fils naturel de ce Prince. Ce *Varbeck* dans un voyage en Ecosse étoit devenu passionnément amoureux de la Comtesse *de Huntley*, parente du Monarque Ecossois, femme accomplie en beauté & en vertu. L'amour & l'ambition étoient capables de lui faire tout entreprendre, & la nature sembloit avoir voulu dédommager le fils d'un simple particulier des avantages que lui avoit refusés la naissance. Tout respiroit en lui cet air de noblesse & de grandeur, dont l'imagination se plaît souvent à décorer ce petit nombre d'hommes favorisés du Sort, & qu'il fait asseoir au premier rang. Enfin,

jamais homme ne parut plus propre à jouer un rôle extraordinaire. Les confidens de la Duchesse *de Bourgogne*, qui entroient dans ses projets de vengeance, le présentèrent à cette Princesse qui fut surprise de sa ressemblance avec *Edouard*, de tous ses avantages, & de tous ses talens. On projette aussitôt de le faire passer pour le Duc d'*Yorck*, second fils de ce Prince. On le dispose longtemps en secret pour le rôle auquel on le destine. On lui remettoit sans cesse devant les yeux *Edouard IV*, la Reine sa femme, sa famille; on peignoit vivement les moindres circonstances qui regardoient le Duc d'*Yorck*, ce qu'on supposoit s'être passé dans l'asyle de Westminster, la façon dont il en fut arraché par les artifices du cruel *Richard*; on s'arrêtoit sur-tout à l'heureux évènement qui avoit soustrait le Duc aux bourreaux prêts à le massacrer; on prenoit soin qu'il répétât ces récits avec cet air de vérité qui répand sur les plus foibles expressions un charme, un intérêt dont on a de

la

la peine à se défendre. Le motif le plus puissant sur l'ame de *Varbeck* étoit l'espérance d'obtenir la main de la Comtesse de *Huntley*. Cet esprit fier & généreux s'indignoit souvent en se voyant forcé de recourir à l'imposture pour s'élever au-dessus des autres hommes ; mais il n'y avoit que ce moyen de prétendre à la possession de cet objet qu'il adore, & cette idée que lui remettoient sans cesse devant les yeux de la Duchesse de Bourgogne & ses agens, suffisoit seule pour le rendre docile à toutes leurs volontés.

Marguerite décide que *Varbeck* ira d'abord en Portugal, & l'on commence à répandre secrettement l'apparition du Duc d'*Yorck* ; chaque jour des circonstances plus détaillées grossissent cette nouvelle ; on disoit comment il avoit échappé à la main des bourreaux par la compassion qu'il leur avoit inspirée ; on racontoit les circonstances de sa fuite ; d'ailleurs, l'amour des nouveautés & les exactions de *Henri VII* sur ses peuples, excitoient des murmures, & disposoient

les esprits en faveur d'un rejetton des *Plantagenets*. *Varbeck* demeure quelque temps inconnu à Lisbonne. Il y fut bientôt distingué ; les principaux de la ville s'empressèrent de le visiter ; on se disoit tout bas que ce ne pouvoit être que le Comte de *Warwick* ou le Duc d'*Yorck*. Il se fait de nombreux partisans, même en Angleterre. Il va ensuite en Irlande, dont il soulève les habitans, & en France où le Roi *Charles VIII* lui fait l'accueil le plus favorable. Il revient en Flandre. *Marguerite* lui fait subir en public un interrogatoire sévère & l'accable, pour ainsi dire, d'un nombre de questions : ses réponses furent d'une justesse & d'une solidité qui avoient toute la force de l'évidence ; alors elle le reconnoît devant cette assemblée solemnelle pour son neveu, pour l'héritier des *Plantagenets*, *Richard Duc d'Yorck* ; elle déclare qu'elle ne veut pas qu'il ait d'autre Palais que le sien. Cependant tous les vœux de *Varbeck* ou du Duc d'*Yorck*, (car c'est ainsi qu'il est nommé dans le reste de cette *Nouvelle*) étoient fixés sur l'E-

cosse où résidoit la Comtesse *de Huntley* ; il y envoye *Astley*, un de ses intimes confidens, & le principal Agent de la Duchesse de Bourgogne : celui-ci lui mande que la Comtesse, sans l'avoir vû, est disposée en sa faveur ; que ses aventures paroissent l'intéresser, & qu'on lui avoit entendu dire : *on prétend que chaque femme doit avoir son Héros, le mien sera le Duc d'Yorck.* Mais il apprend en même temps que le Monarque Ecossois vouloit marier la Comtesse qui étoit sa parente, & qu'on faisoit les préparatifs du mariage : il se hâte de partir pour l'Ecosse. Arrivé à Edimbourg il demande une audience du Roi, & se fait reconnoître pour Duc d'*Yorck*. Un port noble & majestueux, des graces touchantes, l'appareil de la grandeur, auquel l'infortune prêtoit encore plus de dignité : tout produit sur l'assemblée une espèce d'enchantement ; la Comtesse qui étoit présente ne peut cacher son trouble. *Jacques* se décide en sa faveur, & lui donne sa parole Royale qu'il le rétablira sur le Trône. Le

Duc avoit l'ame remplie de l'image de la Comtesse *de Huntley*. Un jour qu'il se promenoit dans un bosquet des jardins du Palais, tenant son portrait à la main, & lui faisant les plus vives protestations d'une tendresse éternelle, il entend une sorte de gémissement : il vole vers l'endroit d'où ce bruit lui a semblé partir ; quel spectacle s'offre à sa vue ? Une femme évanouie dans les bras d'une autre femme : il approche, reconnoît la Comtesse *de Huntley*, & tombe à ses pieds. Le Roi d'Ecosse apprend bientôt la passion mutuelle des deux amans ; il veut donner au Duc une preuve de l'intérêt qu'il lui a inspiré ; il retire sa parole pour le mariage de la Comtesse, & accorde sa main au Duc d'*Yorck*. Qu'on juge des transports de ce jeune homme & de ceux de Madame *de Huntley*. Le jour du mariage arrive : le Duc d'*Yorck* étoit en proie à une agitation secrette, à une sombre mélancolie qu'il ne pouvoit vaincre, & qui le suivit toujours au milieu des délices d'une union si desirée. Cependant *Jacques* fait une

tentative, & se déclare ouvertement pour la cause du Duc d'*Yorck*; ils font une incursion dans le Northumberland; ils y répandent un Manifeste où le Duc prenoit le titre de *Richard IV* Roi d'Angleterre. *Jacques* s'étoit flatté qu'à son entrée dans le Northumberland, il trouveroit une multitude de partisans des *Yorcks* qui voleroient sous ses drapeaux: il fut trompé dans ses espérances: la fortune de *Henri* l'emporta encore une fois, & ses Généraux, loin de livrer une bataille comme on s'y attendoit, ne firent que harceler l'armée Ecossoise qui s'affoiblissoit tous les jours. *Jacques*, dans son dépit, mit le pays à feu & à sang, & ces hostilités ne servirent qu'à indisposer les Anglois contre le Duc d'*Yorck*. Celui-ci court se jetter aux pieds de *Jacques*, & le supplie d'avoir pitié des malheureux habitans du Northumberland: le Roi d'Ecosse reçoit mal sa prière: ils se quittent assez mécontens l'un de l'autre. Après une seconde entreprise qui ne fut pas plus heureuse, *Jacques* est forcé de faire sa paix particulière & d'aban-

donner à sa destinée le Duc d'*Yorck*, qui fait une nouvelle tentative en Irlande, où la fortune paroît d'abord le favoriser; il se rend dans la Province de Kent; trois mille hommes viennent l'y joindre; il prend le titre de Roi; tout retentit de cette proclamation. *Henri* vole à sa rencontre; on se prépare à une bataille; le Duc croyoit avoir mis en sûreté son épouse, lorsqu'elle le fait avertir que *Henri* est informé du lieu de sa retraite, & qu'il envoie un corps de troupes pour se saisir de sa personne. Le Duc d'*Yorck* ne balance pas; il court à la Duchesse & la transporte dans un autre asyle. Dans cet intervalle, *Henri* sçait qu'il a quitté son armée, profite de ce moment pour l'attaquer, & le Duc apprend à son retour que la fuite est la seule ressource qui lui reste. Le Monarque Anglois découvre encore la retraite de la Duchesse qui tombe en son pouvoir. Le Duc d'*Yorck* est fait aussi prisonnier & envoyé à la Tour. On le menace de la mort de son épouse pour lui arracher l'aveu de ses impostures: cet expédient réussit. *Henri*

devient amoureux de la Ducheſſe qui obtient la grace de ſon mari, & la permiſſion de le viſiter dans ſa priſon. Dans cet inſtant paroît le fidèle *Aſtley*, l'ami du Duc, celui qui a été mis auprès de ſa perſonne par la Ducheſſe *de Bourgogne*; il a gagné pluſieurs ſatellites à force de largeſſes, & aſſuré l'évaſion du Duc d'*Yorck* & de ſon épouſe; il a préparé une chaloupe qui doit les conduire dans un port où il n'auront plus rien à craindre; mais il faut joindre cette chaloupe; ils eſſuient mille dangers, toujours environnés de ſoldats que *Henri* envoie à leur ſuite; ils ſe retirent dans un de ces ſouterreins qui avoient été creuſés du temps des guerres civiles; ils ſont prêts à y périr de faim; pluſieurs mois s'écoulent; enfin, ils arrivent près du rivage, ils apperçoivent un vaiſſeau, ils précipitent leur marche: déja la Comteſſe avoit un pied dans l'eſquif; un cri horrible lui fait détourner la tête; elle voit ſon époux déſarmé, & *Aſtley* qui ſe débattoit entre les mains d'une troupe de ſoldats: on le conduit une ſeconde fois

à la Tour, & l'on ramène devant le Roi la Comtesse expirante. *Varbeck*, du fond de sa prison, trame un nouveau complot contre *Henri*. Il conçoit le projet de retirer le véritable héritier des *Plantagenets*, le Comte *de Warwick*, de ce séjour où il languissoit. Il avoit sçu gagner quatre domestiques du Lieutenant de la Tour. On se saisit des Chefs; on avoit endormi la vigilance du Lieutenant; *Varbeck* a déja passé plusieurs Cours avec son ami; le Comte *de Warwick* les suivoit: mais le Lieutenant est averti, il paroît à la tête d'une escorte, se ressaisit des prisonniers, & les plonge dans le plus noir cachot. Cette fois, la Comtesse ne put obtenir la grace de son mari: il fut décapité, & mourut avec une fermeté digne de son caractère, & en fixant jusqu'au dernier moment tous ses regards sur le portrait de la Comtesse de *Huntley*. Cette femme généreuse, à qui l'on avoit proposé une retraite auprès du Roi d'Ecosse, après l'aveu qu'avoit fait son mari, avoit préféré de lui rester attachée, & de n'être que la femme

de *Varbeck*. Son amour survêcut à son époux ; elle se retira dans cette caverne dont elle avoit partagé avec lui l'horrible solitude : elle y mit au monde un fils, son unique consolation. Mais *Henri*, instruit qu'il reste un successeur de *Varbeck*, le fait arracher des bras de sa mère ; elle se jette sur celui qui emportoit son enfant : il lui oppose ses armes ; la Comtesse ne voit point le danger, se précipite sur le fer ; son sang jaillit à gros bouillons ; elle expire en prodiguant à son fils mille baisers, & le couvrant de son sang & de ses larmes. Ce malheureux enfant ne lui survêcut pas de beaucoup, & fut inhumé dans cette même caverne ainsi que sa mère.

Il y a peu de *Nouvelles* de M. *d'Arnaud*, où il ait multiplié davantage les évènemens & les situations attendrissantes. Il a sçu nous intéresser fortement en faveur d'un aventurier, parce que l'amour est le principe de toutes ses entreprises, & que d'ordinaire on pardonne tout à une passion violente. Ce morceau d'ailleurs excède un peu les bornes des autres ou-

vrages de ce genre : il y a des Romans en règle qui ne sont pas plus considérables. On retrouve dans celui-ci tout le talent de l'auteur pour les développemens, toute sa sensibilité & son art de peindre avec autant de vérité que de force, les différens mouvemens de l'ame. En un mot, cette production ne peut que faire desirer aux amateurs de ces sortes d'Histoires, la prompte publication des autres Anecdotes que nous promet M. *d'Arnaud.*

*Essais Historiques sur le Sacre & Couronnement des Rois de France, les Minorités & les Régences ; précédés d'un Discours sur la succession à la Couronne. Par L. V. G. de Th. *** ; 1 Vol. in-8° de 158 pages. A Paris chez Vente Libraire des Menus Plaisirs du Roi rue de la Montagne Sainte-Geneviève.*

L'AUTEUR, dans le *Discours* qui précède ces *Essais*, réfute quelques

écrivains qui, en différens temps, ont avancé qu'anciennement la Nation ne reconnoissoit point de Rois Mineurs; que la Royauté dépendoit du Sacre & du Couronnement; que les Pairs de France donnoient, dans cette auguste Cérémonie, une sorte d'investiture au nouveau Roi; enfin, que les Régences limitoient l'autorité des Rois Mineurs. Comme il seroit facile de tirer des conséquence dangereuses de toutes ces assertions, l'auteur cherche à fixer par les faits les idées qu'on doit avoir sur ces points importans de notre Droit Public. Il prouve d'abord l'existence & l'invariabilité de la succession *linéale-agnatique*, dont il fait remonter l'origine à *Hugues-Capet*, ou au moins à *Robert* son fils; que cet ordre de succession à la Couronne est devenu, pour les aînés de chaque ligne, une loi fondamentale de l'Etat, où elle s'observe depuis sept cens ans, sans que les cadets ou les aînés des branches cadettes aient fait éclater la moindre prétention contraire. Il fait voir que les Seigneurs ou Princes du Sang

Royal ſuccèdent indéfiniment à la Couronne ; qu'ils conſervent ce droit malgré l'éloignement du degré de parenté dans lequel ils ſe trouvent ; que cette manière de ſuccéder indéfiniment, n'eſt cependant pas particulière à la France, puiſqu'on l'obſerve en Eſpagne, en Portugal & dans d'autres Etats de l'Europe. Quoique régulièrement, dit *le Bret*, la conſanguinité finiſſe au ſeptième ou dixième degré, & que les loix civiles ne connoiſſent plus de parenté après une ſi longue ſuite de générations, cette conſidération n'a pas lieu lorſqu'il s'agit de la ſucceſſion à la Couronne. On cite l'exemple de *Henri IV*, qui étoit, à l'égard de *Henri III*, au 21e degré en ligne maſculine, mais que, malgré cet éloignement, le Droit Public appelloit à la Couronne de France.

L'auteur paſſe aux autres points qu'il s'eſt propoſé d'examiner dans ce *Diſcours*. Il fait voir que la Minorité n'eſt point un obſtacle à la Royauté, qui ſe trouve, en France, unie à la naiſſance ; que cette ſuprême dignité dépend moins encore du Sacre & du Cou-

ronnement; que ces augustes Cérémonies n'augmentent point les prérogatives des Monarques François; que ce ne sont point elles qui font les Rois, & que ceux-ci n'y reçoivent point l'investiture du Royaume, que la loi fondamentale leur défère, suivant l'ordre qu'elle a établi pour la succession à la Couronne.

Les *Essais* comprennent trois articles; le premier contient des recherches sur le Sacre & le Couronnement; le second, sur les Minorités; le troisième, sur les Régences. Le Sacre des Rois devint une Cérémonie *Régalienne*, sans être fondée sur un droit ni *Régalien*, ni *National*: inconnue aux Rois de la première race, elle fut introduite pour la première fois par *Pepin le Bref*, père de *Charlemagne*; ses successeurs, pendant leur regne, firent Sacrer les Princes qui devoient leur succéder: ils juroient à leur Sacre de conserver les Loix & Usages propres à chaque Nation qui leur obéissoit; les Rois de la troisième race ont suivi l'exemple de ceux de la seconde. L'auteur assûre que, sous

celle-ci, on ne découvre dans l'Histoire aucune trace de prétention des Archevêques de *Reims* pour le droit exclusif de Sacrer les Rois ; que ce ne fut que l'an 1059 que *Henri I* voulant faire Sacrer & Couronner son fils *Philippe I* à Reims, *Gervais*, Archevêque de cette ville, produisit une Bulle du Pape *Victor*, qui attribuoit à son Siége le droit de Sacrer les Rois de France. Ce Prélat soutint en même temps que cette Bulle n'étoit que confirmative d'une autre, qu'il prétendoit avoir été donnée par le Pape *Ormide* à Saint-*Remi*. Mais il étoit aisé d'en imposer sur les Bulles & les Chartes dans un siècle d'ignorance profonde, où les Seigneurs Laïques se glorifioient de ne sçavoir ni lire ni écrire. Indépendamment des prétentions de cet Archevêque de Reims, *Louis le Gros*, successeur de *Philippe I*, fut Sacré à Orléans par l'Archevêque de Sens. Le regne de *Louis le Jeune*, selon l'auteur, est la véritable époque de ce droit des Archevêques de Reims. Ce Monarque, voulant faire Sacrer & couronner son fils *Philippe-Auguste* en

1179, à son retour d'Angleterre où il étoit allé visiter le tombeau de Saint-*Thomas de Cantorbery*, attribua cette prérogative au Siége de Reims, en considération de la personne qui l'occupoit alors ; c'étoit le Cardinal *de Sainte Sabine*, beau-frère du Roi, & frère de la Reine *Alix*. Ce Prince fixa en même temps l'ordre & le cérémonial qui devoient être observés au Sacre, lequel cérémonial fut enregistré en la Chambre des Comptes, *& a toujours été gardé depuis*, dit *du Tillet*.

En faisant l'histoire des Minorités & des Régences, l'auteur expose les différentes circonstances qui les ont accompagnées. Il rapporte un passage de l'Abbé *de Choisi*, par lequel on voit quelles étoient les maximes politiques que le Cardinal *Mazarin* s'efforçoit d'inspirer à *Louis XIV*, & combien, dans le dessein de rendre ce Prince inhabile aux affaires, on avoit négligé son éducation. » Les amis » du Cardinal, dit l'Abbé *de Choisi*, » publioient qu'il entretenoit le Roi » des affaires de l'Etat, & faisoient

» ſonner bien haut les leçons de poli-
» tique qu'il lui donnoit aſſez rare-
» ment : car j'ai ouï dire au vieux
» Maréchal *de Villeroi* que toutes ſes
» leçons rouloient ſur des maximes
» générales, & qu'elles aboutiſſoient
» à tenir les Princes du Sang le plus
» bas qu'il pourroit, à ne point trop
» ſe familiariſer avec ſes courtiſans,
» de peur qu'ils ne perdiſſent le reſ-
» pect & ne lui fiſſent des deman-
» des qu'il lui ſeroit impoſſible de leur
» accorder. Il faut, lui diſoit-il, pren-
» dre un viſage ſérieux & ſévère dès
» qu'ils vous demanderont quelque
» choſe, continuer avec ſoin le ta-
» lent Royal de la diſſimulation, ſe
» défier de tous ceux qui approchent
» de Votre Perſonne, ſans même ex-
» cepter vos Miniſtres, garder dans
» les affaires un ſecret impénétrable,
» qui ſeul peut les faire réuſſir, &
» toujours promettre aux François
» ſans vous mettre beaucoup en peine
» de rien tenir. Le Cardinal, conti-
» nue le même Hiſtorien, ſe ſoucioit
» peu, dans les commencemens, que
» le Roi profitât de ſes leçons ; il ſon-

» geoit moins à en faire un grand
» Prince qu'un homme inappliqué,
» qui, satisfait de ses maisons de plai-
» sance & du commandement de ses
» Mousquetaires, le laissât maître
» de l'Etat ; il ne lui trouvoit que
» trop de génie, & ne laissoit ap-
» procher de lui que des enfans ou
» des gens gagnés qui ne parloient
» jamais d'affaires. Il sembloit être se-
» condé dans ses desseins par la Reine-
» Mère, sur l'esprit de laquelle il avoit
» pris depuis long-temps un grand
» ascendant ; comme ils étoient tou-
» jours du même avis, le jeune Roi
» n'osoit jamais leur résister ; il avoit
» tenté plusieurs fois d'accorder des
» graces & de donner quelques Bé-
néfices à des Ecclésiastiques qui
» étoient auprès de sa Personne ; mais
» le Cardinal, craignant les consé-
» quences, s'y étoit toujours opposé.
» Le Roi sçavoit dissimuler son res-
» sentiment, & ne laissoit pas apper-
» cevoir qu'il étoit sensible. Il s'amu-
» soit à des revues, à des danses, à
» des ballets ; &, pendant que le Car-
» dinal disposoit de tout, il vivoit
» comme un particulier, & donnoit
»

» peu d'idées de ce qu'il a été depuis ».
Ce Ministre, qui cependant connoissoit à fond *Louis XIV*, craignoit continuellement qu'il ne lui échappât. Sur ce qu'un jour le Maréchal *de Grammont* le flattoit d'une puissance éternelle, fondée sur la foiblesse apparente du Roi : *ah ! Monsou le Marechal*, lui dit-il, *vous ne le connoissez pas ; il y a de quoi faire quatre Rois & un honnête homme*. Le Cardinal disoit une autrefois au Maréchal *de Villeroi*, à la sortie d'une audience que le Roi avoit donnée aux Députés des Etats de Bourgogne : *Avez-vous pris garde, Monsou le Maréchal, comme le Roi écoute en Maître & parle en Père : il se mettra en chemin un peu tard, mais il ira plus loin qu'un autre.*

Cet ouvrage contient, Monsieur, un très-grand nombre de recherches, & suppose une étude profonde & réfléchie de notre Histoire. On auroit désiré que l'auteur y eût rassemblé plus d'anecdotes, qui en auroient rendu la lecture moins sèche & plus piquante.

Je suis, &c.

A Paris, ce 27 Juin. 1775.

LETTRE IX.

Mémorial d'un Mondain ; Brochure in-12 de 142 pages. Au Cap Corse 1774.

Le temps eſt paſſé, Monſieur, où l'ignorance étoit non ſeulement l'appanage, mais, en quelque ſorte, la gloire de la Nobleſſe. L'Allemagne a eu beaucoup de peine à ſe défaire de ce préjugé qui a retenu pendant long-temps les Sciences & les Lettres dans l'enceinte des Cloîtres. Les Germains de notre ſiècle ont ſenti combien les beaux Arts y perdoient, & s'empreſſent de réparer les erreurs de leurs pères. M. le Comte *Maximilien de Lamberg*, Chambellan de *LL. MM. II. RR. AA.* eſt homme de qualité, & un de ces Allemands qui font autant de cas de la conſidération qui s'acquiert par les talens que de celle que donnent la naiſſance & les ſervices militaires. Il a parcouru différentes contrées de l'Europe en homme de

Lettres, avide de connoiſſances. Le petit ouvrage que je vous annonce eſt le Journal d'un Voyage, dans lequel il a raſſemblé une quantité d'obſervations & d'anecdotes intéreſſantes qu'il a recueillies ſur la Corſe, ſur l'Italie, ſur les hommes célèbres qu'il a vus dans ſes courſes. Dans un *Avertiſſement* placé à la tête de ſon *Mémorial*, *M.* le Comte *de Lamberg* demande grace pour la partie typographique qui n'a pu être parfaitement exécutée par une Imprimerie portative. Comme Etranger, il ne doit pas être jugé à la rigueur pour la correction du ſtyle. Il a au reſte une tournure qui lui eſt propre, & qui donne quelquefois du prix aux choſes qu'il raconte.

L'auteur rapporte quelques détails curieux ſur la vie de *Paoli* & ſur la conduite de ce Général dans la guerre des François. » *Paoli* n'écrivoit que » rarement, &, quand il étoit dans le » cas d'écrire, il faiſoit comme *Crom-* » *well* qui, ſur des affaires impor- » tantes, dictoit à ſon Secrétaire trois » ou quatre Lettres qui ſe contredi-

» soient, en lui cachant celle qu'il » donnoit au courier.... Il dit simplement à un Corse envoyé dans » une occasion; *rapportez ce que vous » avez vu.....un mouchoir, un compas, une tabatière placés sur une table:* » ces trois choses, entendues par celui auquel se rendoit le message, » remplaçoient l'embarras des Lettres » susceptibles d'être interceptées ou » de se perdre ». *Paoli* aime beaucoup les animaux. Quand il fut obligé de quitter la Corse, il recommanda son Perroquet, en disant, à celui auquel il le laissoit, *qu'il lui abandonnoit son ami.* » M. *Dick* Consul d'Angleterre à » Livourne, garda son Chien qui effectivement est un animal singulier » par ses yeux qui sont d'une grosseur » énorme & par des cheveux au lieu » de poil. Ce Chien présenta lui-même » au Consul sa recommandation écrite. » Il avoit la Lettre dans sa gueule, & » se coucha tout de son long en l'apportant. » Si *Paoli* aimoit tant son Perroquet & son Chien, que ne les emmenoit-il à Londres avec lui?

Un des hommes les plus intéres-

ſans pour ceux qui aiment le merveilleux & le romaneſque, ſe trouvoit à Veniſe lorſque M. *de Lamberg* y arriva. » Un perſonnage rare à » voir, c'eſt le Marquis d'*Aymar* ou » *Belmar*, connu ſous le nom de *Saint-* » *Germain* : il demeure depuis quelque » temps à Veniſe, où il s'occupe, au » milieu de cent femmes qu'une Ab- » beſſe lui fournit, à faire des expé- » riences ſur le lin qu'il blanchit & » qu'il rend égal à la ſoie crue d'Italie. » Il croit avoir quatre cens ans, &, » pour ne pas trop exagérer peut- » être, il dit avoir connu *Thamas-* » *Kouli-Kan* en Perſe. Lors de l'ar- » rivée du Duc d'*Yorck* à Veniſe, il » demanda au Sénat le rang ſur ce » Prince, & donna pour raiſons que » l'on ſçavoit qui étoit le Duc d'*Yorck*, » mais qu'on ignoroit encore les titres » du Marquis *de Belmar*. Il a un baume » qui rajeunit ; une femme qui s'en » frotta plus qu'il ne falloit, fut ré- » duite à l'état d'embryon.... Il » donna une papillotte a un de ſes » amis, auquel un Banquier qui ne » connoiſſoit pas le Marquis, paya

» à vue deux cens ducats comptans.....
» Il doit avoir été à Pekin sans s'y
» donner de nom du tout, &, comme
» la Police le pressa de se nommer,
» il s'excusa sur ce qu'il ne sçavoit
» pas lui-même comment il s'appel-
» loit : à Venise, dit il, on me nomme
» de la main vers le menton, à Ham-
» bourg *Mein Her*, à Rome *Monsignor*,
» à Vienne *Pst*; on siffle pour m'a-
» voir à Naples; on me lorgne à Paris,
» & j'acoste volontiers par ce signe ceux
» qui me contemplent. Que mon nom
» ne vous embarrasse pas, Messieurs
» les Mandarins; tant que je demeu-
» rerai avec vous, je me conduirai
» comme si j'en avois un très illustre;
» que je m'appelle *Pois* ou *Fève*, *Pi-*
» *son* ou *Cicéron*, mon nom doit vous
» être indifférent... Il recevoit même
» à Venise des Lettres sur l'enveloppe
» desquelles il n'y avoit que le simple
» mot *Venise*; le reste étoit en blanc,
» & son Secrétaire demandoit à la
» poste les Lettres qui n'étoient à
» personne ».

M. *de Saint-Germain* a demeuré assez long-temps à Paris. On ne parloit que de lui; il disoit en ef-

ſet qu'il avoit quatre cens ans. J'étois fort curieux de le voir. Je le rencontrai un jour chez feue Madame la Princeſſe *de Talmond ;* je l'examinai & l'écoutai avec beaucoup d'attention ; il me parut très-inſtruit & très-amuſant. Le ſoir, dans une maiſon où je ſoupois, je fis part de ma bonne fortune ; je dis que j'avois vû le fameux Comte *de Saint-Germain.* On me demanda s'il étoit vrai qu'il eût quatre cens ans, comme il l'aſſûroit : *je crois*, répondis-je froidement, *qu'il en impoſe ; il n'a pas l'air d'en avoir plus de deux cens.* Au reſte, cet aventurier célèbre, qui paroît avoir paſſé une bonne partie de ſa vie à ſe jouer de la crédulité des hommes, eſt recommandable par ſes talens & ſes connoiſſances. Il s'en faut que la ſingularité ſoit ſon ſeul mérite, & on lui feroit tort de croire que ſa réputation n'a pas d'autre fondement. Ses voyages & ſes recherches fourniroient des matériaux curieux & utiles à un Ecrivain qui auroit des renſeignemens sûrs. M. le Comte *de Lamberg* ſe les procurera

procurera sans doute, s'il exécute le projet qu'il nous annonce de donner au Public les Mémoires de cet homme extraordinaire.

Le trait suivant fait beaucoup d'honneur à la générosité d'un Pontife, dont la mémoire est aussi précieuse à la Religion qu'elle est chère aux gens de Lettres. » L'Abbé *Gagliani*, auteur » de *Dialogues sur le Commerce des* » *Bleds*, ouvrage qui a réussi, fut chargé » par *Benoît XIV* de ramasser diverses » matières du Vésuve. Il remplit sa » commission à la satisfaction du su- » prême Pontife. Il lui envoya une » caisse de curiosités naturelles du » Vésuve, avec un billet qui ne » contenoit autre chose, sinon le » verset de l'Evangile, *dic ut lapides* » *isti panis fiant. Benoît XIV* lui ré- » pondit ainsi en lui envoyant le bre- » vet d'une pension considérable: » Vous ne doutez pas de l'infaillibi- » lité du Souverain Pontife; je vous » en envoye une nouvelle preuve; » c'est à moi qu'il appartient d'expli- » quer le texte de l'Ecriture-Sainte. Je » dois toujours en saisir l'esprit, & je

» ne l'ai jamais saisi avec plus de
» plaisir ».

» Les Princes-Orientaux, dit l'au-
» teur, font consister une partie de
» leur grandeur dans un amas de titres
» qui ne finit pas. Un Nabab de l'Inde
» s'appelloit *Maître de deux mille mots* ;
» c'est-à-dire, *titres* ; c'étoit lui faire
» honneur que de lui en présenter deux
» ou trois nouveaux dans l'année. *De
» combien de mots ton Maître est-il le
» Roi*, demanda ce Nabab au Consul
» de France ? Le Consul lui présenta
» l'*Encyclopédie* qu'il venoit de rece-
» voir ; il exigea que, par respect,
» toute la Cour se prosternât devant
» tant de mots, dont son Roi étoit le
» Maître ».

M. *de Lamberg* a vû à Venise un Comédien, qui, à un souper, pleura des larmes de sang. Quelque temps après, il tira sa langue, s'en lécha les narines, les yeux & les oreilles. Toutes les femmes se mirent à crier d'épouvante. L'habile farceur avoit sous sa perruque une éponge trempée dans de l'eau teinte en rouge qu'il pressoit de ses mains, & dans la bouche une

vessie de poisson peinte en couleur de chair artistement attachée à ses dents. Il gonfloit cette vessie à volonté, & la dirigeoit avec adresse sur toutes les parties de son visage.

Le Voyageur fait mention d'un Médecin de Livourne appellé *Cecharini*, qui a imaginé de saigner, par le moyen d'une sarbacanne, ceux qui sont obligés defaire la Quarantaine avant que d'entrer dans ce port. Il attache une lancette au bout de la sarbacanne. L'auteur dit que, sans approcher du malade, il reconnoît la veine *à un très-grand éloignement*, & que ses essais dans ce genre ont été très-heureux.

M. le Comte *de Lamberg* nous apprend que *Tartini*, ce grand Musicien renommé dans toute l'Europe, avoit la femme la plus jalouse & la plus colère qui, depuis *Xantippe* qui fit le tourment de *Socrate* son mari, ait pu attenter à la tranquillité d'un homme de génie & d'étude. Un Anglois, qui dinoit un jour chez *Tartini*, lui conseilla de lier cette femme insupportable au contrepoids de son tourne-broche &

de monter le rouage ſans s'embarraſſer de ſes cris, l'aſſûrant de l'efficacité du remède. Mais le bon & pacifique *Tartini* n'oſa jamais eſſayer ce ſpécifique.

Cette Brochure de M. le Comte *de Lamberg* eſt très-amuſante, & même inſtructive. Je ſuis bien fâché de ne pouvoir vous dire, Monſieur, où elle ſe trouve en France. Il y a long-temps que je me plains à cet égard de la négligence des Etrangers & même de celle de nos Libraires de Province qui m'envoient des Livres. J'ai beau les prier d'indiquer & le prix de leurs ouvrages & les adreſſes de leurs correſpondances de Paris; il ſemble que cette invitation ne les regarde pas; & cependant ils y ſont, je crois, plus intéreſſés que les Lecteurs mêmes.

Indications des Nouveautés, &c.

ESTAMPES *pour ſervir à l'Hiſtoire des Mœurs & du Coſtume des François dans le dix-huitième ſiècle; avec un Diſcours Préliminaire, & un texte pour chaque Eſtampe; grand in-folio.* Un Amateur éclairé des Arts a formé, dans ſes

momens de loisir, le projet de faire dessiner & graver des actions propres à développer nos mœurs, nos usages, notre manière de vivre, celle de nous habiller, &c. Il choisira, pour les sujets de ces Gravûres, les époques les plus piquantes de la vie privée des personnes de la bonne compagnie. Ces suites d'Estampes seront comme un dépôt où seront conservées nos modes fugitives. Les Provinces & les Nations Etrangères s'en instruiront agréablement par le secours de ces images fidèles; elles y trouveront d'ailleurs la ressemblance des Beautés les plus célèbres de Paris. La Postérité aura, par ce moyen, des notions justes de nos mœurs, de notre frivolité, de nos meubles, de nos bijoux, de nos vêtemens, &c. Si les Egyptiens, les Grecs, les Romains, & tous les Peuples qui ont cultivé les Arts, avoient transmis de pareils tableaux de leurs usages & de leur costume, avec quel intérêt ne les contemplerions-nous pas, non-seulement pour le plaisir qu'y prendroit notre curiosité, mais pour les avantages

qu'en retireroit l'étude de l'Hiſtoire ancienne. Ce que les Peuples qui ont brillé avant nous ſur la terre n'ont point fait, on l'exécute aujourd'hui, Monſieur ; & cette idée me paroît une des plus heureuſes de ce ſiècle. Les douze premières Eſtampes paroiſſent ; elles repréſentent *le Lever*, *le Bain*, *la Toilette*, *la Promenade du matin*, *le Boudoir*, *la Viſite inattendue*, *les Confidences*, *l'Occupation*, *la Promenade du ſoir*, *la Soirée d'Hyver*, *l'évènement au Bal*, *le Coucher*. Tous ces morceaux ſont très-agréables, & l'on peut juger par cet eſſai du mérite de cette précieuſe collection. Le prix de cette première Suite eſt de 30 livres ; elle ſe trouve à Paris chez *Buldet*, rue de Gêvres. Si le Public encourage cette entrepriſe, comme il le doit aſſurément, l'auteur donnera tous les ans un pareil nombre d'Eſtampes. On y ſuivra exactement le coſtume de chaque année. La ſouſcrption eſt ouverte pour la ſeconde Suite, qui ſera, de même que la première, compoſée de douze Planches, & paroîtra dans les premiers mois de l'année pro-

chaine. Le prix de cette souscription est de 30 livres. Ceux qui n'auront point souscrit avant le dernier Décembre de cette année, payeront 36 livres. Les Epreuves seront délivrées suivant l'ordre de la date des souscriptions ; ainsi les premiers Souscripteurs auront les premières Epreuves. On souscrit chez M. *Eberts* Banquier, à Paris Place des Victoires. Les Etrangers qui voudront se procurer la première Suite & les autres auront recours à la même adresse. On délivrera aux Souscripteurs les explications & les anecdotes relatives aux Estampes. Elles seront imprimées sur un papier de même format que les Gravûres ; ce qui rendra cette Collection propre à entrer dans les Bibliothèques.

Suecia Antiqua & Hodierna ; c'est-à-dire *la Suéde Ancienne & Moderne*. Cet ouvrage est une magnifique Collection d'Estampes, au nombre de 342 ; elles représentent les Villes, les Ports, les Châteaux, les Jardins, les Sites singuliers, les Monumens, les

Armoiries, les Hommes Illustres, en un mot, tout ce qui peut faire connoître la Suéde sous les deux rappors que présente le titre de ce Recueil. L'ouvrage est parfaitement exécuté, soit pour le Dessin, soit pour la Gravûre. Tout y est digne du jeune Monarque, qui, non moins brave, non moins sensible, mais plus heureux que *Henri IV*, sans intrigues, sans combats, sans effusion de sang, par la force seule de son génie & par l'héroïque fermeté de son ame, a, pour ainsi dire, conquis son Royaume, & le gouverne, adoré de tous ses sujets, admiré de l'Europe entière. C'est par sa munificence que la grande entreprise que je vous annonce a été conduite à sa perfection. On ne connoît point de Recueil de ce genre, qui soit aussi bien conçu, aussi complet, aussi supérieurement traité. *Valade*, Libraire rue Saint-Jacques vis-à-vis la rue des Mathurins, donne avis, qu'il a reçu de Stockolm dix Exemplaires de cette Collection; ils sont uniques en France; les Amateurs & les Curieux pourront les voir chez lui. Le prix est de 96 livres.

Entretiens Philosophiques & Critiques sur plusieurs points de Morale & d'Histoire, ou Examen des Principes de la Philosophie Moderne dans les matières de Religion & de Critique. Par M. M. P. P. C: deux Parties, formant un seul Volume in-12 de près de 500 pages; prix 3 livres relié; à Paris chez Musier fils Libraire rue du Foin Saint-Jacques. Ce Livre est une excellente réfutation de toutes les absurdes & plates impiétés des Libertins & des Philosophes de ce siècle. C'est un cadre où se trouve réuni & combattu tout ce que les uns & les autres se permettent journellement de dire & d'écrire contre la Religion. Les Lecteurs instruits & de bonne foi y retrouveront leurs propres principes; ceux qui ne sont pas à portée de puiser dans les sources, y prendront du moins des notions sûres pour sentir tout l'avantage d'une saine logique sur la fausse subtilité du bel-esprit. Les libelles ténébreux contre notre culte, répandus dans le public sous le nom de M. *de Voltaire*, ne sont pas épargnés dans ce Volume. Vous y lirez, Monsieur,

avec la plus grande satisfaction, trois *Entretiens* sur la Brochure intitulé *le Diner du Comte de Boulainvilliers*. La forme du Dialogue qu'on a donnée à cet ouvrage en rend la lecture moins fatigante que celle des Traités en règle. Elle procure des repos au Lecteur, soulage son attention, & la réveille par la variété du style & des Interlocuteurs. Il n'est point d'Ecclésiastique à qui ce livre ne soit utile & même nécessaire.

Le Géographe Manuel, contenant la description de tous les Pays du Monde, leur climat, le caractère de leurs habitans, leurs villes Capitales; avec leurs distances de Paris & les routes qui y mènent tant par terre que par mer; les Changes & les Monnoies des principales Places de l'Europe en correspondance avec Paris; la manière de tenir les écritures de chaque Nation; la réduction de toutes les espèces au pied courant de France, de la livre & des poids des différens pays à ceux de Paris; les différentes mesures, &c, &c. Par M. l'Abbé Expilly des Académies des Sciences & Belles-

Lettres de Prusse, de Suède, de Dijon, &c. Nouvelle Edition avec des Cartes Géographiques ; un Volume in-12 petit format de près de 500 pages ; prix 2 livres 10 sols relié ; à Paris chez le Jay Libraire rue Saint-Jacques. La réputation de ce *Manuel* est faite depuis long-temps. La nouvelle Edition que j'annonce est non-seulement revûe & corrigée avec soin, mais augmentée considérablement ; elle est beaucoup plus ample que la dernière qui est de 1770. On y a rectifié un grand nombre d'erreurs qui s'étoient glissées sur différens objets ; il y a des articles entiers qu'on a refaits, tels que celui des Changes & des Monnoies ; en un mot, on a rendu ce *Manuel* plus exact en tous points qu'il ne l'a jamais été.

Traité sur le Vice Cancéreux, où l'on développe les Causes qui concourent à déterminer sa Nature, ses effets dans les différens degrés, & la manière de le prévenir & de le combattre ; avec un traitement particulier sur les tumeurs squirreuses & chancreuses de tous les viscères

internes, mais sur-tout des tubercules du Poumon ; par M. Dupré de Lisle Docteur en Médecine, Médecin de Monseigneur le COMTE DE PROVENCE. *Deux Volumes in-12 de près de 400 pages chacun ; à Paris chez Couturier fils Libraire Quai des Augustins.* Le Cancer est une des maladies les plus cruelles qui puissent affliger notre existence, & les Médecins ne sçauroient trop multiplier les recherches pour prévenir ou du moins pour détruire ce fléau redoutable qui s'attaque sur-tout à la plus belle moitié du genre humain. Le Livre de M. *Dupré de Lisle* est rempli d'observations & de vues qui répandent le plus grand jour sur cette matière. Il y a quelques mois qu'il a paru, & qu'il a réuni les suffrages des personnes les plus éclairées dans cette partie, entr'autres des Médecins de Florence qui ont écrit à l'auteur la Lettre la plus flateuse pour lui demander l'agrément de traduire son ouvrage en Italien, & pour le prier d'en accepter la dédicace. M. *Dupré de Lisle* s'étoit déja fait connoître avantageusement par un *Traité des Lé-*

sions de la Tête par contrecoup; il fut publié il y a cinq ans, & je vous en rendis compte alors avec tous les éloges qu'il méritoit. Le *Traité du Vice Cancéreux* est dédié à MONSIEUR (Mgr le COMTE DE PROVENCE) que la raison, la sagesse, la bonté, le goût des connoissances, l'amour de l'étude, qu'il fait éclater à la fleur de son âge, rendent si cher & déja si respectable à la Nation.

Connoissance des Temps pour l'Année Bissextile 1776; publiée par l'ordre de l'Académie Royale des Sciences, & calculée par M. Jeaurat de la même Académie; un Volume in-8° de près de 400 pages; de l'Imprimerie Royale, & se vend à Paris chez Pancoucke, à l'Hôtel de Thou rue des Poitevins. Cette *Connoissance de Temps* parut pour la première fois en 1679; les Sçavans en furent redevables à M. *Picard* Astronome célèbre. L'ouvrage a toujours eu pour auteurs différens Membres de l'Académie des Sciences, qui, successivement, l'ont enrichi & augmenté de ce qui pouvoit être le plus utile à la Navigation, l'un des principaux ob-

jets des veilles astronomiques de cette illustre Compagnie. A M. *Picard* succéda M. *le Févre* en 1685; à celui-ci, en 1702, M. *Lieutaud*, qui fut remplacé par M. *Godin* en 1730. M. *Godin* eut pour successeur M. *Maraldi* en 1735; après M. *Maraldi*, M. *de la Lande* a été chargé de ce travail en 1760, & l'a continué avec succès jusqu'à la présente année 1775. Le Volume que j'annonce est le premier de M. *Jeaurat*, & le quatre-vingt-dix-huitième publié sans interruption. Le mérite de cet ouvrage est depuis si long-temps reconnu de toute l'Europe, qu'il est mipossible d'en faire un plus grand éloge.

Projet d'un même Breviaire, Missel & autres Livres de Liturgie relatifs à l'Office-Divin, & d'un seul & même Abrégé de Catéchisme, à l'usage de tous les Diocèses de l'Eglise de France. Brochure in-8°. de 16 pages, à Paris rue Saint-Jacques chez Lottin l'aîné Imprimeur-Libraire Ordinaire de la Ville & Eugène Onfroy Libraire. Ce Projet, dont l'auteur est M. *L. le Blanc* ancien Curé

du Diocèse de Cahors, présente plusieurs avantages qu'on peut réduire à quatre principaux : 1° *l'Unité de Culte Public & d'Office-Divin* dans l'Eglise Gallicane ; 2° *des frais beaucoup moins coûteux à chaque Diocèse*, pour faire & renouveller les éditions des Livres qui appartiennent à l'Office-Divin ; 3° *une Variété de caractères, de format & de prix*, qui conviendront aux différens âges & aux différens états des Ecclésiastiques & des Fidèles ; 4° Enfin, *une plus grande facilité à enseigner, à apprendre & à retenir les vérités de la Religion & les règles des Mœurs* : facilité que les Pasteurs & les Fidèles trouveront dans un seul & même *Abrégé de Catéchisme* rendu commun à tous les Diocèses du Royaume. L'auteur développe, dans sa Brochure, ces quatre objets importans, & les soumet aux lumières & à la prudence des Prélats qui doivent composer la prochaine assemblée générale du Clergé de France.

Gazette des Tribunaux ; Ouvrage Périodique qui paroîtra tous les huit jours ;

contenant les Nouvelles des Tribunaux François & Etrangers ; la Notice des Causes, Mémoires & Plaidoyers intéressans, des Livres de Langues, de Droit, de Jurisprudence, & de tout ce qui peut avoir quelque rapport à la Magistrature, à l'Eloquence & au Barreau, &c, &c. Par M. Mars Avocat au Parlement, ci-devant Avocat aux Conseils du Roi, & Conseiller au Conseil Souverain de feu S. A. Mgr le Duc de Bouillon ; proposé par Souscription. Il ne paroît encore de ce nouvel ouvrage Périodique que le *Prospectus* qui se distribue chez *le Jay* Libraire rue Saint-Jacques. Il contient le plan que M. *Mars* se propose de suivre, & ce plan vous paroîtra bien conçu. On souscrit pour cette *Gazette*, à Paris chez *le Jay*, en Province aux Bureaux des Postes & chez les principaux Libraires. Le prix de la Souscription est de 15 livres par an pour Paris & pour la Province, franc de port dans tout le Royaume. Tous les Jeudis de chaque semaine, à commencer après la Saint-Martin, les Souscripteurs recevront une Feuille *in-8°*, c'est-à-dire de 16 pages d'impression.

On ne pourra souscrire que pour l'année entière. On aura soin d'affranchir le port de l'argent, des Lettres & des Paquets. Les personnes qui désireront faire insérer quelques articles dans ce Journal, pourront les adresser directement à l'Auteur, en sa demeure *rue Pierre Sarrazin, Maison de M. Frérot Procureur au Châtelet.*

Cartes des Possessions Angloises en Amérique, en quatre grandes Feuilles, où se trouvent le plan de Boston & ses environs très-détaillés ; prix 12 livres ; à Paris chez Lattré rue Saint-Jacques, la porte-cochère vis-à-vis de la rue de la Parcheminerie. Les circonstances actuelles rendent intéressante cette Carte de l'Amérique Angloise ; elle est d'ailleurs exacte & bien exécutée.

Portaits de Descartes, Paschal, Newton, Halley, Pope, Galilée, de la Lande & Gavelot ; prix 1 livre 4 sols pièce ; à Paris à l'adresse précédente. Ces Portraits sont gravés avec beaucoup de délicatesse. Ils ont de plus le mérite de la ressemblance, du moins si l'on en

juge par ceux de Messieurs *de la Lande* & *Gravelot*. On lit au bas de celui de M. *de la Lande* ces Vers de M. *Dorat* :

Des Mondes étoilés il nous transmet l'histoire;
A ses calculs sçavans le Ciel même est soumis ;
Mais, cherchant le bonheur qui vaut mieux que la gloire,
Pour jouir sur la terre il s'est fait des amis.

RECHERCHES sur les Remèdes capables de dissoudre la Pierre & la Gravelle, traduites de l'Anglois ; un Volume in-8° de 200 pages ; prix 3 livres broché ; à Paris chez Ph. D. Pierres, Imprimeur-Libraire rue Saint Jacques. Les Anglois ne connoissoient, pour la dissolution de la Pierre & de la Gravelle, que le remède de Mlle *Stéphens*, devenu si célèbre dans toute l'Europe, lorsqu'un Docteur Anglois, appellé *Chiffick*, annonça un nouveau spécifique. Ses succès étonnèrent les Médecins de Londres, & piquèrent leur curiosité. Le Docteur *Blackrie*, auteur des *Recherches* dont j'annonce ici

la traduction, avoit, plus qu'aucun autre de ses confrères, intérêt de découvrir ce qui composoit ce secret merveilleux ; il avoit eu une attaque de Néphrétique, & il en craignoit les suites. Il parvint à se convaincre que ce n'étoit autre chose que la *Lessive des Savoniers ;* il fit part de sa découverte au Public. L'accueil qu'on a fait à son ouvrage en Angleterre, garantit le succès qu'il obtiendra dans ce pays-ci. M. *Turgot*, Contrôleur-Général des finances, à qui rien n'échape de ce qui peut contribuer au bien de l'Humanité, alloit charger quelqu'un de rendre ces *Recherches* dans notre Langue. Mais il se désista de ce projet, dès qu'il fut informé que M. *Guilbert* Docteur en Médecine, s'occupoit de cette version. M. *Guilbert* s'est associé M. *Bourru* son confrère & son ami, &, par ce secours, l'ouvrage a été bientôt terminé. Ils ont répété la plûpart des expériences de l'auteur ; ils en ont tenté de nouvelles ; ils ont même ajoûté quelques Notes, lorsqu'elles leur ont paru nécessaires. De tout ce travail vraîment utile, il résulte que la *Lessive des Savoniers* est un excellent

remède pour la Pierre & la Gravelle; les sçavans Traducteurs ont reconnu que ses effets étoient les mêmes à Paris qu'ils le sont à Londres; plusieurs malades, auxquels ils en ont conseillé l'usage, les ont convaincus de son efficacité. On apprendra dans le Livre même la manière de s'en servir.

Antilogies & Fragmens Philosophiques; ou Collection Méthodique des morceaux les plus curieux & les plus intéressans sur la Religion, la Philosophie, les Sciences & les Arts, extraits des Ecrits de la Philosophie Moderne; 2 Volumes in-12 de plus de 500 pages chacun; à Paris chez Vincent Imprimeur-Libraire, Hôtel de Clugny, rue des Mathurins. Combien de fois n'avez-vous pas gémi, Monsieur, de voir des hommes, nés pour être la gloire de notre Littérature, prostituer à l'erreur, au mensonge, au libertinage, à l'impiété, de grands talens, de vastes connoissances, un style éloquent. Il se trouve, dans leurs Ecrits les plus répréhensibles, des vûes utiles à la société, des tableaux précieux de

mœurs, des peintures admirables des vertus, des Arts & du cœur de l'homme. Ce sont ces morceaux supérieurs qui, tous les jours, engagent une jeunesse imprudente à rechercher avec empressement, à lire avec avidité, les productions de la nouvelle Philosophie. Ils se laissent séduire par des raisonnemens captieux contre le Christianisme, par des images qui blessent la pudeur, par des satyres du Gouvernement, & ne recueillent de leurs lectures que la dépravation du cœur & l'indépendance de l'esprit. Ne seroit-ce pas rendre un service important à la Religion, aux Mœurs, à l'Etat, que d'arrêter le cours d'une épidémie aussi funeste, & de ne présenter aux jeunes gens que les fragmens estimables des Livres Philosophiques, dépouillés de ces traits d'audace & d'obscénité, qui en interdisent la lecture à un grand nombre de citoyens. Tel est précisément, Monsieur, l'objet de l'ouvrage que je vous annonce. « Tout ce qui, dans » les Traités de la nouvelle Philoso» phie, dit l'Editeur, porte l'empreinte » du bon goût, d'une Critique hon-

» nête, de l'amour de la Vertu, de
» la Patrie & des Arts, sans affecter
» la haine de l'autorité publique, sans
» toucher au dépôt des moeurs, sans
» contrarier les vérités du Ciel : tout
» cela appartient aux Sciences &
» à la bonne Littérature qui l'ont pro-
» duit. Nous avons droit de le reven-
» diquer, de nous en saisir, de le re-
» produire, & de l'offrir aux esprits
» cultivés, en plongeant dans l'oubli,
» s'il est possible, l'accessoire infini-
» ment dangereux qui accompagne ces
» richesses. Les personnes, que leur
» état ou la délicatesse de leur cons-
» cience empêchent de lire des Au-
» teurs qui souvent sont les Apôtres de
» l'irréligion & de la volupté, & qui
» néanmoins seroient curieuses de con-
» noître quelques morceaux intéres-
» sans de ces Auteurs, nous sçauront
» gré sans doute d'avoir exécuté ce
» dessein. D'ailleurs, nous ôtons aux
» jeunes Lecteurs tout prétexte de
» consulter les originaux, dont nous
» leur présentons les extraits ; ils
» peuvent, en les lisant attentive-
» ment, se former le goût, comme
» ils le disent, y puiser les graces du

» langage, étudier la maniere de ces
» Peintres habiles, sans courir le dan-
» ger de respirer le poison le plus
» actif & le plus incurable. On peut
» les assûrer que, dans les livres Etran-
» gers & Nationaux qui sont cités,
» on a transcrit exactement tout ce
» qui a paru bon d'après les principes
» exposés ci-dessus. Le reste ne con-
» tient que des diatribes contre la Re-
» ligion, qui annoncent ou une mau-
» vaise foi bien indécente, ou une
» ignorance incroyable ; que des ta-
» bleaux propres à faire baisser les
» yeux à l'honnêteté ; que des décla-
» mations, contre l'administration pu-
» blique. Nous sommes persuadés que
» ces objets sacrés paroîtront trop
» respectables aux jeunes citoyens,
» pour qu'ils puissent aimer & re-
» chercher des écrits qui traitent
» ces mêmes objets avec une fureur
» & un mépris, bien antiphilosophi-
» ques ».

La lecture de cet ouvrage est d'au-
tant plus agréable que l'Editeur intel-
ligent a évité le désordre qui regne
dans la plûpart des rédactions. Les
matieres analogues sont rassemblées

dans celle-ci, & distribuées en Livres & en Chapîtres. Outre le mérite du choix & le rapprochement des morceaux qui traitent du même sujet, ces deux Volumes sont précédés d'un Discours très-bien fait. C'est un abrégé de l'histoire de la Philosophie, depuis son origine jusqu'à nos jours. Vous n'y verrez rien que vous ne sachiez déja par rapport aux siècles passés; mais vous applaudirez à la manière vive, noble & concise dont les objets y sont présentés. L'époque de la décadence de la saine Philosophie & les portraits des *Sages* qui l'ont opérée, offrent un article neuf, qui m'a paru d'une exécution ferme. Deux autres Tomes de cette Collection sont sous presse, & ne tarderont pas à voir le jour. Si ce projet Philosophique & Littéraire est agréé du Public, sur-tout de ceux qui veillent aux mœurs de la jeunesse, l'Auteur se propose de donner la suite d'une lecture aussi utile, aussi agréable & aussi variée. Mais l'ouvrage entier ne passera pas 8 Volumes.

Je suis, &c.

A Paris, ce 30 Juin 1775.

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

LETTRE X.

Le Triomphe des Graces, ou Elite, en Prose & en Vers, des meilleurs écrits anciens & modernes qui ont été faits à la louange des Graces par les Auteurs Grecs & Latins, François & Etrangers, &c. Publiée par M. de Querlon sous la dénomination des GRACES, *& ornée des plus belles Figures en taille-douce par les meilleurs Maîtres. A Paris chez Costard Libraire rue Saint-Jean-de-Beauvais; un Volume in-8°. de 330 pages prix 9 livres.*

CE Recueil est un superbe monument élevé en l'honneur des *Graces.*

On y trouve rassemblé tout ce que l'esprit humain a produit de plus agréable & de mieux pensé à leur sujet, & le choix est fait avec un discernement rare. L'exécution typographique & celle des Gravûres sont précieuses par leur richesse & leur élégance. Le judicieux Editeur a donc eu raison de penser que les gens du monde, les personnes un peu plus lettrées, les Artistes, les Amateurs, ne pourroient que voir avec plaisir une collection aussi intéressante. Elle est précédée d'une dédicace en vers à Madame * * *. C'est une véritable Ode Anacréontique, & ce n'est pas un des moindres ornemens de ce Volume; elle respire les *Graces* qu'elle célèbre. Vous me sçaurez gré de vous la faire connoitre.

A MADAME ***.

Je ne veux point chanter *Bacchus*;
Du divin *Apollon* je ne suis point les traces;
Je tiens ma lyre de *Vénus*;
Ma lyre doit chanter les *Graces*.

Je ne m'adresse plus qu'à vous:

Maîtresse de mes chants, dirigez-en l'usage.
Que l'Univers en soit jaloux,
Mais qu'il m'accorde son suffrage.

Eglé, votre charmant aspect,
De décence & d'attraits peint l'heureux assemblage;
Et vous inspirez le respect,
Même en ravissant notre hommage.

Tout rit sous votre aimable loi:
L'Amour auroit par vous fait triompher ses armes;
D'un séduisant *je ne sçai quoi*,
C'est vous qui faites tous les charmes.

Graces, de vos prodigues mains,
Vous l'avez chaque jour de nouveaux dons parée:
Elle eût étonné les humains;
Par vous elle en est adorée.

La première pièce de ce Recueil est une Ode de *Pindare* intitulée *les Graces*, qui est la quatorzième des *Olympiques*. Elle est adressée à *Asopique* qui, pour son coup d'essai, venoit de remporter le prix de la course à *Olympie*; il étoit d'Orchomène, & se trouvoit alors dans

la fleur de l'âge. Or les *Graces*, dit le sçavant Abbé *Massieu*, Traducteur de cette Ode, étoient du nombre des douze Divinités qui présidoient aux jeux *Olympiques* ; elles étoient Déesses tutélaires d'Orchomène où elles avoient le plus magnifique & le plus célèbre de leurs temples ; enfin, elles aimoient à favoriser la jeunesse & le mérite naissant. En conséquence, la plus grande partie de cette pièce est en l'honneur de ces Déesses. Le Poëte attribue à leur protection l'heureux succès qu'*Asopique* vient d'obtenir ; il leur en rapporte toute la gloire & leur présente son Cantique comme un monument éternel de la reconnoissance de ce jeune Vainqueur & de sa Patrie. Il finit par prier la Renommée de descendre aux Enfers, & de porter à *Cléodème* mort depuis quelque temps la nouvelle de la victoire de son fils. Cette Ode n'a que trente-cinq vers : mais c'est une des plus belles de *Pindare* ; elle renferme en abrégé tout ce que l'Histoire & la Fable nous ont transmis de plus curieux sur les *Graces*.

Cette Traduction de l'Abbé *Massieu* est suivie d'une Dissertation de cet Académicien sur les mêmes Déesses. Il y parle d'abord de leur origine, de leur nombre, des différens noms qu'on leur a donnés, de leurs attributs, du culte qu'on leur rendoit, des biens dont elles étoient les dispensatrices. La naissance des *Graces* est peut-être l'article de toute la Fable sur lequel les Poëtes s'accordent le moins. Ils leur donnent jusqu'à quatre pères ; sçavoir *Jupiter*, *le Soleil*, *Bacchus*, *Etéocle*, & jusqu'à onze mères qui sont *Junon*, *Eurynome*, *Eunomie*, *Hèmonie*, *Harmione*, *Eglé*, *Vénus*, *Antinoé*, *Eurymédusé*, *Eurytomène* & *Evanthé*. Ce qui vous paroîtra plus extraordinaire, c'est que les Anciens ne s'accordent pas plus sur le nombre & les noms de ces Déesses que sur leur origine. Les Lacédémoniens n'en reconnoissoient que deux qu'ils adoroient sous le nom de *Clito* & de *Phaenné*. Les Athéniens n'en admettoient pas davantage : mais ils les appelloient *Auxo* & *Hégémone*. *Hésiode*, *Pindare* & la plût-

part des autres Poëtes fixent le nombre des *Graces* à trois & les nomment *Eglé*, *Thalie* & *Euphrosine*. Autre embarras. *Homère* change le nom d'une des *Graces* & la nomme *Pasithée* : car, dans le quatorzième Livre de l'*Iliade*, *Junon* va trouver le Dieu du Sommeil &, comme Déesse du mariage, elle lui promet *Pasithée* pour femme, à peu-près comme, dans l'*Enéide*, elle va trouver *Eole* & lui promet *Déiopée*.

La plus belle de toutes les prérogatives des *Graces* étoit de présider aux bienfaits & à la reconnoissance, &, dans presque toutes les langues, on se sert de leur nom pour exprimer le service & la gratitude. » On les » appelloit les trois Déesses *Charites*, » qui veut dire *Joie*, pour marquer » que nous devons également nous » rendre de bons offices & recon» noître ceux qu'on nous rend. El» les étoient jeunes pour nous ap» prendre que la mémoire d'un bien» fait ne doit jamais vieillir ; vives & » légères pour faire connoître qu'il » faut obliger promptement, & qu'un » bienfait ne doit jamais se faire at-

» tendre : aussi les Grecs avoient-ils » coutume de dire qu'une grace qui » vient lentement cesse d'être une » *Grace*, ce qu'ils exprimoient par » un de ces jeux de mots dont ils n'é- » toient pas ennemis ; Vierges pour » nous donner à entendre, premiè- » rement, qu'en faisant du bien, on » doit avoir des vûes pures, faute » de quoi l'on corrompt son bienfait ; » en second lieu, que l'inclination » bienfaisante doit être accompagnée » de prudence & de retenue. C'est » pour cette seconde raison que *So- » crate*, voyant un homme qui prodi- » guoit les bienfaits sans distinction » & à tout venant ; *Que les Dieux te » confondent*, s'écria-t-il ! *Les Graces » sont Vierges, & tu en fais des Courti- » sannes*. Elles se tenoient par la main ; » ce qui signifioit que nous devons, » par des bienfaits réciproques, serrer » les nœuds qui nous attachent les » uns aux autres. Enfin, elles dansoient » en rond, pour nous apprendre qu'il » doit y avoir entre les hommes une » circulation de bienfaits ; & de plus, » que par le moyen de la reconnoif-

» sance, le bienfait doit naturelle-
» ment retourner au lieu d'où il est
» parti. C'est ainsi que, sous des fi-
» gures qui sembloient n'être faites
» que pour le plaisir des yeux, les
» Anciens, peut-être un peu trop
» amateurs des emblêmes & des sym-
» boles, sçavoient renfermer les vé-
» rités les plus propres à éclairer l'es-
» prit & à régler le cœur. » Telles sont, Monsieur, les principales idées que le sçavant & spirituel Académicien dévelopپe dans cette agréable Dissertation.

On trouve immédiatement après une Ode sur les *Graces* adressée au Duc *de Vendôme*, & dans laquelle *la Motte* a voulu imiter la quatorzième *Olympique* de *Pindare*. A la poësie noble, aux images riches, à l'admirable simplicité de l'auteur Grec, le bel-esprit François substitue par-tout de la dureté, des choses pensées & de la sécheresse. Il appelle les trois Déesses *héroïques Graces*.

Vous connoissez, Monsieur, l'*Epître aux Graces* par M. le C. *de B***; le Conte des *Graces* traduit de l'Allemand

de M. *Gersemberg*, & que M. *Berquin* a imité dans une de ses Idylles ; *les Graces*, charmante Comédie de M. *de Saint-Foix* ; les extraits du *Dictionnaire Encyclopédique* sur les *Graces* par Messieurs *de Voltaire* & *Watelet* ; la jolie Epître de M. *Dorat* à M. *de Saint-foix*, & l'excellent discours sur *les Graces* par le Père *André*. Vous aimerez à relire dans ce Volume tous ces différens morceaux imprimés séparément & épars de côté & d'autre. Il me reste à vous dire un mot d'un Drame intitulé *les Graces Vengées*, traduit de l'Italien du fameux Abbé *Metastasio*, ainsi que d'un *Dialogue sur la Grace & la Beauté* traduit librement de l'Anglois. Le Drame présente une des louanges les plus délicates qu'on ait jamais données à la Grandeur. Il a été composé pour le petit Théâtre de la Cour de Vienne du temps de l'Empereur *Charles VI*, à l'occasion de la naissance d'une Princesse. Ces sortes de Divertissemens étoient ordinairement exécutés, soit à Vienne, soit à la *Favorite*, par la famille Impériale. L'Empereur, qui aimoit &

cultivoit les talens, y touchoit quelque fois le claveſſin. Il y a même quelques-uns de ces Divertiſſemens dont ce Prince a composé la Muſique. Dans celui-ci les trois *Graces* ſe plaignent de l'*Amour*, qui leur a joué à chacune un tour différent ; & le récit de chacun de ces tours pourroit former autant d'Odes Anacréontiques. Il s'agit dans la dernière ſcène de trouver les moyens de ſe venger. » J'en ſçais un digne de » nous, dit *Euphroſine*. Sans les *Gra-* » *ces Vénus* n'eſt rien. Eh, bien, ſi » nous voulons la punir, formons une » Beauté qui efface la ſienne ».

AGLAÉ.

» Oui, ma Sœur.

THALIE.

» J'y conſens.

EUPHROSINE.

» Donnons-lui tout ce qui manque à » *Vénus* ; uniſſons la beauté & la ma- » jeſté ; que les appas ornent la modeſ- » tie ; qu'elle raſſemble toutes les ver- » tus, & que ſon viſage annonce la » bonté de ſon cœur royal.

AGLAÉ.

» Mais en qui tant de dons pourront-
» ils se réunir ?

EUPHROSINE.

» En celle dont on parle tant dans
» les Cieux, en celle enfin dont la naiſ-
» ſance doit illuſtrer ce ſiècle.

THALIE.

» Et quand doit-elle naître ?

EUPHROSINE.

» En ce jour.

AGLAÉ.

» Et ſon nom ?

EUPHROSINE.

» *Éliſe.*

AGLAÉ.

» Oh ! ne tardons pas.

THALIE.

» Allons.

EUPHROSINE.

» Allons accomplir ce grand ou-
» vrage.

THALIE.

» Quelle sera la confusion de *Vénus* !

AGLAÉ.

» Enfin, les mortels agités respire-
» ront.

EUPHROSINE.

» Près d'*Élise*, les *Graces* auront
» bien-tôt recouvré la décence qu'on
» leur vit dans l'Age d'or.

CHŒUR.

» Sortez du Gange, sortez, heureuse
» Aurore. Que de biens ce jour promet
» à l'Univers ! »

Le *Dialogue de Criton* est un des meilleurs morceaux de cette collection, quoiqu'on y trouve de temps en temps quelques idées un peu abstraites ; comme celles de *Hogart* célèbre Peintre Anglois, qui, dans son *Dialogue sur la Grace & la Beauté*, considère tous les corps comme revêtus d'une

enveloppe fort mince, & la Beauté comme un assemblage de filets ; c'est de la disposition de ces filets, qui forment des lignes droites ou des lignes courbes, que dépend, selon lui, la beauté des diverses formes. L'auteur de ce *Dialogue* assure qu'une des parties du visage, qu'on doit regarder comme un des plus sûrs interprêtes des sentimens de l'ame, est celle des fourcils. Il raconte qu'il se trouva un jour avec une femme très-distinguée par la naissance & par la figure ; qu'elle étoit en proie aux noirs soucis & aux chagrins dévorans, mais qu'en femme prudente elle en vouloit dérober la connoissance au Public. Ses yeux soumis à ses volontés ne disoient que ce qu'elle leur permettoit d'exprimer : mais les foureils moins dociles décéloient les mouvemens de son cœur. Une fois entr'autres, ajoûte-t-il, je découvris dans la ligne qui est au-dessous des sourcils des pensées tristes qu'elles prenoit grand soin de cacher.

L'auteur observe plus loin les effets du préjugé qui fait trouver des

Graces dans les erreurs mêmes de la nature, lorſqu'elles deviennent communes & ordinaires. » Le Chevalier » *F* * * *, l'un des plus beaux hommes » d'Angleterre, voyageant dans ſa » jeuneſſe, après avoir paſſé quelque » temps en France, voulut voir l'I- » talie. Il tomba malade au paſſage des » Alpes; une fièvre continue l'obligea » de reſter une quinzaine de jours dans » un Village ſur ces montagnes. Vous » ſçavez que tous les Montagnards » ont le cou décoré d'une loupe ap- » pellée *gouëtre*, & qu'il y en a d'auſſi » groſſes que la tête. Le Chevalier, ſe » trouvant en état de ſortir, voulut » un Dimanche entendre la Meſſe à » l'Egliſe de la Paroiſſe. Comme ces » Montagnards n'avoient jamais vu, » dans leur Egliſe, un homme ſi bien » fait & ſi richement vêtu, tous les » yeux ſe tournèrent ſur lui. Quand » on ſortit de l'Egliſe, les Payſans » commencèrent à crier aſſez haut » pour qu'il pût les entendre: *Ah!* » *que c'eſt dommage qu'un ſi bel homme* » *n'ait point un gouëtre comme nous!* » On ne peut paſſer pour bel homme

» chez les Peuples belliqueux de l'Afri-
» que, qu'on n'ait cinq ou six cica-
» trices au visage. Peut-être cette fa-
» çon de penser doit-elle son établis-
» sement à la Politique : on aura voulu
» par cette opinion porter les hommes
» à s'exposer courageusement dans
» une bataille. Quoi qu'il en soit, il
» est certain que les cicatrices leur
» paroissent relever si bien la bonne
» mine, qu'ils font des incisions sur
» le visage de leurs enfans dès l'âge
» le plus tendre, pour leur procurer
» de bonne heure les ornemens de
» la virilité. Ces cicatrices sont si
» nécessaires pour se faire aimer d'une
» belle, qu'un jeune homme, quel-
» que mérite qu'il eût d'ailleurs, ne
» feroit jamais de conquête, s'il n'é-
» toit cicatrisé ».... Un front étroit,
un nez court, de petits yeux, de
grosses lèvres sont devenues des
beautés nationales .... Un Prince
d'Annamabon qui fut long-temps en
Europe, quelques jours avant son dé-
part de Londres, disoit que *Miladi*
*C**** seroit la plus belle femme du
monde, si elle étoit Négresse. L'au-

teur fait, au sujet de cette diversité d'opinions, une réfléxion bien sensée : c'est, dit-il, un bienfait de la Nature, & nos erreurs en ce point nous sont très-utiles. En effet, si tous les hommes avoient les mêmes yeux, ceux que l'amour auroit blessé de ses traits, brûleroient tous pour la même femme. Cette Belle seroit la seule Divinité à qui l'on offriroit de l'encens : les autres seroient sans culte & sans autels. Or il est facile d'appercevoir les suites fâcheuses d'une pareille uniformité de sentimens & de goût.

La dernière pièce de ce Volume est, comme la plûpart des autres, intitulée *les Graces*. Ce sont des stances pleines de délicatesse, adressées à Mlle *F**** si connue sous le nom *d'Aléxandrine*. L'auteur est M. *Dorat*. C'est faire l'éloge de ces sortes de pièces que de le nommer. Celle que j'indique a déja été imprimée dans différens Recueils. On la retrouve ici avec un nouveau plaisir.

Je suis, &c.

A Paris ce 4 Juillet 1775.

LETTRE XI.

*Analyse de l'*HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES. *Un Volume in-8° de 300 pages. A Paris chez Morin, au Palais Royal.*

VOUS sçavez, Monsieur, que l'*Histoire des Etablissemens & du Commerce des Européens dans les deux Indes*, a eu ce succès qu'obtiennent pour un temps la plûpart des productions Philosophiques, à la faveur de la cabale, de l'intrigue & des Prôneurs. L'auteur de cette *Analyse* nous apprend cependant que l'ouvrage de M. l'Abbé *R******, imprimé pour la première fois à Paris en 1770, n'a joui que tard de cette brillante réussite. On eut de bonnes raisons pour ne pas l'y exposer publiquement en vente; tous les exem-

plaires furent vendus à un Libraire connu, établi à Amſterdam. Mais celui-ci ne fut pas long-temps à s'appercevoir qu'il s'étoit gratuitement flatté d'un prompt débit. Les Papiers Publics annoncèrent cet ouvrage à pluſieurs repriſes, &, malgré toutes ces annonces, le livre reſta dans le magaſin pendant dix-huit mois. Ce qui devoit naturellement précipiter cette production Philoſophique dans un oubli éternel, fut préciſément ce qui la fit ſortir tout à coup de l'obſcurité à laquelle elle paroiſſoit condamnée : le Gouvernement François flétrit cette Hiſtoire, dont les principes l'alarmèrent : dès ce moment le livre fut recherché avec un empreſſement incroyable, & le Public en épuiſa l'édition.

L'auteur de cette *Analyſe* conſidère trois parties dans l'ouvrage de M. l'Abbé *R******; 1° La partie Hiſtorique; 2° la partie Politique; 3° la partie Philoſophique. Les deux premières ne ſervent que de cadre à la dernière; car il eſt aiſé de s'appercevoir que M. l'Abbé *R****** n'a pas prétendu faire

une Histoire, mais un livre, dans lequel, à la faveur de faits & d'observations bien ou mal rapprochés, il pût exposer ses idées hardies sur la Nature & la Liberté de l'homme, sur la Vertu, les Sociétés, la Religion, les Gouvernemens, &c. C'est ainsi qu'en substituant de nouveaux fonds & de nouveaux cannevas à leur morale irréligieuse, ces adroits prédicants sçavent soutenir l'attention de leurs Lecteurs, & prévenir les nausées de la satiété que causeroit nécessairement la répétition éternelle de leurs aphorismes philosophiques.

L'auteur de l'*Analyse* n'a extrait de l'ouvrage de M. l'Abbé *R****** qu'une très-petite partie des assertions, dont la fausseté, l'absurdité & l'impiété sont frappantes. Elles lui suffisent pour démontrer que l'ouvrage qu'il réfute contient : 1° des blasphêmes formels contre la Religion Chrétienne & son fondateur ; 2° que l'auteur y préconise le Vice & y déprime la Vertu ; 3° que les hommes y sont puissamment encouragées & excités à s'élever contre tous les Souverains sans distinc-

tion ; 4° que tout homme peut, sans crime & par conséquent sans remords, enfoncer le poignard dans le sein de son Roi ; que même il le doit ; 5° que le fanatisme de la liberté y encourage tous les hommes à secouer le joug des loix & à se soustraire à toute espèce de gouvernement ; 6° enfin, que les principes qu'on y développe conduisent nécessairement au désordre, ou plutôt à l'embrasement général de la société. Le Censeur soutient que ces étonnantes assertions, sont non-seulement en termes formels ou équivalens dans dans *l'Histoire Philosophique & Politique*, mais même que tout le livre n'a été composé que pour expliquer & développer ces maximes exécrables.

Rien ne prouve mieux, Monsieur, combien nos grands Philosophes ont une morale vague & incertaine, que les contradictions dans lesquelles ils tombent sans cesse. Quel degré de confiance tout homme sensé peut-il raisonnablement accorder à des écrivains qui avancent & soutiennent les deux contradictoires, & qui

se réfutent sans cesse eux-mêmes par eux-mêmes ? L'auteur de *l'Histoire Philosophique & Politique* est fréquemment sujet à ce défaut. Je vais, Monsieur, vous en fournir quelques exemples. » L'espèce humaine ayant été » dégradée par les Romains, dit l'E-» crivain Philosophe, *Constantin* mit » tout dans un plus grand désordre » par deux loix absurdes; l'une, par » laquelle il déclaroit *libres* tous les » esclaves qui se feroient Chrétiens : » cette Loi fut dictée par l'im-» prudence & le fanatisme. » Un Philosophe, répond le Censeur, qui auroit voulu éviter lui-même le reproche de fanatisme, se seroit d'abord attaché à prouver l'imprudence & l'absurdité de *Constantin* en rendant la liberté aux esclaves qui se faisoient Chrétiens ; mais cela n'auroit pas suffi encore : il eût fallu démontrer de plus, que ce qui étoit absurde & fanatique par rapport au premier Empereur Chrétien, seroit justice, équité, prudence, Religion, par rapport à tous les Souverains actuels. Les droits de la Nature n'étoient-ils

donc pas, du temps de *Constantin*, les mêmes qu'aujourd'hui ? L'homme de son temps étoit-il né pour l'esclavage ? N'a-t-il reçu le don précieux de la liberté que dans des temps postérieurs à la naissance du Christianisme ? En un mot, la Philosophie peut-elle se contredire au point d'autoriser la servitude sous le regne d'un Souverain, & de la condamner sous le regne de tous les autres, &c ? L'auteur avance ailleurs une assertion contradictoire qui détruit celle qu'on vient de lire. *Le Président de Montesquieu*, dit-il, *fait honneur à la Religion Chrétienne de l'abolition de l'esclavage ; nous oserons n'être pas de son avis.* Il est donc faux que *Constantin* fit une loi absurde & imprudente, en rendant la liberté aux esclaves qui se faisoient Chrétiens ; il est donc faux que cette loi ébranla l'Etat, & acheva de mettre le désordre dans l'Empire. Mais, si ces faits ne doivent point être imputés à *Constantin*, pourquoi l'auteur lui-même les lui attribue-t-il ? Pourquoi en fait-il un crime à cet Empereur ?

Autre contradiction. *C'est un malheur de connoître des Loix, des Gouvernemens & une Religion exclusive*; & le Philosophe dit, dans un autre endroit, que » l'abus excessif de l'autorité avoit donné aux Anglois une » extrême défiance de leurs Souverains, & que ces sentimens, transmis » de race en race, ont servi depuis à » leur faire établir *le bon gouvernement* » *sous lequel ils ont le bonheur de vivre*. Que l'auteur s'accorde donc : si *c'est un malheur de connoître des Gouvernemens & des Loix*, comment les Anglois peuvent-ils avoir *le bonheur de vivre sous un bon Gouvernement?*

Autre contradiction. » Lorsque les » Grecs connurent les Arts & le Commerce, ils sortoient, pour ainsi dire, » des mains de la Nature; ils avoient » *toute l'énergie nécessaire pour cultiver* » *les dons qu'ils en recevoient* «. Et ailleurs : » les peuples de l'Europe, rejettés par l'esclavage & sa consternation dans *cet état d'inertie & de stupidité qui a dû être long-temps le premier état de l'homme*, &c ». Si l'état d'inertie & de stupidité a dû être long-

temps le premier état de l'homme, comment s'est-il fait que les Grecs, parce qu'ils sortoient des mains de la Nature, avoient toute l'énergie nécessaire pour cultiver les dons qu'ils en recevoient ? Si ce mot *énergie* n'est pas contradictoirement opposé à ceux *d'inertie* & de *stupidité*, il faut changer nos définitions, & prier Messieurs les Philosophes de leur en substituer de nouvelles en nous communiquant les leurs.

Autre contradiction. » *Brama* fut » le grand législateur de l'Inde. C'est » à lui qu'on attribue les livres sacrés » dont l'original s'est perdu, mais » dont il reste un Commentaire dans » une langue, seulement entendue » des Bramines.... Peut-être parvien- » droit-on à dissiper quelques-uns des » nuages qui voilent tant de mystères, » s'il étoit possible d'obtenir la com- » munication des livres sacrés, le seul » monument qui reste de l'antiquité » Indienne ; mais qui peut espérer » cette marque de confiance ? Dix pages plus bas l'auteur dit : » quoi- » que les livres sacrés des Indiens n'of- » frent

» frent rien de ce merveilleux qui » éblouit quelquefois dans la Théolo- » gie Grecque, » &c. Eh! depuis quand, demande ici le Censeur, a-t-on vaincu l'opiniâtreté des Bramines ? Depuis quand a-t-on pu les engager à communiquer leurs livres sacrés ? Depuis quand, enfin, a-t-il été permis de comparer leur Théologie avec la Théologie Grecque ? Sans doute que le *Philosophe* a eu connoissance de ces livres depuis très-peu de temps, c'est-à-dire, depuis qu'il avoit écrit, dix pages plus haut, qu'il *n'étoit pas possible d'obtenir la communication des livres sacrés*, ni *d'espérer cette marque de confiance de la part des Bramines.*

Autre contradiction. » Dès que le » gouvernement (de la Compagnie » Hollandoise dans les Colonies) eut » été rendu sédentaire, les Agens » moins surveillés se relâchèrent ; ils » se livrèrent à cette molesse dont on » contracte si aisément l'habitude dans » les pays chauds. . . . Le relâchement » fut plus sensible encore dans le Chef-» Lieu de la Colonie, où les matières » du luxe, arrivant de toutes parts, le

» ton de magnificence, sur lequel on » crut devoir monter l'Administra- » tion, donna du goût pour les choses » d'éclat : ce goût corrompit les » mœurs ». Le *Philosophe* dit ailleurs : *la Hollande ignore le luxe de fantaisie. Un esprit d'ordre, de frugalité, d'avarice même, regne dans toute la Nation. Les Colonies sont régies par le même esprit.* Il ajoute, en parlant des libertins & des mauvais sujets qu'on envoye d'Europe pour peupler ces Colonies : *des loix sévères, une administration juste, une subsistance facile, un travail utile, donnent bientôt des mœurs à ces hommes.* Ainsi l'Administration de la Compagnie Hollandoise a contribué à la corruption des mœurs dans les Colonies ; & cette même Administration y donne bientôt des mœurs à ces hommes qu'on expulse de l'Europe parce qu'ils n'ont pas de mœurs !

Autre contradiction. » C'est dans » ces Montagnes (*les Cordelières*) que » se regénère en secret une race légi- » time, qui doit, un jour, & peut- » être bientôt, retirer ses biens, ses » droits & sa liberté, des mains avi-

» des & cruelles de l'usurpateur du Nouveau Monde. » Cependant l'auteur rassure le Roi d'Espagne quelques ligné après, en disant : *ainsi le luxe & l'indigence qui le pressent* (l'Indien) *l'ont réduit à cacher à l'écart sa nudité, à vivre seul, & à renoncer à sa postérité.* Conçoit-on *qu'une race se régénère en renonçant à sa postérité ?*

Autre contradiction. » Quoique la » tranquillité des Bréfiliens n'ait, pour » base, *des loix d'aucune espèce*, rien, » dans leurs petites sociétés, n'est si » rare que les discussions. » Et dans » la page suivante : *les Bréfiliennes, qui manquent à la foi qu'elles ont jurée, sont punies du dernier supplice.* Toute punition dans une société suppose un délit, & tout délit est une infraction de la *loi*. Donc les *Bréfiliens* ont, dans leurs petites sociétés, une *loi* qui défend à leurs femmes la violation de la *loi* conjugale, & qui punit de mort leur infidélité.

Autre contradiction. » On laisse les » grands pieds des Espagnoles, pour » admirer ceux d'une Péruvienne, » qui joint, à l'artifice de les cacher

» ordinairement, l'heureuse adresse de » les montrer quelquefois; » & quelques lignes plus bas : *Mais ce qui séduit les yeux & jette le trouble dans l'ame, c'est un habillement qui, laissant à découvert le sein & les épaules, ne descend qu'à mi-jambe. De-là jusqu'à la cheville du pied, tombe une dentelle au travers de laquelle on apperçoit les bouts des jarretières, d'or ou d'argent, & garnies de perles.* Quel est *l'artifice* qui peut faire cacher ordinairement les pieds à une femme, dont l'habit ne descend qu'à mi-jambe? Et quelle *adresse* heureuse y a-t-il, de la part de cette femme, à laisser voir quelquefois des pieds qu'elle ne peut cacher, puisque, depuis mi-jambe jusqu'à la cheville, elle n'est couverte que d'une dentelle, au travers de laquelle on voit aisément des objets bien plus petits que ne sont les pieds, quelque petits qu'on les suppose? &c, &c, &c.

L'esprit de révolte & d'indépendance, la haine des Loix, des Gouvernemens & de toute autorité, percent de toutes parts dans cette belle *Histoire Philosophique & Politique.* Sous

prétexte de venger les droits méconnus de la liberté, l'auteur semble y prêcher une Croisade contre tous les Souverains de la terre, & il ne tient pas à lui que tous les peuples ne s'arment à la fois de poignards pour égorger cette foule de tyrans odieux qui les oppriment. Vous en jugerez, Monsieur, par cette tirade fanatique que je vais vous transcrire : » Des préjugés absurdes ont dénaturé par-tout » la raison humaine, & étouffé jusqu'à cet instinct qui révolte tous » les animaux contre l'oppression & » la tyrannie. Des peuples immenses » se regardent de bonne foi comme » appartenans en propriété à un petit nombre d'hommes qui les oppriment.... Puissent les vraies lumières faire rentrer dans leurs droits » des Êtres qui n'ont besoin que de » les sentir pour les reprendre! Sages » de la terre, Philosophes de toutes » les Nations, c'est à vous seuls à » faire des Loix, en les indiquant à » vos concitoyens. Ayez le courage » d'éclairer vos frères... Faites rougir ces milliers d'esclaves soudoyés,

» qui ſont prêts à exterminer leurs
» concitoyens aux ordres de leurs
» Maîtres . . . Apprenez-leur que la
» liberté vient de Dieu, l'autorité
» des hommes; révélez tous les myſ-
» tères qui tiennent l'Univers à la
» chaîne , & que , s'appercevant
» combien on ſe joue de leur crédu-
» lité, les peuples, éclairés tous à la
» fois, vengent enfin la gloire de l'eſ-
» pèce humaine, &c. » On ne peut, je crois, encourager plus ouvertement les hommes à la révolte contre tous les Souverains ſans diſtinction. Je pourrois, Monſieur, vous fournir beaucoup d'autres exemples de pareilles déclamations contre les Rois; la haine que leur a vouée l'écrivain *Philoſophe* ſe reproduit preſque à chaque page. L'auteur de *l'Analyſe* fait ici une réfléxion très-juſte & très-ſenſée. » En ſuppoſant, dit-il, que
» *le petit nombre d'hommes qui oppriment*
» *des peuples immenſes*, ſoient réelle-
» lement des oppreſſeurs injuſtes, des
» tyrans abominables, des monſtres
» en un mot, dont il importe de pur-
» ger la terre pour le bien de la ſo-

» ciété, seroit-il bien aisé de détruire
» ces monstres ? N'en coûteroit-il la
» vie qu'aux seuls Souverains, pour
» que tous les peuples pussent repren-
» dre leur liberté ? Que d'exemples
» de cruauté, de barbarie & d'injus-
» tice, l'histoire de certaines Na-
» tions ne nous fournit-elle pas ? Peut-
» on, sans frémir, se rappeller le sou-
» venir des conjurations affreuses dans
» lesquelles le citoyen, armé con-
» tre le citoyen, n'a pu précipiter du
» trône son Souverain, qu'en portant
» le deuil & la désolation jusques dans
» sa propre famille même ? Les parti-
» sans farouches de la liberté de Rome,
» sous prétexte de la conserver à leur
» patrie, assassinèrent *César*, qui pa-
» roissoit vouloir l'asservir : que pro-
» duisit ce parricide ? La liberté de
» Rome ? Non assurément : en plon-
» geant le fer dans le sein de ce grand
» homme, Rome se défit d'un Maître
» pour s'en donner trois ou quatre
» qui finirent enfin par porter le
» coup mortel à la liberté. » Il cite en-
suite l'exemple de l'Angleterre &
de la Hollande, dont les Provinces

furent abreuvées de ſang pour un vain fantôme de liberté, qui n'a rendu ces Nations ni moins dépendantes ni plus heureuſes.

L'auteur *Philoſophe* rapporte que les Bréſiliens ſont Antropophages, qu'ils mangent leurs priſonniers de guerre avec un grand appareil, & quelquefois même, que certains d'entr'eux, qu'il appelle *Maniaques*, » *ſe cantonnent ſeuls dans le coin d'une* » *forêt, attendent le paſſant, le tirent,* » *le tuent, ſe jettent ſur le cadavre, &* » *le dévorent.* » Ces horribles feſtins & ces mœurs déteſtables nous font, avec raiſon, friſſonner. Le croirez-vous cependant, Monſieur ? Le *Philoſophe* emploie trois pages entières à excuſer les Bréſiliens ſur cette atrocité ! Par une ſuite de raiſonnemens pitoyables, il s'efforce de prouver que, quoique l'*Antropophagie* ſoit un très-grand crime, le Bréſilien qui s'en ſouille n'eſt pas plus coupable que l'homme ſocial qui vole pour ſe nourrir. La pareſſe & la miſère, parmi nous, occaſionnent le vol & les aſſaſſinats. La pareſſe & la miſère

occasionnent de même, chez les Brésiliens, le vol & l'assassinat de son semblable, &, en le mangeant, il n'ajoute, selon l'écrivain *Philosophe*, rien ou presque rien à son crime. » Tous les vices moraux, dit-il, qui » conduisent l'homme policé au vol, » doivent conduire le Sauvage au » même résultat, le vol : or, le seul » qu'un Sauvage soit tenté de faire, » c'est la vie d'un Sauvage qu'il trouve » bon à manger. » Telle est la conclusion de tout ce qu'il dit, pour prouver que l'*Antropophagie* des Brésiliens n'est qu'une suite excusable de la paresse ou de la misère de ceux qui s'y livrent. Quant à l'*Antropophagie* nationale, c'est-à-dire, celle à laquelle le Brésiliens s'abandonnent après une bataille, en mangeant les prisonniers qu'ils ont faits, elle ne peut être, selon le même écrivain, regardée comme un crime. Voici la preuve qu'il en donne : » Le sort des prisonniers » de guerre a suivi les différens âges » de la raison. Les Nations les plus » policées les rançonnent, les échan- » gent ou les restituent. Les peuples

» à demi-barbares se les approprient
» & les réduisent en esclavage. Les
» Sauvages ordinaires les massacrent
» sans les tourmenter. Les plus sau-
» vages des hommes les tourmentent,
» les égorgent & les mangent. C'est
» leur *Droit des Gens.* » Si les Brési-
liens, en mangeant leurs prisonniers
de guerre, ne font que suivre réel-
lement *leur Droit des Gens*, pourquoi
feroient-ils plus coupables, plus bar-
bares, plus cruels que les autres
Nations, ou du moins en quoi se-
roient-ils plus répréhensibles? Mais
n'est-ce pas plutôt abuser impudem-
ment des termes, que de confondre
avec *le Droit des Gens* des excès de
cruauté, dont l'atrocité révolte & fait
frémir la nature! O doux & bienfai-
sans *Philosophes*, qui avez si souvent
à la bouche le nom sacré de l'huma-
nité, c'est dans vos écrits que se
trouve l'apologie des fureurs d'un
peuple Antropophage!

Vous ne serez pas surpris, Mon-
sieur, que le même auteur fasse l'a-
pologie de la prostitution. » On ne
» voit pas, dit-il, que la secte du

» *Sintos* (au Japon) ait eu la manie
» d'ériger en crimes des actions in-
» nocentes par elles-mêmes ; manie si
» dangereuse pour les mœurs.....
» Les Japonois, après avoir fait leurs
» prières dans des Temples, toujours
» situés au milieu d'agréables boca-
» ges, alloient chez des Courtisannes
» qui habitoient dans ces lieux consa-
» crés à la dévotion & à l'amour. Ces
» femmes étoient des Religieuses sou-
» mises à un Ordre de Moines, qui
» retiroient une partie de l'argent
» qu'elles avoient gagné par ce pieux
» abandon d'elles-mêmes au vœu le
» plus sacré de la nature. » On voit
que l'indulgent *Philosophe* ne regarde
ici la prostitution que comme une
action très-innocente par elle-même, qu'il
l'appelle un *pieux abandon au vœu le
plus sacré de la nature* ; & il ajoute
» qu'il faut plaindre les ames froides,
» insensibles, malheureuses & dures,
» à qui ces sentimens, ces vœux d'un
» cœur honnête, paroîtroient un dé-
» lire, ou même un attentat ! »

Vous me dispenserez, Monsieur,

d'entrer dans le détail faſtidieux de tous les blaſphêmes, de toutes les impiétés philoſophiques que l'auteur a raſſemblés dans ſon ouvrage contre la Religion Chrétienne. Ce ſont des déclamations d'uſage, que les *Philoſophes* ne cherchent point à rendre plus ſolides, mais dont ils ſe bornent à varier les tours : c'eſt toujours le même fond d'objections & de difficultés, auxquelles on oppoſe toujours les ſolutions anciennes.

Je terminerai cet Article par un trait qui prouve que ce *Philoſophe* ſi hardi, ſi tranchant & ſi déciſif ſur toutes les matières dont il parle, n'eſt encore qu'un très-médiocre Politique, puiſque l'évènement paroît devoir détruire dans peu les prédictions faſtueuſes qu'il oſe faire ſur le ſort futur de l'Amérique. » Mais cette partie du » Nouveau Monde, demande-t-il, que » deviendra-t-elle ? Les établiſſemens » qui la rendent floriſſante reſteront-» ils aux Nations qui les ont formés ? » Changeront-ils de Maîtres ? S'il ar-» rive une révolution, en faveur de » quel peuple ſe fera-t-elle, & par

» quels moyens? Grande matière aux » conjectures; mais il faut les pré» parer par quelques réfléxions ». Or voici le résultat des réfléxions que l'auteur fait dans trois pages & demie. » A ces titres, l'Angleterre peut » tout oser, tout se promettre. Elle est » maintenant la seule qui doive se » confier dans ses possessions de l'A» mérique, & qui puisse attaquer les » Colonies de ses rivaux. » L'évènement & l'état actuel des discussions des Colonies Angloises avec leur Métropole, peuvent nous mettre à porter de juger si l'auteur *Philosophe* a bien vu, & si l'on doit faire quelque fond sur ses spéculations politiques.

Abrégé de l'Histoire Romaine de L. A. Florus. Traduction nouvelle avec des Notes; par M. l'Abbé Paul, Professeur d'Eloquence au Collège d'Arles; deux Parties in-12 formant un seul Volume de près de 600 pages; prix 3 livres relié; à Paris chez J. Barbou

Imprimeur-Libraire rue & vis-à-vis la grille des Mathurins.

ON ne sçait, Monsieur, aucune particularité sur la vie de *Florus*. Les plus habiles Critiques pensent qu'il étoit Espagnol d'origine, & de la même famille que *Sénèque* & *Lucain*. Ils en jugent par le caractère de son style, lequel est assez conforme au leur. On voit, dans son ingénieuse Préface, qu'il vivoit sous le regne de *Trajan*; il est sûr encore qu'il a vêcu sous celui *d'Adrien*, successeur immédiat de *Trajan*. Le Goût, sous ces Empereurs, avoit déja perdu de la pureté qu'il avoit sous *Auguste*. Aussi trouve-t-on quelquefois dans *Florus* des pensées peu justes, froides ou rafinées, des métaphores trop tirées ou incohérentes, des tours pénibles, des comparaisons forcées, de la déclamation & de l'enflure, &c. Mais les beautés de *Florus* font disparoître ses taches. Son Histoire n'a pas la maigreur des Annales. Ce n'est pas un squelette comme l'abrégé d'*Eutrope*; c'est un petit corps plein de vie & d'embonpoint. Son ouvrage est

agréablement varié ; il eſt ſemé d'images vives & piquantes, d'expreſſions ſaillantes & pittoreſques, de traits brillans, concis & rapides, de penſées énergiques, mâles & profondes. Cet auteur eſt ſouvent grand, noble, ſublime même. Auſſi le célèbre *Monteſquieu* le cite-t-il pluſieurs fois dans ſon admirable livre *des Cauſes de la grandeur & de la décadence des Romains*, & rapporte-t-il quelques uns de ſes beaux traits, dans ſon précieux fragment ſur le *Goût*. L'immortel auteur de l'*Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire de France* fait un grand éloge de *Florus* dans le Tome 28e des *Mémoires de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres*, pag. 613. » Son Hiſtoire, » dit-il, eſt un abrégé, mais un abrégé » original ; il a pris ſon ſujet en grand ; » il a négligé les détails, pour ne s'attacher qu'aux objets principaux : » toutes les figures de ſon tableau ſont » rapprochées & s'éclairent mutuellement. On n'eſt point détourné par » de petits faits : c'eſt toujours la grandeur Romaine ſous différens aſpects,

» & *Florus*, en se réduisant, devient » plus grand.... Cet auteur suffiroit » lui seul à l'apologie des Abrégés, &c ». *Edmon Bolton* faisoit aussi un grand cas de *Florus*, qui, selon ce Sçavant Antiquaire Anglois, n'est pas moins admirable dans son genre que *Polybe* ne l'est dans le sien : chacun d'eux a son mérite, & tous deux sont excellens, quoique d'une manière différente. *Florus* exprime si heureusement & avec tant de graces ses Sommaires, qu'on souffriroit moins par la perte de quantité de gros volumes que par celle de son Abrégé.

Nous avions déja plusieurs traductions de *Florus*. *Coeffeteau* donna la sienne en 1621. Estimée dans le temps, elle est aujourd'hui surannée. En 1656 l'Abbé *le Vayer* en publia une autre sur les traductions de MONSIEUR, frère unique de LOUIS XIV. Cette version est froide ; elle manque partout de cette vivacité, de cette précision & de cette vigueur qui caractérisent *Florus*. Il y en a une troisième de M. *Gaullier* ; elle est littérale,

mais d'une platitude affreuse. Celle que je vous annonce, Monsieur, est sans contredit fort supérieure aux précédentes : exacte & fidèle sans être platement littérale, elle représente bien la vivacité, la précision & la vigueur de *Florus*. Les Notes placées au bas des pages servent à rectifier le texte ou à l'éclaircir. J'invite les Instituteurs de la jeunesse à faire lire à leurs Elèves cet excellent Abrégé de *Florus*. Après les Histoires de la Religion & de notre pays, il n'en est point de plus instructive & de plus intéressante que celle des Romains. Les jeunes gens en trouveront dans *Florus* un tableau, raccourci à la vérité, mais animé de vives couleurs, & fait dans les plus exactes proportions. Nous avons du même Interprète deux bonnes versions de *Velleïus Paterculus* 1 Vol. *in*-12, & de *Justin* 2 Vol. *in*-12 ; elles ont paru depuis peu & se trouvent chez le même Libraire.

Je suis, &c.

A Paris ce 8 Juillet 1775.

LETTRE XII

Idylles par M. Berquin. Second Recueil. A Paris chez Saillant & Nyon rue Saint-Jean-de-Beauvais, la Veuve Duchesne & le Jay rue Saint Jacques, Delalain & Monory rue de la Comédie Françoise, & Ruault rue de la Harpe; petit format in-8° de 67 pages avec des Gravûres.

CE second Recueil des Idylles de M. *Berquin* contient douze pièces comme le précédent, & plusieurs d'entr'elles sont très-propres à soutenir le succès du premier Cahier. L'Idylle qui ouvre celui-ci est imitée de M. *Wiéland*, l'un des meilleurs Poëtes de l'Allemagne. Elle est intitulée *les Délices de l'Hymen*. C'est un Dialogue entre trois Bergères. La jeune *Chloé* vante les avantages de l'indifférence; *Céphise* se plaint de l'inconstance de son Amant; *Lycoris* célèbre l'*Hymen*

& ses plaisirs. Chacune de ces Bergères se sert d'un mètre différent. La fin a quelque ressemblance avec celle de l'Ode d'*Horace*, *Donec gratus eram*, &c.

CHLOÉ.

Ah! si dans les jeux & les ris
L'*Hymen* laissoit couler ma vie!

CÉPHISE.

Ah! si l'*Hymen*, de mon ame flétrie,
Pouvoit bannir l'image de *Daphnis*!
Hymen les entendit. Jaloux de sa puissance,
Ce Dieu leur fit sentir sa douce volupté.
De son Berger, *Céphise* oublia l'inconstance
Et *Chloé*, conservant son aimable gaîté,
Ne perdit que l'indifférence.

Vous remarquerez, Monsieur, dans ce second Cahier, une pièce aussi en Dialogue qu'on pourroit appeller une *Idylle Economique*. Un Laboureur & sa femme déplorent le malheur des habitans de la campagne & l'extrémité à laquelle ils sont réduits par la dureté des Collecteurs qui leur ont tout ravi, excepté leur

charrue qu'ils leur ont laissée à regret. Le vieillard *Lamon* leur offre un asyle dans sa Cabane, & les console par l'espoir prochain d'un meilleur temps. Ne craignez rien, leur dit-il, nous serons tous heureux :

L'ami du Laboureur est assis près du Trône.

LYSIS.

Ciel ! qu'entends-je ?

LAMON.

Oui, *Lysis*, l'ami du Laboureur.
Grace te soit rendue, ô notre jeune Prince,
Pour le choix bienfaisant qu'a sçu former ton cœur !
Turgot faisoit fleurir une vaste Province :
Tu veux que tout l'État lui doive son bonheur.
Vois déja de quel zèle il suit ce noble ouvrage !
Sourd aux clameurs de ses vils ennemis,
Soutiens de ton pouvoir son généreux courage.
Liberté pour nos champs ! Ce don est le seul gage
De tous les biens qu'il t'a promis.
Oui, si ton cœur, touché de nos misères,
Veut rendre à nos hameaux la richesse & la paix,

Si, jusques à ce jour, le plus tendre des pères,
Tu veux toujours répondre à tes premiers bienfaits,
Donne, donne à *Turgot* ta pleine confiance.
Vois comme les méchans en ont déja pâli !

LYSIS.

Quoi ! nous verrions encor refleurir l'abondance !

LAMON.

Comment se refuser cette douce espérance ?
Henri vient de renaître, il retrouve *Sully*.

Cette Idylle est de l'imagination de l'auteur.

Les meilleurs pièces de ce second Cahier sont imitées de M. *Gessner*, ce célèbre restaurateur de l'Idylle, ou plutôt ce créateur d'un nouveau genre dans la Poësie Pastorale. Vous aimerez, Monsieur, *les Bergères au Bain*. Quoique cette Idylle soit un peu longue, le babil de deux jeunes filles qu'on y fait converser ensemble, est tout-à-fait agréable. Mais, parmi toutes les pieces de ce second Recueil, celle que je préfererois sans hésiter est *le petit Berger bienfaisant*, Elle pourroit

ſervir de pendant à celle des *Enfans* du premier Recueil qui a eu un ſuccès ſi général & ſi décidé. *Lycas* voit *Myrtil* ſon petit fils, à peine âgé de dix ans, les yeux noyés dans les larmes; il lui en demande la cauſe. L'enfant ſe fait long-temps preſſer. Il avoue enfin l'aventure dont le ſouvenir le touche encore :

Ma plus jeune brebis, hier, pendant l'orage,
S'étoit perdue au fond du bois.
J'allois pour la chercher. D'une roche ſauvage,
J'entends de loin ſortir une tremblante voix.
Je m'approche, c'étoit un vieillard de ton âge.
Il portoit ſur ſon dos un fardeau bien peſant,
Qu'il fit gliſſer à terre en ſoupirant.
Quel ſort cruel, dit-il après un court ſilence!
N'aurai-je donc jamais un moment de repos?
Faut-il, quand l'homme oiſif nage dans l'abondance,
D'un vil pain de douleur voir payer mes travaux?
Aux ardeurs du midi, ſur la terre embraſée,
Errant, accablé de ce faix,
Je trouve enfin, je trouve ce lieu frais,
Mais rien pour réparer ma vigueur épuiſée.

Mon toît eſt loin encore, & fut-il proche, hélas!
Mes genoux, chancelans ſous le poids qui
m'accable,
Ne ſçauroient plus me traîner à cent pas.
Pourtant contre les Dieux je ne murmure pas;
Ils m'ont tendu toujours une main ſecourable.
Il dit, & ſur ſon faix il s'étend. Moi ſoudain
Je vole ici. Sans rien dire à ma mère,
Je prends des fruits nouveaux; du lait frais &
du pain,
Et cours ſoulager ſa miſère.
Il repoſoit. Sans bruit, j'entre ſous le rocher.
Je poſe auprès de lui ma coupe & ma corbeille,
Et, parmi des buiſſons, je m'en vais me cacher.
Une heure paſſe, il ſe réveille.
Que le ſommeil, dit-il, eſt un Dieu bien-
faiſant!
Le ſoir s'avance, allons. Quittons cette retraite.
Et reprenant ſon faix: Dieux! comme il eſt
peſant!
Mais n'a-t-il pas ſervi pour repoſer ma tête?
Peut-être que les Dieux voudront guider mes
pas.
Je puis, dans ces déſerts, trouver une chau-
mière.
A ſes côtés alors il voit ma pannetière,

Et son fardeau retombe de ses bras.
Malheureux que je suis ! quel est ce vain mensonge
Qui m'égare dans mon sommeil ?
Je rêve encore. A mon réveil,
Tout va fuir... mais non, non...non, ce n'est point un songe.
Il prend du lait, des fruits. O mortel généreux,
Qui te plais à cacher ta noble bienfaisance,
Reçois le doux transport de ma reconnoissance!
Que ne puis-je te voir & t'embrasser ! Grands Dieux !
Sur lui, sur tous les siens répandez l'abondance.
Je suis rassasié, mais j'emporte ces fruits;
Je veux que mes enfans, ma femme, s'en nourrissent;
Qu'en une voix, ce soir, tous nos cœurs réunis,
Chantent mon bienfaiteur, le chantent, le bénissent.
Il se lève à ces mots. Prompt à le devancer,
A traver les buissons je cours dans la prairie,
Et m'assieds en un lieu qu'il devoit traverser.
Il m'apperçoit. Mon fils, viens, dis-moi, je te prie,
Aurois-tu vu quelqu'un passer ?
Non,

Non, dis-je, bon vieillard. Mais d'où viens-tu ? sans doute
Tu t'ès égaré dans ta route.
Oüi, mon ami, j'allois au village prochain;
Étranger dans ces lieux, je ne les puis connoître.
Je croyois par ce bois abréger mon chemin;
Mais il est si désert, que, sans un Dieu peut-être,
J'y serois déja mort & de soif & de faim.
Eh bien, à ce village, allons, que je te mène,
Lui dis-je, sur mon bras appuye un peu ta main,
Pour me suivre avec moins de peine.
Si j'étois assez fort, je prendrois ton fardeau :
Et je le conduisis jusqu'au prochain hameau.
Tu l'as voulu sçavoir. Eh bien, voilà, mon père,
Ce qui de joie encor me fait tout tressaillir.
Ce que j'ai fait ne coûtoit rien à faire ;
Si tu sçavois pourtant combien j'ai de plaisir
D'avoir de ce pauvre homme adouci la misère!
Si je suis si content pour si peu, Dieux, combien
Doit être heureux celui qui fait beaucoup de bien !

Le sort peut maintenant me ravir la lumière,
Dit *Lycas*, sur son cœur pressant son petit-fils ;
Lorsque mes jours seront finis,
La Bienfaisance encor vivra dans ma chaumière.

Il faut convenir, Monsieur, qu'il n'étoit réservé qu'à M. *Gessner* de donner cet intérêt à la Muse de l'Idylle. Avant lui elle étoit condamnée à des combats éternels de flûte & d'amours champêtres. Le Poëte Allemand en a fait l'interprète de la Nature, & de toutes les vertus qu'on ne retrouve presque plus que chez les habitans de la campagne. L'imitateur mérite aussi des Eloges pour le style élégant, mais simple, dont il a, presque par tout, fait usage : car on ne sçauroit assez répéter que la simplicité est le principal & le plus essentiel caractère de cette espèce de Poësie. La recherche de la galanterie, la finesse, a tout gâté dans les églogues de *Fontenelle*, &, pour le dire en passant, c'étoit peut-être le génie, le moins fait pour ce genre, qui ait jamais existé ; preuve que cette

maxime de tant de gens eſt fauſſe : qu'il n'eſt rien qu'on ne puiſſe faire avec beaucoup d'eſprit.

Le tableau que préſente la dernière de ces Idylles eſt nouveau, & n'eſt pas moins intéreſſant. L'auteur François en eſt encore redevable à M. *Geſſner*. C'eſt un Sénateur que la cabale & l'envie ont relégué parmi les Paſteurs. D'abord il eſt dévoré d'inquiétude & de chagrin ; mais bientôt le ſpectacle de la campagne & les mœurs innocentes de ſes habitans ramènent le calme & le bonheur dans ſon ame. Il compare, à la candeur & à la franchiſe de ces bons Paſteurs, la perfidie de ces lâches amis qui ont été les premiers à l'abandonner :

Tandis que de mes dons leurs mains ſont encor
pleines,
Les ingrats m'ont fermé leurs cœurs vils &
pervers ;
Je n'apporte ici que mes peines,
Et tous les cœurs me ſont ouverts.
O bons Bergers, avec quelle tendreſſe,
Vous m'avez reçu dans vos champs !

Par quels soins je vous vois consoler ma tristesse !
Le vieillard vient m'offrir ses entretiens touchans,
La jeune Bergère, ses chants,
L'enfant, une douce caresse.
Les voilà, les voilà, mes vrais, mes bons amis!
Avec vous désormais, ah, souffrez que je vive!
Je n'y traînerai point une vieillesse oisive;
Je veux être Berger, donnez-moi des brebis,
A cultiver ces champs mes mains sont toutes prêtes,
Ne craignez pas que mes chagrins jaloux,
Portent un air de deuil en ces calmes retraites,
Je veux bientôt, aussi joyeux que vous,
Me mêler à toutes vos fêtes.
Pardonnez-moi, grands Dieux, si par d'affreux malheurs
Je vous ai reproché d'empoisonner ma vie;
Si, pour subir vos loix, fuyant de ma patrie,
J'ai tourné vers ses murs des yeux chargés de pleurs;
Qui m'eût dit que votre sagesse,
Du sein des plus vives douleurs,
A la félicité dût guider ma vieillesse?
Forêts, recevez-moi sous vos ombrages frais,

Laissez-moi parcourir vos paisibles chaumières.
Le fer n'est point caché dans mes mains meurtrières ;
Je n'apporte chez vous que des pensers de paix.
O paisible ruisseau, sur ta rive fleurie,
Je vais, devant les Dieux, repasser tous mes jours ;
Bien sûr, malgré les cris de l'implacable Envie,
Bien sûr qu'aucun forfait n'en a souillé le cours.
Avant de t'abymer dans les plaines profondes,
Tu vas répandre au loin la vie & la gaîté ;
Si je ne goûte plus cette félicité,
Mes ans vont s'écouler, aussi purs que tes ondes,
Dans le sein de l'éternité.

Le reproche le plus considérable que l'on puisse faire à ces nouvelles Idylles, c'est qu'il n'y en a pas autant que dans le premier Recueil, qui offrent le récit d'une action ; mais, en général, il ne mérite pas moins le suffrage des amateurs de ce genre de Poësie. Ce second cahier est orné, ainsi que le précédent, de Gravures charmantes dessinées & exécutées par les meilleurs Maîtres.

Quod genus hoc hominum, quem nunc tam barbara morem,
Permittis, Patria!......

Je vous plains bien sincèrement d'avoir voyagé comme *Solon*, mais sans éclairer, comme lui, une nouvelle Athènes. J'ai l'honneur d'être, &c.

Indications des Nouveautés dans les Sciences, la Littérature & les Arts.

MÉMOIRE *sur les Canaux qu'on peut construire en Bourgogne, & particulièrement sur celui dont le Lac de* LONG-PENDU *seroit le point de partage. Brochure in-8°. petit format, de 46 pages; prix 12 sols; à Paris chez Valade Libraire rue Saint-Jacques vis-à-vis la rue des Mathurins.* L'auteur anonyme de ce *Mémoire* développe les trois différens projets que Mrs *de la Jonchère, Abeille* & *Thomassin* ont formés pour la construction d'un Canal en Bourgogne. Les deux premiers ont proposé d'établir la communication de la Saône avec l'Yonne. Le dernier a renouvellé un ancien projet, imaginé

dès le temps de *François I* pour joindre la Saône à la Loire.

L'Auteur du *Mémoire* trouve de grandes difficultés, un ſuccès fort douteux & de prodigieuſes dépenſes dans le projet de M. *de la Jonchère*, qui, de l'aveu de tout le monde, a fort mal placé ſon point de partage à Sombernom. Quoique l'anonyme ſoit favorable au projet de M. *Abeille*, dont le point de partage ſeroit à un quart de lieue de Pouilli dans les montagnes de l'Auxois, il l'attaque encore, & prétend qu'il entraîne une partie des inconvéniens qui font rejetter celui de M. *de la Jonchère*; c'eſt-à-dire, de grandes dépenſes, de l'incertitude dans le ſuccès, & de plus un ſol trop montueux &, en pluſieurs endroits, couvert d'un galet ou d'un gros gravier qui ne retient pas l'eau. Il croit même qu'il en réſulteroit quelques déſavantages pour la ville de Dijon. Peut-être la prévoyance eſt-elle portée un peu trop loin; elle ne paroît pas s'accorder avec les idées généralement répandues ſur les avantages que procurent les Canaux dans

tous les endroits par lesquels ils passent. Quoiqu'il en soit, l'Auteur du *Mémoire*, après avoir exposé les raisons qui lui font rejetter les deux premiers projets, donne une préférence décidée à celui de M. *Thomassin*. La dépense en sera infiniment moins considérable, le travail aisé, & le succès très-assuré. Sans nuire à aucune partie de la Bourgogne, on vivifiera celle qui a le plus besoin d'être animée, parce qu'elle est la plus pauvre & la moins habitée. On ouvrira un grand commerce avec la Suisse, la Savoye & la Franche-Comté. Les bois & les charbons de terre du Bailliage de Montcenis & du Charollois, seront très-aisément & fort utilement transportés à Paris. Ces précieuses productions, que le défaut de communications rend inutiles aux propriétaires, acquerront aussitôt de la valeur, enrichiront ces contrées, & augmenteront la population. Ce Canal, dont le point de partage seroit au Lac de *Longpendu*, conduiroit à Paris par la Loire & par le Canal de Briare. La route seroit plus longue de dix à douze

lieues ; mais, comme il y auroit beaucoup moins d'écluses que dans les deux autres projets, on mettroit moins de temps à aller de Lyon à Paris par le Canal de *Longpendu* que par celui de Dijon.

Tels sont les avantages de ce Canal. Il donneroit, dit l'Auteur du *Mémoire*, une nouvelle face à la Province de Bourgogne ; il y porteroit une opulence inconnue jusqu'à présent. Il desire, pour le bonheur des Peuples, qu'on se décide bientôt à le construire. Il convient qu'une entreprise aussi considérable excède les forces d'un Particulier ; mais une Compagnie en viendroit facilement à bout. » Les Administrateurs de la Province, qui ne craignent point les dépenses quand elles » peuvent être utiles à ceux qui l'habitent, ne manqueroient pas d'encourager les Associés. Que de ressources, d'ailleurs, n'auroient-ils » pas à attendre d'un Gouvernement » éclairé, & très-disposé à saisir avec » empressement tous les moyens qui » peuvent contribuer à la prospérité » du Royaume ». Ce *Mémoire*, qui fait

honneur au zèle patriotique de l'Anonyme, ne lui en fait pas moins du côté des vûes & du ſtyle ; il eſt écrit avec beaucoup d'intelligence & de préciſion.

Deſcription Hiſtorique & Topographique de la grande route de Paris à Reims, avec le Plan de cette dernière Ville, orné d'Allégories ; dédiée & préſentée au ROI *par Dom G. Coutans, Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur ; un Volume in-4°. compoſé de 25 Planches gravées, avec les explications au bas ; prix 9 livres ; à Paris chez Vente Libraire rue de la Montagne de Sainte-Geneviève, & chez Vignon Marchand de Cartes Géographiques rue Dauphine.* Cette *Deſcription* eſt faite avec la plus grande exactitude. Elle retrace fidèlement aux yeux la route que les Rois de France ont tenue lorſqu'ils ſe ſont rendus à Reims pour s'y faire Sacrer & Couronner. L'auteur y a joint toutes les Notices qu'il a pû raſſembler pour donner quelques connoiſſances particulières des lieux par leſquels on paſſe, & de ceux qu'on apperçoit le

long de cette route : ces Notices sont très-curieuses. Il n'est point de Voyageur qui, lorsqu'il rencontre sur son chemin, ou qu'il voit de côté & d'autre des Villages, des Châteaux, &c, ne s'empresse de demander leurs noms & ceux des Seigneurs auxquels ils appartiennent. Si nous avions, pour toutes les routes de France, l'avantage que nous procure Dom *Coutans* par rapport à celle de Paris à Reims, on seroit dispensé de faire une multitude de questions, auxquelles on ne répond pas toujours d'une manière satisfaisante; on s'instruiroit soi-même, & le temps, nécessaire pour se rendre à sa destination, seroit utilement & agréablement employé.

Formule de Cérémonies & de Prières pour le Sacre de Sa Majesté Louis XVI dans l'Eglise Métropolitaine de Reims ; un Volume in-8° de 128 pages ; prix 2 livres 8 sols ; à Paris, à l'adresse précédente. On a recueilli dans cette Brochure toutes les Cérémonies qui ont été observées & toutes les Prières qu'on a dites au Sacre du ROI. Ce dé-

tail est précédé d'une *Description des Décorations de l'Eglise de Reims*, pour en donner une idée à ceux qui n'ont pû assister à ce spectacle non moins intéressant qu'auguste. Cette description n'est qu'une esquisse légère, en comparaison d'une Relation beaucoup plus circonstanciée que le sieur *Vente* donnera incessamment au Public : cet ouvrage sera enrichi de recherches historiques relatives au sujet, & orné d'un grand nombre de très-belles Estampes gravées en Taille-Douce par le sieur *Patas*. Elles représenteront les différentes situations de cette Cérémonie, de même que les portraits du ROI, des Princes, des Pairs, du Connétable, des Grands Officiers de la Couronne, des Cardinaux, des Archevêques, des Evêques & autres qui auront fait quelques fonctions. J'ai vû quelques-unes de ces Estampes; elles sont de toute beauté.

Ordre de la Marche & des Cérémonies observées au Sacre & Couronnement de Sa Majesté Louis XVI, avec les noms & qualités des Princes, des Pairs, des

Maréchaux de France, Cardinaux, Archevêques, Evêques, Grands Officiers de la Couronne, des Seigneurs & de toutes les personnes qui y ont fait quelques fonctions ; Brochure in-4° de 26 pages ; prix 12 sols ; à l'adresse précédente. Tout ce qui a rapport au Sacre du ROI, intéresse la curiosité des Contemporains & celle de nos descendans. Cette Brochure mérite d'être conservée parmi les Pièces qui serviront à l'histoire de ce grand évènement.

Nouvelles Expériences & Observations sur le Fer, relativement à ce que M. de Buffon a dit dans un Mémoire sur la ténacité & la décomposition de ce Métal ; par M. du Coudray, Capitaine d'Ouvriers au Corps de l'Artillerie, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, un Volume in-8° de 148 pages ; à Upsal & se trouve à Paris chez Ruault Libraire rue de la Harpe. De tous les Arts où le Fer est employé, celui qui, à proportion, en fait la consommation la plus considérable, est l'Artillerie ; & c'est par cette raison sans

doute, autant que par l'importance dont cet Art est pour l'Etat, que l'Auteur de l'*Histoire Naturelle* semble l'avoir eu plus singulièrement en vûe dans son *Mémoire sur le Fer.* » Des erreurs de la part d'un homme tel que » M. *de Buffon*, & sur des objets relatifs à un Art aussi important que » celui de l'Artillerie, sont d'une trop » grande conséquence pour les laisser » accréditer. Cet illustre Naturaliste » me permettra donc de les relever. » Je tâcherai de le faire sans m'écarter » des égards qui sont dus à quelqu'un » qui fait tant d'honneur à sa Nation ». C'est de ce ton honnête & décent que s'exprime M. *du Coudray* dans un *Avant-propos*. Son livre annonce un homme supérieurement versé dans la matière qu'il traite.

Manuel Tironien, ou Recueil d'Abréviations faciles & intelligibles de la plus grande partie des mots de la Langue Françoise, rangés par ordre alphabétique ; Ouvrage utile aux personnes qui ont beaucoup d'écritures à expédier, & qui connoissent la valeur du temps,

Par M. Feutry. Un Volume in-8° petit format, de près de 500 pages ; prix 3 livres relié & 2 livres 10 sols broché ; à Paris chez les Frères de Bure Libraires Quai des Augustins. Un Affranchi de *Cicéron*, nommé *Tullius Tiro*, inventa, dit-on, chez les anciens Romains, la manière d'écrire en abrégé, & fut le premier auteur de ces caractères d'écriture que les Latins appelloient *Notæ*, par le moyen desquels on écrivoit aussi vîte que l'on parloit. On donnoit à ceux qui écrivoient ainsi le nom de *Notarii*, dont nous avons fait celui de *Notaires*. Le Poëte *Martial* exprime très-bien, dans les deux vers suivans, la vîtesse avec laquelle on écrivoit par le secours de ces *Notes* ou caractères :

Currant verba licet, manus est velocior illis :
Nondum lingua suum, dextra peregit opus.

C'est-à-dire : *les paroles ont beau courir, la main est plus rapide ; la langue n'a pas encore achevé, & la main a déja fini son ouvrage.* Cet Art d'écrire par abbréviations étoit très-commun dans l'ancienne Rome, & quelques Empereurs

mêmes l'ont pratiqué, tels-qu'*Auguste*, *Titus*, &c. Le Philosophe *Sénèque* arrangea les caractères *Tironiens* par ordre alphabétique, au nombre de plus de cinq mille. Ce sont ces caractères qu'on voit dans la compilation sçavante du célèbre *Gruter*. Un Ex-Bénédictin, l'Abbé *Pierre Carpentier*, fit imprimer, en 1747, chez *Guérin* rue Saint-Jacques, un Volume *in-folio* de *Notes* ou abbréviations anciennes, intitulé *Alphabetum Tironianum, seu Notas Tironis explicandi Methodus*; ce qui signifie, *l'Alphabet Tironien ou Méthode d'expliquer les Notes* (abbréviation) *de Tiron*. Le procédé, dont on attribue fort mal à propos la découverte à l'Affranchi de l'Orateur Romain, étoit connu des Grecs, & remonte même bien plus haut. Les Scribes du grand Sanhédrin des Juifs écrivoient par signes abrégés; ils en avoient les notices que *Moïse* avoit laissées à ses successeurs, & que les Rabbins prétendent avoir conservées. Quoi qu'il en soit, il n'est point de peuple moderne chez lequel cet usage ne soit reçu, du moins par rapport à quel-

ques professions. Les Etudians de Philosophie, de Théologie, de Droit, &c, ont de tout temps écrit par abbréviations les cahiers de leurs Professeurs. Il y a des gens qui copient des Sermons tout entiers avec quelque volubilité qu'on les prononce. Ils se mettent à côté de la Chaire du Prédicateur, & lui escamottent, pour ainsi dire, son Discours, pour le vendre ensuite à des Geais Ecclésiastiques, qui sont en grand nombre. J'ai plus d'une fois été témoin de cette manœuvre pendant un Carême où je suivis le célèbre P. *de Neuville*, dont le débit étoit si rapide. Ces filoux d'Oraisons sacrées ont indubitablement des signes qui représentent, non-seulement un mot, mais plusieurs ensemble, & même des phrases entières.

M. *Feutry* voudroit que cette manière d'écrire devînt générale, ou du moins qu'elle fût adoptée par tous ceux qui sont chargés de beaucoup d'écritures & qui ont à peine le temps de respirer. C'est en leur faveur qu'il vient de publier ce *Manuel Tironien*

qui n'eſt autre choſe qu'un Recueil d'Abbréviations qu'il a imaginées. On peut ſans doute inventer d'autres ſignes que ceux qu'on trouve dans ſon livre ; mais il s'agit que la Société, pour ſon avantage, convienne d'une méthode quelconque en ce genre, & celle de M. *Feutry* vous paroîtra ſimple & raiſonnable. L'ouvrage eſt dédié à M. *Turgot* Contrôleur Général des Finances, qui, non par oſtentation, mais par amour du bien public, reçoit avec plaiſir l'hommage des écrits dont l'objet eſt d'une utilité réelle, & même, par ſes largeſſes, en facilite la publication.

Œuvres Dramatiques de Néricault Deſtouches de l'Académie Françoiſe. Nouvelle Edition revûe, corrigée, augmentée de quatre Pièces, & toute ſemblable à l'édition en quatre Volumes in-4° de l'Imprimerie Royale. Dix Volumes in-12 petit format ; prix 15 livres reliés, & 10 livres brochés ; à Paris chez les Libraires aſſociés, c'eſt-à-dire, la Veuve Ducheſne rue Saint-Jacques, la Veuve Deſaint rue du Foin-Saint-Jacques,

Saillant & Nyon rue Saint-Jean de-Beauvais, le Jay rue Saint-Jacques, Durand Neveu rue Galande, &c, &c, &c. Il y a long-temps, Monſieur, que j'ai tâché de ſaiſir l'eſprit & d'apprécier le talent de *Néricault des Touches*, un de nos meilleurs Poëtes Dramatiques du ſecond ordre, un peu froid & monotone, mais judicieux, ſage & moral. Le *Philoſophe Marié*, *le Glorieux*, *le Triple-Mariage*, reſteront au Théâtre. Il y a d'excellentes choſes dans ſes autres Comédies. L'édition que j'annonce de ſes Œuvres eſt très-jolie.

L'Autorité des Livres du Nouveau Teſtament contre les Incrédules; par M. l'Abbé du Voiſin, Docteur, Profeſſeur de Sorbonne, & Cenſeur Royal. Un Volume in-12 de plus de 400 pages; prix 3 livres relié; à Paris chez Charles-Pierre Berton Libraire rue Saint-Victor vis-à-vis le Séminaire de Saint-Nicolas. Rien de plus ſolide, de plus convainquant & de mieux écrit que ce livre. L'auteur y combat les Incrédules avec

les armes d'une raiſon calme, d'une Critique lumineuſe, & d'une érudition profonde. On y fait voir la foibleſſe & la puérilité de quelques plaiſanteries de M. *de Voltaire;* &, ce qui mérite un peu plus d'attention, on y réfute victorieuſement les fauſſes conjectures du ſçavant M. *Fréret.* L'ouvrage eſt dédié à M. *de la Luzerne*, Evêque-Duc de Langres, Pair de France, Prélat qui, par ſes vertus, ſon zèle, ſes lumières & ſon éloquence, honore ſon nom & ſa dignité. M. l'Abbé *du Voiſin* vous eſt déja connu par une très-bonne *Diſſertation ſur la Viſion de Conſtantin*, dont je vous ai rendu compte.

Recherches ſur les Maladies Chroniques, leurs rapports avec les Maladies aigues, leurs périodes, leur nature; & ſur la manière dont on les traite aux Eaux Minérales de Barèges & des autres ſources de l'Aquitaine; par Meſſire Antoine de Bordeu, Conſeiller d'Etat, ancien Médecin du Béarn, des Eaux de cette Province & de celles de Bigorre;

M. Théophile de Bordeu, Médecin de Paris, ci-devant Inſpecteur de ces Eaux; M. François de Bordeu, aujourd'hui Inſpecteur de ces mêmes Eaux & Médecin du Roi à Barèges. Tome Premier, contenant la Théorie générale des Maladies & l'Analyſe Médicinale du ſang; un Volume in-8° de 600 pages; prix 6 livres relié; à Paris chez Ruault Libraire rue de la Harpe. Le nom illuſtre des Médecins auteurs de cet ouvrage eſt bien propre à le faire diſtinguer de cette foule de livres Médicinaux dont nous ſommes inondés. Celui-ci réunit la raiſon, le ſçavoir, l'expérience; & les objets qu'on y traite ſont du plus grand intérêt pour l'humanité. On lit, à la tête de ce premier Volume, un Diſcours très-curieux ſur la Médecine de Cos, ſur les principes généraux de l'Economie Animale, ſur l'utilité générale des Eaux Minérales, ſur la Médecine pendant les premiers ſiècles de notre Monarchie, ſur les Moines qui l'exerçoient, ſur les obſtacles à l'uſage des Eaux Minérales, ſur l'effet des nouvelles découvertes en Médecine, ſur les travaux des Mé-

decins Eccléſiaſtiques & Membres de l'Univerſité, ſur le luſtre qu'ils donnèrent à la Médecine, ſur les eaux des Pyrénées, ſur celles de Barèges, &c. Ce Diſcours contient tout le plan de l'ouvrage. Les Volumes ſuivans, qui ne tarderont pas à paroître, préſenteront plus particulièrement les faits de pratique, l'hiſtoire des Maladies & les documens de l'expérience.

Du Commerce des Bleds, pour ſervir à la réfutation de l'ouvrage SUR LA LÉGISLATION ET LE COMMERCE DES GRAINS. *Brochure in-8° de près de 100 pages; à Paris chez Grangé Imprimeur-Libraire au Cabinet Littéraire, Pont Notre-Dame, près de la Pompe.* Ce n'eſt point ici une réfutation, article par article, du célèbre Ecrit de M. *N*****. L'auteur s'eſt contenté de rappeller tous les principes fondamentaux qui peuvent ſervir à cette réfutation. Il ſera *trop heureux*, dit-il, *ſi ſon raiſonnement peut parvenir à convaincre ceux que l'éloquence de M. N***** *a pu perſuader.*

Je ſuis, &c.

A Paris ce 12 Juillet 1775.

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

LETTRE XIII.

*Commentaire sur la Henriade par feu M. de la Beaumelle ; revû & corrigé par M. F***. Deux Volumes in-8° d'environ 360 pages chacun ; prix 9 livres brochés ; à Paris chez le Jay Libraire rue Saint-Jacques.*

Le lendemain de la mort de M. *de la Beaumelle*, arrivée à Paris le 17 Novembre 1773, un de ses amis m'apporta le Manuscrit de ce *Commentaire*, & me dit qu'en me le remettant, il remplissoit une des dernières volontés de l'auteur, qui avoit recommandé qu'on ne fît point imprimer son ouvrage que je ne l'eusse revû. Trois ou quatre mois

auparavant, M. *de la Beaumelle*, un jour que nous dinions ensemble chez M. *de la Condamine*, m'avoit engagé lui-même à jetter les yeux sur son *Commentaire*, lorsqu'il l'auroit achevé. Il devoit me l'envoyer, & son intention étoit que j'y fisse tous les retranchemens & toutes les additions que je jugerois nécessaires. Sensible à cette confiance de sa part, j'ai tâché d'y répondre & de la justifier. J'ai lu le *Commentaire* avec attention; j'ai supprimé quelques endroits, abrégé quelques longueurs, ajouté quelques remarques, développé quelques idées. Mon travail fini, j'ai rendu le Manuscrit à la personne de qui je le tenois. J'ignore les raisons qui en ont retardé l'impression; je ne m'en suis mêlé en aucune sorte, & j'ai été surpris autant que fâché qu'on ait mis au Frontispice *Revû & Corrigé par M. F****, & plus encore qu'on ait chargé ce Frontispice d'une Gravûre, très-bien faite à la vérité, mais dont je n'aime ni n'approuve la plaisanterie. On y voit le Médaillon de M. *de Voltaire* enfermé dans un Ovale formé par une guirlande de lau-

riers, &, de chaque côté, plus bas, comme de raiſon, le Médaillon de M. *de la Beaumelle* & le mien, accompagnés de deux Génies, dont l'un déchire des feuillets de la *Henriade*, & l'autre arrache quelques branches de la couronne poëtique de M. *de Voltaire*. J'ai témoigné mon juſte mécontentement au ſieur le *Jay* mon Libraire, & ſur cette Gravûre & ſur le *Revû & Corrigé*. Les corrections que j'ai faites au *Commentaire* me paroiſſent ſi peu de choſe qu'il ne me ſeroit jamais tombé dans l'eſprit d'y attacher la plus légère prétention. Auſſi, Monſieur, c'eſt ſans partialité, ſans intérêt, ſans amour-propre, que je vais vous en rendre compte, comme d'un livre qui m'eſt abſolument étranger, & qui appartient proprement tout entier à M. *de la Beaumelle*. Je ne conſulterai dans cet Article que la raiſon, la juſtice & la vérité.

Quand vous n'auriez aucune idée des écrits & de la perſonne de l'auteur de ce *Commentaire*, la ſimple inſpection des Œuvres de M. *de Voltaire*

vous feroit juger que M. *de la Beaumelle* a été un des plus redoutables Critiques de ce Poëte : car c'eſt peut-être celui de tous les gens de Lettres contre lequel il s'eſt le plus déchainé : *Impoſteur, inſolent, vil écrivain, vil ſcélérat, calomniateur, laquais qui veut faire le bel-eſprit, &c, &c* : telles ſont les épithètes charmantes, dont M. *de Voltaire* a gratifié M. *de la Beaumelle.* On ſçait depuis long-temps que toutes ces épigrammes ingénieuſes du Chantre de *Henri IV* & de *Charles XII* ne ſignifient autre choſe, ſinon qu'on a eu l'audace de cenſurer quelques-unes de ſes productions. Il faut, diſoit un de mes amis, que ce *la Beaumelle* ait fait des obſervations bien juſtes, bien vraies, bien foudroyantes ſur *M. de Voltaire*, pour s'en être attiré de ſi beaux panégyriques. Il ne ſe trompoit pas. L'Editeur de ces deux Volumes nous apprend dans un *Précis de la Vie de M. de la Beaumelle*, l'origine de cette querelle, ſi peu littéraire de la part du grand Philoſophe de *Fernex.* M. *de la Beaumelle* commet il y a près de trente ans le crime irrémiſſible de dire, dans le premier ouvrage qu'il

donna au Public, intitulé *Mes Pensées* ou *Qu'en dira-t-on: il y a eu de plus grands Poëtes que Voltaire; il n'y en eut jamais de si bien récompensé, parce que le goût ne met jamais de bornes à ses récompenses. Le Roi de Prusse comble de bienfaits les hommes à talens, précisément par les mêmes raisons qui engagent un petit Prince d'Allemagne à comber de bienfaits un Bouffon ou un Nain.* ». M. » *de Voltaire* prétendit que ce passage » n'étoit ni à la gloire du Roi de Prusse, » ni à celle des hommes de Lettres » qu'il avoit appellés à sa Cour; que » M. *de Montpertuis*, le Comte *Algo-* » *rolli*, le Marquis *d'Argens*, &c, n'é- » toient ni des Bouffons, ni des Nains. » M. *de la Beaumelle* fut très-étonné » de cette interprétation forcée qu'on » donnoit à ses paroles. Il en expliqua » le véritable sens, & soutint, avec » raison, que ce paragraphe étoit une » satyre des petits Princes d'Allema- » gne qui comblent de bienfaits des » Bouffons & des Nains, & un éloge » du Roi de Prusse, qui, dédaignant » les Bouffons & les Nains, répandoit » ses largesses sur les hommes à talens.

» M. *de la Beaumelle* ne put jamais
» parvenir à faire entendre son idée à
» M. *de Voltaire*, qui cachoit la véri-
» table raison de son mécontentement :
» *Il y a eu de plus grands Poëtes que*
» *Voltaire :* voilà ce qui blessoit sa sen-
» sibilité, & ce que cette même sen-
» sibilité ne lui permettoit pas d'a-
vouer. « Le *Siècle de Louis XIV* pa-
roît dans cet intervalle. M. *de la Beaumelle* dit, avec tous les gens de goût, que c'est un livre plein de pauvretés, de fautes & d'esprit. Il fait plus : pour le prouver à quelques personnes qui en doutoient, il travaille à un examen de cet ouvrage qu'un Libraire de Francfort fait imprimer. M. *de Voltaire* répond dans un *Supplément au Siècle de Louis XIV*, qui n'est qu'un ramas d'injures. M. *de la Beaumelle* réplique à son honnête antagoniste par une *Réponse au Supplément*, brochure de près de deux cens pages, pleine d'énergie, de raison, de sel & d'anecdotes curieuses. Telles sont, dans la plus exacte vérité, l'origine & les suites de ce fameux différend. D'après toutes ces particularités, en voyant annoncer un *Commentaire sur la Henriade*

par M. *de la Beaumelle*, qui ne s'attendroit à un ton d'humeur & de passion? Cependant, parcourez ces deux Volumes, Monsieur, & vous n'y trouverez par-tout qu'une critique qui ne sort jamais des bornes d'une discussion de Littérature : pas un trait personnel, rarement de l'ironie, rien qui ressemble à l'invective. M. *de la Beaumelle* a voulu faire un ouvrage utile, & celui-ci l'est véritablement par la multitude d'excellentes observations qu'il présente, tant sur le Poëme Épique en général que sur la *Henriade* en particulier : c'est une des meilleures Poëtiques que je connoisse. Pour vous en donner l'idée la moins imparfaite, je ne suivrai point les remarques l'une après l'autre ; ce qui seroit presqu'impraticable dans un Extrait : je vous parlerai des Notes sur une même matière ; d'abord sur le plan du Poëme & le caractère du Héros, ensuite sur les portraits des autres personnages, sur le Merveilleux dont M. *de Voltaire* a fait usage, sur les épisodes, sur le style, &c.

M. *de Voltaire* sortoit du Collége lorsqu'il forma & exécuta le projet

de donner un Poëme Épique à la France. Il étoit à la campagne chez M. *de Caumartin*, l'homme du Royaume qui ſçavoit le plus de traits de la vie de *Henri IV*, & qui en citoit ſouvent. L'imagination du jeune *Arrouet* s'enflamma ; il prit ſon admiration pour de l'enthouſiaſme, &, en 1723, il publia le Poëme en queſtion ſous le nom de *la Ligue*, qui lui convient mieux que celui de la *Henriade* ſous lequel il parut à Londres en 1727: car c'eſt la *Ligue* qui triomphe ; c'eſt *Henri* qui ſuccombe : elle vouloit un Roi Catholique, & *Henri* le devient. A propos de cette Edition de Londres, M. *de la Beaumelle* rapporte une anecdote curieuſe : un Interprète du Roi d'Angleterre pour les Langues Orientales, *Théocaris Dadichi* natif d'Alep, vit par haſard la première feuille qu'on apportoit à M. *de Voltaire*, & qui commençoit par ces deux vers ſinguliers :

Je chante les combats, & ce Roi généreux
Qui força les Français à devenir heureux.

Il dit au jeune Poëte : *changez cela ; je ſuis du pays d'Homère ; il ne commen-*

çoit pas ses poëmes par des énigmes.

M. *de Voltaire* a fait lui-même la critique du plan de la *Henriade* par les Sommaires qu'il a mis à la tête de chaque chant. Il est certain qu'il suffit de les rassembler pour voir que ce n'est qu'un tissu de pièces mal assorties qu'on peut sans inconvénient changer, transposer ou même supprimer. Le Héros du Poëme ne fait presque rien de grand ni qui ait aucune suite. Il passe comme un aventurier en Angleterre, s'extasie aux propos insensés d'un vieillard, en tient lui-même de très-déplacés à *Elisabeth*, est chassé des fauxbourgs de Paris qu'il attaque, est transporté en songe dans l'Enfer, dans le Paradis, dans le Palais des Destinés, où les objets les plus intéressans pour lui n'excitent pas même sa curiosité, met dans ses amours la débauche d'un Page au lieu des foiblesses d'un grand homme, & las, tantôt d'affamer Paris, tantôt de le nourrir, change de Religion par une inspiration subite pour s'en faire ouvrir les portes. D'ailleurs, comme les lecteurs les moins attentifs l'ont remarqué, il y a duplicité de Héros

& d'intérêt dans la *Henriade*. C'est le siége de Paris commencé par *Henri III* & par *Henri IV*, & achevé par ce dernier seul. L'un est le principal acteur dans les cinq premiers chants : l'autre le devient dans les cinq derniers, & jusques-là n'est qu'un personnage subalterne. L'action de l'Épopée doit être une & intéressante. M. *de Voltaire* l'a dit lui-même dans son *Essai sur la Poësie Epique* : une action faite par plusieurs peut-elle avoir ces deux qualités ?

La critique la plus frappante & la plus lumineuse que l'on ait faite de la *Henriade*, est celle du Roi de Prusse qui, revenu de ses anciennes préventions, convient aujourd'hui que ce Poëme n'a point d'intérêt. La raison qu'il en donne, *c'est que le Héros n'est jamais en danger*. En effet, c'est là le plus grand vice de cet ouvrage. On ne s'intéresse point pour des personnages à qui tout réussit sans obstacle. M. *de la Beaumelle* reproche à M. *de Voltaire* un autre défaut essentiel : *il n'y a presque point de Dramatique dans la Henriade ; tout y*
y est récit ; les acteurs n'y sont jamais

en présence. L'*Iliade*, au contraire, n'est qu'un enchaînement d'actions & de discours. Pourquoi la lecture de *Péréfixe* est-elle plus intéressante que la *Henriade?* C'est que ce touchant Historien n'oublie jamais de rapporter les propres paroles de *Henri IV.* On y voit par-tout la franchise, la générosité, l'adorable bonhommie de cet excellent Prince, avec ses Sujets, ses Ministres, ses Amis, ses Compagnons d'armes; on le retrouve par-tout lui-même; on l'entend parler; il revit dans ses discours. Mais, dans le Poëme, on a bien de la peine à le démêler deux ou trois fois à travers tout le bel-esprit de M. *de Voltaire.* Il y a plus: le Poëte a la mal-adresse de rendre son Héros odieux dès le premier chant, & ce défaut s'étend sur tout le reste de l'ouvrage. *Henri* paroît touché des discours du vieillard de *Jersey;* chaque mot qu'il dit pénètre au fond de son ame; il entrevoit les vérités Catholiques. On lui prédit qu'il n'entrera dans Paris qu'après avoir abjuré ses erreurs. Vous croyez qu'au moins il va se faire instruire; point du tout;

il égorge, il affame tranquillement ses Sujets pour le simple plaisir de persévérer dans des opinions dont il doute ; & ce doute est très-formel :

Je ne décide point entre Genève & Rome ;

dit-il, quelques jours après, à *Elisabeth* : *si la trahison & le meurtre sont le sceau du mensonge, les deux partis sont également dans le crime & l'aveuglement.* Etoit-il bien décent, observe le *Commentateur*, qu'un Prince, qui vouloit intéresser *Elisabeth* aux malheurs de la France, lui dît : *nous autres François, nous sommes tous de lâches Coquins* ; car c'est la traduction de ce vers & des suivans. *Elisabeth* dut être bien surprise de cette étrange confidence de la part de *Henri* qui avoit toujours passé pour un Protestant très-décidé, & qui avoit exposé cent fois sa vie pour la défense de cette Religion. Elle pouvoit lui répondre qu'il étoit bien fou de traverser la mer pour lui demander du secours contre un ennemi dont il pouvoit triompher en professant le culte Catholique sans y croire ; comme, sans y croire, il professoit le culte Protestant.

Saint-Louis a beau répéter à son petit-fils à peu-près la même chose que le vieillard de *Jersey*; *Henry* a beau sçavoir qu'il va verser du sang en pure perte : il est toujours avide de victoires qui ne doivent aboutir qu'à la destruction de ses Sujets, & ne pense point à des instructions qui peuvent seules le rendre paisible possesseur de son Royaume. Vous voyez évidemment, Monsieur, que l'entretien de *Henri IV* avec le Solitaire de *Jersey* n'aboutit à rien. Il valoit tout autant laisser arriver le Héros sans obstacle en Angleterre. Son entrevûe avec *Elisabeth* est aussi peu nécessaire, aussi peu utile à ses projets. Qu'obtient-il de cette Princesse? Mille soldats, au lieu d'une armée comme le portoit sa commission. D'ailleurs, il est contre toute raison, contre toute vraisemblance, que *Bourbon* quitte son Camp & qu'il expose ses Troupes à être détruites pour une Ambassade que tout autre auroit pû remplir aussi-bien que lui. Enfin, *Elisabeth* devoit sçavoir & sçavoit tous les faits dont *Henri* lui fait un si long détail.

Après *Bourbon*, c'étoit *Mayenn*

qui devoit le plus fixer l'attention. Dans l'Histoire, il est à la fois un grand homme de guerre & un grand homme d'Etat. Il n'est ni l'un ni l'autre dans le Poëme. Aussi M. *de Voltaire* le montre-t-il rarement ? Il ne paroît pas dans les deux derniers chants, & l'intrigue se dénoue sans lui. Il est toujours petit ; le Héros est toujours aggrandi à ses dépens : ce qui tourne au désavantage de *Henri IV*, par la raison qu'il est plus glorieux de l'emporter sur un rival redoutable que sur un homme ordinaire. Enfin, ce même *Mayenne*, après la bataille d'Ivry, nous est représenté fuyant à toute bride, & tâchant d'imposer sur sa défaite attestée par cent mille témoins & par lui-même.

Quant aux autres personnages de la *Henriade*, presqu'aucun d'eux n'agit. Leur caractère est toujours tracé dans de petits portraits, chargés d'esprit & d'antithèses. *Mornay* en a trois à lui seul dans le cours de l'ouvrage. Une telle manière est assurément bien peu digne de l'Epopée. Il arrive quelquefois qu'un personnage a un caractère tout opposé à la cause qu'il soutient,

témoin d'*Aumale*, un des Chefs du parti Ligueur, qui combat pour le Catholicisme, & qui profère devant les deux armées les impiétés les plus scandaleuses.

Le personnage le plus intéressant de la *Henriade* est celui de *Jacques Clément*. On l'y peint vertueux, pieux, foible, trompé, mais séduit par un prodige qui auroit ébranlé une tête plus forte. C'est sur le Prince assassiné que devoit tomber la compassion, & le Poëte la porte toute entière sur l'assassin. N'est-ce pas pécher contre les mœurs publiques ? Il étoit si aisé de rendre *Clément* odieux ! Il n'y avoit qu'à le représenter, d'après l'Histoire, méchant, impie, blasphêmateur, débauché. Peindre un fanatique criminel & vertueux tout ensemble, c'est donner aux hommes de dangereuses leçons. L'auteur eut au contraire rendu le fanatisme abominable, en nous montrant un scélérat qui devient un de ses instrumens.

L'Epopée, dit le *Commentateur*, vit de fictions ; il faut que des Êtres supérieurs y fassent tout, & que les hommes ne soient que leurs agens.

Elle est un développement des nœuds formés par les Destinées ; elle emploie le ministère des Dieux ; son style est rapide comme un torrent, plein d'enthousiasme & libre des entraves de la froide vérité. Qu'on juge du Poëme de M. *de Voltaire* d'après cette règle puisée dans les Poëmes d'*Homère* qui, par elle, plaisent depuis tant de siècles. Rien de plus mince, de plus maigre, de plus mesquin que le Merveilleux de la *Henriade*. La *Discorde*, dans le commencement de l'action, est un Être métaphysique. Au milieu du quatrième chant, elle se personnifie tout à coup, & peu à peu elle devient la grande machine du Poëme. En cela, dit M. *de la Beaumelle*, l'auteur est tombé dans deux fautes très-graves : la première d'avoir montré si tard la machine du Merveilleux. Il falloit la présenter dès le premier chant, sans quoi c'est une disparate choquante. Le Poëte, suivant H*orace*, doit mêler le vrai avec le faux, de manière que le milieu ne diffère pas du commencement, ni la fin du milieu. La seconde faute est d'avoir présenté les Êtres surnaturels sous leur propre forme, au

lieu de leur donner une forme humaine, comme l'ont fait tous les Poëtes, pour concilier le vraiſemblable avec le Merveilleux.

Il eſt ſingulier que la *Religion*, qui fait preſque tout le ſujet de ce Poëme, n'y paroiſſe que pour ſe laiſſer enlever ſes habits par la *Politique* & la *Diſcorde*. Pourquoi reſte-t-elle dans ſes déſerts? Ne devoit-elle pas aller ſecourir ſes vrais partiſans & déſabuſer les peuples? *Saint-Louis* paroît à la fin du ſixième chant ſans autre objet que d'empêcher la priſe de Paris. L'auteur avoit beſoin que ſon intrigue ne fût pas ſitôt dénouée: mais il falloit ou chercher d'autres obſtacles au dénouement, ou dire les raiſons qui engagent *Saint-Louis* à former celui-ci.

On voit très-clairement encore, par ce *Commentaire*, que les Epiſodes qui tiennent une place ſi conſidérable dans ce Poëme n'ont aucune liaiſon ni entr'eux, ni avec l'action principale. Vous avez apprécié déja ceux de Jerſey & de l'Ambaſſade d'Angleterre. L'aſſemblée des Etats Généraux eſt un autre fait épiſodique qui n'eſt

point amené par ce qui précède, qui ne tient pas à ce qui suit, & qui n'influe ni sur le dénoûment, ni sur aucune partie du sujet.

Il semble que le propre d'un songe soit d'être raconté par celui qui l'a eu, & c'est M. *de Voltaire* lui-même qui raconte le songe de *Henri IV*. D'où l'a-t-il appris ? Il auroit bien dû nous en instruire. Le Héros, dans cette vision, est un Être purement passif. Il est assez singulier qu'un homme se laisse emporter en Paradis & en Enfer sans dire un seul mot. Elle n'a aucun objet, puisqu'elle n'opère pas la conversion de *Henri*; l'idée, d'ailleurs, n'est rien moins que neuve : M. *de Voltaire* l'a tirée de la *Louisiade* du P. *le Moine* qui fait monter en songe son Héros dans la sphère Céleste; ce Jésuite l'avoit empruntée lui-même de la *Franciade* de *Ronsard*.

L'Episode qui prête le plus à la critique, & celui sur lequel le *Commentateur* s'arrête aussi le plus long-temps, est le chant des amours de *Henri IV*. M. *de Voltaire* y a mêlé le sacré avec le profane. Il emploie

dans un Poëme Chrétien le syſtême de la Mythologie Payenne, au point d'en faire le fond de tout un Chant. Le Poëte a beau dire dans une Note qu'on ne doit pas regarder l'*Amour* comme un Dieu de la Fable, comme fils de *Vénus*. Quand on voit tous les attributs de l'ancienne Mythologie, la Note s'oublie & l'impreſſion reſte. D'ailleurs, ſi M. *de Voltaire* n'a pas voulu mettre le vieux *Cupidon* ſur la ſcène, pourquoi l'eſt-il allé chercher dans *l'antique Idalie* où l'on ſçait qu'il faiſoit ſon ſéjour ? Ce Merveilleux Payen bleſſe d'autant plus que M. *de Voltaire* eſt fort avare de Merveilleux. Il a trouvé celui-ci tout fait depuis trois mille ans, & s'eſt épargné la peine d'en créer un convenable à ſon ſujet. Mais ce qu'il y a de plus répréhenſible dans les amours de *Henri IV* & de *Gabrielle d'Eſtrées*, c'eſt que le Héros en eſt avili, ſans qu'il en réſulte aucun avantage pour l'intrigue, aucun obſtacle pour le dénoûment. C'eſt une pure diſtraction ſans cauſe & ſans effet. *Henri* abandonne un Siége, non pour obéir à ſon cœur, mais pour ſatisfaire ſes ſens. Tandis que ſes braves

Chevaliers se battent pour lui, il languit, il brûle dans les bras d'une Belle que le hasard lui procure. Et quel temps choisit-il pour cette partie nocturne ? Celui où il vient d'être transporté au troisiéme Ciel, & de recevoir sur son front, comme un autre *Moïse*, l'empreinte de la Divinité. Comment M. *de Voltaire* ne s'est-il pas apperçu qu'un Roi décent, un favori du Ciel, ne devoit pas être ainsi travesti ? C'est peu d'avoir dégradé son Héros, il a dégradé l'Epopée elle-même. L'Amour est indigne du Poëme héroïque, s'il n'est une passion : ici l'amour n'est qu'un pur libertinage. Ce n'est pas ainsi qu'il est traité dans l'*Enéide*. M. *de la Beaumelle* voudroit qu'au lieu d'une Passade que M. *de Voltaire* n'a pas seulement pris la peine de coudre à son sujet, il eût fait de l'amour le principal ressort de son intrigue ; il trace à cette occasion un plan de Poëme qui est peut-être le plus intéressant qu'on ait jamais imaginé. Je ne puis résister à la tentation de vous le faire connoître. L'Histoire, dit le *Commentateur*, nous apprend que les femmes ont joué un grand rôle dans les tragédies de la *Ligue*.

» On ſçait que la Ducheſſe *de Mont-* » *penſier*, irritée des mépris de *Hen-* » *ri III* pour ſes charmes, avoit ſuſ- » cité contre lui les *Guiſes*, ſes frères. » On ſçait qu'après la victoire de Cou- » tras, *Henri IV*, au lieu de profiter » de ſa victoire, courut en Béarn dé- » poſer ſes lauriers aux pieds de *Cori-* » *ſande d'Andouins*, Comteſſe *de Gram-* » *mont*, dont le mari avoit été tué en » 1580 au ſiége de la Fère. On ſçait » que cette femme généreuſe, que » *Montaigne* a célébrée, étoit l'ame » du Parti de *Henri* dans les Provinces » Méridionales, & qu'elle lui envoya » un ſecours de ſix mille Gaſcons, » levés & ſoudoyés par elle. On ſçait » encore qu'elle aſpiroit à ſon lit & » à ſon Trône, & que *Henri* conſulta, » ſur cette affaire, *Turenne* & *d'Au-* » *bigné*. Qui empêchoit donc M. *de* » *Voltaire* de feindre que la Ducheſſe » *de Montpenſier*, épriſe du Héros, » affligée de ſon indifférence, enſuite » furieuſe d'apprendre qu'elle a une ri- » vale, ſoulève la Terre, le Ciel & l'En- » fer pour venger ſa paſſion & ſa beauté

» méprisées ? La Comtesse *de Grammont* n'a besoin que de consulter son » cœur pour servir son Amant. Elle » se met à la tête de ses Vassaux : de » Ville en Ville elle voit grossir le » nombre des Chevaliers qui marchent » sous sa bannière. Après bien des fati- » gues & quelques combats, elle ar- » rive à vingt lieues de la Capitale. » Un corps de Ligueurs s'oppose à » son passage. *Henri*, près de s'empa- » rer de la Ville assiégée, tremble » pour sa Maîtresse, est entraîné par » son amour, s'éloigne de Paris avec » une troupe de Soldat d'élite, vole » au secours de Madame *de Grammont*, » taille en pièce les Ligueurs, mais, » à son retour, trouve son Armée » chassée des postes avantageux, & » Paris muni de provisions de guerre » & de bouche par le Duc de Parme. » L'Amante est désolée ; sa rivale » triomphe : le Héros n'ose lever les » yeux sur ses braves Capitaines, » qui depuis tant d'années combat- » tent pour lui ; il s'enferme dans sa » Tente & craint de se montrer à ses » Soldats. Il ne peut aimer une vie;

» toire qui va lui coûter tant de sang
» François : il ne peut détester une
» faute qui a sauvé celle qu'il adore.
» Quelle situation pour un Roi Amant
» & Citoyen ! *Mornai* vole au secours
» de son ame abattue. *Henri* redou-
» toit ses regards sévères : il trouve
» un consolateur dans son stoïque ami.
» La Comtesse *de Grammont* est ren-
» voyée. Quels adieux ! Qui ne seroit
» charmé de les entendre? Qui ne seroit
» touché après les avoir entendus ? La
» Comtesse apprend, dans sa route,
» que l'attaque des Fauxbourgs de
» Paris est fixée à la nuit du jour
» suivant : elle brûle de partager les
» périls de *Henri*, &, trompant son
» escorte, elle revient sur ses pas par
» des chemins détournés. L'Amazone
» quitte tout ce qu'elle avoit conservé
» des parures de son sèxe & de son
» état. Habillée en Soldat, elle joint,
» à la faveur des ombres, un escadron
» de Cavaliers. Les Fauxbourgs sont
» attaqués : la Comtesse fait des pro-
» diges de valeur. Dès que l'aurore
» eut rendu le jour à l'Univers & des
» témoins aux grands exploits, *Henri*
» apprend ceux d'un Chevalier in-

» connu. Il ſe rend au lieu où ſe ſi-
» gnale ce grand cœur ; il l'admire &
» le ſeconde. Mais ſon cheval l'em-
» porte dans un gros d'ennemis. L'in-
» connu vole pour le ſecourir & le
» dégager. Sa tête eſt ornée d'un pa-
» nache blanc, tel que *Henri* en porte
» ſouvent dans les combats. A ce ſigne,
» une partie des Ligueurs s'acharnent
» ſur lui & ſe flattent d'avoir le Roi
» dans leurs mains. L'Amant & l'A-
» mante vont être faits Priſonniers.
» Quel moment ! &, s'il étoit bien
» amené, quel lecteur ne voleroit à
» leur défenſe ? Cependant la main de
» l'inconnu écarte les ennemis & pare
» tous les coups qu'on porte à ſon
» Roi. Sa voix donne des aîles à cette
» intrépide Nobleſſe, qui accourt en
» foule aux doux & fiers accens de
» l'Héroïne. *Henri* croit reconnoître
» ſa Maîtreſſe : mais bientôt il prend
» cette idée pour l'illuſion d'un cœur
» trop rempli d'elle : le ſon de cette
» voix retentit ſans ceſſe à ſes oreil-
» les : il veut l'interroger, & la
» parole expire ſur ſes lèvres. Sou-
» dain

» dain elle se jette au milieu des Li-
» gueurs qui s'attroupent autour d'elle.
» Elle leur vend cher sa liberté, &
» donne aux *Sullys*, aux *Crillons*, aux
» *Turennes*, le temps de venir se-
» courir leur Prince & de le dégager.
» Cependant la Duchesse *de Montpen-*
» *sier* qui, du haut d'une Tour, a vu
» le combat & admiré l'inconnu,
» demande que cet illustre Captif lui
» soit présenté. Il paroît devant elle.
» En le comblant d'éloges, elle dé-
» ploie toutes ses fureurs jalouses,
» mais lui fait sentir qu'elle est ravie
» qu'il ait sauvé l'Ingrat, ce même
» Ingrat dont elle a canoné l'Armée.
» Elle lui annonce qu'il est libre. L'in-
» connu jette son casque & montre à
» la Duchesse sa rivale. Quelle scène,
» si elle étoit écrite, non par l'Auteur
» de *la Henriade*, mais par celui *d'Al-*
» *zire ! Henri*, quoique désespéré de
» voir sa magnanime Maîtresse au
» pouvoir des Parisiens, sent une se-
» crette joie de lui devoir la vie.
» Il se dit que l'Europe, en ap-
» prenant ses foiblesses, sçaura du
» moins qu'il brûle pour une Héroïne

» capable de tout oser. Quels efforts
» ne fait-il pas pour la délivrer ? Tan-
» tôt il porte la flamme & le fer dans
» les Fauxbourgs, tantôt il s'empare
» de tous les passages & défend à la
» Seine de porter des alimens aux Af-
» siégés. La Comtesse tourne son mal-
» heur au profit de son Roi ; elle for-
» tifie les partisans qu'il a dans Paris ;
» elle en augmente le nombre. La
» Duchesse cabale avec les Moines ;
» la Comtesse gagne les Nobles & les
» Soldats : l'une a pour elle le Clergé,
» l'autre le Parlement. La Ville se par-
» tage en deux factions, qui se livrent
» des combats dans toutes les rues.
» Le peuple affamé, excité par les Fa-
» natiques, demande à grands cris le
» sang de Madame *de Grammont* : elle
» est l'auteur de tant de calamités. On
» consulte ces Fanatiques avant de la
» livrer à la populace. Les Fanatiques
» répondent que Dieu ne peut être ap-
» paisé que par ce sacrifice. *Potier* résiste
» en vain à l'oracle de ces nouveaux
» *Calchas*. Le Peuple s'obstine & de-
» mande la tête de la Comtesse, ou du
» pain. Madame *de Grammont* envoie
» un de ses confidens à *Henri*, non pour

» l'avertir de son danger, mais pour
» le détourner de rendre les alimens
» à la Ville affamée : elle ne court au-
» cun peril ; les deux enfans de la Du-
» chesse, qui vont être enlevés par
» ceux de son Parti, lui répondront
» de sa vie. Mais, quand elle devroit
» périr, elle ne lui pardonneroit ja-
» mais de l'avoir préférée à sa gloire ;
» c'est pour lui qu'elle a vêcu, elle
» sçaura mourir pour lui, &c ». Quel Poëme, Monsieur, que celui qui auroit un pareil fondement, & qui seroit écrit comme quelques endroits de *la Henriade*, auxquels M. *de la Beaumelle* rend toujours justice !

J'ai tâché de vous donner une idée abrégée des observations les plus essentielles répandues dans les différentes Notes de ce *Commentaire*. Je m'en rapporte à vous, Monsieur. Est-il possible de rien dire à ce sujet de plus vrai, de plus judicieux, de plus fondé sur la raison de tous les peuples & de tous les temps ? Ce ne sont point là des injures ; ce sont des principes, des raisonnemens, qui, je crois, seront bien difficiles à combattre, comme il sera

difficile d'empêcher les gens de goût & les personnes impartiales de rechercher & d'estimer un ouvrage de Critique aussi sensé & aussi impartial. On y trouve une foule de Notes sur des détails de style & de versification; elles prouvent en général qu'il s'en faut de beaucoup que la *Henriade* soit écrite aussi supérieurement que les partisans de l'auteur ont voulu nous le faire croire; il en est néanmoins quelques-unes qui pourront paroître trop sévères.

Le *Commentateur* a refait des vers & même des morceaux entiers de la *Henriade*. Il a corrigé quelque fois assez heureusement des deux, des quatre & même des six vers de ce Poëme. La plûpart des grands morceaux ne sont pas aussi-bien versifiés; mais il y en a qui, au milieu de plusieurs négligences, offrent des beautés du premier ordre; pour le prouver, je vous citerai celui où le *Commentateur* croit devoir suppléer au silence de M. *de Voltaire* sur la naissance, les motifs & l'accroissement de la Ligue. Il suppose que *Henri III* déclare *Bourbon* son héritier, & que le Génie ennemi

de la France se prépare à empêcher l'effet de cette déclaration. Il séduit le Souverain Pontife, & lui dicte une Bulle qui procrit les deux *Henris*, & fait un crime à leurs sujets de leur obéïssance : armé de cet arrêt formidable,

Il choisit le plus fier de tous ses satellites ;
Le nom de *Fanatisme* est écrit sur son front :
» Pars, dit-il, vers Paris prends l'essor le plus prompt,
» Et, de cette voix forte, au crime accoutumée,
» Fulmine ce Decret qui seul vaut une Armée.
» Apprends à l'Univers que tes moindres exploits,
» Sont de fouler aux pieds les Trônes & les Loix.
» Intimide, caresse, ordonne, dissimule ;
» Tends aux cœurs vertueux le piège du scrupule :
» Corromps le Courtisan, séduis le Magistrat,
» Et que le plus pieux soit le plus scélérat.
» Si le Sage ou le Grand te démasque & t'outrage,
» Que lui-même asservi consomme ton ouvrage.

» Songe qu'en ces Partis qu'un faux zèle en-
» tretient,
» Le Peuple est toujours Peuple, & la Cour
» le devient ».
Ce Monstre, le fléau des Vertus & du
monde,
Vers les lieux que la Seine arrose de son
onde,
Arrive en un instant du rivage Romain,
Et prend l'habit, les traits, la voix de *Bellarmin*.
Dès l'enfance, enrôlé sous les drapeaux d'*I-
gnace*,
Bellarmin aux talens joint la fraude & l'audace.
Avec souplesse il prend tous les tons, tous
les goûts;
Sa feinte humilité désarme les jaloux.
L'Hérésie à sa voix demeure confondue.
Mais l'Eglise gémit d'être ainsi défendue:
Le mensonge & le fiel dont il est infecté,
Font plus haïr l'Erreur qu'aimer la Vérité.
A la Pourpre en secret l'ambitieux aspire;
Il vend son éloquence, & combat pour l'Empire
Que, depuis *Hildebrand*, malgré les plus
saints droits,
Le Pontife de Rome exerce sur les Rois.

Pour enchaîner la France au culte de l'Idole,
Il n'est rien qu'il ne tente ; il n'est rien qu'il n'immole ;
Pliant le Dogme au temps, à l'auditeur, au lieu,
Si le Ministre échoue, il fait parler le Dieu,
Et prodigue au besoin, avec un ton d'oracle,
Tantôt la Prophétie, & tantôt le Miracle.

De ce déguisement le Monstre s'applaudit,
Et ce premier succès au crime l'enhardit.
Il s'essaie avec joie, & sa métamorphose,
Par une erreur flatteuse, à lui-même en impose.
Il entre dans Paris, il reçoit du Légat
L'ordre de venger Rome, & le double attentat
Que *Valois* a commis, quand son injuste haine
A du sang innocent teint la Pourpre Romaine.
Il vole : à ses côtés Seize séditieux
Le secondent du geste & l'animent des yeux.
Tous Seize, nés pieux, & tous Seize, en impies,
Transformés dès ce jour par autant de Furies.
Ses fidèles amis, *Auger*, *Mathieu*, *Guignard*,
De la rébellion soutiennent l'étendard.

L'altière Ambition y dessina l'histoire
Du superbe *Innocent* & du fougueux *Grégoire* ;
Marchant, l'un sur *Raymond*, l'autre sur *Frédéric* ;
On y lisoit ces mots : *Tu fouleras l'Aspic.*

Il monte sur un char : en pompe, dans les rues,
Des *Guises* égorgés promenant les statues,
Il s'écrie : » O Paris, ces Martyrs, ces Héros,
» Te verront-ils toujours fidèle à leurs bourreaux,
» A *Valois*, à *Bourbon*, que l'Erreur trop hardie
» A reconciliés pour une perfidie ?
» De ces assassinats tous les deux sont souillés :
» *Valois* les a commis, & *Bourbon* conseillés.
» A leurs mânes sanglans vous devez pour victimes,
» Deux Tyrans, vil amas & d'erreurs & de crimes.
» Vos malheurs sont au comble : à l'absolu pouvoir,
» Les poignards peuvent seuls apprendre son devoir.
» Un antique respect pour une race impure,
» Vous fait-il redouter de commettre un parjure ?

» Des vertus de *Capet* le Français enchanté,
» Se soumit par serment à sa postérité.
» Mais, pour elle, *Capet*, en ce Contrat auguste,
» Jura qu'elle seroit & bienfaisante & juste.
» Son héritier l'est-il, lui qu'on a vu dans Blois
» S'asseoir insolemment à la place des Loix !
» Lui qui, pour égorger vos défenseurs, vos
» Princes,
» Convoque avec éclat l'élite des Provinces !
» Lui qui, pour les conduire au piège préparé,
» Avec eux à l'Autel mange le pain sacré ;
» Comme s'il eût voulu, par ce lâche artifice,
» Que de sa trahison Dieu même fût complice !
» Quel Roi, jusqu'à ce jour, s'est porté, sans
» pudeur,
» Délateur, témoin, juge, & même exécuteur ?
» Le vôtre a plus osé : sa main barbare & sûre
» A, de vos deux Martyrs, sondé chaque
blessure ;
» Sa rage leur survit : Tigre altéré de sang,
» Il respire celui qui coule de leur flanc.
» A ces atrocités, contre le Sauveur même,
» Sa bouche sacrilège ajoute le blasphême.
» Chassez donc à la fois du Trône & du saint
» lieu,
» L'implacable ennemi de la France & de
» Dieu, ».

» Mais c'est l'Oint du Seigneur.... Insensés
» que vous êtes !
» Honorez donc la Foudre, adorez les Tem-
» pêtes!
» Dieu veut-il qu'en ce monde on révère un
» mortel,
» Qu'attend déja dans l'autre un supplice
» éternel ?
» Sous un sceptre de fer prétend-il qu'on gé-
» misse ?
» Veut-il que la Vertu soit l'esclave du Vice ?
» Quels droits un Scélérat a-t-il à votre Foi ?
» En cessant d'être juste, il cessa d'être Roi.
» Des Peuples & des Rois l'auguste Souve-
» veraine,
» Rome, a de vos sermens déja brisé la chaîne ;
» Au rang de ses enfans *Valois* n'est plus
» compté :
» Rejettez donc celui que Rome a rejetté.
» Rome l'approuvera, quoiqu'on tente ou
» qu'on fasse,
» Pourvû que de *Capet* on extirpe la race ;
» Mais la Foi n'aura plus d'appui ni de garant,
» Si l'héritier du Trône en est le Conquérant ».

Il dit : &, déployant la Bulle & l'Evangile,
Par un nouveau spectacle il soulève la Ville.

Il offre un cierge ardent aux yeux extasiés,
L'agite, le maudit, l'éteint, le foule aux pieds.
» Puisse s'éteindre ainsi tout rebelle à l'Eglise !
» Puisse être ainsi foulé le meurtrier de *Guise !*
» Au nom du Dieu vivant, du Dieu vengeur
» des Loix,
» Je dévoue à *Satan* & *Bourbon* & *Valois* ».

Ce ton impérieux, ces terreurs, cette
pompe,
Livrent la populace au Légat qui la trompe.
De zèle & de fureur chacun est transporté,
Et se fait un devoir de l'infidélité.
L'enthousiasme gagne, en un instant tout
change ;
Sous les Drapeaux Lorrains à l'envi tout se
range.
Par *Mayenne* aussitôt les Mutins assemblés.
Le proclament leur Chef à grands cris redou-
blés.

Je suis loin d'approuver cette apparition du *fanatisme* sous les fruits du sçavant & vertueux *Bellarmin*. Je n'envisage cette fiction que du côté de la Poësie, & l'on ne peut nier qu'il n'y ait dans ce morceau beaucoup d'imagination & de dramatique, de

grands mouvemens, de la chaleur, de l'énergie, & même de très-beaux vers.

On trouve à la fin du second Volume un excellent *Parallèle du Lutrin & de la Henriade*, qui eut beaucoup de succès lorsqu'il parut il y a environ 30 ans. On a recueilli aussi les jugemens qu'ont portés de la *Henriade* plusieurs hommes de Lettres, dont l'approbation ou la critique ne sont pas indifférentes. On a cru faire plaisir au Public en réunissant sous ses yeux ces divers jugemens. On se flatte qu'il ne sera pas moins satisfait du *Précis de la Vie de M. de la Beaumelle* à qui l'on n'a pas rendu assez de justice dans le *Nécrologe* de 1773. *Laurent Angilviel de la Beaumelle* étoit né à Vallerangue en Languedoc le 27 Janvier 1727, de père & de mère Protestans ; mais il fut élevé dans la Religion Catholique qu'il professa toujours. Il avoit fait ses études à Alais. Quelques années après il fut appellé à Copenhague pour y remplir une Chaire d'Histoire & de Littérature Françoise. Lorsqu'il quitta cette Chaire, le Roi de Dannemarck lui fit donner une gratification considérable, & le vit à regret

ſortir de ſes Etats. Il avoit épouſé la ſœur de M. *Lavaiſſe* de Toulouſe, ce jeune homme qui a été impliqué dans la malheureuſe & cruelle affaire de *Calas*.

Je reçois dans l'inſtant, Monſieur, une Feuille du *Journal de Politique & de Littérature*, où l'ouvrage de M. *de la Beaumelle* eſt préſenté ſous un aſpect bien différent de celui ſous lequel je viens de vous le faire conſidérer. Le Journaliſte ne paroît pas avoir envie de ſe brouiller avec M. *de Voltaire*. Il convient cependant que le plan que je vous ai cité *a plus de chaleur, plus de vivacité, plus d'intérêt même* que celui de la *Henriade*; il avoue encore qu'il ſe trouve dans le *Commentaire des réflexions vraies & même utiles*; mais il ajoute que *trop de paſſion le déshonore*. Eh ſur quoi appuie-t-il cette étrange & fauſſe aſſertion? Sur ce qu'on ne trouve, ſelon lui, dans M. *de la Beaumelle*, que des critiques ſouvent injuſtes ou minucieuſes; ſur ce que le *Commentateur* refuſe à l'auteur de la *Henriade* l'imagination, le ſtyle, l'énergie; ſur ce qu'on propoſe, au nom du défunt, d'ajoûter à ce Poëme plus

de trois cens vers. Il eſt aiſé de répondre à ces imputations : 1° pour les critiques, la manière d'envisager les mêmes objets eſt ſouvent ſi différente, même entre les perſonnes d'un goût reconnu, que ce qui paroit injuſte à l'une eſt approuvé par l'autre. Il n'y a que les grands principes ſur leſquels elles s'accordent toutes, & l'on défie de trouver dans ce *Commentaire* rien qui choque ces principes, ou même qui ne les rappelle à chaque inſtant. C'eſt cette même diverſité d'opinions qui eſt la cauſe de deux ou trois jugemens différens de M. *de la Beaumelle* & de l'auteur du *Parallèle du Lutrin*, &c, ſur quelques vers de la *Henriade*. 2° Il n'eſt pas poſſible qu'il n'y ait beaucoup de remarques qui ne ſemblent *minucieuſes* quand elles tombent ſur le ſtyle. Les *Sentimens de l'Académie Françoiſe ſur le Cid*, *les Remarques de Grammaire ſur Racine* par l'Abbé *d'Olivet*, les *Commentaires ſur Corneille* par M. *de Voltaire*, &c, en ſont la preuve. Au reſte, M. *de la Beaumelle* a prévû ce reproche. Il allègue en ſa faveur que rien n'eſt plus utile pour la

jeunesse que ces remarques si fatigantes pour ceux dont le goût est sûr & le jugement exercé. Il ne croit pas d'ailleurs que M. *de Voltaire* puisse se plaindre de ce qu'on traite son Poëme comme il a traité lui-même les chefs-d'œuvre de notre Théâtre, & peut-être du génie Dramatique. 3° Si l'on refuse l'imagination à M. *de Voltaire* au sujet de son Poëme Epique, ce n'est pas la faute du *Commentateur*, c'est celle de M. *de Voltaire* qui n'y en a pas mis. On ne lui refuse de l'énergie que dans les morceaux qui sont écrits d'un style lâche ou enflé d'épithètes, de verbes & de grands mots vuides. 4° Quant au style, il est de toute fausseté que M. *de la Beaumelle* n'en fasse pas remarquer les beautés lorsqu'il en trouve. Il y a dans son *Commentaire* mille passages où il en fait l'éloge de la manière la plus expresse. Il semble même prendre souvent plaisir à louer le talent de son mortel ennemi. M. *de Voltaire*, dit-il dans un endroit, *n'auroit-il pas été notre Milton, si, se bornant à l'Épopée, il n'avoit pas affoibli son talent à force de le partager en plu-*

ſieurs genres ? Plus loin : *voilà le beau coloris que j'avois cherché juſqu'ici ; rien n'eſt plus agréable ni mieux écrit.* Ailleurs : *remarquez l'énergie de l'expreſſion quand le Poëte eſt en verve.* Au ſujet de la réſignation de *Coligny*, *cette réſignation à la volonté du Tyran eſt admirable.* Au ſujet d'un Diſcours de la *Diſcorde* : *ce Diſcours eſt plein d'une chaleur qui ſe ſoutient, & s'accroît même juſqu'à la fin ;* & ailleurs : *ce morceau me paroît de la plus grande beauté ; on y retrouve Milton .... Ce vers eſt très-beau .... Cette penſée eſt noble & belle.... A ce trait, je reconnois le Poëte qui dans une grande fiction ſçait ſe ſoutenir par des fictions ſubalternes....* Voilà *un beau trait ! Voilà comme peint le Poëte !... Remarquez l'harmonie de ces quatre vers, & quel charme il en réſulte ... Ce vers eſt plein de ſens ... Je conſeillerois volontiers à cet homme étonnant, non de laiſſer en paix ſon cheval vieilliſſant, mais de remonter avec lui ſur le Parnaſſe, &c. Ces quatre vers ſont très-poëtiques & très-naturels .... Ce Chant*, (celui des Amours de *Henri IV*) *eſt ſans contredit le mieux écrit ; on y trouve des vers*

heureux ; ils coulent aisément d'une verve féconde ; le Poëte a répandu avec profusion l'agrément sur cent tableaux charmans, &c, &c, &c. Quel nom donner à toutes ces observations, si ce ne sont pas des louanges très-décidées ? Mais, de bonne foi, le *Commentateur* pouvoit-il s'extasier sur le Plan de la *Henriade*, sur le Merveilleux, les Caractères & les Episodes de ce Poëme ? Est-ce sa faute s'il y a moins à louer dans cet ouvrage que dans les Tragédies de *Corneille* ; si *le Cid*, *Cinna*, *Héraclius*, *Rodogune* sont comptées parmi les meilleures Tragédies du Théâtre & la *Henriade* entre les Poëmes les plus médiocres ? Il ne pouvoit admirer que des beautés de style, & il l'a fait, quand il en a trouvé l'occasion. Il y a quelque chose de plus : lorsqu'il rencontre en son chemin quelqu'Anecdote peu avantageuse à M. *de Voltaire*, il se conduit avec une décence & une générosité bien rares dans un ennemi. 5° Il est encore faux & absolument faux que l'Editeur *propose au nom du défunt d'ajouter*

plus de trois cens de ses vers à la Henriade. L'Editeur, au contraire, les a rejettés à la fin du Poëme, & a déclaré formellement que le *Commentateur* se rendoit lui-même justice à cet égard. Voici les paroles de l'Editeur, qu'apparemment le *Journaliste Politique & Littéraire* n'a point lües ou qu'il a mal lues. » M. *de la Beaumelle* n'a pas pré» tendu joûter contre M. *de Voltaire* » en fait de Poësie, ni même de ver» sification. Il n'étoit, *de son propre* » *aveu*, ni Poëte, ni Versificateur ; » mais il pensoit avec raison qu'il ne » faut pas être un Génie du premier » ordre pour être quelquefois au» dessus de M. *de Voltaire*, du moins » par les idées. En un mot, M. *de la* » *Beaumelle* a voulu seulement indi» quer à M. *de Voltaire* la *matière*, & » *non la forme*, qu'il auroit dû em» ployer. Il laisse à ce Poëte le soin » de refaire sa *Henriade*, & se con» tente de lui tracer le Plan qu'il au» roit dû suivre. Considérées sous ce » point de vûe, ces tirades de vers » feront plaisir au Lecteur ». Je vous

le demandé, Monsieur, est-ce là *proposer d'ajoûter à la Henriade plus de trois cens vers ?* Un Journaliste quelconque doit être du moins de bonne foi, & ne pas prêter à un Auteur ou à un Editeur des idées qu'ils n'ont jamais eues.

Je finis, Monsieur, par vous observer que, si l'on refuse de se rendre aux excellentes Critiques de M. *de la Beaumelle*, on s'en rapportera du moins à M. *de Voltaire* lui-même sur le Poëme qui est l'objet de ce *Commentaire*. Il avoue confidemment à un de ses amis que le plus beau sujet que l'on puisse traiter ne lui a fourni qu'*un maigre Poëme*, un Poëme, qui, selon lui, *n'est que du fretin*. Cet aveu remarquable est consigné dans les *Lettres Secrettes* de cet Ecrivain célèbre : on peut croire, il est vrai, que la Lettre qui contient ce trait naïf échappé dans un moment de vérité, étoit destinée sans doute à être une des plus *secrettes*.

Je suis, &c.

A Paris, ce 20 Juillet 1775.

LETTRE XIV.

Histoire des Progrès de l'esprit humain dans les Sciences Naturelles & dans les Arts qui en dépendent, avec un Abrégé de la Vie des plus célèbres auteurs dans ces Sciences. Par M. Savérien 1 Vol. in-8° de 400 pages. A Paris chez Lacombe Libraire rue Christine.

VOUS connoiſſez déja, Monſieur, *l'Hiſtoire des Progrès de l'Eſprit humain dans les Sciences Exactes*, publiée par M. *Savérien* : l'ouvrage que je vous annonce en doit être conſidéré comme une ſeconde Partie, qui ſera inceſſamment ſuivie d'une troiſième, laquelle aura pour titre *Hiſtoire des Progrès de l'eſprit humain dans les Sciences Intellectuelles* : ces trois Parties réunies formeront une Hiſtoire complette & générale des progrès de l'eſprit humain dans toutes les Scien-

ces. Ce plan, vaſte & magnifique, eſt ſupérieurement exécuté. L'auteur, dans le Volume dont je vais vous rendre compte, rapporte & analyſe toutes les découvertes qui ont été faites juſqu'ici dans la Phyſique. Il y expoſe les opinions qu'on a eues & les divers ſyſtêmes qu'on a formés ſur *l'Eſpace*, le *Vuide*, le *Temps*, le *Mouvement* & le *Lieu ;* il y trace l'Hiſtoire de la *Matière ou des Corps*, celle de *la Terre*, de *l'Eau*, de *l'Air*, du *Son*, du *Feu*, de *la Lumière*, *des Couleurs*, de *l'Electricité*, de *l'Aſtronomie Phyſique*, du *Globe terreſtre*, de *l'Economie animale*, de la *Chimie*, de la *Verrerie* & de la *Teinture.*

M. *Savérien*, en parlant de la poroſité des Corps, rapporte le calcul que fit le célèbre *Leuwenhoek* du nombre des pores qui ſe trouvent dans l'étendue de la peau humaine. Dans une partie de cette peau de la grandeur d'une ligne, cet habile Phyſicien découvrit cent pores : il y en a donc mille ſur l'eſpace d'un pouce, douze mille ſur l'eſpace d'un pied, & par conſéquent cent quarante-quatre

millions ſur un pied en quarré de ſurface ; &, comme la ſurface de la peau d'un homme de moyenne taille eſt au moins de quatorze pieds en quarré, en multipliant cent quarante-quatre millions par quatorze, on aura deux milliards ſeize millions, qui eſt le nombre des pores de la peau d'un homme.

L'article *Feu* eſt un des plus intéreſſans de ce Volume. Un des effets les plus extraordinaires de cet élément eſt d'augmenter le poids de certains corps. *Boyle* paroît être le premier Phyſicien qui ait fait cette obſervation, & il a cru que c'étoit la flamme elle-même qui formoit l'augmentation de poids, en s'aſſimilant avec les corps ſur leſquels elle agit. Cette idée étoit trop importante pour qu'on la négligeât : auſſi les plus célèbres Phyſiciens ont-ils fait pluſieurs expériences pour la vérifier. Une once de limaille de cuivre ayant été miſe dans un creuſet bien luté, & le creuſet ayant été expoſé pendant trois heures à un feu de réverbère, cette limaille peſa 49 grains de plus qu'au-

paravant. Cent livres de plomb calcinées fourniſſent cent dix livres de *Minium*. Enfin, quatre livres de Zing pèſent quatre livres une once & deux dragmes, après avoir été calcinées. Pluſieurs Phyſiciens ont expliqué ces phénomènes, en diſant que la matière ignée s'introduit dans les corps & en augmente le poids; mais cette explication n'eſt pas recevable; car, ſelon *s'Graveſande*, le feu n'a point de peſanteur, ou, s'il en a une, elle n'eſt pas ſenſible. En effet, ce Sçavant ayant poſé un morceau de fer ardent dans un des baſſins d'une balance très-exacte qu'ont mit en équilibre, cet équilibre ne ſe dérangea point, quoique le fer perdît peu à peu ſa chaleur & ſe refroidît. Ce n'eſt donc point le feu qui augmente le poids des corps ſoumis à ſon action. Il eſt plus vraiſemblable, remarque M. *Savérien*, que cette augmentation de poids provient des corps étrangers qui pénètrent certains corps qu'on calcine, parce que ces corps s'aſſimilent avec eux plus aiſément

qu'avec d'autres d'une nature différente.

L'auteur trace, dans ce même Article, l'histoire de la découverte du *Phosphore*. On l'attribue communément à un Bourgeois de Hambourg, nommé *Brandt*, quoiqu'il semble cependant qu'*Adolphe de Baldwin*, Gouverneur d'une Place de l'Asie, y ait plus de droit : au moins la date de sa découverte est antérieure à celle de *Brandt*. Ce fut en cherchant la pierre philosophale dans l'urine, que celui-ci trouva son *Phosphore*. Au lieu de l'or qu'il cherchoit dans cette liqueur, son procédé lui donna une matière, qui brilloit dans l'obscurité. *Kunkel*, fameux Chimiste, instruit de ce succès, fut curieux de connoître ce procédé. Il s'associa dans cette vûe avec un nommé *Krafft*, pour en acheter le secret de *Brandt*; mais *Krafft* croyant faire fortune par son moyen, en fit l'acquisition pour lui seul, & fit même promettre à *Brandt* qu'il ne découvriroit point son secret à *Kunkel*. Piqué de cette infidélité, le Chimiste résolut

lut de tâcher de le deviner, & comme il sçavoit que *Brandt* l'avoit tiré de l'urine, il travailla sur cette matière avec tant d'ardeur & de persévérance, qu'il parvint enfin à faire du Phosphore. Son procédé consiste à laisser putréfier de l'urine fraîche pendant trois mois, à la mêler ensuite avec du menu sable, enfin à la distiller à petit feu : le Phosphore paroit alors en forme de nuées blanches, qui s'attachent aux parois du récipient, & qui tombent au fond, comme un sable fort menu. On fait aisément, avec ce sable, un bâton dur & jaune, qu'on enferme dans une bouteille, pour qu'il se conserve mieux. Lorsqu'on donne de l'air à ce Phosphore, il s'enflamme, & cette flamme est plus ardente que celle du bois, & plus subtile que l'esprit de vin.

Pendant que *Kunkel* travailloit à cette belle découverte en Allemagne, le célèbre *Boyle* s'en occupoit à Londres. Ayant eu de *Krafft* un petit morceau de Phosphore, & de plus étant instruit que ce Phosphore étoit tiré

de l'urine, il le chercha dans cet excrément du corps humain, & le découvrit. Il n'en fit cependant qu'une petite quantité, qu'il déposa entre les mains du Secrétaire de la Société Royale de Londres, pour servir de premier témoignage de sa découverte. Cette précaution n'a cependant pas empêché qu'on ne la lui ait contestée. Un sçavant Chimiste, nommé *Stahl*, prétendit que cette découverte n'avoit rien coûté à *Boyle*; que, dans une conversation que lui *Stahl* avoit eue avec *Krafft*, celui-ci avoit avoué qu'il avoit donné à *Boyle* le secret du Phosphore, & que ce Physicien se faisoit honneur d'une découverte qui ne lui appartenoit pas. Mais cela n'est pas croyable, & l'on ne peut guères soupçonner un homme tel que *Boyle* d'une pareille bassesse. Cependant celui-ci fit part de ses opérations à *Godfreid Hantkwits*, Chimiste Allemand, lequel en fit un commerce. *Kunkel* en vendoit de même, & en retiroit un profit considérable. *Homberg* perfectionna le Phosphore de *Kunkel*, & trouva le moyen de l'amalgamer avec

du Mercure ; l'effet de cet amalgame est de faire paroître tout en feu le lieu dans lequel on le secoue. Dans la suite, *Hantkwits* resta seul en possession de fabriquer le Phosphore ; mais c'étoit un secret dont il ne faisoit part à personne. Cependant, à peu-près dans ce temps-là, vint en France un Etranger qui avoit ce secret : il le vendit au Ministre, & celui-ci chargea MM. *Hellot*, *Dufay* & *Geoffroi*, de mettre à exécution le procédé de cet Etranger. L'opération réussit fort bien, & M. *Hellot* prit soin de la rédiger par écrit, & de la publier. Il en fit le sujet d'un Mémoire qui parut dans les Recueils de l'Académie Royale des Sciences de Paris de 1737, sous ce titre : *le Phosphore de Kunkel, & Analyse de l'urine.* Tout le monde fut dès ce moment à portée de faire du Phosphore. Mais, comme c'est une simple curiosité physique, qui coûte beaucoup de travail & de dépense, on ne s'est guères embarrassé de la répéter depuis. On n'a point encore jusqu'ici découvert l'utilité du Phosphore, parce que sa grande cherté

ne permet peut-être pas qu'on fasse toutes les épreuves nécessaires pour en tirer un parti avantageux ; mais on fait avec cette matière plusieurs expériences amusantes. On écrit, par exemple, sur la muraille d'un lieu obscur avec du Phosphore, & l'écriture paroît aussitôt en caractères de feu. On frotte un objet avec une dissolution de Phosphore dans une huile, & cet objet paroît tout rayonnant de lumière dans un lieu obscur. Quelques grains de Phosphore jettés dans une bouteille où l'on a versé de l'essence de canelle ou de gérofle, rend cette essence lumineuse ; &, lorsqu'on la débouche, elle paroît toute en feu dans les ténèbres.

M. *Savérien* fait encore mention de quelques autres Phosphores naturels. Il cite un ouvrage du célèbre *Gesner* intitulé : *de Lunariis herbis & rebus noctu lucentibus*, dans lequel ce sçavant Naturaliste décrit plusieurs plantes lumineuses, dont les plus remarquables sont l'*Aglaphotis marin*, & l'*Aglaphotis terrestre* ; la première, si l'on en croit *Gesner*, jette du feu

pendant la nuit, & la seconde paroît seulement lumineuse. La *Thalassigle* est aussi une espèce de plante qui luit durant la nuit au milieu des eaux. Une autre plante, à feuille ronde, qu'on nomme *Etoile de la terre*, se remplit, à ce que dit *Gesner*, tellement des rayons de la Lune qu'elle s'ouvre la nuit, & brille comme une étoile. On attribue à cette dernière plante des vertus si merveilleuses, qu'on doit douter un peu de son existence. En général, dit M. *Savérien*, les Physiciens & les Naturalistes de nos jours ne reconnoissent point ces plantes lumineuses, &, quelque grande que soit l'autorité de *Gesner*, surnommé *le Pline de l'Allemagne*, ils n'en ont pas même fait la recherche; mais aussi ce n'est pas une preuve qu'il n'existe aucune de ces plantes.

Les Mouches & les Vers luisans sont encore des Phosphores naturels. La plus belle espèce de ces Mouches est sans contredit celle qu'on trouve dans les Indes Occidentales; elle est si lumineuse, qu'elle tient lieu de chandelle aux Indiens, & l'on pré-

l'hiſtoire. Le Volume eſt terminé par un abrégé de la vie des plus célèbres Phyſiciens ; cette notice eſt faite avec ſoin ; mais il ſeroit à deſirer qu'elle fût plus complette.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 25 Juillet 1775.

LETTRE XV.

Abrégé Méthodique de la Géographie Ancienne & Moderne ; avec de grandes Cartes à l'uſage des Colléges, propoſées par Souſcription ; par M. l'Abbé Boutillier Profeſſeur de Belles-Lettres en l'Univerſité de Paris au Collége de Louis-le-Grand.

Il eſt certain, Monſieur, que les petites Cartes, dont les Traités de Géographie ſont remplis, celles mêmes d'une Feuille qui ſont d'un uſage ordinaire, ne ſçauroient faire une grande impreſſion ſur l'eſprit des en-

sans. Les objets y sont trop multipliés & trop confondus. Mais qu'on mette sous les yeux d'un Elève des Cartes de six pieds de grandeur, où les objets soient bien espacés, bien distingués & marqués en gros caractères, ce spectacle attirera ses regards, agrandira son imagination, éclairera son esprit, & gravera dans sa mémoire un plan raccourci de notre Globe, qui ne s'effacera jamais. C'est pour remplir ce but que M. l'Abbé *Boutillier* propose de grandes Cartes où les principaux lieux de la terre se présentent, de manière que cent Ecoliers puissent les appercevoir sans se déplacer ni troubler le bon ordre qui doit regner dans une Classe. L'étude des Belles-Lettres, en faveur desquelles les Colléges sont spécialement institués, ne souffrira point de ces Leçons de Géographie pratique ; au contraire, elles ne feront que hâter les progrès de cette étude. Il y a, dans les Auteurs Classiques de toutes les Langues, des détails Géographiques, des descriptions de Voyages, de marches d'armées, de camps

mens & de batailles. Il eſt évident qu'un coup-d'œil rapidement jetté ſur de grandes Cartes rendroit l'explication de ces morceaux plus claire, plus intéreſſante, plus utile, & qu'avec ce ſecours on enſeigneroit & l'on étudiroit l'Hiſtoire avec plus de ſuccès.

Pour exécuter ce projet avec tous les développemens convenables, il faudroit dix à douze Cartes ; mais, en ſe renfermant dans le néceſſaire, on ne peut ſe diſpenſer d'en donner ſix : deux pour la Mappe-Monde moderne ; deux pour le Monde connu des Anciens, & deux particulières pour la Grèce & l'Italie anciennes, ces deux contrées fameuſes qui ont été le Théâtre de tant de grands évènemens, & qui fourniſſent elles ſeules preſqu'autant de Géographie aux Auteurs Claſſiques que le reſte du Monde. Ces Cartes ſeront de ſix feuilles de Papier, grand Aigle ; ce qui donnera à peu-près ſix pieds de hauteur ſur une largeur proportionnée. Mais, comme cette entrepriſe demande des avances conſidérables, on ne peut la commencer ſans être aſſuré du débit

d'environ 300 exemplaires de chaque Carte; &, pour la faciliter tant aux acheteurs qu'à l'auteur, on ne propose pour le présent que les deux Cartes les plus indispensables; l'une représentant l'hémisphère oriental de la Mappe-Monde Moderne, & l'autre la partie occidentale du Monde connu des Anciens. M. *Buache*, Géographe de l'Université de Paris, Elève de M. *Buache* son parent, premier Géographe du Roi, dessinera ces Cartes & en conduira la Gravûre. On souscrira chez lui rue du Foin Saint-Jacques au coin de la rue Bouttebrie, & chez l'Auteur au Collège de Louis-le-Grand rue Saint-Jacques. On payera, pour chaque Carte composée de six feuilles, 9 livres en souscrivant & 3 livres en la retirant au plus tard au mois de Juillet 1776. La souscription sera ouverte jusqu'au premier Novembre prochain; ce terme passé, les Cartes se vendront 15 livres. Les plus belles Epreuves seront données aux Souscripteurs dans le rang de la souscription. La toile & les rouleaux nécessaires pour coller & garnir les

Cartes, forment une affaire à part, dont les Souscripteurs se chargeront eux-mêmes. Si, contre toute apparence, la voie de la souscription ne réussit point, l'argent sera fidèlement rendu aux Souscripteurs dans le courant de Novembre prochain, en rapportant le récépissé qui sera signé de M. *Buache* & de l'auteur. La dépense de ces Cartes ne sera point sensible pour les Ecoliers ; car, comme elle sera partagée entre tous les sujets d'une Classe, elle ne pourra être à charge, même à ceux qui sont le moins favorisés de la fortune.

L'*Abrégé Méthodique de Géographie Ancienne & Moderne*, que M. l'Abbé *Boutillier* annonce en même temps, ne formera qu'un Volume *in-12* d'environ 400 pages, & sera du prix le plus modique. Des Cartes faites pour être vûes de loin, ne peuvent se charger de beaucoup de détails. Cependant on y insérera, en caractères moyens, tout autant que le local le permettra, sans faire de confusion. L'*Abrégé Méthodique* suppléera à ce qu'on ne pourra y faire entrer, & les moindres lieux

dont il donnera la nomenclature & la position, viendront naturellement se placer dans l'esprit à côté des lieux principaux qui seront tracés sur la Carte. Cette entreprise de M. l'Abbé *Boutillier* me paroît très-bien conçue, & il seroit bien malheureux qu'elle ne fût pas exécutée. Elle a le suffrage authentique de l'Université de Paris, & elle aura celui de tous ceux qui s'intéressent à l'éducation de la jeunesse & aux progrès des connoissances.

Indications des Nouveautés, &c.

NOUVEAU Dictionnaire Italien-François & François-Italien, composé sur les Dictionnaires de l'Académie de France & de la Crusca; enrichi de tous les termes propres des Sciences & des Arts; ce qui forme une augmentation de trente mille Articles qu'on ne trouve point dans les autres Dictionnaires qui ont paru jusqu'à présent: Ouvrage utile & même indispensable à tous ceux qui veulent lire ou traduire les ouvrages de l'une ou de l'autre Langue; par M. l'Abbé Fran-

çois d'Alberti de Villeneuve, dédié à S. A. R. Mgr le Duc de Savoie; deux Volumes in-4° de près de mille pages chacun, en trois Colonnes de petit texte; prix 36 livres reliés; à Marseille chez Jean Mossy Imprimeur du Roi & Libraire, & à Paris chez le Jay Libraire rue Saint-Jacques. Les Dictionnaires Italiens-François & François Italiens de *Veneroni* & d'*Antonini* sont trop imparfaits de l'aveu de tous ceux qui, par état ou par goût, s'occupent de la lecture de ces deux Langues. Vous ne ferez point ce reproche à celui que je vous annonce, Monsieur; l'auteur est avantageusement connu dans la République des Lettres, non-seulement par des ouvrages Philosophophiques, Poëtiques & Moraux, mais encore par sa profonde connoissance de l'un & l'autre Idiome, & par d'excellentes traductions en Italien de quelques Ouvrages François. Il ne s'est pas borné à compiler les richesses répandues dans le Dictionnaire de l'Académie Françoise & dans celui de la Crusca; ces deux sources, à la vé-

rité fécondes en termes propres aux Arts Libéraux, font ſtériles pour ce qui concerne les Arts Méchaniques; & cependant ces derniers ne doivent pas moins entrer que les premiers dans un pareil répertoire. M. l'Abbé *d'Alberti* a parcouru toutes les Villes d'Italie où le Commerce a établi quelques Manufactures, & où l'induſtrie s'exerce à des ouvrages Méchaniques; il a fréquenté tous les atteliers; il a interrogé les ouvriers les plus habiles; &, après cinq années de voyages & de recherches relatives à tous les Arts, il a formé enfin la nomenclature générale & raiſonnée, qui, jointe à tous les autres objets qu'il a traités, rend ſon Dictionnaire complet. Ainſi, l'on y trouve, non-ſeulement les précieuſes dépouilles des Vocabulaires de l'Académie Françoiſe & de la Cruſca, mais encore plus de trente mille Articles nouveaux, qu'on chercheroit vainement dans les autres ouvrages de ce genre. L'Auteur a diſtingué les Articles qui lui appartiennent de ceux qu'il a puiſés dans les Dictionnaires

des deux Académies ; ensorte que le Lecteur peut apprécier d'un coup-d'œil la nouvelle Collection des mots dont il a enrichi ce fonds, pour donner l'intelligence la plus parfaite des deux Langues. C'est encore par ce motif qu'après avoir exactement défini chaque terme d'une Langue, il présente les termes qui y correspondent le mieux dans l'autre ; il ne se permet, à cet égard, aucune de ces omissions ou de ces méprises si fréquentes dans les Léxicographes. Il a porté l'attention jusqu'à recueillir les proverbes usités chez les deux Nations, & les manières de parler familières dans les deux Langues, sans jamais oublier de joindre à chaque Article l'expression correspondante à l'une ou à l'autre, & de mettre à côté de chaque terme les synonimes qu'il appelle des *Analogues*, au moyen desquels les Amateurs & les Traducteurs pourront acquérir une Notion aussi facile qu'exacte des deux Langues.

Vinaigres de Toilette, de Bain & de

Table ; par le sieur Maille Vinaigrier Distillateur du Roi & de LL. MM. Impériales & Royale, à Paris rue Saint-André-des-Arcs. Je ne sçais, Monsieur, si *l'Art du Vinaigrier* se trouve parmi les différentes Arts dont notre Académie Royale des Sciences donne ou adopte les Descriptions. Mais, supposé qu'il voulût faire part au Public de sa science & de ses procédés, personne ne seroit plus en état que le sieur *Maille* de nous expliquer la manière de composer toutes sortes de Vinaigres. Aucun Artiste de ce genre n'a fait plus de découvertes heureuses dans sa profession. Je vous ai déja parlé de son *Vinaigre de Rouge* en faveur des Dames qui, par l'usage du Carmin, impriment sur leur visage les symptômes d'une vieillesse précoce. Le *Vinaigre de Rouge* du sieur *Maille* conserve à la peau toute sa fraîcheur, & ne laisse jamais après lui les traces funestes du *Rouge en poudre*. Il y en a de trois espèces ou nuances différentes, qui toutes imitent parfaitement la couleur naturelle. On peut en augmenter

ou en diminuer la vivacité au degré qu'on voudra, sans qu'elle souffre la moindre altération, quelque chaleur qu'il fasse. L'effet de ce *Rouge* dure très-long-temps, & l'on peut s'essuyer avec force sans craindre de le faire disparoître. Il faut, pour l'effacer, se servir d'un linge qui aura été trempé dans du *Vinaigre de mille-pertuis*. Un autre avantage particulier de ce *Rouge*, c'est qu'on peut se l'appliquer le soir en se couchant; l'imitation de la Nature n'en sera que plus réelle & plus séduisante le lendemain. En se frottant les lèvres de ce même *Vinaigre de Rouge*, on entretient leur couleur vermeille, & on les empêche de se gercer dans les plus grands froids.

Les autres *Vinaigres* que compose & distribue cet habile Distillateur sont *Le Vinaigre de fleurs de Citron* pour les boutons; *le Storax* qui blanchit la peau & empêche qu'elle ne se ride; *le Vinaigre d'Ecaille* pour les dartres; *le Vinaigre de Vénus* pour les Vapeurs; *le Vinaigre de Turbie* qui guérit le mal de dents; un *Vinaigre spécifique* à l'u-

ſage des perſonnes qui viennent d'avoir la petite vérole ; *le Vrai Vinaigre des quatre Voleurs*, excellent préſervatif contre tout air contagieux ; *le Vinaigre Scellitique* pour la voix ; le *Vinaigre digeſtif* ; un *Vinaigre Royal* qui adoucit à l'inſtant la piqûure des Couſins ; un *Vinaigre rafraîchiſſant* pour le teint & pour ôter le feu du raſoir aux perſonnes qui y ſont ſenſibles ; le *Syrop de Vinaire*, commode à tranſporter. On trouve auſſi chez le ſieur *Maille* toutes les eſpèces de Vinaigre pour la Table au nombre de plus de deux cens ſortes, & différentes moutardes, c'eſt-à-dire, aux truffes, au jus de Citron, aux Capres, aux Anchois, &c : elles ont toutes la propriété de ſe conſerver un an & plus avec la même bonté. La moindre Bouteille de tous les Vinaigres qu'on vient de détailler eſt du prix de 3 livres, même celle du *Vinaigre de Rouge* première nuance ; la ſeconde nuance eſt de 4 livres, & la troiſième nuance de 5 livres. Le *Vinaigre pour la petite Vérole* eſt de 4 livres 10 ſols. Les perſonnes des Provinces de France & des Royau-

mes Etrangers qui désireront se procurer ces différens Vinaigres, peuvent écrire au sieur *Maille* une lettre d'avis par la poste & lui adresser l'argent par la même voie, le tout franc de port. Elles seront servies exactement, & le sieur *Maille* joindra à ses envois des imprimés qui enseignent la façon de faire usage de ses Vinaigres. On prévient que les Pots & les Bouteilles sont revêtus d'une Etiquette au milieu de laquelle sont gravées les armes du Roi, & de chaque côté celles de l'Empereur & de l'Impératrice Reine de Hongrie; on doit y faire attention si l'on ne veut pas être trompé par des personnes qui, souvent, sous prétexte d'acheter du Vinaigre, viennent demander au sieur *Maille* des Imprimés qu'elles envoyent, afin de mieux cacher leurs contrefactions. Pour éviter les supercheries si ordinaires dans toute espèce de commerce qui jouit d'une réputation méritée, il faut s'adresser directement au sieur *Maille* lui-même.

Je suis, &c.

A Paris ce 30 Juillet 1775.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE SECOND VOLUME DE L'ANNÉE LITTÉRAIRE 1775.

Fin de la Table des Matieres du troisième Volume de l'Année Littéraire 1775.

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

ANNÉE M. DCC. LXXV.

Par M. FRÉRON, des Académies d'Angers, de Montauban, de Nancy, d'Arras, de Caën, de Marseille, & des Arcades de Rome.

Parcere personis, dicere de vitiis. MART.

TOME QUATRIÈME.



A PARIS,

Chez LE JAY, Libraire rue S. Jacques, au dessus de la rue des Mathurins, au Grand Corneille.

M. DCC. LXXV.

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

LETTRE I.

Le Dix-huitième Siècle. Satyre à M. Fréron, par M. Gilbert; à Paris chez les Marchands des Nouveautés Littéraires. Brochure in-8° de 21 pages.

Ce n'est point, Monsieur, parce que cette Satyre m'est adressée que je me hâte de vous en parler ; c'est parce qu'elle m'a frappé par l'excellent ton de Versification, par l'énergie des pensées & des tableaux, en un mot par le talent le plus décidé pour la Poësie qui se soit annoncé parmi nous depuis très-long-temps. Je vous avois déja fait remarquer des étincelles de génie dans les ouvrages de ce jeune auteur : cependant, ex-

cepté dans sa belle Ode sur le *Jugement dernier*, toutes ses idées en général, m'avoient paru peu liées; j'avois trouvé de grandes beautés dans ses premiers essais, mais presque jamais vingt vers de suite. Ici il s'est élevé au-dessus de lui-même & les beautés l'emportent sur les défauts; une douzaine de pièces de cette force peuvent lui donner un rang distingué parmi nos meilleurs Poëtes Satyriques.

Le sujet qu'il a choisi est très-vaste. *Le Dix-huitième Siècle!* Quel champ pour la satyre! Il veut prouver que la chûte des Arts a suivi parmi nous la perte des Mœurs, & il rapporte la source du mal aux attentats multipliés de la fausse Philosophie du jour. La peinture de ce fléau se trouve dès la première page.

Par l'erreur & l'orgueil, nommé *Philosophie*,
Un Monstre, chaque jour, croît & se fortifie,
Qui, d'honneurs usurpés, parmi nous revêtu,
Etouffe les talens & détruit la vertu:
C'est, en nous dégradant, qu'il brigue nos louanges;
Précipité par lui du Ciel dépeuplé d'Anges,

Dieu n'eſt plus ; l'ame expire ; & Roi des animaux,
L'homme voit ſes ſujets devenir ſes égaux.
Ce Monſtre toutefois n'a point un air farouche ;
Et le nom des vertus eſt toujours dans ſa bouche.
D'abord, foible Pigmée & Novateur diſcret,
Pour mieux braver les loix, caché dans le ſecret,
Il prêchoit, ignoré, ſes maximes fatales :
Bientôt Géant, nourri d'intrigues, de cabales,
Il oſa, du Public affrontant les regards,
Marcher ſur l'Hélicon, Juge & Dieu de nos Arts ;
Fermer à ſes rivaux le Temple de Mémoire
Ouvert aux ſeuls auteurs, Apôtres de ſa gloire ;
Humilier les Rois, &, Tyran des mortels,
S'affeoir ſur les débris du Trône & des Autels.

Précipité par lui du Ciel dépeuplé d'Anges eſt un vers recherché. *Caché dans le ſecret* eſt un pléonaſme, augmenté encore par le mot *ignoré* qui ſe trouve plus bas. Du reſte, cette Deſcription eſt belle, quoique ce ſoit un des moindres morceaux de la Pièce. La pre-

mière moitié est consacrée à peindre la dépravation des Mœurs ; ce qui amène plusieurs portraits plus piquans les uns que les autres.

Suis les pas de nos Grands : énervés de mollesse,
Ils se trainent à peine, en leur vieille jeunesse,
Courbés avant le temps, consumés de langueur,
Enfans efféminés de pères sans vigueur ;
Et cependant, nourris des leçons de nos Sages,
Vous les voyez encore, amoureux & volages,
Chercher, la bourse en main, de Beautés en Beautés,
La mort qui les attend au sein des voluptés ;
De leurs biens, prodigués pour d'infâmes caprices,
Enrichir nos *Laïs* dont ils gagent les vices,
Tandis que l'honnête homme, à leur porte oublié,
N'en peut même obtenir une avare pitié :
Destinés en naissant aux combats, aux alarmes,
Formés dans un Serrail au dur métier des armes,

Qu'ils promettent d'exploits tous ces Hérois
futurs!

Le Poëte ne retrace pas avec des couleurs moins fortes ce grand Seigneur qui se fait Marchand en secret pour subvenir à ses profusions; celui-ci qui vend au plus offrant les faveurs de la Cour; cet autre qui, un pied dans le tombeau, entretient vingt Maîtresses avec l'or qu'il emprunte, &, pour s'acquitter, promet à ses créanciers sa protection. Il n'épargne pas non plus les femmes de haut rang qui étonnent le Public par l'audace de leurs désordres, & sçavent, pour ainsi dire, se mettre au-dessus de l'honneur.

Assise dans ce cirque où viennent tous les rangs
Souvent bâiller en loge. à des prix différens,
Cloris n'est que parée, & *Cloris* se croit belle;
En vêtemens légers l'or s'est changé pour elle;
Son front luit, étoilé de mille diamans;
Et mille autres encor, effrontés ornemens,
Serpentent sur son sein, pendent à ses oreilles;
Les Arts, pour l'embellir, ont uni leurs merveilles:

Vingt Familles enfin couleroient d'heureux
jours,
Riches des ſeuls tréſors perdus pour ſes atours.
Malgré ce luxe affreux & ſa fierté ſévère,
Cloris, on le prétend, ſe montre populaire;
Oui: dépoſant l'orgueil de ſes douze Quartiers,
Madame, en ſes amours, déroge volontiers:
Indulgente beauté, *Sapho* la juſtifie,
Sapho qui, par bon ton, à la Philoſophie
Joint tous les goûts divers, tous les amuſe-
mens;
Rit avec nos penſeurs, penſe avec ſes Amans,
Enfant Sophiſte; au fond coquette Péda-
gogue,
Qui gouverne la mode; à ſon gré met en vo-
gue
Nos petits vers lâchés par gros *in-octavo*,
Ou ces Drames pleureurs qu'on joue incog-
nito;
Protège l'univers, &, rompue aux affaires,
Fournit vingt Financiers d'importans Secré-
taires;
Lit tout; & même ſçait, par nos Auteurs Mo-
raux,
Qu'il n'eſt certainement un Dieu, que pour
les ſots.

Assise dans ce cirque est un peu dur à cause du rapprochement de plusieurs syllabes sifflantes. Mais comme tous les détails de ces différens portraits sont finis! Comme tous ces vers sont pleins, soignés, & naturels en même temps! Quoi de plus achevé que la description des diamans de *Cloris!* Quoi de plus agréable & de plus plaisant que *ces petits vers lâchés par gros in-octavo!* Cependant, Monsieur, le portrait qui suit est encore supérieur; jugez-en vous-même.

Parlerai-je d'*Iris?* chacun la prône & l'aime;
C'est un cœur, mais un cœur....c'est l'humanité même:
Si d'un pied étourdi quelque jeune éventé
Frappe, en courant, son chien qui jappe épouvanté;
La voilà qui se meurt de tendresse & d'alarmes;
Un papillon souffrant lui fait verser des larmes;
Il est vrai: mais aussi qu'à la mort condamné,
Lalli soit, en spectacle, à l'échaffaut traîné;
Elle ira, la première, à cette horrible fête,
Acheter le plaisir de voir tomber sa tête.

Il n'eſt perſonne, je crois, qui n'avoue que de tels vers ſont d'une beauté rare ; le dernier, ſur-tout, eſt admirable, & feroit honneur à nos grands Maîtres : voilà ce qui s'appelle peindre par des ſons, & rendre l'objet préſent aux yeux & aux oreilles ! Voilà ce qui s'appelle de la Poëſie & non ces froides & lourdes déclamations philoſophiques en vers diſloqués ou monotones.

Les travers de la Bourgeoiſie fourniſſent d'autres tableaux de la plus grande vérité.

Il faut voir ce Marchand, Philoſophe en boutique,
Qui déclarant trois fois ſa ruine authentique,
Trois fois s'eſt enrichi d'un heureux déshonneur,
Trancher du Financier, jouer le grand Seigneur :
Monſieur, pour, ſes amis, entretient une Actrice ;
Madame, des Beaux Arts Bourgeoiſe protectrice,

En Couvent d'Esprits Forts transforme sa
maison,
Et fait de son comptoir un Bureau de raison.
Par-tout s'offrent l'orgueil, & le luxe, & l'audace;
Orgon, à prix d'argent, veut ennoblir sa race;
Devenu Magistrat de mince Roturier,
Pour être un jour Baron, il se fait usurier:
Jadis, son Clerc, *Mondor* envioit son partage;
Tout-à coup, des Bureaux secouant l'esclavage,
Il loge sa molesse en un riche Palais,
Et, derrière un char d'or promenant trois valets,
Sous six chevaux pareils ébranle au loin la rue;
Mais sa fortune, Ami, comment l'a-t-il accrue?
Il a vendu sa femme, & ce couple abhoré,
Enveloppé d'opprobre, est pourtant honoré.

Je ne puis m'empêcher, Monsieur, de vous faire remarquer ces deux beaux vers imitatifs:

Et derrière un char d'or promenant trois valets,
Sous six chevaux pareils ébranle au loin la rue.

tableau de la Religion ! Et l'éloge du Roi, comme il est simple, vrai, & d'autant plus flatteur qu'il est moins direct, & qu'il est, pour ainsi dire, nécessité par le sujet.

Je passe à la seconde partie de cette Pièce où l'auteur peint la corruption des Arts qui est encore l'ouvrage de nos soi-disans Philosophes.

Maudit soit à jamais le pointilleux Sophiste
Qui le premier nous dit en prose d'Algébriste :
De par *Voltaire* & moi, vains rimeurs, montrez-vous,
Non Peintres, mais penseurs utiles, comme nous :
Dès-lors la Poësie a vû sa décadence ;
Infidelle à la rime, au sens, à la cadence ;
En prose compassée elle va clabaudant ;
Apollon sans pinceaux n'est plus qu'un lourd pédant.

Melpomène n'offre plus que des intrigues romanesques ou des coups de Théâtre ridicules ; au lieu d'agir, ses Héros se mettent à prêcher la morale ; &, pour expirer en forme, ne manquent

jamais d'exhaler leur ame avec une ſentence. *Thalie* partage les revers de ſa ſœur. Elle eſt devenue larmoyante. Le plus mince chanſonnier de l'Opéra-Comique eſt Philoſophe ; la Proſe a eſſuyé les mêmes révolutions ; l'Éloquence n'eſt plus qu'une vaine emphaſe ; l'Hiſtoire qu'un tiſſu d'Epigrammes.

Quelques vengeurs pourtant, armés d'un noble zèle,
Ont de ces morts fameux épouſé la querelle :
Delà, ſur l'Hélicon, deux Partis oppoſés
Regnent, &, l'un par l'autre, à l'envi dépriſés,
Tour-à-tour s'adreſſant des volumes d'injures,
Pour le trône des Arts combattent par Brochures:
Mais, plus forts par le nombre & vantés en tous lieux,
Les corrupteurs du Goût en paroiſſent les Dieux
Auſſi dans ſon Journal *la Harpe* les protège:
Eux ſeuls peuvent prétendre au rare privilège
D'aller au Louvre, en corps, commenter l'Alphabeth ;
Grammairiens jurés, immortels par brevet ;

Honneurs, richesse, emplois, ils ont tout en partage,
Hors la saine raison que leur bonheur outrage;
Et le Public esclave obéit à leurs loix:
Mille Cercles sçavans s'assemblent à leur voix:
C'est dans ces tribunaux galans & domestiques
Que, parmi vingt Beautés, Bourgeoises empyriques,
Distribuant la gloire & pesant les écrits,
Ces fiers Inquisiteurs jugent les Beaux-Esprits.
O malheureux l'Auteur dont la plume élégante
Se montre encor du Goût sage & fidelle amante;
Qui, rempli d'une noble & constante fierté,
Dédaigne un nom fameux, par l'intrigue acheté,
Et n'ayant, pour prôneurs, que ses muets ouvrages,
Veut, par ses talens seuls, enlever les suffrages!
La faim mit au tombeau *Malfilâtre* * ignoré;
S'il n'eût été qu'un sot, il auroit prospéré.

* Poëte de la plus grande espérance, mort à trente & quelques années. Il étoit de Caën. Nous avons de lui le Poëme agréable de *Narcisse* imprimé après sa mort.

Trop fortuné celui qui peut avec adresse
Flatter tous les partis que gagne sa souplesse ;
De peur d'être blâmé, ne blâme jamais rien ;
Dit *Voltaire* un *Virgile*, & même un peu Chrétien,
Et toujours, en l'honneur des tyrans du Parnasse,
De madrigaux en prose allonge une Préface :
Mais trois fois plus heureux le jeune homme prudent
Qui, de ces Novateurs enthousiaste ardent,
Abjure la raison, pour eux la sacrifie ;
Soldat sous les drapeaux de la Philosophie.
D'abord, comme un prodige, on le prône par-tout :
Il nous vante ! En effet c'est un homme de goût :
Son chef-d'œuvre est toujours l'écrit qui doit éclore ;
On récite déja les vers qu'il fait encore :
Qu'il est beau de le voir, de dînés en dînés,
Officieux Lecteur de ces vers nouveaux nés,
Promener chez les Grands sa Muse bien nourrie !
Paroit-il ; on on l'embrasse : il parle ; on se récrie :

Fût-il un *D*..... tout Paris l'applaudit ;
C'eſt un Auteur divin ; car nos Dames l'ont dit :
La Marquiſe, le Duc, pour lui tout eſt Libraire ;
De riches penſions on l'accable, & *Voltaire*
Du titre de Génie a ſoin de l'honorer
Par Lettres, qu'au *Mercure* il fait enregiſtrer.

Vous me pardonnerez, Monſieur, le grand nombre des citations dans cet article ; je n'avois que ce moyen de juſtifier les éloges que j'ai donnés dès le commencement de cet Extrait à M. *Gilbert*. Il faut que je vous rapporte encore le morceau qui concerne M. *de Voltaire* : il eſt court, & la peinture de ſa manière de verſifier me ſemble un chef-d'œuvre dans le genre didactique. C'eſt un crime, dit l'auteur, de s'égayer aux dépens des écrivains de la ſecte, mais ſur-tout de M. *de Voltaire* :

On auroit beau montrer tous ſes vers faits ſans art,
D'une moitié de rime habillés au haſard,
Seuls, & jettés par ligne exactement pareille,
De leur chûte uniforme importunant l'oreille,

Ou, bouffis de grands mots qui se choquent entr'eux,
L'un sur l'autre appuyés, se ttainant deux à deux;
Et sa prose frivole, en pointes aiguisée,
Pour braver l'harmonie, incessamment brisée:
Parfaite on croit sa prose, & parfaits ses accords;
Lui seul a de l'esprit, comme quarante en corps:
Qui pourroit le nier? Moi peut-être: j'avoue
Que d'un rare sçavoir à bon droit on le loue;
Que ses chefs-d'œuvre faux, trompeuses nouveautés,
Etonnent quelquefois par d'antiques beautés;
Que par ses défauts même il sçait encor séduire:
Talent qui peut absoudre un siècle qui l'admire;
Mais qu'on n'ose prôner des Sophistes pesans,
Apostats effrontés du Goût & du bon sens.

Cette phrase manque de logique: *lui seul a de l'esprit comme quarante. Qui pourroit le nier? Moi peut-être: j'avouerai qu'on le loue avec raison d'un rare sçavoir: mais qu'on ne vienne pas me vanter*

ses sectateurs, &c. Cela n'est point conséquent ; il faut que l'auteur corrige la fin de cette période. Il est certain aussi que je n'ai guères vû nulle part de plus grandes difficultés plus heureusement vaincues que dans les huit premiers vers de ce dernier morceau. Quoiqu'il en soit, il y a encore dans cette Satyre quelques longueurs, quelques portraits qui ne sont pas achevés, quelques transitions trop apparentes, quelques hémistiches durs, entr'autres *Polygames galans*, *a fait de faux grands hommes*, &c. Mais toutes ces taches légères sont faciles à faire disparoître : si M. *Gilbert* veut consulter ses amis éclairés & corriger une quarante de vers, il fera de cette Satyre un ouvrage bien approchant de la perfection. Vous vous êtes sûrement apperçu, Monsieur, de la manière dont les vers de cette pièce sont phrasés. L'auteur a évité avec grand soin ce qu'il reproche à M. *de Voltaire* ; ses vers ne tombent point un à un, ou deux à deux : défaut qui, dans la plupart de nos modernes, rend si fatigans à l'oreille les vers *Aléxan-*

drins ; il n'a presque jamais ce qu'on appelle des *Frères Chapeaux*, c'est-à-dire, des vers nécessités par la rime & que le sens rejette. Sa marche est libre, son ton varié. Ses périodes sont tantôt de douze ou quinze vers de suite, tantôt de huit, de sept, de trois ou de deux au moins. C'est ce talent, si nécessaire pour rompre la monotonie & l'ennui, qui distingue l'habile versificateur de nos misérables rimailleurs. Enfin, Monsieur, on ne peut trop louer M. *Gilbert* du courage qu'il montre en s'élevant à découvert contre une secte aussi puissante & aussi dangereuse. Il pourra bien n'avoir ni pensions ni gratifications ; il ne sera probablement jamais de l'Académie ; mais il s'en consolera ainsi que le grand *Rousseau*, *Chaulieu*, *Racine*, le célèbre *Piron*, &c, &c, &c. Les applaudissemens des vrais Connoisseurs, les suffrages des gens honnêtes & sa propre estime ne pourront du moins lui échapper.

Je suis, &c.

A Paris ce 5 Août 1775.

LETTRE II.

Oraison Funèbre du Pape Clément XIV (Ganganelli) prononcée par M. l'Abbé Simon Mattzell, ancien Membre de la Société de Jesus, Prédicateur actuel du Chapitre de la Grande Eglise Collégiale de Fribourg en Suisse, en présence du Sénat Souverain de la République, le 15 Novembre 1774; traduite de l'Allemand, sur l'original imprimé, par M. de Fontallard. A Fribourg en Suisse chez B. L. Piller Imprimeur de la République, & se trouve à Paris chez la Veuve Desaint Libraire rue du Foin-S. Jacques.

Il paroît si étrange, Monsieur, qu'un Jésuite ait eu le courage & la grandeur d'ame de prononcer publiquement l'éloge du Pape *Ganganelli*, que bien des gens doutent de la légi-

timité de cette pièce, & la rejettent comme apocryphe & ſuppoſée; d'autres, en admettant qu'elle a été réellement prononcée, ont cru y découvrir un ſens ironique, une critique fine & cachée des actions & du Pontificat de *Clément XIV*. Je ne m'arrêterai point à faire voir le peu de juſteſſe & de vraiſemblance de cette dernière opinion. Peut-on ſuppoſer qu'un Orateur pouſſe l'indécence & la malignité de la vengeance juſqu'à ſatyriſer en chaire le Héros dont il eſt chargé de prononcer l'éloge? Il faudroit certainement bien de l'adreſſe pour donner ainſi le change à tout un auditoire.

M. L'Abbé *Mattzell* prend pour texte ces mots, tirés du ſecond livre des Rois: *Princeps, & maximus cecidit hodie in Iſraël; un Prince, & le plus grand Prince eſt mort aujourd'hui en Iſraël.* L'exorde de l'Orateur eſt d'une éloquence noble, impoſante & majeſtueuſe. » Couvrez-vous, dit-il, du » plus grand deuil, ô Peuple d'Iſraël! » Faites ceſſer toutes les marques de » joie: que toutes les rues d'*Hébron*

» *retentissent de vos gémissemens ; car un*
» *Prince, & le plus grand d'Israël, est*
» *mort aujourd'hui.* Tels étoient les
» cris que la plus vive douleur arra-
» choit à *David* consterné, lorsqu'il
» parloit de la mort funeste & inat-
» tendue, qui lui avoit enlevé le sage,
» le vaillant *Abner.* C'est avec bien
» plus de justice que je prononce,
» en gémissant, ces tristes paroles,
» en présence de cette illustre assem-
» semblée : que le deuil soit dans vo-
» tre cœur, peuple Chrétien ! Vous
» n'eûtes jamais plus de sujet de le
» porter : *un Prince, & le plus grand d'Is-*
» *raël, est mort aujourd'hui* ; Prince du
» Peuple élu, du Peuple Chrétien ... »
On s'imagine que cette tirade se rap-
porte au feu Pape, & que le nom
de *Ganganelli* va terminer cette
suspension : point du tout. » *Louis XV,*
» *le Bien-Aimé*, le Roi très-Chré-
» tien, vient de descendre de l'un
» des Trônes les plus élevés & les plus
» éclatans de l'Europe, dans la som-
» bre demeure des morts ; *un Prince est*
» *mort dans Israël* ». Après la chute
» inattendue de ce début, l'Orateur
» ramène

ramène l'attention de ses Auditeurs sur *Clément XIV* : » Mais à peine, » continue-t-il, la France, par des tor- » rens de larmes, & l'Europe par un » deuil universel, avoit rendu les » derniers devoirs à la vertu du Prince » très-Chrétien ; à peine les temples » & les cités avoient cessé de reten- » tir de la douleur & des louanges » adressées à l'Eternel ; à peine tous » les Peuples, suspendant pour quel- » que temps leur jalousie, avoient » cessé de déplorer unanimement la » perte que l'humanité & la Religion » avoient faite en la personne de » LOUIS XV ; à peine enfin, l'Uni- » vers étonné s'étoit-il remis, en » quelque sorte, du trépas funeste » du fils aîné de l'Eglise, que la » cloche de la Mort se fit entendre » du haut du Capitole, & répandit » dans la Capitale du monde, en- » suite dans tout l'Univers, un nou- » vel effroi, un nouveau trouble, » un nouveau sujet de douleur : cette » même année, le 22 Septembre, *est* » *mort le plus grand d'Israël*, le très- » Saint-Père de ce Fils Aîné, le Chef

» *de Médailles & de raretés précieuses,*
» *persuadé qu'il devoit à l'étude qu'il en*
» *avoit faite, les principes de son éléva-*
» *tion à la suprême dignité dont le Sei-*
» *gneur l'avoit revêtu* ».

En parlant de l'humilité du feu Pape, l'Orateur rapporte la réponse qu'il fit, lorsque le Cardinal-Doyen *Cavalchini* lui demanda, suivant l'usage, s'il vouloit accepter la dignité Papale : *il ne faut*, répondit-il, *ni la desirer ni la refuser.* » Ne voit-on pas par cette
» réponse, ajoute M. *Mattzell*, qu'il
» auroit autant aimé porter les clefs
» du Monastère des douze Apôtres
» que celles du Ciel ? .... Et quelle hu-
» milité lui fit, en dernier lieu, con-
» server *in petto* les onze Cardinaux
» qui devoient être nommés, pour
» ne pas illustrer sa mémoire par le
» nombre de ce qu'on appelle ses créa-
» tures ? » Les partisans du sens ironique citent ce dernier trait en faveur de leur opinion ; ils prétendent qu'il n'est nullement vraisemblable que ce soit par *humilité* que le feu Pape ait refusé de déclarer son choix, & de nommer les sujets auxquels il

destinoit la pourpre, mais que l'Orateur a voulu rappeller à l'esprit de ses Auditeurs le silence obstiné que le Pontife mourant a gardé sur ce choix.

L'Orateur, en citant plusieurs traits de la fermeté de *Clément XIV*, dit que plusieurs personnes ont cru voir en lui un second *Sixte V*: en effet, ajoute-t-il, *le cours de sa vie n'a-t-il pas une ressemblance parfaite avec celui de ce Pape, puisque le Ciel* (c'est la raison qu'il en donne) *a accordé à Clément XIV pareil nombre d'années sur la terre, & qu'il a regné autant de temps que l'immortel Sixte-Quint.*

Clément XIV étoit un Prince pacifique; c'est ce que l'Orateur prouve par les détails de son administration. » Voilà maintenant, dit-il, la » troisième Couronne, comme étant » une marque de la puissance tem» porelle que le Pape exerce en » qualité de Souverain dans ses Etats. » Mais ne convenoit-elle pas aussi à » *Clément*? Je réponds affirmative» ment. D'après l'étymologie de son

» nom, *Clément* étoit un Prince aussi » doux qu'aimable ».

La nécessité où se trouve l'Orateur de parler de la destruction de la Société des Jésuites dont il étoit membre, & la manière dont il s'en acquitte, rendent la seconde Partie de son Discours très-singulière. Il la commence en appliquant à *Clément XIV* ce passage de Saint-*Jean* : *On murmuroit beaucoup contre lui parmi le peuple ; car quelques-uns disoient*, IL EST BON ; *mais d'autres disoient* : NON, IL N'EST PAS BON, MAIS IL SÉDUIT LES PEUPLES. » Tels étoient, poursuit M. » *Mattzell*, les discours qu'on tenoit » sur son compte. Mais, je le proteste » à la face du Très-Haut, chaque fois » que j'entendois blasphêmer contre ce Chef de l'Eglise, un frisson » de glace pénétroit mes veines ; car » je sçavois que la Loi ancienne punissoit de mort quiconque osoit outrager le Grand-Prêtre, quand même » il n'auroit pas mené la vie la plus » exemplaire ..... Ah ! plût à Dieu » que notre Compagnie n'eut jamais » donné lieu au monde de parler contre

» le premier Pasteur! Hélas! qu'avance-
» t-on contre *Clément XIV?* Vous allez
» l'entendre, Messeigneurs : *Clément*
» *fut toujours ennemi de la Société*, &
» *c'est par un motif de haine qu'il s'est*
» *déterminé à la détruire.* O vous qui
» parlez ainsi, il faut que vous soyez au-
» trement informés que nous, à qui sa
» main vient de donner le dernier coup.
» Vous ne sçavez peut-être pas que la
» première année de son regne, le 12
» Juillet 1769, il fit expédier un Bref au
» sujet des Missions, dans lequel il lui
» plut d'insérer pour nous ces mots peu
» mérités : *Nous les partageons volontiers*
» (les trésors des biens célestes) *avec*
» *ceux qui, par leur amour envers Dieu*
» *& le prochain, travaillent le plus ar-*
» *demment au salut des ames, parmi les-*
» *quels nous comprenons les Religieux de*
» *la Société de Jésus.* Je le demande,
» est-ce là le langage d'un ennemi? N'est-
» ce pas plutôt la voix d'un Père ten-
» dre? C'est encore un Père qui parle
» dans le Bref de notre destruction.
» Après avoir dit qu'il ne devoit pas
» seulement planter dans la vigne du
» Seigneur, mais élaguer, il continue

» en ces termes : *on ne doit rien négliger*
» *de ce qui peut ſervir à ſa conſervation*
» (de la vigne) ; *comme au contraire*
» *ce qui lui eſt nuiſible ne doit pas être*
» *épargné, quelqu'agréable qu'il nous*
» *ſoit.* Quelle bonté, quelle tendreſſe
» dans cette expreſſion ! Il eſt encore
» plus tendre dans celle-ci, lorſqu'il
» offre ſes bras ouverts aux membres
» diſperſés de notre Société, & qu'il
» dit *je les embraſſe tous dans le Sei-*
» *gneur* ; & lorſque, d'un autre côté, il
» nous recommande, avec une bonté ſi
» paternelle, aux ſoins & à la généro-
» ſité des Puiſſances ! . . . De plus,
» combien de moyens le S. Père n'a-
» t-il pas employés, durant cinq ans,
» pour éviter d'en venir à cette ex-
» trêmité ? Non, ce ne fut pas la haine,
» mais ſon zèle pour la tranquillité de
» l'Egliſe qui arma ſon bras paternel
» de la foudre dont il nous a frappés ;
» &, lorſque la triſte néceſſité eut mis
» le glaive entre ſes mains, ce fut
» un cœur tendre qui conduiſit ſa
» main. Au milieu des nuages épais
» qui menaçoient de fondre ſur nous,
» ne vous ſemble-t-il pas, Meſſei-

» gneurs, entendre une voix du Ciel
» qui vient frapper les oreilles de *Clé-*
» *ment XIV*, comme celle que l'Ange
» fit entendre à *Abraham* : *sacrifie*,
» *offre celui que tu cheris*, *ton fils*, *ton*
» *Isaac*. En effet, ne diroit-on pas que
» Rome sçavoit que cette entreprise
» importante avoit été celle que le
» S. Père avoit faite avec le plus de
» peine pendant son regne ? Car,
» pourquoi Rome, dans le superbe
» Catafalque qu'on avoit érigé dans
» l'Eglise de Saint-Pierre du Vatican,
» & où toutes ses grandes actions sont
» si bien décrites ; pourquoi, dis-je,
» Rome ne voulut-elle pas alors faire
» mention d'un seul mot de la suppres-
» sion de la Société ? N'étoit-ce pas
» par une crainte respectueuse de trou-
» bler, en quelque sorte, ses cendres
» vénérables ? Mais on continue à
» dire que *Clément a aboli la Société*,
» *sans lui avoir permis de répondre aux*
» *accusations*, *sans l'avoir convaincue*
» *juridiquement de crimes capitaux*. Mes
» amis ! pourquoi donc présupposez-
» vous ici la Thèse injuste, sçavoir : *qu'il*
» *est nécessaire qu'il existe des crimes*

» *capitaux pour pouvoir anéantir un* » *Ordre ?* Une infinité d'autres mo» tifs ne peuvent-ils pas y donner » lieu ? Sa Sainteté dit qu'elle ren» ferme dans son cœur les principa» les causes de cette suppression, » comme dans le Sanctuaire du se» cret, &c, &c ». Ce morceau, Monsieur, est un de ceux, dit-on, qui ont le plus fourni aux interprétations malignes de ceux qui prétendent que l'Ex-Jésuite Allemand avoit une double intention en louant *Clément XIV*. Mais toutes ces interprétations ne me paroissent avoir aucune lueur de vraisemblance.

Enfin, l'Orateur termine son Discours, en recommandant l'ame du feu Pape aux prières de ses Auditeurs : » Quoique nous ayons tout lieu d'es» pérer qu'il n'a plus besoin de nos » prières, il est cependant vrai que » les jugemens de Dieu sont différens » de ceux des hommes ; plus on est » élevé en dignité, plus on a de » compte à rendre ; plus la charge est » éminente, plus le jugement est sé» vère. Le surnom de *Très-Saint* que

» nous lui donnons, par ſon rang, ce
» titre d'honneur ſeul ne ſanctifie pas
» ſa perſonne ; mais il autoriſe plutôt
» le Juge Suprême à lui demander avec
» toute la rigueur : *étois-tu, en effet,*
» *le très-Saint Père, comme le Peuple te*
» *nommoit ?* »

M. *de Fontallard*, à qui nous ſommes redevables de la traduction de cette Oraiſon Funèbre, peut poſſéder éminemment la Langue Allemande ; mais on peut dire qu'il ne poſſède pas la nôtre au même degré. Sa verſion eſt très-mal écrite, fort incorrecte, & d'un ſtyle plus Tudeſque que François.

Théâtre de le Sage : nouvelle Edition revue & corrigée ; à Paris chez la Veuve Ducheſne Libraire rue Saint-Jacques au Temple du Goût, 2 volumes in-12 de près de 400 pages chacun.

On revoit tous les jours avec un nouveau plaiſir, au Théâtre François, *Criſpin Rival de ſon Maître* & *Turcaret*,

deux Comédies excellentes, chacune dans son genre, & qui sont trop connues pour avoir besoin d'une annonce plus détaillée. Les autres pièces contenues dans ces deux Volumes sont imitées ou traduites de l'Espagnol. Quelques-unes ont été représentées à Paris dans leur nouveauté : les autres n'ont eu que les honneurs de l'impression.

On trouve à la tête de ce Théâtre un Avertissement très-curieux sur la vie & les ouvrages de l'auteur. *Alain René le Sage* nâquit à *Ruis* en Bretagne en 1667 d'une famille honnête. Arrivé à Paris dans un temps où des personnes d'un rang distingué, des Princes mêmes, se faisoient une gloire de cultiver les Lettres, le mérite du jeune *le Sage* ne tarda pas à lui faire beaucoup d'amis. Mais, né avec une ardente passion pour la liberté, il n'étoit ni intriguant, ni flateur : il ne fit point fortune. Tout ce qu'il put obtenir, fut un emploi assez médiocre qui cependant le mit en état de se faire une sorte d'établissement. Il épousa une personne spirituelle,

aimable & ſans bien, qui mourut dans un âge peu avancé, & qu'il a toujours regrettée. Il eut quelques enfans de ſon mariage, deux fils entr'autres, dont l'un eſt mort Chanoine de la Collégiale de Boulogne ſur mer : l'autre étoit le célèbre *Montménil*, cet Acteur ſi aimé du Public pour la fineſſe & la vérité de ſon jeu dans le comique noble, & qui a fait long-temps les délices des meilleures ſociétés par la pureté de ſes mœurs & les agrémens de ſon eſprit. Le *Sage* l'avoit deſtiné au Barreau, & avoit été témoin de ſes premiers ſuccès : il fut au déſeſpoir quand il le vit engagé dans une profeſſion qu'il n'aimoit pas. Il ſe vengea ſur les Comédiens eux-mêmes des chagrins que lui donnoit ſon fils. Le *Gilblas* eſt rempli de ſarcaſmes contre les Acteurs. *Je cherche à ſatisfaire le Public*, diſoit *le Sage* à ſes amis qui lui reprochoient ces ſarcaſmes ; *mais le Public doit permettre que je me ſatisfaſſe moi-même.*

Il n'eſt perſonne qui n'ait lu avec avidité la plupart des Romans de cet auteur, *le Diable Boiteux*, *le Bache-*

les Marchands des Nouveautés Littéraires ; Brochure in-8° de 29 pages.

LES Erudits ſont de terribles gens ! Il ſemble qu'il faille parler d'Antiquités, de ruines, de villes enfouies, pour donner un air reſpectable à des objets qui n'ont pas beſoin de cet air pour être reſpectés. L'Editeur du *Sacre de Numa* prétend que cet opuſcule a été trouvé dans *Herculanum*, & que c'eſt un monument antique : je penſe, Monſieur, que rien n'eſt plus moderne, & qu'il eſt clair que la plûpart des Médailles dont on nous donne l'empreinte dans cette Hiſtoire ont été fabriquées à Paris ou à Verſailles ; l'artifice eſt ſi groſſier, que perſonne ne peut en être la dupe. Il s'agit d'abord d'un Héros de vingt ans à qui l'on fait prendre certain breuvage qui lui donne la phyſionomie d'un homme d'un âge avancé. Il eſt évident que cela ne veut dire autre choſe, ſinon que le jeune Héros dont il s'agit a la ſageſſe, la prudence & le diſcernement des vieillards. » Voilà votre Roi, eſt-il dit » quelques pages plus bas, tombez à ſes

» genoux. Il donnera des mœurs à un » peuple qui n'avoit que des loix : il » laiſſera repoſer dans le fourreau le » glaive des conquérans : c'eſt le Ciel » qui l'envoie pour faire reſpirer l'I- » talie écraſée par la grandeur de *Ro-* » *mulus.* » Otez les noms d'*Italie* & de *Romulus*, & je défie le génie le plus borné de ne pas deviner le modèle qui a ſervi à ce tableau. Il y a plus : c'eſt que le Roi eſt couronné dans un Temple, dont l'antiquité ſe perd dans la nuit des ſiècles, & qu'il paroît ſur un trône dont la baſe eſt une table d'airain ſur laquelle on a gravé en lettres d'or *les Loix.* Un Laboureur appuyé ſur le ſoc de ſa charrue, & un Artiſan environné des ſymboles de l'Induſtrie, reſpirent en marbre ſous le dais, & le *Génie de la Paix*, qui plane au-deſſus de ces ſtatues, ſemble avec ſes aîles défendre ce monument des outrages du temps. Tout cela, il eſt vrai, reſſemble aſſez à ce Roi ſage & chéri, connu ſous le nom de *Numa* dans les Annales Romaines. Mais il eſt actuellement parmi les Rois de l'Europe un jeune Prince

qui y ressemble encore bien davantage. Voyez maintenant le portrait de la jeune Immortelle à qui le Ciel l'a uni pour son bonheur & pour celui de son peuple. » *Egérie*, à quatorze » ans, ressembloit à cette *Vénus* que » l'*Albane* a peinte sortant des eaux. » Son teint de lys, son front dégagé » où siégeoient la Majesté, le souris » de la bienfaisance qui naissoit sur » ses lèvres, sa taille haute & svelte, » les graces répandues sur sa per» sonne : tout annonçoit que c'étoit » la beauté la plus parfaite de l'Italie : » mais, quoique tout le monde le lui » dît, elle seule n'en sçavoit rien. » Eh bien ! Monsieur, à votre avis, cela a-t-il l'air d'une antique ? Pour moi, il me semble qu'on n'a pas seulement pris la moindre précaution pour qu'on puisse s'y méprendre.

Dans ce petit ouvrage, il est aussi question des Ministres du *Numa* de vingt ans. » Non loin du Trône, dit » l'auteur, étoient quatre places dis» tinguées pour les Ministres que » *Numa* s'étoit choisis, & que la voix » du Peuple lui avoit désignés. Sur

» l'une devoit s'asseoir le Romain
» chargé du Département de la Guerre:
» c'étoit un homme juste ; mais, mal-
» gré son intégrité, *Numa* desira qu'il
» lui fût long-temps inutile. Sur le
» même rang étoit le siége du Séna-
» teur chargé de concilier les intérêts
» des Souverains : il avoit vieilli glo-
» rieusement dans les Cours étran-
» gères : il connoissoit le cœur de
» l'homme, &c, s'il n'eût tenu qu'à lui,
» l'épidémie de la guerre auroit cessé
» de désoler l'Europe. De l'autre côté
» devoit être le Magistrat destiné à
» faire respecter le nom Romain sur
» les mers de l'Europe ; car, dès le pre-
» mier siècle de sa fondation, Rome
» sembloit déja présager la ruine de
» Carthage : le Ministre choisi pour
» cette place, avoit exercé long-
» temps avec succès la charge d'*Édile*,
» & la gloire dont il s'étoit couvert,
» annonçoit celle dont il alloit se cou-
» vrir encore. *Marcus Togrutus* devoit
» remplir le quatrième siége : c'étoit
» le Sénateur qui veilloit au sage em-
» ploi des Finances ; homme qui réu-
» nissoit une tête forte à une ame sen-

» sible ; Sage qui se plaisoit à appeller
» les Sages au tour de sa personne.—
» *Numa* eut besoin de le protéger
» pour forcer son peuple à être heu-
» reux. Au-dessus de tous ces Minis-
» tres, on avoit formé une espèce de
» trône pour le Magistrat vénérable
» qui représentoit le Chef de la Justice ;
» vrai Romain qui avoit lutté long-
» temps avec courage contre l'ad-
» versité, & qui veilloit à empêcher
» que la toile fragile des Loix, ex-
» posée à être déchirée par les Vau-
» tours, n'arrêtât que des insectes.
» Rome auroit desiré une place dis-
» tinguée dans ce Temple, à un Vieil-
» lard auguste devenu l'ami de *Numa* ;
» car *Numa*, quoique Roi, avoit des
» amis : mais, pendant la cérémonie
» du Sacre, son génie bienfaisant pe-
» soit la destinée des peuples de l'I-
» talie, & préparoit, dans le silence
» du cabinet, ces projets de gran-
» deur qui devoient embellir la jeu-
» nesse du Souverain, & immorta-
» liser la vieillesse de son Ministre.
Vous reconnoissez sûrement tous ces portraits là, Monsieur. L'auteur du

Sacre a imité ces Artiſtes qui, voulant peindre *Jupiter*, *Vénus*, *Neſtor*, &c, prenoient les figures qui ſe trouvoient ſous leurs yeux, & les enveloppoient d'un ancien coſtume. Mais il eſt plus probable que cette Brochure n'eſt qu'une Allégorie, &, dans ce cas, vous conviendrez qu'elle eſt ingénieuſe.

Lettre à l'Auteur de ces Feuilles ſur l'inſcription Latine miſe au bas du portrait de la Pucelle d'Orléans.

VOUS avez inſéré, Monſieur, dans votre N° XI (Tome 3ᵉ page 19,) une Lettre très-curieuſe de M. l'Abbé *de Saint-Léger* au ſujet de la *Pucelle d'Orléans*. Je m'étonne ſeulement que ce judicieux Critique trouve de la difficulté dans ces deux vers de l'inſcription tracée au bas du portrait de *Jeanne d'Arc*, que l'on conſerve à l'Hôtel-de-Ville d'Orléans :

In Iconem Janæ Vaucauloriæ

Viraginis Aureliæ.

léans eſt plus ancien que celui du Tréſor de Saint-Denis, je croirois même celui-ci uniquement copié ſur l'autre: l'inſcription toute pareille que M. *Mercier* y a démêlée en eſt une preuve; & les peines que l'on a priſes pour la faire diſparoître ſous d'autre Lettres, ne ſont à mon avis qu'une tentative aſſez maladroite pour ſuppoſer à la copie plus d'ancienneté qu'à l'original.

L'habile Génovéfain nous eût fait plaiſir de nous expliquer les Lettres initiales qui terminent l'inſcription du tableau d'Orléans:

C. V. C. P. P. 1581.

Voici ma conjecture. La *Pucelle* tomba entre les mains des ennemis, (le 24 Mai 1430) dans une ſortie malheureuſe, au ſiége de Compiegne qu'elle défendoit vaillamment. On peut imaginer la conſternation des habitans qui mettoient toute leur eſpérance dans l'illuſtre Libératrice d'Orléans: quelques-uns oſèrent même en accuſer *Flavy* Gouverneur de

de la Place, & il se pourroit très-bien que le souvenir précieux de l'héroïne eût engagé, dans le siècle suivant, les Citoyens de cette Ville à présenter son portrait au foible *Henri III*, avec une inscription capable de lui donner du cœur & de l'animer à la défense de sa Couronne. En ce cas les lettres

C. V. C. P. P. 1581.

Auront signifié,

Cives Urbis Compendii posuerunt 1581.
» *Les Citoyens de la Ville de Compiegne*
» *ont fait faire ce monument en* 1581.
Les abréviations ainsi expliquées seroient assez dans le goût antique, & je crois, Monsieur, que vous en conviendrez. Puissiez-vous convenir de même de mon interprétation, & puisse-t-elle avoir le suffrage de M. l'Abbé *de Saint-Léger*!

J'ai l'honneur d'être, &c.

LE M. DE L....

A..... le 20 Juillet 1775.

P. S. il y auroit une autre manière d'expliquer les *P. P.*; sçavoir, *Patri Patriæ*, nom qui se donne communément aux Rois dans les inscriptions, &c.

*Lettre de M. *** à l'Auteur de ces Feuilles, en lui envoyant une Lettre de Madame la Comtesse de *** sur un Article du* DICTIONNAIRE POUR L'INTELLIGENCE DES AUTEURS CLASSIQUES, *par M. Sabbathier de Châlons.*

JE vous prie, Monsieur, de vouloir bien insérer la Lettre ci-jointe dans une des Feuilles de votre *Année Littéraire ;* vous verrez en la lisant combien M. *Sabbathier* que je n'ai pas l'honneur de connoître, s'est trompé en avançant, dans son Dictionnaire, *qu'on ne parloit pas François à Vienne.* Cette Lettre est, ce me semble, la réplique de *Zénon* à ceux qui nioient le Mouvement. M. *Sabbathier* a sans doute l'esprit trop bien fait pour se formaliser d'une critique qui ne peut d'ailleurs attaquer la réputation dont il jouit dans la Littérature ; il est trop

juste pour ne pas se rendre à une vérité de fait dont j'ai été l'heureux témoin pendant mon séjour à Vienne.

J'ai l'honneur d'être, &c.

*Lettre de Mde la Comtesse de *** à M. *** à Paris.*

Vienne ce 30 Juillet 1775.

En vérité, Monsieur, il ne tiendroit qu'à moi de prendre beaucoup d'amour-propre sur les éloges que vous voulez bien donner à mes Lettres; je succomberois peut-être à la tentation de croire que j'écris passablement en François (sçachant combien vous êtes un juge éclairé) si je n'avois lû tout recemment dans un des livres de votre dernier envoi, *qu'on parle mal le François à Vienne, attendu que l'usage de cette Langue y est plus rare qu'ailleurs*. Il n'y a pas à revenir de cet Arrêt ni d'illusions à se faire; car il a été rendu par un *Membre de l'Académie Etrusque de Cortone, Professeur au Collége de Châlons sur Marne, Secrétaire perpétuel de l'Aca-*

démie de cette dernière Ville, *dans un des derniers Volumes de son* DICTIONNAIRE POUR L'INTELLIGENCE DES AUTEURS CLASSIQUES GRECS ET LATINS, TANT SACRÉS QUE PROFANES, CONTENANT LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE, LA FABLE ET LES ANTIQUITÉS, &c, &c. Je vous avouerai cependant, Monsieur, que sans la timidité de mon sèxe, sans le respect dû à un Académicien, sans l'infaillibilité reconnue des *Dictionnaires*, j'aurois osé réclamer contre une décision si rigoureuse, non pas pour moi (je sçais me rendre justice) mais pour nos Dames de Vienne, mais pour toutes les sociétés de cette Ville, mais pour la Cour même, où il m'a paru qu'on parloit François, & très-bon François; ma défense eut été d'autant plus désintéressée que je n'ai point l'honneur d'être née Viennoise; mais encore un coup, ce n'est point à une femme à lutter contre un Dictionnaire Volumineux; quelques mots épars sur une feuille volante seroient bien vîte perdus dans un tel océan d'impression;

nous avons d'ailleurs ici une très-grande vénération pour les Professeurs ; nous jugeons des autres par les nôtres ; nous sommes dans l'opinion qu'ils n'enseignent que ce qu'ils sçavent & n'impriment que ce dont ils sont sûrs. Vous sentez après cela, Monsieur, combien une femme seroit mal venue de former quelques doutes sacriléges sur une assertion qui auroit le double caractère sacré d'être émanée d'un Professeur, & consignée dans un Dictionnaire. Il faudroit pour une telle levée de bouclier, un Champion plus digne d'un Sçavant de Cortone & une plume mieux afilée que la mienne. J'ai osé imaginer, Monsieur, que vous voudriez bien tenter cette noble entreprise & devenir le digne Chevalier de notre Ville ; vous lui devez cette marque de reconnoissance pour l'accueil qu'elle vous a fait & le souvenir qu'elle conserve de vous ; vous combattrez pour la bonne cause. M. *Sabbathier* y songe-t-il, d'imprimer qu'*on ne parle pas François à Vienne ?*... En 1774 !.. quand une

fille des *Césars* partage le Trône des Lis, & fait depuis quatre ans les délices de la France ? A-t-il entendu parler votre jeune Reine ? Peut-être auroit-il pû imaginer qu'une *Grace* élevée par *Minerve*, née avec les plus heureuses dispositions, réservée pour les plus brillantes destinées, pouvoit avoir des talens, & des connoissances supérieures à celles du commun des hommes ; mais il étoit si facile de s'éclairer sur ce point ; tant de gens sont venus admirer notre *Sémiramis* ; notre jeune *Salomon* a déja parcouru tant d'endroits, même hors de son Empire, que personne ne peut être assez neuf pour ignorer que la Langue Françoise est l'idiome dont on se sert le plus universellement à Vienne. Je ne crains pas d'ajouter qu'on le parle peut-être plus correctement chez nous dans le discours familier qu'à Paris ; me préserve le Ciel d'offenser vos Dames Françoises ; je sçais qu'elles sont les oracles nés du goût & des graces ; mais je suis persuadée que nos Dames de Vienne parlent un

François plus pur qu'elles, parce que l'étude de cette Langue est chez nous une affaire d'éducation, qu'on l'apprend par principes, & qu'à Paris on la parle par habitude, & l'habitude est souvent vicieuse. S'il étoit besoin d'une autorité pour confirmer ce que j'avance, priez M. *Sabbathier* de consulter le Prince *Louis de Rohan*. Le souvenir que ce Prince a laissé ici de son séjour est trop précieux pour qu'il ne conserve pas quelqu'amitié pour ce Païs, & qu'il ne se fasse pas un plaisir de lui rendre justice ; c'est comme Membre de la première Académie de France, comme juge de la Langue Françoise en cette qualité, que nous réclamons son suffrage. L'urbanité, la facilité élégante & la richesse de son élocution doivent donner un très-grand poids à ce suffrage, & nous osons le présumer. Ah ! si M. *Sabbathier* avoit pû venir à Vienne, être introduit dans quelques uns de nos cercles, être admis à certaines conversations où les sujets les plus intéressans sont traités, par les personnes

les plus illuſtres, de la manière la plus délicate ; ſi une ſeule Lettre Françoiſe de notre jeune Maître lui étoit tombée entre les mains ; ſi quelques affaires l'avoient mis à même de parler à notre Grand Miniſtre, le Prince *de Kaunitz* ; s'il eût vû comment ce génie vaſte joint au coup - d'œil de l'aigle, à la profondeur du jugement, à l'univerſalité des connoiſſances, le talent ſi rare & ſi précieux pour un homme d'Etat de s'exprimer avec nobleſſe, élégance & préciſion ; combien il ſe repentiroit d'avoir écrit *que l'uſage du François eſt rare à Vienne* ; tandis que c'eſt la Langue vivante de la Cour, de la Ville, qu'on s'en ſert même dans le Cabinet de l'adminiſtration avec les Miniſtres Etrangers, où les affaires ſe traitent en cette Langue. Je ne puis vous diſſimuler que j'ai un peu d'humeur de voir la vérité ſi grièvement bleſſée. Je vous prie de la rétablir dans ſes droits, en publiant, dans quelques-uns des Ouvrages Périodiques qui ont cours en France, la propoſition oppoſée à celle de M.

Sabbàthier. Vous connoiſſez, Monſieur, les ſentimens diſtingués, avec leſquels je ſuis, &c.

Indications des Nouveautés dans les Sciences, la Littérature & les Arts.

SERMONS *du feu Père Charles de Neuville, Jéſuite, propoſés par ſouſcription.* On vient de publier le Proſpectus des Diſcours de cet Orateur célèbre. » Il » nous paroit inutile, diſent les Edi» teurs, de faire ici l'éloge d'un Pré» dicateur auſſi connu; il a eu les plus » grands ſuccès; c'étoit preſqu'une » Mode de le ſuivre; mais ce n'en » étoit pas toujours une d'applaudir » à ſon talent; &, dans le concours » qu'il attiroit à ſes Sermons, il y » avoit des Critiques comme des » admirateurs. Le Public va être » plus que jamais en état de l'appré» cier & de lui aſſigner le rang qu'il » doit occuper parmi les Orateurs » Chrétiens ».

Ce Recueil de Sermons, en huit Volumes, comprendra un *Avent*, un

Carême, des *Mystères*, des *Panégyriques*. On commencera à imprimer dès qu'il y aura un nombre suffisant de Souscriptions pour fournir à la dépense de cette entreprise. Le format sera *in-12*, en beau caractère & sur du papier choisi d'Angoulême. On ne recevra de Souscriptions qu'à Paris chez *Mérigot* jeune, Libraire Quai des Augustins au coin de la rue Pavée. On les recevra, pour Paris, jusqu'au premier Octobre, &, pour la Province & les pays Etrangers jusqu'au premier Novembre de cette année 1775. Le prix de chaque Volume en feuilles sera de 2 livres 5 sols pour les Souscripteurs, & de 3 livres pour ceux qui n'auront pas souscrit. On donnera en souscrivant 12 livres, &, en recevant les huit Volumes à la fois, on donnera 6 livres. Ils paroîtront vers le milieu de l'année prochaine, & même pour Pâques si les Souscriptions donnent la facilité de commencer promptement l'Edition.

Portrait de la Motte le Vayer; prix

3 *livres*. Le ſieur *Ficquet* Graveur de leurs Maj. Impér. & Royale, vient de mettre au jour le Portrait de *François de la Motte le Vayer*, pour ſervir de pendant à celui de *Montagne* gravé auſſi par lui. Ce nouveau Portrait, fini, comme tous ceux de cet Artiſte dont le nom ſeul fait l'éloge, ſe trouve à Paris chez l'Auteur, rue de la Tour d'Auvergne, au-deſſus de la Barrière Cadet, Fauxbourg Montmartre, & chez les Marchands ordinaires. Le ſieur *Ficquet* n'a chargé perſonne de graver pour lui la ſuite intéreſſante des hommes Illuſtres à laquelle ſon talent ſe fixe. C'eſt donc à tort que l'on s'eſt aviſé d'annoncer au Public les Portraits de *Boileau*, de *Racine* & de *Fénelon*, comme devant être les Pendans des ſiens ; les véritables portraits de ces grands Ecrivains qu'il grave actuellement, ſont avancés, & paroîtront dans quelque temps.

Nouveau Dictionnaire Raiſonné de Phyſique & de Sciences Naturelles ; con-

tenant l'Histoire Générale des Animaux, des Végétaux, des Minéraux & de tous les Phénomènes de la Nature ; avec l'Histoire des Sciences Physiques, Mathématiques, & de tout ce qui a rapport à la Physique & à l'Histoire Naturelle : par une Société de Physiciens ; deux Volumes in-8° d'environ 600 pages chacun ; à Paris, Hôtel de Thou rue des Poitevins. Vous connoissez, Monsieur, le *Dictionnaire de Physique Portatif* du P. *Paulian*, qui parut, pour la première fois, en 1758, en un seul Volume *in-8°* ; l'Auteur l'augmenta quelques années après, & le publia en deux Volumes, enfin en trois Volumes *in-4°*. Cet Ouvrage est excellent de l'aveu même des Editeurs du *Nouveau Dictionnaire* que je vous annonce ; mais il ne forme pas un cours complet de Physique, & d'ailleurs, il est hérissé de calculs algébriques qui, dans plusieurs endroits, ne le rendent accessible qu'aux Sçavans. L'objet de la *Société des Physiciens* a été de faire un Recueil à la portée de tous les Lecteurs ; ils ont réuni en deux Volumes tout ce qu'il y a

d'intéressant, de curieux & d'utile dans la Physique & dans les Sciences Naturelles. Les Editeurs auroient pu se dispenser d'enfler de phrases emphatiques la courte *Préface* qu'ils ont mise à la tête de ce Répertoire : le *Soleil n'éclaire point seulement dans sa course une partie du Globe ; mais tous les humains répandus sur la surface de sa terre sont conduits à la faveur de son éclat :* de même ce *Dictionnaire* est un *soleil* qui doit éclairer tout le monde. *On n'ignore point que, pour embraser une forêt immense, il ne faut souvent qu'une étincelle ; de même, pour faire éclore le feu sacré qui constitue l'homme de génie, il est seulement nécessaire de lui présenter l'aliment qui l'enflamme.* Cela veut dire que cet ouvrage peut contribuer à développer les germes d'intelligence supérieure dont la Nature favorise quelquefois des hommes, qui, faute de secours & d'éducation, enfouissent des talens réels qu'ils ignorent eux-mêmes. Heureusement ce style boursoufflé n'est pas celui que la *Société des Physiciens* emploie dans ce

Dictionnaire. J'en ai lu un grand nombre d'Articles qui tous m'ont paru clairs, exacts, profonds, sagement & simplement écrits.

Essai Patriotique, ou Mémoire pour servir à prouver l'inutilité des Communaux, l'avantage qu'il y auroit de les défricher, ainsi que toutes les terres incultes; celui que l'Etat retireroit de la protection accordée à l'Agriculture, & les causes qui en empêchent les progrès; par le Baron de Scott, Capitaine de Dragons à la suite des Troupes Légères; Brochure in-8° de 37 pages; à Paris chez P. G. Simon Imprimeur du Parlement rue Mignon Saint-Adré des-Arcs. Cet *Essai* présente de très-bonne vûes. L'auteur, pour détruire toute espèce d'objection en faveur de l'utilité prétendue des *Communaux*, en examine la situation, le produit, l'espèce de bétail qu'on y nourrit, & l'état des peuples qui en jouissent. D'après le tableau qu'il trace de tous ces objets, il est de la plus grande évidence que ces *Communaux* sont, non-seulement

inutiles, mais nuisibles à ceux-mêmes qui en profitent ou qui croient en tirer un grand profit. Les idées de M. le Baron de *Scott* sur la protection éclatante qu'on devroit accorder à l'Agriculture & sur le bien général qui résulteroit des progrès de cet Art, ne sont ni moins judicieuses, ni moins patriotiques.

Œuvres de M. J. J. Rousseau; neuf Volumes in-4° grand papier, ornées de vingt-neuf Estampes, avec le portrait de l'Auteur, proposées par souscription. Les quatre premiers Volumes sont actuellement en vente. On souhaitoit depuis long-temps une édition complette des Œuvres de M. *J. J. Rousseau.* Des Libraires Etrangers viennent de l'entreprendre, &, si l'on juge de leur travail par les quatre premiers Volumes qu'ils viennent de donner au Public, cette édition sera mise dans la classe peu nombreuse des Chefs-d'œuvre qui font le plus d'honneur à la Typographie moderne. La beauté des caractères fondus exprès, le choix du papier, le goût des Dessins, le fini

des Planches : tout annonce qu'on n'a rien négligé de ce qui pouvoit concourir à l'embelliſſement de cette collection intéreſſante. Nommer les Artiſtes que les Libraires ont aſſociés à leur entrepriſe, c'eſt fixer le mérite des Eſtampes. M. *Moreau* le jeune a deſſiné tous les ſujets; M^rs^ *le Mire*, *de Launay*, *Philippart*, *Duclos* & *Prévôt*, les ont rendus avec une vérité, une énergie digne de leur réputation. Le Public peut voir chez M. *Moreau* les Deſſins qui ne ſont pas encore gravés. Je ne vous dis rien, Monſieur, des ouvrages mêmes de l'illuſtre Citoyen de Genève. S'il en eſt quelques-uns de répréhenſibles par les principes & de dangereux par les conſéquences, ils ſont toujours, en général, recommandables par le mérite du ſtyle, & l'Auteur eſt, avec raiſon, regardé comme un des hommes les plus éloquens qui aient écrit depuis bien des années. L'édition que j'annonce ſera enrichie de pluſieurs morceaux curieux qui n'ont jamais paru, & que les Libraires ont eu le bonheur de ſe procurer; tels que *Let-*

tres, *Fragmens d'Opéra*, *Mémoires*. Si M. *Rousseau* met au jour quelques nouvelles productions, les Libraires s'engagent à les fournir aux Souscripteurs en suivant le même format.

La souscription entière des neufs Volumes, compris les 29 figures est de 145 livres 10 sols ; mais, pour la facilité des acquéreurs, on ne payera, en souscrivant, pour les quatre premiers Volumes qui se distribuent, que 48 livres, & pour les trois premières figures 3 livres 15 sols ; ce qui fait pour le premier paiement 51 livres 15 sols. Pour les Tomes V & VI, qui seront mis en vente incessamment, on payera 24 livres, & pour les figures, qu'on délivrera en même temps, 11 livres 5 sols ; total 35 livres 5 sols. Enfin, pour les Tomes VII, VIII & IX qui paroîtront avant la fin de cette année, il sera payé 36 livres & pour les dix huit figures, compris le portrait de l'Auteur, 22 livres 10 sols ; total 58 livres dix sols. On sera admis à souscrire jusqu'au premier de Novembre prochain ; ce temps passé, chaque Volume coûtera 15 livres &

chaque figure 1 livre 10 sols. Tous les Volumes seront délivrés en feuilles ou brochés en carton avec une étiquette imprimée sur le dos. On payera 12 sols par Volume pour la Brochure. Il n'est pas possible de les faire relier présentement, parce que les Planches, qui sont encore fraîches, maculeroient. D'ailleurs, il vaut mieux attendre que l'ouvrage soit achevé, pour le faire relier uniformément. On souscrit chez les principaux Libraires de l'Europe ; mais on n'en cite aucun dans le Prospectus. On m'a dit que *Dorez* Libraire rue Saint-Jacques vis-à-vis Saint-Yves, pourroit indiquer ceux de ses Confrères qui sont en correspondance avec les Entrepreneurs de cette Edition. On a tiré pour les Amateurs un petit nombre d'Exemplaires de très-beau & grand papier de Hollande ; chaque Volume coûtera 20 livres, & chaque figure 1 livre 10 sols.

Essai Théorique & Pratique sur les Batailles ; par M. le Chevalier de Grimoard ; un Volume in-4° de plus de 200

pages ; avec un grand nombre de Planches ; prix Broché 12 livres 10 sols ; il y a quelques Exemplaires en grand papier qui se vendent brochés 15 livres ; à Paris chez la Veuve Desaint Libraire rue du Foin Saint-Jacques. Les *Batailles* sont, de toutes les opérations de la guerre, celles qui peuvent avoir les suites les plus heureuses ou les plus funestes. La recherche des principes qui peuvent en assurer le succès est donc de la plus grande importance. Cependant, dans les ouvrages sur la science Militaire, on ne trouve qu'un petit nombre de pages qui traitent des *Batailles ;* ensorte que tout Officier qui veut étudier cette matière, manque de livres pour s'en instruire. C'est ce qui a engagé M. le Chevalier *de Grimoard* à composer ce Volume, dans lequel on trouvera les principes des *Batailles* développés avec l'étendue nécessaire. Cet *Essai* est divisé en trois parties. La première renferme les *principes généraux des Batailles*, & sert d'introduction aux deux autres. La seconde, qui doit être considérée comme le corps de l'ouvrage, traite des *Dis-*

positions ; l'Auteur les a réduites à deux principales, l'*Ordre Direct* ou *Parallèle*, & l'*Oblique*. On trouve ensuite les principes de leur formation & ceux d'après lesquels on peut les varier selon les circonstances. Pour faciliter l'intelligence de cette seconde partie, on y a joint un grand nombre de plans. La troisième partie traite de l'*Action*. Je ne me connois point en Tactique; mais je serois bien trompé si cet *Essai* n'obtenoit pas les suffrages des Militaires. J'en juge par le ton de la *Préface* de l'Auteur qui soumet ses idées aux Maîtres de l'Art. La Modestie est, en général, un garant sûr de la supériorité, comme l'Impudence est la marque certaine de la Médiocrité.

Portraits du ROI *& de* LA REINE. Malgré la prodigieuse quantité de portraits du ROI & de LA REINE, dont on est inondé chaque jour, il n'en est aucun, Monsieur, qui réponde à l'empressement du Public ; aucun qui rende, au gré d'un peuple qui les adore, la ressemblance, la

noblesse, les graces des augustes personnes que le Burin s'est efforcé de représenter ; je vais vous en indiquer quelques-uns ; mais je doute qu'en les voyant vous en soyez pleinement satisfait. Les Portraits du ROI & de la REINE en pied faisant pendant, de 17 pouces de haut sur 13 de large, se vendent chez *Crépy* rue Saint-Jacques. Ces deux planches ont été gravées anciennement par *de Larmessin* d'après *Jean-Baptiste Vanloo* ; elles représentoient LOUIS XV & la feue REINE ; on s'est contenté d'effacer les têtes pour y substituer celles du ROI regnant & de son auguste épouse ; on a également supprimé les noms des anciens auteurs ; on lit simplement au bas, *Voyer Major Sculp.* Ces changemens sont rarement heureux par la différence du style qui se trouve discordant, par les proportions qui ne sont pas toujours observées, & par le costume qui n'est plus le même. Quoique M. *Voyer* n'ait que les têtes à réclamer dans ces deux Estampes, & qu'il y ait encore beaucoup à desirer, sur-tout pour la ressemblance, ce sont néanmoins les mieux gravées

qu'on ait données au Public jusqu'à présent.

Autres Portraits du ROI *& de la* REINE, *en médaillons, gravés en manière noire par M. Broochshaw, de 13 pouces de haut sur dix & demi de large; à Paris chez Broochshaw & Haines rue de Tournon.* On pourroit encore appeller ces Portraits *les noms changés.* Il y a plusieurs années que ces Estampes sont gravées. On a substitué aux noms du DAUPHIN & de la DAUPHINE ceux du ROI & de la REINE. Il faut que le sieur *Maillet* qui a imprimé ces Portraits, mette beaucoup d'importance à son travail méchanique; car il a fait graver son nom au bas; mais, laissant à part le mérite de l'Imprimeur, ces Portraits ont de la vérité, de l'effet, & assez de ressemblance. On trouve à la même adresse les mêmes Portraits réduits en petit d'environ trois pouces de haut sur deux & demi de large, & gravés par le même Artiste. Il sont bien inférieurs aux précédens, soit pour l'art, soit pour la ressemblance. J'étois bien fâché, Monsieur, de ne pouvoir vous dire si c'étoit encore *Maillet* qui avoit

imprimé ceux-ci ; & j'allois m'en consoler lorsque j'apperçus que *Maillet* avoit modestement écrit son nom dans un coin de la planche.

Deux autres Portraits du ROI *&* LA REINE, *de profil, en Médaillon, peints par M. Lorge, & gravés en manière noire par M. Smith, d'environ un pied de haut sur 10 pouces de large. A Paris chez Haines rue de Tournon.* Ici l'Imprimeur *Maillet* a fait son possible pour ne pas laisser ignorer qu'il avoit mis du noir sur ces planches, & il ne l'a point épargné. On lit au bas : *Maillet imprixit.* Cet *imprixit*, Monsieur, ne vous paroit-il pas plaisant ? Quoiqu'il en soit, si l'on vient jamais à deviner ce que veut dire *imprixit*, & que ces Estampes passent à la postérité, l'on sçaura que c'est *Maillet* qui les a imprimées ! Apparamment qu'il a imaginé que le principal mérite de ces Portraits consistoit dans l'Art avec lequel il y avoit imprégné l'encre ; & cela pourroit bien être, car je n'y en ai pas apperçu d'autre, & elles m'ont paru, à la lettre, de véritables *manières noires.*

Portrait de Louis-Philippe d'Orléans, Premier Prince du Sang, gravé en manière noire par M. Broochshaw. A Paris chez l'Auteur rue de Tournon. Ce Portrait est en Médaillon, & m'a paru mieux que les précédens; aussi *Maillet* n'a t-il pas voulu perdre la gloire de l'avoir imprimé; mais, renonçant pour cette fois à la démangeaison de faire un barbarisme, il a fait graver tout simplement *imprimé par Maillet;* sans doute, parce qu'il aura pensé qu'il est plus intéressant pour le Public de sçavoir le nom de l'Imprimeur, que celui de l'Artiste qui a peint le Portrait.

Je suis, &c.

A Paris ce 20 Août 1775.

Fautes à corriger dans le N° précédent.

Page 293 ligne 15 *de Montpertuis*, lisez *de Maupertuis.*

Ibidem. Algorolli, lisez *Algarotti.*

Page 323 ligne 16 *sous les fruits* lisez *sous les traits.*

Page 324 ligne 17 *Angilviel* lisez *Anglivïel.*

Page 357 *Table des Matières contenues dans ce second Volume.* Lisez *dans ce troisième Volume.*

L'ANNÉE

LITTÉRAIRE.

LETTRE IV.

*LETTRE à M. ***, SUR L'ELOGE DE LA FONTAINE par M. DE LA HARPE : Brochure in-8° de 56 pages ; à Paris chez Moutard, Libraire de la REINE, rue du Hurepoix.*

QUE la deſtinée des grands hommes eſt déplorable, Monſieur, & qu'il en coûte pour ſoutenir le poids d'un nom célèbre ! Le partage du Génie a toujours été d'être en butte à la perſécution, &, s'il fournit ſa carrière, ce n'eſt qu'à travers les clameurs & les chocs d'une foule de

cóncurrens médiocres que blesse l'éclat de son mérite. Malheureux le mortel destiné par la Nature à devenir grand homme ! A peine est-il né que l'Envie fait siffler ses serpens & prépare ses poisons, pour les répandre sur tout le cours de sa vie. Voyez, par exemple, M. *de la Harpe* : les Muses, comme autant de Fées bienfaisantes, assistèrent à sa naissance, & lui départirent tous leurs dons. Esprit, imagination, sensibilité, pénétration, finesse de goût, talens pour la Littérature agréable & sérieuse, talens pour la composition théâtrale, pour l'épigramme & les couplets, talens pour l'Analyse & la Critique, talent unique & supérieur en particulier pour l'Ode & la Traduction : tout lui fut accordé. Tous ses pas dans la lice des Arts ont été marqués par des succès ; sa tête se courbe sous le faix des palmes Académiques ; il a enrichi notre Scène de sept à huit Chefs-d'œuvre ; il a loué nos grands hommes ; &, dans ses momens de loisir, il daigne encore tenir le flambeau de la Critique, & tracer des règles aux jeunes élèves

de la Littérature : fragmens précieux qu'on lit chaque mois avec tant de plaisir dans le premier, le meilleur & le plus parfait de nos Journaux. Cependant, Monsieur, malgré tous ces titres à la reconnoissance & à l'admiration de son siècle, M. *de la Harpe* est persécuté ; des plumes jalouses flétrissent ses lauriers ; on se déchaîne contre tous ses écrits ; on en fait des critiques amères ; on va jusqu'à nier qu'il ait du génie, qu'il entende le Latin, le Grec, qu'il sache même sa langue maternelle. On a vu des Journalistes sans pudeur oser avancer toutes ces assertions calomnieuses.

Une nouvelle preuve de l'injustice qu'éprouve M. *de la Harpe*, est la *Lettre* anonyme qu'on vient de publier contre son *Eloge de la Fontaine*. On prétend qu'il a commis bien des fautes au sujet de cet *Éloge* : la première, d'avoir osé l'entreprendre ; la seconde, de l'avoir cru digne d'être couronné dans une Académie quelconque ; la troisième, de l'avoir rendu public. On veut faire croire qu'il ne l'a fait imprimer que pour appeller de la

décision de ses juges & dire au public : *Voyez comme les Académies de Province se connoissent aux bons Ouvrages ! Un autre a été couronné ; on imprimera sans doute son Discours, & vous pourriez croire qu'il étoit meilleur que le mien ; mais ne vous y trompez pas : celui-ci est le bon.* Il faut assurément connoître bien peu la modestie de M. *de la Harpe*, pour lui prêter une pareille façon de penser !

On attaque jusqu'à cette ingénieuse prosopopée, où l'immortel auteur de *Warvick* fait parler *la Fontaine :* » Peut-» être si ce génie heureux & facile » pouvoit lire ce que nous écrivons à » sa louange, peut-être nous diroit-» il avec son ingénuité naturelle : » vous vous donnez bien de la peine » pour expliquer comment j'ai sçu » plaire ; il m'en coûtoit bien peu » pour y parvenir. » L'envieux détracteur de M. *de la Harpe* allonge cette réponse, & suppose que le Fabuliste auroit pu continuer d'adresser les paroles suivantes au touchant auteur de *Timoléon* : » Non-seule-» ment vous vous donnez bien de la

» peine; mais cette peine eſt inutile.
» Ce morceau de proſe amphigouri-
» que, que vous appellez mon *Éloge*,
» ne me convient & ne me plaît nul-
» lement. Vous y dites ce qu'il ne fal-
» loit pas dire, & vous n'y parlez
» pas de ce qu'il falloit louer le plus.
» Vous me comparez *à un enfant qui*
» *joue;* vous dites que j'étois *le con-*
» *citoyen*, *l'ami des animaux* que j'ai
» fait parler; vous auriez ajouté vo-
» lontiers que j'avois un eſprit aſſez
» ſemblable au leur, ſi votre *Papa Grand*
» *Homme* ne vous avoit prévenu, &
» n'avoit oſé dire de moi cette belle
» platitude, qui l'a fait ſiffler de tous
» les gens de goût. Vous me dites:
» *bon la Fontaine*, *je ne parlerai point*
» *de tes Contes;* & il falloit parler de
» mes *Contes*, parce que j'y ſuis,
» ainſi que dans mes Fables, tout ce
» qu'un autre que moi ne pouvoit
» être. Bien qu'en général la matière
» en ſoit trop libre, il y en a que
» vous pouviez citer ſans ſcrupule,
» tels que celui du *Faucon*, que bien des
» gens mettent de pair avec mes Fa-
» bles. Vous auriez pu tirer de plu-

» ſieurs autres des ſujets d'éloges, » *exempts de tout reproche*, & l'on vous » en eut ſçu bon gré. Vous rapportez » des ſottiſes de ma Servante : & il » falloit laiſſer-là ma Servante & ſes » ſottiſes ; c'étoit bien aſſez des vô- » tres. Il falloit faire connoître en moi, » non-ſeulement l'écrivain Original, » mais le Philoſophe, &c. Le Cen-ſeur croit que le ſublime auteur de *Pharamond* ſeroit demeuré fort étourdi de cette ſortie du Fabuliſte ; mais il ſuppoſe encore qu'il auroit pu lui ré-pondre : » *Bon la Fontaine, homme* » *unique & excellent*, pardonnez-moi » toutes mes bévues. J'aurois sûre- » ment parlé de votre philoſophie ; » car je n'ai pas laiſſé de m'apperce- » voir qu'il s'en trouve dans vos ou- » vrages ; mais voyez quel eut été » mon embarras. Nous ſommes main- » tenant dans le ſiècle de la vraie » Philoſophie ; cela eſt prouvé. Ce- » pendant il arrive, je ne ſçais com- » ment, que les maximes de nos ora- » cles ne ſont point du tout les vôtres ; » il eut donc fallu, ou reconnoître » que c'eſt vous qui êtes le Philoſo-

» phe, & qu'ils ne sont eux que des » Sophistes (ce que je me garderai » bien d'avouer, quoique dans mes » bons momens je sois quelquefois » tenté de le croire); ou bien il eut » fallu mettre toute la vraie sagesse » de leur côté & tous les sophismes » du vôtre, & je ne me sens pas » encore ce front là. Vous voyez » bien qu'il n'y a pas de ma faute, & » que je ne pouvois faire autrement «.

Le Critique a l'injustice de faire un crime à l'auteur de la pathétique *Mélanie*, de l'éloge, d'ailleurs très-modéré, qu'il fait de M. *de Voltaire*, lorsqu'il dit : » Il seroit » possible qu'il se formât un esprit qui » seroit la perfection de tous les es- » prits ; qui, empruntant quelque » chose de chacun, vaudroit mieux » que tous ; & cette espèce de génie, » ce beau présent du Ciel, ne pourroit » être réservé qu'au siècle qui suivroit » celui de la renaissance des Arts, &c. » J'avoue, poursuit le Censeur, que » ceci m'a d'abord étrangement sur- » pris. Comment oseroit-on, me di- » sois-je, mettre cet *Esprit* au dessus

» des plus beaux génies, & choisir
» pour cette hyperbole outrée une oc-
» casion aussi peu favorable? On ne s'at-
» tend point à trouver ensemble l'é-
» loge de deux hommes si différens.
» Enfin, je crois avoir deviné l'énigme:
» je pose d'abord pour principe que
» M. *de la Harpe* n'aime point *la Fon-
» taine*, & qu'il n'est rien moins qu'en-
» thousiaste de ses ouvrages; car, s'il
» s'étoit une fois pénétré de ses beau-
» tés simples & naïves, il ne l'auroit
» pas loué comme il l'a fait. Il n'a
» donc point été porté à composer cet
» Eloge par son penchant pour *la
» Fontaine*: mais une Académie avoit
» proposé ce sujet; il y avoit un Prix
» assez considérable à gagner, & M.
» *de la Harpe* se croit incapable de
» manquer un Prix. Comment résister
» à cet attrait? Mais aussi, comment
» oser louer publiquement un auteur,
» proscrit par *l'espèce de génie, qui,
» empruntant quelque chose de chacun,
» vaut mieux que tous?* Il a fallu trou-
» ver un moyen d'accommodement,
» & celui-ci a paru le meilleur. Ne dou-
» tons point qu'en envoyant cet ou-

» vrage à son Maître, (car il ne peut
» se dispenser de cet hommage) il ne lui
» ait écrit : *Pardonnez-moi, Papa Grand*
» *Homme, si j'ai loué cet auteur que vous*
» *n'aimez pas, ni moi non plus ; vous*
» *connoissez mon inclination pour les*
» *Prix Académiques. Mais jettez les*
» *yeux, je vous prie, sur la page 10 ; &*
» *puis, ayez, si vous le pouvez, le courage*
» *de m'en vouloir.* Une prompte abso-
» lution a été, sans doute, le fruit de
» cette adresse ; & le Maître aura ré-
» pondu : *Mon fils bien-aimé, je vous*
» *permets de louer les grands hommes,*
» *pourvu que vous me mettiez au dessus*
» *d'eux* ».

Croiriez-vous, Monsieur, que l'Anonyme a l'audace d'accuser M. *de la Harpe* de mensonge & d'infidélité dans les faits qu'il rapporte ? Ce reproche paroîtra bien nouveau à l'élégant Traducteur de *Suétone*, dont on ne révoqua jamais en doute la véracité, l'exactitude & la bonne foi. Il s'agit de *Boileau*, de cet *Aristarque* célèbre, contre lequel, dit-on, M. *de la Harpe* & ses amis ont conjuré, & qu'ils voudroient précipiter de la cime de notre

Parnaſſe. Voici comment M. *de la Harpe* s'exprime au ſujet de ce légiſlateur de notre Poëſie : » On ſçait que, » dans un moment d'effuſion, *Mo-* » *lière* diſoit : *Nos beaux eſprits n'effa-* » *ceront pas le Bon-Homme* ; l'un de ces » beaux eſprits étoit *Deſpréaux*. On a » peut-être autant de peine à lui par- » donner ſon ſilence ſur *la Fontaine* » que ſon injuſtice envers *Quinault*. » Etoit-il de la deſtinée de *Boileau* d'of- » fenſer les Graces, ou par ſes ſatyres » ou par ſon ſilence? On voit du moins, » par ſa *Lettre ſur Joconde*, qu'il a » ſenti le merveilleux talent de *la* » *Fontaine* pour la narration ; mais » pourquoi la Fable & le modèle des » Fabuliſtes n'occupent-ils pas une » place dans l'*Art Poëtique?* L'auteur » ſe ſeroit ménagé un morceau de » plus, &, ce qui eſt plus précieux, » le plaiſir de rendre juſtice, &c ». Le Cenſeur chagrin obſerve d'abord que le mot de *Molière* n'eſt pas tel que M. *de la Harpe* le rapporte, *nos beaux eſprits n'effaceront pas le Bon-Homme*. *Molière* diſoit ſouvent à *Racine* & à *Deſpréaux*, en parlant d'eux & de lui-même, *le Bon-Homme durera plus*

long-temps que nous; ce qui eſt bien différent. » Mais, quand même, ajoute-t-il, *Molière* auroit dit en effet ce qu'on lui fait dire, du moins ſeroit-il de toute fauſſeté qu'il eût prétendu mettre au rang de ces beaux Eſprits *Deſpréaux* qui étoit ſon ami, & dont il priſoit, comme il le devoit, le talent & le goût. » L'Anonyme prétend, » en ſecond lieu, que, ſi *Boileau* n'a » pas parlé, dans ſon *Art Poëtique*, » *de la Fable & du modèle des Fabuliſtes*, » ce n'a pas été aſſurément dans la » crainte de rendre juſtice à *la Fontaine;* il ſoutient qu'il la lui a rendue » publiquement, & d'une manière » éclatante; dans ſa *Lettre ſur Joconde*, » où il dit entr'autres choſes : M. *de* » *la Fontaine* a pris, à la vérité, ſon » ſujet de l'*Arioſte;* mais en même » temps il s'eſt rendu maître de ſa » matière. Ce n'eſt point une copie » qu'il ait tirée, un trait après l'autre, » ſur l'original; c'eſt un original qu'il » a formé ſur l'idée que l'*Arioſte* lui a » fournie. C'eſt ainſi que *Virgile* a » imité *Homère; Térence*, *Ménandre;*

» encore aujourd'hui généralement ef-
» timés ; jufques-là même que, pour
» trouver l'air naïf en François, on
» a encore quelquefois recours à leur
» ftyle, & que c'eft ce qui a fi bien
» réuffi au célèbre M. *de la Fontaine.*
» On voit, par ces fragmens, ajoute
» l'Anonyme, que *Boileau* compare *la*
» *Fontaine* à *Virgile*, à *Horace*, à *Té-*
» *rence*, c'eft-à-dire à ce qu'il y a de
» plus parfait. Il ne craignoit donc pas
» de *lui rendre juftice* ; ce n'eft donc
» pas par ce motif qu'il n'a point parlé
» dans fon *Art Poëtique de la Fable &*
» *du modèle des Fabuliftes* ; on ne doit
» donc pas lui en faire un crime. «
Quelque bonne volonté que j'aie pour M. *de la Harpe*, il faut être équitable, Monfieur, & convenir que le reproche que lui fait ici fon Cenfeur, me paroît avoir quelqu'air de juftice, quelque lueur de vraifemblance. M. *de la Harpe* n'eft pas affez foigneux de fa gloire ; il n'eftime pas les écrits du Satyrique François, & peut-être n'a-t-il pas tort. Quand on écrit en vers auffi fupérieurement que lui, il n'eft

pas ſurprenant qu'on ait le goût difficile, & qu'on trouve mauvaiſes toutes les rimailles de ce bel-eſprit du dernier ſiècle. Mais, dans un temps & dans un pays où quantité de bonnes gens, ſoit par incapacité de juger, ſoit par un reſte de vieille habitude, tiennent toujours à ce *Boileau*, & ont encore la bêtiſe d'admirer certain *Art Poëtique* & je ne ſçais quel poëme du *Lutrin*, il eſt de la prudence de voiler un peu ſes ſentimens, & de ne pas expliquer ſi librement ſa penſée : au reſte, ſi M. *de la Harpe* eſt coupable, il n'a péché que par un excès de franchiſe ; qualité toujours très-eſtimable dans un Philoſophe & dans un grand homme.

L'Anonyme fait à M. *de la Harpe* quelques autres critiques de peud'importance; il attaque ſon ſtyle, & lui reproche certains termes, certaines façons de parler qu'il n'entend pas, mais qui, bien appréciées, ſont autant d'expreſſions heureuſes & de tournures originales, qui décèlent le grand écrivain ; celles-ci, par exem-

ple : *La Fontaine* avoit besoin qu'on *lui révélât le secret de son mérite ;* il falloit *qu'on l'instruisît de ce qu'il pouvoit*, parce que *l'un de ses caractères particuliers* étoit d'être *peu porté à interroger ses facultés . . . La vérité se sert d'artifice pour composer avec l'orgueil . . .* Il n'est pas aisé *de repousser la foiblesse qui vous tyrannise, en mettant la pitié entr'elle & vous*, & il n'est pas moins difficile *de juger du bonheur qui trompe nos idées, comme il échappe à nos projets . . . La dernière opération de l'esprit humain seroit de se replier sur ses créations premières, de calculer & de juger ses richesses, & de se rendre compte de ses efforts*, &c. Il est clair que l'Anonyme n'est point un adepte de la Philosophie, puisqu'il n'entend pas la langue des Initiés. Au reste, quelqu'inintelligible que soit pour lui cet idiome, il doit le respecter, & se souvenir que les Prêtres & les Sages de l'Egypte avoient un langage à part, figuré, mystérieux, hiéroglyphique sans doute, mais qui renfermoit un grand sens.

Le Critique maladroit finit par un trait, qui décèle trop manifestement son animosité contre M. *de la Harpe* ; il est des calomnies si grossières, qu'elles révoltent au premier aspect. A qui l'Anonyme fera-t-il croire que M. *de la Harpe* ait un amour-propre effréné, qu'il soit vain, présomptueux, infatué de son mérite littéraire, & qu'il n'est aucun de ses écrits où l'on ne découvre la persuasion intime où il est que la Nature lui a donné un des plus beaux génies qui ayent paru sur la terre ? De l'amour propre, de la morgue, des prétentions à M. *de la Harpe!* Sa modestie est si connue, si publique ! Il parle si rarement de lui-même, & permet si rarement qu'on en parle avec éloge ! Il répond à ses Critiques avec tant de douceur, de modération & d'honnêteté ! Voici toutefois les preuves frivoles sur lesquelles on établit cette étrange assertion. » C'est cette présomption, » dit l'Anonyme, qui l'engage à com» muniquer au Public, par la voie

» du *Mercure*, jusqu'aux moindres élo-
» ges que quelques gens ont la bonté
» de lui adresser. Il n'y a pas long-
» temps que quelqu'un lui parloit,
» dans une *Lettre*, de sa Tragédie des
» *Barmécides* qui doit, dit-on, paroî-
» tre dans quelque temps, & qu'on
» lui promettoit d'aller pleurer à cette
» pièce, qu'on appelloit un chef-d'œu-
» vre de sentiment & d'éloquence; la
» *Lettre* fut aussitôt imprimée dans *le*
» *Mercure*. L'an passé, un Seigneur
» Russe lui écrivit deux Epîtres en
» vers, où il le combloit d'éloges à
» perte de vue; & le *Mercure* d'im-
» primer tout de suite les deux Epitres.
» Je n'y tins pas; & moi, qui n'ai
» jamais fait d'épigramme, je ne pus
» retenir celle-ci :

N'a pas long-temps un Seigneur Moscovite,
Grand connoisseur, d'un pauvre auteur sifflé
En vers François a prôné le mérite ;
Dont le rimeur, d'orgueil tout boursoufflé,
Dans son *Mercure* a colloqué l'Epître.
Or, mes amis, sçavez-vous à quel titre
Telle Patente il a pu mériter ?

Ses vers, qu'ici nul ne veut écouter,
Ont à *Moscou* charmé plus d'une oreille.
Chacun y dit : ma foi, sans le flatter,
Ce François-là parle Russe à merveille.

L'indignation, Monsieur, ne me permet pas d'extraire toutes les autres calomnies atroces, toutes les plattes inepties, toutes les critiques injustes que renferme cette production. Son auteur, à coup sûr, n'est pas un homme de goût, puisqu'il n'est pas l'admirateur de M. *de la Harpe*, & qu'il a le tact assez peu délicat pour ne point sentir toutes les beautés dont étincelle chacun des écrits de cet auteur, & en particulier son excellent *Eloge de la Fontaine.* Je ne doute pas, qu'en rendant compte de cette *Lettre à M.* ***, les sçavans rédacteurs du *Mercure* n'en portent à peu-près le même jugement que moi.

Je suis, &c.

A Paris ce 22 Août 1775.

LETTRE V.

Lettre à l'Auteur de ces Feuilles sur un acte de bienfaisance d'un homme célèbre.

Je m'étonne, Monsieur, que vous n'ayez point consigné dans vos Feuilles une Anecdote qui fait le plus grand honneur aux Lettres & à la vraie Philosophie : car j'imagine que vous n'êtes l'ennemi que de la fausse. Cette Anecdote a été insérée dans quelques ouvrages périodiques ; mais de pareils traits sont rares : ils ne sçauroient être trop répandus, & vos Lecteurs ne sont pas tous les mêmes que ceux des Journaux qui les premiers ont publié celui-ci. Je me permettrai de changer quelques expressions, d'abréger quelques détails dans le récit qui leur a été envoyé. Ils m'ont semblé nuire à la simplicité du style : cette simplicité est essentielle, quand le fond est aussi intéressant par lui-même. Voici le fait.

Un jeune homme nommé *Robert* attendoit ſur le rivage à Marſeille que quelqu'un entrât dans ſon Batelet ; un inconnu s'y place; mais un inſtant après, il ſe préparoit à en ſortir, malgré la préſence de *Robert* qu'il ne ſoupçonnoit pas d'en être le patron. Il lui dit que, puiſque le Conducteur de cette Barque ne ſe montre point, il va paſſer dans une autre. Monſieur, dit le jeune homme, celle-ci eſt la mienne ; voulez-vous ſortir du port ? — Non, Monſieur, il n'y a plus qu'une heure de jour. Je voulois ſeulement faire quelques tours dans le baſſin pour profiter de la fraîcheur & de la beauté de la ſoirée... Mais vous n'avez pas l'air d'un Marinier ni le ton d'un homme de cet état. — Je ne le ſuis pas en effet ; ce n'eſt que pour gagner plus d'argent que je fais ce métier les Fêtes & les Dimanches. — Quoi avare à votre âge ! Cela dépare votre jeuneſſe & diminue l'intérêt qu'inſpire d'abord votre heureuſe phyſionomie. — Ah, Monſieur ! ſi vous ſçaviez pourquoi je deſire ſi fort de gagner de l'argent, vous n'ajoûteriez pas à ma

peine celle de me croire un caractère si bas. — J'ai pu vous faire tort ; mais vous ne vous êtes point expliqué. Faiſons notre promenade ; vous me conterez votre hiſtoire. L'inconnu s'aſſied. Eh bien, pourſuit-il, dites-moi quels ſont vos chagrins ; vous m'avez diſpoſé à y prendre part. Je n'en ai qu'un, dit le jeune homme, celui d'avoir un père dans les fers ſans pouvoir l'en tirer. Il étoit Courtier dans cette Ville ; il s'étoit procuré, de ſes épargnes & de celles de ma mère dans le commerce des Modes, un intérêt ſur un vaiſſeau en charge pour Smyrne : il a voulu veiller lui-même à l'échange de ſa pacotille, & en faire le choix. Le vaiſſeau a été pris par un Corſaire & conduit à Tétuan où mon malheureux père eſt eſclave avec le reſte de l'équipage. Il faut deux mille écus pour ſa rançon : mais, comme il s'étoit épuiſé afin de rendre plus importante ſon entrepriſe, nous ſommes bien éloignés d'avoir cette ſomme. Cependant ma mère & mes ſœurs travaillent jour & nuit ; j'en fais de même chez mon Maître dans l'état de

Joaillier que j'ai embraſſé, & je cherche à mettre à profit, comme vous voyez, les Dimanches & les Fêtes. Nous nous ſommes retranchés juſques ſur les beſoins de première néceſſité ; une ſeule petite chambre forme tout notre logement. Je croyois d'abord qu'il m'étoit poſſible d'aller prendre la place de mon père, & de le délivrer en me chargeant de ſes fers ; j'étois prêt à exécuter ce projet, lorſque ma mère qui en fut informée, je ne ſçais comment, m'aſſura qu'il étoit auſſi impraticable que chimérique, & fit défendre à tous les Capitaines du Levant de me prendre ſur leur bord. — Et recevez-vous quelquefois des nouvelles de votre père ? Sçavez-vous quel eſt ſon Patron à Tétuan, quels traitemens il y éprouve ? — Son Patron eſt Intendant des Jardins du Roi ; on le traite avec humanité, & les travaux auxquels on l'emploie ne ſont pas au-deſſus de ſes forces. Mais nous ne ſommes pas avec lui pour le conſoler, pour le ſoulager ; il eſt éloigné de nous, d'une épouſe chérie & de trois enfans qu'il

aima toujours avec tendresse. — Quel nom porte-t-il à Tétuan? — Il n'en a pas changé ; il s'appelle *Robert* comme à Marseille. — *Robert*... chez l'Intendant des Jardins? — Oui, Monsieur. — Votre malheur me touche : mais, d'après vos sentimens qui le méritent, j'ose vous présager un meilleur sort, & je vous le souhaite bien sincèrement..... En jouissant du frais, je voulois aussi me livrer à la solitude : ne trouvez donc pas mauvais, mon ami, que je sois tranquille un moment.

Lorsqu'il fut nuit, *Robert* eut ordre d'aborder. Alors l'inconnu sort du bateau, lui remet une bourse entre les mains, &, sans lui laisser le temps de le remercier, s'éloigne avec précipitation. Il y avoit dans cette bourse huit doubles louis en or & dix écus en argent. Une telle générosité donna au jeune homme la plus haute opinion de celui qui en étoit capable ; mais ce fut envain qu'il fit des vœux pour le rejoindre & lui en rendre graces.

Six semaines après cette époque, cette famille honnête qui continuoit

sans

ſans relâche à travailler pour completter la ſomme dont elle avoit beſoin, prenoit un dîner frugal composé de pain & d'amandes ſèches, & voit arriver *Robert* le père, très-proprement vêtu, qui la ſurprend dans ſa douleur & dans ſa miſère. Qu'on juge de l'étonnement de ſa femme & de ſes enfans, de leurs tranſports, de leur joie ! Le bon *Robert* ſe jette dans leurs bras, & s'épuiſe en remercîmens ſur les cinquante louis qu'on lui a comptés en s'embarquant dans le vaiſſeau où ſon paſſage & ſa nourriture étoient acquittés d'avance, ſur les habillemens qu'on lui a fournis, &c. Il ne ſçait comment reconnoître tant de zèle, tant d'amour. Une nouvelle ſurpriſe tenoit toute cette famille immobile; ils ſe regardoient les uns les autres. La mère rompt le ſilence: elle imagine que c'eſt ſon fils qui a tout fait; elle raconte à ſon père comment dès l'origine de ſon eſclavage il a voulu aller prendre ſa place, & comment elle l'en avoit empêché. Il falloit ſix mille francs pour la rançon: nous en avions, pourſuit-elle, un peu

plus de la moitié, dont la meilleure partie étoit le fruit de son travail : il aura trouvé des amis qui l'auront aidé. Tout-à-coup, rêveur & taciturne, le père paroît consterné ; puis s'adressant à son fils : malheureux, qu'as-tu fait ? Comment puis-je te devoir ma délivrance sans la regretter ? Comment pouvoit-elle rester un secret pour ta mère, sans être achetée au prix de la Vertu ? A ton âge, fils d'un infortuné, d'un esclave, on ne se procure point naturellement les ressources qu'il te falloit. Je frémis de penser que l'amour paternel t'a rendu coupable. Rassure-moi, sois vrai, & mourons tous si tu as pu cesser d'être honnête. Tranquillisez-vous, mon père, répond-il en l'embrassant ; votre fils n'est pas indigne de ce titre, ni assez heureux pour avoir pu vous prouver combien il lui est cher. Ce n'est point à moi que vous devez votre liberté. Je connois notre bienfaiteur. Souvenez-vous, ma mère, de cet inconnu qui me donna sa bourse : il m'a fait bien des questions. Je passerai ma vie à le chercher : je le trouverai, & il

viendra jouir du spectacle de ses bienfaits. Ensuite il raconte à son père l'anecdote de l'inconnu & le rassure ainsi sur ses craintes.

Rendu à sa famille, *Robert* trouva des amis & des secours. Les succès surpassèrent son attente. Au bout de deux ans, il acquit de l'aisance ; ses enfans qu'il avoit établis partageoient son bonheur avec lui & sa femme, & il eût été pour eux sans mêlange, si les recherches continuelles du fils avoient pu lui faire découvrir ce bienfaiteur qui se déroboit avec tant de soin à leur reconnoissance & à leurs voeux. Il le rencontre enfin un Dimanche matin, se promenant seul sur le port. *Ah, mon Dieu tutélaire !* C'est tout ce qu'il peut prononcer en se jettant à ses pieds où il tombe sans connoissance. L'inconnu s'empresse de le secourir & de lui demander la cause de son état. Quoi ! Monsieur, pouvez-vous l'ignorer, lui répond le jeune homme ? Avez-vous oublié *Robert* & sa famille infortunée que vous rendîtes à la vie, en lui rendant son père ? — Vous vous méprenez, mon

ami. Je ne vous connois point, & vous ne sçauriez me connoître : étranger à Marseille, je n'y suis que depuis peu de jours. — Tout cela peut être : mais rappellez-vous qu'il y a vingt-six mois que vous y étiez aussi ; rappellez-vous cette promenade dans le port, l'intérêt que vous prîtes à mon malheur, les questions que vous me fîtes sur les circonstances qui pouvoient vous éclairer & vous donner les lumières nécessaires pour être notre bienfaiteur. Libérateur de mon père, pouvez-vous oublier que vous êtes le sauveur d'une famille entière qui ne desire plus rien que votre présence. Ne vous refusez pas à ses voeux, & venez voir les heureux que vous avez faits.... Venez. — Je vous l'ai déja dit, mon ami : vous vous méprenez. — Non Monsieur, je ne me trompe point : vos traits sont trop profondément gravés dans mon coeur pour que je puisse vous méconnoître ; venez de grace : en même temps il le prenoit par le bras, & lui faisoit une sorte de violence pour l'entraîner. Une multitude de peuple s'assembloit

autour d'eux. Alors l'inconnu, d'un ton plus grave & plus ferme : Monsieur, cette scène commence à être fatigante. Quelque ressemblance occasionne votre erreur ; rappellez votre raison, & allez dans le sein de votre famille reprendre la tranquillité dont vous me paroissez avoir besoin. Quelle cruauté, s'écrie le jeune homme ! Bienfaiteur de cette famille, pourquoi altérer par votre résistance le bonheur qu'elle ne doit qu'à vous ? Resterai-je envain à vos pieds ? Serez-vous assez infléxible pour rebuter le tribut que nous réservons depuis si long-temps à votre sensibilité ? Et vous qui êtes ici présens, vous que le trouble & le désordre où vous me voyez doivent attendrir, joignez-vous tous à moi, pour que l'auteur de mon salut vienne contempler lui-même son propre ouvrage. A ces mots, l'inconnu paroît se faire quelque violence; mais, comme on s'y attendoit le moins, réunissant toutes ses forces, & rappellant son courage pour résister à la séduction de la jouissance délicicieuse qui lui est of-

ferte, il échappe comme un trait au milieu de la foule, & disparoît en un instant.

Cet inconnu le seroit encore aujourd'hui si ses gens d'affaires ayant trouvé dans ses papiers à la mort de leur Maître une note de 7500 livres envoyées à M. *Mayn* de Cadix, n'en eussent pas demandé compte à ce dernier, mais seulement par curiosité, puisque la note étoit bâtonnée, & le papier chiffonné comme ceux que l'on destine au feu. Ce fameux Banquier Anglois répondit qu'il en avoit fait usage pour délivrer un Marseillois nommé *Robert* esclave à Tétuan, conformément aux ordres de CHARLES DE SECONDAT BARON DE MONTESQUIEU, *Président à Mortier au Parlement de Bordeaux*. On sçait que l'illustre *Montesquieu* aimoit à voyager, & qu'il visitoit souvent sa sœur Madame *d'Héricourt* mariée à Marseille.

L'auteur de la Lettre d'où ce fait est tiré, la termine par une page entière de grandes exclamations : je crois que le simple récit de cette belle anec-

dote suffira pour exciter l'admiration & l'attendrissement de tous les Lecteurs.

*Discours Publics & Eloges, auxquels on a joint une Lettre où l'auteur développe le plan annoncé dans l'un de ses Discours pour réformer la Jurisprudence. Par M***, Avocat Général 2 Vol. in-12 de 300 pages chacun. A Paris chez P. G. Simon, Imprimeur du Parlement rue Mignon Saint-André-des-Arts.*

LA plûpart des Discours qui composent ce Recueil ont été déja imprimés séparément ; l'accueil favorable qu'ils ont reçu du Public, a déterminé l'auteur à les réunir, & à y joindre trois autres pièces qui n'avoient point encore paru. Le premier morceau de cette collection est un Discours sur *la Diversité des Opinions*, considérée relativement à la profession de l'Avocat ; il paroît pour la première fois tel qu'il a été prononcé en 1765 à l'ouverture des Audiences du Parlement de

Bourgogne. Il eſt ſuivi de deux autres Diſcours, l'un *ſur l'état actuel de la Juriſprudence*, prononcé au mois de Novembre 1767 & imprimé en 1768; l'autre *ſur les Mœurs*, prononcé en 1769 & imprimé en 1770. Le ſecond Volume contient l'Eloge du Préſident *Jeannin*, l'Eloge de *Charles V* Roi de France, & l'Eloge du Préſident *Bouhier*. Ce dernier paroît pour la première fois. Je vais me borner, Monſieur, à vous citer quelques traits & & quelques anecdotes éparſes dans le premier & dans le troiſième de ces Eloges.

Pierre Jeannin nâquit à Autun, l'an 1540, de *Pierre Jeannin*, Citoyen & Echevin de cette Ville. Son mérite l'éleva bientôt au-deſſus du rang que ſa naiſſance devoit naturellement lui faire eſpérer. On raconte à ce ſujet, qu'un Prince cherchant un jour à l'embarraſſer, lui demanda de qui il étoit fils, & qu'il répondit *de mes Vertus*. On dit encore qu'un riche Particulier, ayant entendu *Jeannin* diſcourir dans les Etats de Bourgogne, fut ſi flatté de ſon éloquence,

qu'il résolut de le prendre pour gendre. Il l'alla trouver, & lui demanda en quoi consistoit son bien : *Voilà*, répondit *Jeannin*, en portant la main sur son front, & à une tablette chargée de livres, *voilà tout mon bien & toute ma fortune*. *Jeannin* avoit été disciple de *Cujas*, & ce ne fut qu'après avoir quitté deux fois son école, qu'il se livra sérieusement à l'étude du Droit. Il fut reçu Avocat au Parlement de Bourgogne en 1569, & gagna la première cause qu'y plaida, en 1570, pour la Ville d'Autun qui disputoit à celle de Châlons le droit de préséance dans l'assemblée des Etats. Il n'étoit encore qu'Avocat, lorsqu'il se trouva au Conseil qui fut tenu, deux jours après le massacre de la Saint-Barthelemi, chez M. le Comte *de Carny*, Grand Ecuyer de France, Lieutenant-Général au pays de Bourgogne, seul en charge par l'absence de M. d'*Aumale*. On avoit à y délibérer sur deux lettres, écrites de la main du Roi, qui ordonnoit le même massacre dans la Bourgogne. Ces Lettres avoient été apportées, l'une par la

sieur *de Commarin*, l'autre par le sieur *de Saint Riran. Jeannin* opina le premier, parce qu'il étoit le plus jeune & le moins qualifié; il fut d'avis de proposer à ceux qui avoient apporté ces Lettres de créance, de les donner par écrit & de les signer; sur le refus qu'ils en firent, il cita cette belle loi de *Théodose*, qui, touché de repentir d'avoir ordonné un semblable massacre, défendit aux Gouverneurs d'exécuter de pareils mandemens sans attendre trente jours, pendant lesquels ils enverroient à l'Empereur, pour en recevoir un nouveau commandement en bonne & due forme. Il conclut à envoyer demander au Roi des Lettres Patentes pour obéir. Cette opinion entraîna tous les suffrages, & le succès fut tel que *Jeannin* l'avoit prévu; car, deux jours après, il arriva un Courier, qui apporta des ordres contraires aux précédens.

Jeannin fut successivement pourvu de l'office de Gouverneur de la Chancellerie, de la Charge de Conseiller au Parlement de Bourgogne, enfin de

la place de premier Président au même Parlement. Après les guerres civiles, *Henri IV* l'appella dans sa Cour, en fit son Ministre, & l'employa dans les affaires les plus difficiles & les plus importantes. Ce Prince étoit si sûr de sa fidélité, qu'un jour se plaignant à ses Ministres que quelqu'un d'entr'eux avoit révélé le secret de l'Etat, il prit le Président *Jeannin* par la main, en disant : *Je réponds pour le bon homme ; voyez entre vous autres qui a révélé ce secret.*

L'auteur rapporte dans une Note le trait ingénieux dont se servit *Henri IV*, pour faire connoître, en un instant, à un Ambassadeur étranger, les différens caractères de ses Ministres. Il les appella successivement l'un après l'autre, & leur dit à chacun : *voilà une poutre qui menace ruine. Villeroy*, sans même lever les yeux, conseilla de la faire changer sur le champ. *Jeannin*, après avoir regardé cette poutre avec attention, avoua qu'il n'en appercevoit pas le vice, mais que, pour ne rien risquer, il falloit la faire visiter par les gens de l'Art.

Sully répondit brusquement, *SIRE, qui est-ce qui a pu vous donner cette terreur? Elle durera plus que vous & moi.*

Après la mort de *Henri IV*, la Reine-Mère confia au Président *Jeannin* l'administration des finances; il régit cette partie avec tant de désintéressement, qu'il ne laissa que très-peu de bien à sa famille. On sçait que *Henri IV* lui-même se reprochoit souvent de n'avoir pas assez récompensé les services de *Jeannin*, en disant: *qu'il doroit plusieurs de ses sujets pour cacher leur malice, mais que, pour le Président Jeannin, il en avoit toujours dit du bien sans lui en faire.* Ce grand homme d'Etat mourut le 31 Octobre 1622, âgé de 82 ans. Il aimoit & honoroit les Gens de Lettres pour eux-mêmes, & non par ostentation, ni dans la vue de s'en attirer des hommages serviles. » Il avoit accoutumé, dit *Saumaise*, » de faire préparer tous les ans un dî-» ner magnifique, où tous les Gens de » de Lettres d'un mérite réel, auxquels » il avoit fait donner des pensions, » étoient invités. Après une conversa-» tion pleine de civilités & de remer-

» cimens de ce grand homme, il les » exhortoit à continuer dans le ſervice » du Roi & du Public, & leur faiſoit » payer leur penſion comptant, les » priant de ne lui rendre aucune vi» ſite, ſçachant que le temps étoit » précieux aux perſonnes de leur pro» feſſion, & qu'il ſe tiendroit plus leur » obligé, les ſçachant dans leurs cabi» nets, que s'il les voyoit tous les » jours à ſa porte. » Pendant tout le temps que *Jeannin* demeura en Hollande pour ſes Négociations, il répandit un grand nombre de libéralités parmi les Gens de Lettres, ſur-tout à Leyden. Il offrit à *Scaliger* mille écus que ce Sçavant ne voulut pas accepter.

L'éloge du Préſident *Bouhier*, qui termine le ſecond Volume, ne préſente pas autant de faits que celui du Préſident *Jeannin* : la vie uniforme & retirée d'un homme de Lettres eſt pour l'ordinaire peu fertile en événemens. Le Préſident *Bouhier* mourut d'une goutte remontée le 17 Mars 1745, âgé de 73 ans. Il avoit beaucoup ſouf-

fert de cette maladie, & la gaîté naturelle de son esprit qui cherchoit un aliment jusques dans ses souffrances, l'avoit porté à composer une histoire de tous les Sçavans qui avoient été sujets à la même infirmité. Quelques jours avant sa mort, il récita en riant à quelques amis cette épitaphe Latine qu'il avoit composée la nuit précédente :

Qui tristem coluit *Themidem* mitesque *Camœnas*,
Conditur hoc *Janus* marmore *Boherius*.

A peine revenu d'une foiblesse qui avoit annoncé tout le danger de son état, il vit entrer le célèbre Père *Oudin*, Jésuite, avec lequel il avoit toujours été lié d'amitié, & qui venoit s'acquitter de la triste commission que son caractère lui imposoit : il lui rappella en badinant ces vers d'*Horace*, qui faisoient une juste allusion à la négligence habituelle des vêtemens de ce Jésuite :

Rusticius tonso toga defluit, & male laxus
In pede calceus hæret, liv. 1, Sat. 3.

Le même P. *Oudin* s'étant approché de lui pendant sa dernière heure, lui trouva l'air de quelqu'un qui médite profondément. Il lui demanda ce qui l'occupoit; M. *Bouhier* lui fit signe de ne point le troubler; le P. *Oudin* insista, & M. *Bouhier* fit un effort pour prononcer *j'épie la mort* : paroles qui montrent toute la fermeté d'ame que devoit avoir celui qui osa envisager ce moment d'aussi près, & qui voulut porter un regard aussi attentif sur ce rapide passage de la vie à la mort.

Toutes les Pièces & Discours qui composent ce Recueil, font honneur, Monsieur, aux talens, aux lumières, & à la sensibilité du Magistrat qui en est l'auteur. Je vous invite sur-tout à lire le Discours *sur l'état actuel de notre Jurisprudence*, ainsi que la *Lettre* qui termine le premier Volume, & qui a pour objet le développement du plan annoncé dans ce *Discours*, pour parvenir à rendre la Jurisprudence simple, uniforme, constante, univer-

ſelle. Ces deux morceaux me paroiſſent contenir des vûes très-ſages & très-judicieuſes.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 24 Août 1775.

LETTRE VI.

De l'abus de la Philoſophie par rapport à la Littérature par M. l'Abbé FERLET; *Docteur aggrégé dans l'Univerſité de Paris, & Profeſſeur d'Humanités au Collége de l'Univerſité de Nancy. Brochure in-8° de 44 pages. A Nancy chez les frères le Seure Libraires rue Saint-Dizier.*

CE Diſcours, Monſieur, fut préſenté en 1773 à l'Académie de Nancy: il y fut généralement applaudi, & il méritoit, ſelon la déciſion même de ſes Juges, d'obtenir la palme Littéraire; mais il fut exclus du Concours,

ſous prétexte que l'auteur y attaquoit avec trop de vivacité quelques *Encyclopédiſtes*. Cette anecdote n'eſt pas la première qui nous apprenne que l'Epidémie *Philoſohique* gagne de jour en jour les Provinces, & que bientôt, à l'exemple de la Métropole, toutes les Académies ne diſtribueront leurs couronnes qu'aux ſeuls *Philoſophes* ou à leurs élèves, ou du moins à ceux qui, par un ſilence prudent, ſçauront reſpecter la ſecte.

L'auteur débute par une réfléxion très-ſenſée, c'eſt que la *Philoſophie* n'a jamais été plus utile que lorſqu'elle a été le moins honorée, & que le commencement de ſa gloire eſt toujours devenue l'époque de ſes ravages. » Je la vois, dit-il, paroître » en Occident après une léthargie de » pluſieurs ſiècles. Sa main bienfai» ſante purge la terre de préjugés deſ» tructeurs, & renverſe les autels de la » ſuperſtition; mais alors *Bacon* eſt la » victime des clameurs de l'Ecole » pour avoir voulu lui apprendre à » penſer; *Galilée* gémit dans une pri» ſon pour avoir arraché à la nature » ſon ſecret; *Deſcartes* eſt accuſé d'a-

» théïsme pour avoir donné de nou-
» velles preuves de l'existence de
» Dieu. Bientôt, je la vois, laissant
» là les erreurs, attaquer les vérités
» les plus respectables. La Morale de-
» vient arbitraire, la Religion n'est
» qu'un problême. Fière du nombre de
» ses partisans, elle insulte impuné-
» ment au reste des mortels. Colosse
» effrayant, ses pieds sont sur la terre;
» sa tête est dans les nues. Elle entasse
» contre le Ciel raisonnemens sur rai-
» sonnemens, &, dans sa fureur sa-
» crilége, elle ose braver l'Eternel.
» Mais alors ceux qu'elle inspire jouis-
» sent des respects de la multitude. La
» considération publique est le prix de
» leurs attentats. Leur nom même de-
» vient un titre d'honneur, & cha-
» cun l'usurpe pour le profaner comme
» eux ».

L'auteur rapporte à quatre articles les funestes effets de la *Philosophie*, relativement à la Littérature. Il montre que les *Philosophes* ont essentiellement nui à la Littérature, 1° en portant dans les matières de goût l'esprit *Philosophique*; 2° par leur mépris pour les Anciens; 3° par les plaies

cruelles qu'ils ont faites à la *Philosophie* même; 4° enfin, par les haines qu'ils ont suscitées entre les Sçavans.

L'esprit *Philosophique*, essentiel d'ailleurs au génie des Sciences, est pour le moins étranger aux matières de goût. Le sentiment, comme le remarque très-bien l'auteur, est le produit d'une ame délicate & d'un cœur échauffé par les passions, & cette qualité est absolument nécessaire au Littérateur. » Or, la Nature même des » occupations d'un *Philosophe* n'est-» elle pas contraire aux passions & aux » sentimens qu'elles font éclore? En-» vironnée d'objets froids & inani-» més, concentrée dans d'arides dis-» cussions, son ame se flétrit & se des-» sèche. Il devient lui-même un être » métaphysique; il est tout enten-» dement. Comment décrira-t-il ces » transports qui arrachent l'ame à » elle-même, ces mouvemens impé-» tueux & contraires qui la trou-» blent? En vain aura-t-il observé » tout cela dans les autres; on ne rend » avec force que ce qu'on sent de » même, &, quelque fidèle que puisse

» être l'esprit à peindre les traits & » la physionomie de la Nature, il » manquera toujours l'expression qui » l'anime. Le *Philosophe* anatomisera, » si l'on veut, avec beaucoup d'art » le cœur humain, & fera une dé- » monstration très-sçavante de ses dif- » férentes parties : mais elles seront » sans vie, sans mouvement, sans » action : on diroit qu'il ne dissèque » qu'un cadavre. Accoutumé à obser- » ver, à généraliser, il étalera des » réfléxions fines & des sentences in- » génieuses, quand il faudroit sentir. » Il ne donnera que des résultats, » quand il faudroit présenter des ima- » ges ; & il y aura autant de diffé- » rences entre sa plume & celle d'un » homme sensible, qu'il y en a entre » les *Essais* de *Nicole* & les écrits » brûlans de l'auteur de *Clarisse*. » Ainsi l'esprit *Philosophique* ne peut être regardé que comme un poison lent, qui tend à répandre un froid mortel dans toutes les parties de la Littérature. Ce n'est pas qu'on ne parle beaucoup de sentiment dans nos écrits modernes. Mais, qu'on y prenne

garde, ce n'eſt qu'un mot de rallîment adopté par les *Philoſophes*, pour couvrir & maſquer leur accablante monotonie ; ce n'eſt qu'un enthouſiaſme factice, qui prétend imiter la nature par de grands mots, à peu-près comme le ſot opulent contrefait le Grand Seigneur par de grands airs. » Le ſentiment » n'échauffe pas plus le *Philoſophe* qui » s'en pare avec une emphaſe hypo» crite, que la Religion n'animoit le » fourbe *Cromwel*, quoiqu'il en eût » ſans ceſſe le mot à la bouche ».

M. l'Abbé *Ferlet* rappelle ſes lecteurs à l'étude des bons modèles de l'Antiquité ; étude que les *Philoſophes* ne ceſſent de tourner en ridicule, pour mieux établir une nouvelle légiſlation en fait de goût. Il obſerve qu'un préjugé qui paroîtra toujours déciſif en faveur des Anciens, c'eſt que, tant que leurs écrits furent ignorés, la nuit épaiſſe de la barbarie regna ſur la terre ; c'eſt que nos plus grands hommes ſe ſont formés en les liſant ; c'eſt que, depuis qu'on ne les lit plus, la Littérature languit & tombe parmi nous.

Après avoir exposé les différens caractères qui distinguoient l'éloquence de nos Pères, toujours nourris de la lecture des Anciens, l'Orateur ajoute: » La nôtre ne porte plus les mêmes » traits. Tantôt, s'évaporant en une » métaphysique trop fine & trop dé» liée, elle n'est plus, pour ainsi dire, » qu'une substance aërienne & pres» qu'impalpable. Tantôt, ridiculement » coquette, elle se pare d'une froide » symétrie d'antithèses & d'un amas » fastidieux de fleurs communes & flé» tries. Quelquefois elle semble s'é» lever & prendre son essor plus haut » que celle des *Bossuets*. Mais en cela » même elle est fausse, & l'on est aussi » loin de la perfection quand elle passe » le but, que quand on ne peut l'attein» dre. Sous un extérieur imposant de » noblesse & de majesté, elle ne laisse » voir que les contorsions de l'art. » Enervée par la frivolité contem» poraine à laquelle elle veut paroître » supérieure, elle se fatigue & s'é» puise par des efforts convulsifs. Fière » d'un luxe de style qui ne cache » qu'une pauvreté réelle; elle donne

» pour du génie ce qui n'est qu'un » jargon scientifique & barbare, *qu'une » somme éternelle d'influences qu'elle cal» cule, de propositions qu'elle combine, » d'ensembles qu'elle organise, de détails » qu'elle fait rouler d'eux-mêmes. Remué » par des ressorts & des leviers, balancé » par l'équilibre, écrasé par des masses, » comprimé par les poids environnans, » réagissant par l'élasticité, heurté par des » chocs, froissé par des résistances, déchiré » par des frottemens, gravitant sur des » centres, emporté par des tourbillons, » tantôt fixé à un point de cercle, tantôt » remontant en arrière, volant sans cesse » du monde physique & moral au monde » politique & intellectuel, planant dans » l'espace & sur les Empires*, l'esprit » du lecteur est dans un état de souf» france, de vertige & de stupeur » continuel ». Il est aisé de s'appercevoir que l'auteur a voulu désigner ici l'éloquence technique, physique & métaphysique, de M. *Thomas*.

L'Orateur parle ensuite des ravages qu'a produits le soufle glacé de la Philosophie dans l'empire de la Poësie. » L'Ode, dit-il, après avoir célébré

» nos victoires, est, pour ainsi dire,
» ensevelie dans les champs de Fon-
» tenoy. Pour effrayer quiconque se
» sentiroit la force de prendre le
» thyrse en main, les *Philosophes* sont
» convenus de ravaler par d'injustes
» critiques ce génie sublime (*Rousseau*)
» que la grandeur de ses idées, la pompe
» de ses images, le feu de son imagi-
» nation, ont fait regarder comme le
» premier de nos Poëtes Lyriques.
» Obstinés à lui arracher le surnom
» de *Grand*, ils s'attachent, par une
» ruse grossière & pusillanime, à le
» surprendre dans les courts instants
» où il sommeille, & affectent de l'ou-
» blier, lorsqu'emporté dans les airs
» par un vol audacieux, il nage or-
» gueilleusement dans des flots de lu-
» mière. Qui le croiroit, si l'on ne
» sçavoit qu'il n'est point de para-
» doxe si étrange, d'opinion si ridi-
» cule, que l'esprit de parti ne puisse
» enfanter ? Ils osent soutenir que les
» vers de l'auteur d'*Inès de Castro* sont
» plus pensés, parce que l'un, posses-
» seur de la ceinture de *Vénus*, em-
» bellit tout ce qu'il touche, & ré-
» pand

» pand sur les vérités les plus utiles
» tous les charmes de la Poësie, tandis
» que l'autre décharné, technique &
» sans coloris, ne connut jamais le
» grand art de cacher la morale sous
» le voile enchanteur de la fiction ».

Melpomène est, de toutes les Muses, celle qui a le plus souffert de l'influence de l'esprit *Philosophique*. « Que
» diroit *Racine*, s'il revoyoit la scène
» telle qu'elle est de nos jours? Grand
» Dieu, s'écrieroit-il, est-ce bien là le
» lieu où la Nation ne couronnoit que
» des chefs-d'œuvre de l'art & du
» goût, où *Corneille* maîtrisa les es-
» prits par l'admiration, où je cap-
» tivai les cœurs par la pitié? Les
» *Pradons* & les *Boyers* de mon temps
» y furent écrasés par les sifflets d'un
» Parterre justement indigné, & je
» vois leurs successeurs y triompher
» insolemment! Je les vois s'enor-
» gueillir des applaudissemens qu'on
» ne rougit pas d'y prodiguer à un
» vain étalage de sentences qui se-
» roient triviales, si elles n'étoient
» ampoulées; à un échaffaudage pué-
» rile de machines apprêtées à grands

» frais, & entaſſées avec effort les
» unes ſur les autres ; à un mêlange
» inoui de fadeur qui dégoûte & de
» barbarie qui révolte ; à un amas ef-
» froyable de poiſons, de poignards
» & de tombeaux. O mes compatriotes,
» quel fiel coule donc aujourd'hui
» dans vos veines, & que vos cœurs
» ſont devenus féroces ! J'évitai de
» mettre en action & d'expoſer à vos
» yeux des cataſtrophes ſanglantes ;
» je craignois que ces ſpectacles n'ef-
» farouchaſſent votre ſenſibilité ; &
» maintenant vous repaiſſez vos yeux
» d'un tiſſu de forfaits dont le dénoû-
» ment ne devroit ſe paſſer que ſur
» un échaffaud ! De triſtes raiſonneurs
» ont changé l'aménité de votre ca-
» ractère & ſouillé le théâtre de la
» Nation, en y répandant les noires
» vapeurs du délire Britannique. Ah !
» je vous en conjure, au nom des
» douces larmes que je fis couler des
» yeux de vos pères, au nom de *Phè-*
» *dre* & de *Monime*, au nom de la Na-
» ture, ſi vous ne la méconnoiſſez
» pas encore, accablez de vos mépris
» ces ſacrilèges profanateurs de *Mel-*

» *pomène* ; renverſez les monumens
» d'un goût dépravé ; réduiſez en cen-
» dres ces Drames monſtrueux, l'op-
» probre de votre ſiècle ; diſſipez
» cette folle ivreſſe d'admiration
» qu'on vous a inſpirée pour des voi-
» ſins mélancoliques, dont vous au-
» riez toujours été les maîtres ſi
» vous n'aviez eu la foibleſſe de vous
» regarder comme leurs diſciples ;
» enfin, & ce titre, en vous rappel-
» lant votre ancienne gloire, eſt le
» garant de celle qui vous attend en-
» core, redevenez *François* ».

L'auteur ne jette qu'un coup-d'œil trop rapide ſur les haines, les jalouſies, les rivalités indécentes que la ſecte des *Philoſophes* a fait éclore parmi les gens de Lettres ; ſur leur ambition effrénée de vouloir être regardés comme les Maîtres & les Dieux de la Littérature, dont ils ne font que les Tyrans ; ſur l'acharnement de leurs perſécutions ; ſur la baſſeſſe des manœuvres qu'ils employent pour ravaler le Talent qui n'eſt pas de leur parti, & pour donner une exiſtence à la Médiocrité qu'ils protègent ; ſur

les injures grossières, les imputations atroces, les mensonges calomnieux qu'ils se permettent dans leurs cotteries, dans leurs correspondances & dans leurs écrits; contre tous ceux qui ont assez de franchise, de courage & de fermeté pour ne point leur accorder une admiration imbécile, &c, &c. Ce tableau des procédés *Philosophiques* de nos illustres Sages, de nos *Socrates* & de nos *Platons* modernes, auroit pu fournir quelques morceaux pathétiques à la plume éloquente de l'auteur; mais il a mieux aimé tirer le voile sur cette humiliante histoire, qu'on écrira sûrement un jour, & dont il sera toujours honteux pour notre siècle d'avoir fourni les matériaux.

Oraison Funèbre de très-Haut, très-Puissant & très-excellent Prince, LOUIS XV, *Roi de France & de Navarre, prononcée, en présence des Etats Généraux de la Province de Languedoc, au Service Solemnel, célébré, par leur ordre, dans l'Eglise*

de Notre-Dame des Tables de Montpellier le 13 Décembre 1774; par Monseigneur Jean-Félix-Henri de Fumel, Evêque-Comte de Lodève in-4°. A Paris chez Saillant & Nyon rue Saint-Jean-de-Beauvais & Hérissant rue de Notre-Dame.

CETTE Oraison Funèbre, l'une des mieux écrites & des plus éloquentes qui ayent été prononcées, m'étoit échappée, Monsieur, dans la pile de celles dont mon bureau étoit affaissé. L'Orateur a choisi pour texte ces mots tirés du livre d'*Esther*, dont il fait une application heureuse au feu Roi LOUIS LE BIENAIMÉ. *Volui nequaquam abuti potentiæ magnitudine, sed clementiâ & lenitate gubernare Subjectos. — Je n'ai point voulu abuser de la grandeur de ma Puissance; mais j'ai gouverné mes Sujets avec clémence & avec douceur.* Il montre que LOUIS XV, loin d'abuser de la puissance dont il étoit revêtu, s'attacha toujours à établir pour bases de son Gouverne-

ment la modération & la clémence. Il divise son éloge en deux Parties : dans la première, il fait voir que ce Prince réunissoit les qualités brillantes qui font les Héros ; & dans la seconde, qu'il avoit toutes les vertus bienfaisantes qui font aimer les bons Rois.

LOUIS, quoique jeune, & à la tête d'une Monarchie puissante, ne se laissa point séduire par le préjugé qui place la gloire des Rois dans les conquêtes : » Le jeune Monarque dé» tourne ses regards de ce faux hé» roïsme, dont l'éclat éblouissant porte » le charme & l'illusion dans l'esprit » d'un Souverain ; enflamme son cœur » du feu dévorant de la vaine gloire ; » embellit à ses yeux la fureur homi» cide des batailles, les palmes mois» sonnées par le fer & par les feux, » les troubles, les désordres, tous les » malheurs des climats ensanglantés » par les monstres de la guerre. LOUIS » ferme l'oreille à la voix enchante» resse de ce Génie destructeur : il fré» mit des maux qu'ont causés à la terre » les *Aléxandres* & les *Césars* : il dé-

» teste ce courage féroce qui dégrade
» & avilit le Sceptre dans les mains
» des Rois ; suscite des fléaux & non
» des bienfaiteurs au genre humain ;
» produit au monde des Tyrans & non
» des Héros. Il rougit, pour les super-
» bes dévastateurs des Empires, du si-
» lence que la terre garde en leur pré-
» sence ; il les suit au tribunal de la
» raison & de l'équité, qu'on invo-
» que contr'eux, lorsqu'ils ne sont
» plus ; & il applaudit aux arrêts de
» mépris & d'indignation dont on
» flétrit la mémoire de ces barbares
» oppresseurs. La magnanimité *, la
» probité **, de concert avec la Re-
» ligion ***, apprennent à leur élève
» à ne reconnoître le vrai Héros qu'aux
» vertus qui honorent l'humanité ; qui
» font bien plus aimer que respecter les
» Rois ; qui montrent en eux une ame
» grande, modeste dans l'élévation,
» modérée dans les succès, forte dans

* Le Duc *de Bourbon*, Premier Ministre.

** Le Maréchal *de Villeroi*, Gouverneur.

*** Le Cardinal *de Fleury*, précepteur du Roi.

» les combats, généreuse dans les vic-
» toires, pacifique dans les conquêtes,
» fidèle dans les alliances, égale, cons-
» tante, supérieure à elle-même dans
» l'adversité comme dans la prospé-
» rité... LOUIS s'affranchit de cette
» ivresse perpétuelle, où une vo-
» lonté indépendante, souveraine,
» absolue, endort la plûpart des maîtres
» de la terre. Il se trace à lui-même ce
» beau plan, dont il ne s'est jamais
» écarté, de ne prendre les armes que
» par nécessité; de combattre sans
» passion; de triompher sans orgueil;
» de braver les périls de la guerre
» sans indiscrétion; de ployer sans
» lâcheté sous la force des revers;
» de profiter à propos des ressources
» du génie, des efforts de la valeur,
» des conseils de l'expérience; de cé-
» der au malheur des circonstances,
» & de concilier, autant qu'il est pos-
» sible, ses droits avec les intérêts
» les plus opposés. » Ces sages maxi-
mes ont été les règles invariables de
la conduite du feu Roi; c'est ce que
montre l'Orateur par l'exposé ra-

pide des guerres, des conquêtes, des traités de paix, des alliances & des principaux évènemens du dernier regne. Il n'oublie pas ce trait admirable de courage & de fermeté que le Prince fit paroître pendant sa maladie de Metz : » L'épuisement de ses » forces, un sommeil léthargique & » d'autres symptômes mortels n'affoi» blissent point la force de son ame ; » à la première lueur de l'heureux re» tour de ses sens & de sa raison, il » fait écrire au Général commandant » son armée, que, *pendant qu'on por» toit Louis XIII au tombeau, le Prince » de Condé gagnoit une bataille.*

La seconde Partie de cet éloge est consacrée au développement des vertus paisibles & bienfaisantes que LOUIS XV porta sur le Trône : sa bonté, sa douceur, sa modération, son affabilité, son indulgence, y sont présentées sous les traits les plus attendrissans : » Interrogez ses anciens » Serviteurs, ses Courtisans, ses Mi» nistres : ils vous diront que leur » Maître est l'homme le plus aimable

» de son Royaume ; il se plaît à être
» le confident de leurs peines, le dé-
» positaire de leurs secrets : ils vous
» diront qu'il est affable à tous ; que
» sa société est douce ; qu'il dépose
» avec eux tout le faste de la Royauté ;
» & que, s'il le reprend quelquefois,
» c'est pour rendre plus piquans les
» témoignages de l'amitié ..... Il ne
» lui échappe pas le moindre repro-
» che, la plus légère impatience dans
» son service ; sa douceur lui cache
» les défauts, lui dissimule les fautes,
» excuse les manquemens auprès de
» lui ; elle plaide toujours dans son
» cœur contre lui-même, contre ses
» droits, contre ses intérêts. Résiste-
» t on à ses volontés ? Que de com-
» plaisances, que d'indulgence, que de
» clémence avant que de contraindre ?
» Faut-il punir ? Que de délais, que
» de tempéramens, que de patience
» avant que de frapper ? Il est tou-
» jours le dernier à voir des coupa-
» bles, & le premier à les plaindre
» ou à leur pardonner. T'attesterai-je
» ici, détestable parricide ? LOUIS te

» démêle dans cette foulé, étonnée » & tremblante du coup qu'heureu» sement ta main homicide a mal di» rigé. *Qu'on ne lui fasse point de » mal*, dit-il à ses Gardes irrités, prêts » à te percer de mille coups : il se » sent blessé, & il t'a déja pardonné ; » il s'attendrit sur ton sort ; il vou» droit pouvoir te soustraire à la ri» gueur des loix. Cœur de tigre, pé» risse à jamais ta mémoire ; n'étois-tu » donc né que pour nous apprendre, » par le plus exécrable des forfaits, » que le comble de la malice & de la » perfidie n'a pu même ébranler, un » seul moment, la constance de la » douceur de LOUIS ! *Mon fils*, di» soit-il autrefois à ce digne fils au» quel il ne croyoit point alors de» voir survivre, *je vous laisse un » Royaume en désordre ; ma trop grande » bonté en est peut-être la cause : ne m'i» mitez point, mais soyez pourtant » bon*, &c. » Vous trouverez, Monsieur, dans cet éloge funèbre, du mouvement, des images, du pathétique, de la rapidité dans le récit ;

de la justesse & de la vérité dans le tribut de louanges donné à la mémoire du feu Roi. Il est écrit d'ailleurs d'un style grave, noble & soutenu; enfin, il est également digne de l'éloquent & vertueux Prélat qui en est l'auteur, & de l'illustre assemblée devant laquelle il a été prononcé.

Indications des Nouveautés dans les Sciences, la Littérature & les Arts.

RÉFLÉXIONS *Philosophiques sur l'Impôt; où l'on discute les Principes des Economistes, & où l'on indique un* PLAN DE PERCEPTION PATRIOTIQUE; *accompagnées de Notes; par Jérôme Tifaut de la Noue: un Volume in-8° de près de 400 pages; à Paris chez la veuve Barrois & fils Libraires Quai des Augustins, & Fr. Amb. Didot l'aîné Imprimeur & Libraire rue Pavée près du Quai des Augustins.* Je n'entends rien à ces matières, Monsieur; je laisse à ceux qui les ont étudiées le soin d'examiner & d'apprécier l'ouvrage de M. *Tifaut*, sur-tout le *Plan de*

Perception Patriotique qu'il propose. Je recueillerai seulement dans son *Avant-Propos* un mot admirable de *Pittacus* l'un des Sept Sages de la Grèce, né à Mytilène dans l'Isle de Lesbos. Ses Compatriotes lui offrirent la souveraineté de leur Ville qu'il accepta pour quelque temps, & qu'il abandonna après avoir donné des loix comprises en 600 Vers. Il mourut environ 580 ans avant J. C: *La preuve d'un bon Gouvernement*, disoit-il, *ce n'est pas que les Sujets craignent le Prince, mais qu'ils craignent pour lui.* Je trouve dans ce même *Avant-Propos* une comparaison qui n'est pas en faveur des *Economistes*, & dont ils ne manqueront pas sans doute de relever le peu de justesse: *les idées Sophistiquées de la plûpart des Economistes ressemblent fort aux brillantes propositions des Adeptes; avec eux l'on voit toujours la Pierre Philosophale jusqu'à l'instant où l'opération s'achève.*

Les Prophéties d'Habacuc, Traduites de l'Hébreu en Latin & en François;

précédées d'Analyses qui en développent le double sans Littéral & le sens Moral; & accompagnées de Remarques & de Notes Chronologiques, Géographiques, Grammaticales & Critiques; par les Auteurs des PRINCIPES DISCUTÉS: *deux Volumes in-12 de plus de 450 pages chacun; prix 7 livres reliés; à Paris chez Claude Hérissant Imprimeur-Libraire rue de Notre-Dame.* Vous connoissez, Monsieur, du moins de réputation, les Capucins Hébraïsans de la rue Saint-*Honoré*, qui nous ont donné plusieurs ouvrages scientifiques, entr'autres les *Principes Discutés* 16 Volumes *in-12* qui se trouvent chez le même Libraire. Ils ont entrepris de traduire tous les Prophètes, & viennent de nous donner, pour les prémices de leur travail, *Habacuc* ou *Abacuc*, le huitième des petits Prophètes, qui vivoit environ 700 ans avant *J. C.* Ses Prophéties ne contiennent que trois Chapitres; il y prédit aux Juifs qu'ils seront emmenés en captivité par les Chaldéens, & rétablis ensuite. Il y a de la force, de

la chaleur, des images & du sentiment dans cet auteur sacré. Les traductions Latine & Françoise se font lire avec beaucoup de plaisir. A l'égard de leur fidélité, ceux qui sçavent parfaitement la Langue Hébraïque peuvent seuls en juger. Le but des doctes enfans de Saint-*François*, dans cette longue & difficile entreprise, est de prouver que le texte Hébreu imprimé ne fourmille point de fautes de Copistes, comme quelques Auteurs ne cessent de le publier, depuis que *Louis Cappel*, sçavant Ministre de la Religion prétendue Réformée & Professeur d'Hébreu à Saumur où il nâquit le 14 Octobre 1585 & où il mourut le 16 Juin 1658, a osé avancer ce Paradoxe dans un ouvrage de sa façon qui a pour titre *Critiqua Sacra*. Ces deux premiers Volumes font honneur à l'érudition & à la sagacité des Capucins du Couvent de la rue de Saint-*Honoré*. Leur société n'est composée que de trois ou quatre Religieux. Ils ont dédié leur traduction d'*Habacuc* à MONSIEUR,

dont le goût & la protection s'étendent également & sur les études sérieuses & sur les talens agréables.

Cathéchisme sur l'art des Accouchemens pour les Sages-Femmes de la Campagne, fait par l'ordre & aux dépens du Gouvernement. Par M. Augier du Fot, Docteur en Médecine, Pensionnaire du Roi & de la Ville de Soissons, Professeur de l'art des Accouchemens, Médecin de la Généralité pour les maladies épidémiques, & du Dépôt des remèdes gratuits, Membre de la Société Royale d'Agriculture de la Povince : Brochure in-12 d'environ 100 pages ; à Soissons chez les Libraires de cette Ville ; & à Paris chez Didot le jeune Quai des Augustins & Ruault rue de la Harpe. Il y a chaque année, dans la Généralité de Soissons, des Cours Publics & gratuits sur l'art des Accouchemens. Un établissement aussi utile à la population est dû à la bienfaisance de M. *le Pelletier de Mor-Fontaine*, Intendant de cette Province. *Le Catéchisme*

que je vous annonce, Monsieur, n'est que le résumé des leçons données de vive voix par M. *Augier* aux Sages-Femmes de la Campagne. Le but vraîment patriotique qu'il se propose est de mettre les principes de l'art d'accoucher à la portée des personnes qui paroissent le moins susceptibles d'instructions. Il est bien à souhaiter que ce Manuel, dont l'objet est si intéressant pour l'humanité, soit traduit dans tous les jargons ou patois de la Nation, & dans toutes les Langues de l'Univers. Imprimé par l'ordre & aux dépens de SA MAJESTÉ, il sera distribué gratuitement dans les Provinces. Nos Campagnes devront ce bienfait à M. *Turgot* Contrôleur-Général des Finances, dont M. *Augier* fait ce bel éloge : » Conduit dans » son administration par cette force » de caractère qui ne se prend ni ne » s'inspire, mais que la Nature donne » & que le Génie éclaire, c'est pour » lui que la vertu est active ; il fait le » bien qu'il voit & celui qu'on lui » montre ».

Portrait de Jean-Baptiste Bernard, Prieur & Curé de Nanterre, Chanoine de la Congrégation de France dite de Sainte-Geneviève, mort en 1772 âgé d'environ 62 ans; à Paris chez Beauvarlet Graveur du Roi, rue du Petit Bourbon attenant la Foire Saint-Germain. Prix 1 livre 10 sols. J'ai connu particulièrement cet aimable Génovéfain; c'étoit un homme de beaucoup d'esprit, d'une société charmante, & fort bon Prédicateur. Il nous a laissé quelques Odes où il y a de la verve. Son portrait est d'une ressemblance frappante, & son caractère est bien saisi dans les vers un peu prosaïques qu'on a gravés au bas:

Des grandes vérités interprète fidèle,
Il sçut parler au cœur avec solidité;
Bon ami, bon parent, & Pasteur plein de zèle,
Des Orateurs Chrétiens il étoit le modèle;
Et par ses mœurs & son aménité,
L'exemple & l'ornement de la société.

Les Mille & une Nuits, Contes Ara-

les, traduits en François par M. Galland; Nouvelle Edition corrigée; six Volumes in-12; prix 12 livres brochés; à Paris chez le Jay Libraire rue Saint-Jacques. Je ne connois point de Romans plus ingénieux, plus variés, plus agréables & plus amusans que ces *Comtes Arabes*, & je ne suis point étonné que l'illustre *Montesquieu* les aimât. L'imagination Orientale y déploie toutes ses richesses; & ce n'est pas seulement par le merveilleux qu'elle y a répandu que ces fictions attachent le Lecteur; elles plaisent encore par le but moral, par les Coutumes & les Mœurs des Asiatiques, par les Cérémonies de leur Religion, &c, qu'on y trouve mieux décrites que dans les relations des Voyageurs. Ces *Comtes* sont véritablement traduits de l'Arabe par feu M. *Galland* (*Antoine*) qui étoit de l'Académie des Belles-Lettres & Professeur en Arabe au Collége Royal à Paris. Il nâquit en 1646 à *Rollo* petit Bourg de Picardie, de parens pauvres, & mourut à Paris le 17 Février 1715 à 69 ans.

Commentaire sur la Henriade, &c. Dans le compte que je vous ai rendu en dernier lieu de cet ouvrage posthume de M. *de la Beaumelle*, j'ai oublié de vous dire que *le Jay*, Libraire rue Saint-Jacques près de la rue des Mathurins, chez lequel il se vend, en avoit fait tirer quelques Exemplaires *in*-4° en faveur de ceux qui pourroient avoir acquis ou acquérir l'édition *in*-4° de la même *Henriade* & des autres œuvres de M. *de Voltaire*. Quelques amis vrais ou factices de ce Poëte se déchaînent, comme on s'y attendoit, contre cette bonne critique d'un mauvais Poëme ; ils auront beau criailler & même écrivailler ; elle bravera leurs faux dédains, leurs vaines clameurs, & leurs ineptes réfutations. Un homme d'esprit me disoit hier : *je ne sçavois pas pourquoi la Henriade m'ennuyoit ; je le sçais maintenant, grace au Commentaire de la Beaumelle.*

Voyage en Sicile & à Malte, &c. Ce *Voyage* curieux *traduit de l'Anglois de M. Brydonne par M. de Meunier*,

dont je vous ai donné, Monsieur, une Notice étendue dans mon N° 6 de cette année, Tome 2 page 21, se trouve maintenant chez *le Jay* Libraire rue Saint-Jacques. Le prix des deux Volumes *in*-8° est de 6 livres brochés.

Œuvres Dramatiques de Néricault Destouches, &c. En vous indiquant la nouvelle Edition du Théâtre de cet Auteur estimable, je me suis trompé sur le prix des dix Volumes *in*-12 petit format qui le composent. J'ai dit qu'ils se vendoient 10 livres brochés & 15 livres reliés. C'est une erreur : leur prix en Brochures est de 15 livres, & 20 livres reliés.

Les Plans & les Statuts des différens Etablissemens ordonnés par Sa Majesté Impériale CATHERINE *II, pour l'éducation de la Jeunesse & l'utilité générale de son Empire ; écrits en Langue Russe par M. Betzky, & traduits en Langue Françoise, d'après les originaux, par M. Clerc. Deux Volumes in-12 grand papier ; prix 5 li-*

vres brochés, 6 *livres reliés. A Amsterdam chez Marc-Michel Rey, & se trouvent à Paris chez Saillant & Nyon Libraires rue Saint-Jean-de-Beauvais, & le Clerc Quai des Augustins. Une Maison Impériale* à Moscou pour les *Enfans-Trouvés*; un *Hôpital en faveur des femmes en couches*; une *fondation de la Caisse des Veuves*, de celle *des Prêts & de celle de Dépôt pour l'utilité publique*; un *plan général d'éducation pour la jeune Noblesse des deux sèxes*; des *Statuts & Réglemens du Collége d'Education*; des *Priviléges & Réglemens de l'Académie Impériale des Beaux-Arts, Peinture, Sculpture, Architecture*, &c; *Institution du Corps Impérial des Cadets; Institution de la Communauté des Demoiselles & de celle des Bourgeoises*, &c: tels sont, Monsieur, les différens Etablissemens ordonnés par l'Impératrice de Russie; il faut en lire les détails dans l'ouvrage même, que ne sçauroient trop consulter les Souverains qui, à l'exemple de CATHERINE II, voudront répandre dans leurs Etats les

lumières & le bonheur. La Nation Russe est bien convaincue de l'importance de toutes ces institutions ; aussi en a-t-elle marqué sa reconnoissance à M. *Betzky* pour avoir si dignement secondé les vues de sa Souveraine. Le Sénat lui a fait frapper une Médaille d'or où l'on voit d'un côté le buste de M. *Betzky* avec la légende, JEAN, FILS DE JEAN, BETZKY. Le Revers représente la *Reconnoissance* avec ses attributs ordinaires ; elle est assise sur une pierre quarrée ; à la gauche est une pyramide qu'elle a fait ériger ; des enfans y attachent un Médaillon avec le Chiffre I. B. Ces enfans sont les symboles des Etablissemens de l'Impératrice. Le fond est décoré du vaste & beau bâtiment de ces Etablissemens patriotiques. La légende est *pour l'amour de la Patrie ;* on lit dans l'Exergue, *par le Sénat le 20 Novembre 1772.* Cette Médaille fut présentée à M. *Betzky*, en plein Sénat, avec l'agrément de Sa Majesté Impériale, par M. le Procureur-Gé-

néral *Wiazemsky* portant la parole au nom de la Nation.

Les Délices de l'Eté ; Gravûre par M. Liénard ; prix 4 livres. Une composition heureuse, un goût qui saisit la Nature, un pinceau flatteur, ont placé les ouvrages de M. *le Prince* au rang des productions recherchées. C'est d'après ce Peintre, dont la réputation est si méritée, que M. *Liénard* a gravé le morceau que je vous annonce. Ceux qui aiment les Arts accueilleront dans cette pièce une exécution douce, facile & délicate. Les différentes situations sont rendues avec l'agrément dont elles étoient susceptibles, & toutes portent le caractère de la vérité. Ce qui ajoute à l'éloge de l'Artiste, c'est que jeune, & n'ayant rien fait paroître encore sous son nom, il entre dans la carrière avec un succès qui distingue les talens marqués.

Je suis, &c.

A Paris, ce 26 Août 1773.

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

LETTRE VII.

Etat Civil, Politique & Commerçant du Bengale, ou Histoire des Conquêtes & de l'Administration de la Compagnie Angloise dans ce Pays; ouvrage traduit de l'Anglois de M. Bolts, Alderman ou Juge de la Cour du Maire de Calcutta; par M. de Meunier; 2 Vol. in-8°; le tout de 500 pages. A la Haye chez Gosse fils.

CET ouvrage parut pour la première fois en Angleterre en 1772. Il contient le tableau humiliant des véxations, de la tyrannie & des cruautés sans nombre, exercées dans l'Inde par la Compagnie Angloise. M. *Bolts*, qui en avoit été long-temps le témoin,

de retour dans sa Patrie, eut le courage & l'humanité de les dénoncer à ses Compatriotes ; son livre fit la plus vive sensation dans la Grande-Bretagne, & le Parlement, en conséquence, prit la résolution d'examiner avec soin l'état de cette Compagnie de commerce & les abus de son administration. Les recherches & les découvertes ne furent pas en faveur de la Compagnie, & ses rapports ont justifié les accusations de M. *Bolts*. Il a déclaré publiquement à la Chambre des Communes, que les Agens de la Compagnie dans l'Inde contrevenoient formellement aux ordres des Directeurs ; que chaque année, les Employés Supérieurs lèvent sur les naturels du pays un impôt extraordinaire de plus de vingt-deux millions ; que les Gouverneurs s'approprient la plus grande partie de cette somme ; que cet impôt a été perçu pendant cinq ans, sans qu'on en ait rien sçu en Angleterre ; que tous les Tribunaux de Justice sont corrompus ; que le Bengale est en proie aux déprédations. La tyrannie de cette administration

eſt pouſſée au point, dit M. *Bolts*, qu'on a vu pluſieurs de ces malheureux Indiens ſe couper eux-mêmes les pouces, afin que, devenus inutiles dans les Manufactures, l'avidité inſatiable de leurs Maîtres ne les forçât plus à un travail exceſſif.

M. *Bolts* achève de nous donner une idée de ce Gouvernement oppreſſeur. » La Compagnie Angloiſe, » dit-il, jouit en propriété des revenus » du Bengale; elle eſt maîtreſſe ſouve- » raine de l'adminiſtration de la Juſtice » & de tout ce qui a rapport au Gou- » vernement. Le Prince qu'on ap- » pelle *Grand Mogol* n'eſt que l'inſ- » trument de ſa puiſſance; elle l'a » établi ſur le trône, elle l'y entre- » tient par une penſion pour le faire » ſervir à ſes deſſeins particuliers. Les » prétendus Nababs du Bengale & de » Bahar ſont des valets à gages, » dont elle diſpoſe à ſon gré. Le titre » de *Déwan*, ſous lequel elle pré- » tend avoir acquis ſes poſſeſſions » territoriales, eſt une fiction qu'elle » a inventée pour cacher, s'il étoit » poſſible, ſa Souveraineté à l'An-

» gleterre & aux autres Nations de
» l'Europe, qui ont des établissemens
» dans le Pays. Un Monopole uni-
» versel s'est emparé de tout ce qui
» se vend & de tout ce qui s'achète
» dans le Bengale; la corruption &
» les abus sont portés au point que le
» Commerce marche à grands pas vers
» l'anéantissement. Les Tribunaux sont
» aussi iniques que les Employés qui
» en dictent les Arrêts; des millions
» d'habitans sont à la merci d'un petit
» nombre d'hommes qui partagent en-
» tr'eux les dépouilles du Public; le des-
» potisme s'y soutient par la violence
» militaire, & l'on n'y reconnoît ni
» les loix d'Angleterre ni celles du
» Pays: les Agens de la Compagnie
» ne suivent d'autres règles que leur
» caprice & leur intérêt. Pendant
» qu'on étouffe l'industrie des Indous,
» la population, les manufactures &
» les revenus diminuent, & le Ben-
» gale qui envoyoit à *Delhy* un tribut
» de plusieurs millions en espèces,
» il n'y a pas beaucoup d'années, est
» à présent si dépourvu de monnoies
» courantes, que dans peu de temps

» la Compagnie n'aura probablement
» pas d'argent pour payer ses trou-
» pes ».

L'auteur prétend qu'en rassemblant d'un côté les dettes de la Compagnie, & de l'autre la valeur de ses établissemens, de ses marchandises, de ses effets & de l'argent qui est dans son trésor, elle a fait une perte de plus de six millions sur son fond capital, & que les Actionnaires ne pourroient pas aujourd'hui retrouver leur mise. Quant à la décadence des Manufactures, elle devient de jour en jour plus sensible ; les toiles qu'on y fabrique sont beaucoup moins belles qu'autrefois, & cependant elles augmentent de prix. Ce que les Naturels du Pays racontent de leurs anciennes Manufactures, en donne la plus haute idée. On y fabriquoit une espèce de mousseline, appellée *Abroan*, qui n'étoit employée que dans le Serrail de l'Empereur : chaque pièce coûtoit 400 roupies ou 50 louis d'or ; elle étoit à peine visible lorsqu'on l'étendoit sur une prairie bien humectée. Pour prouver la finesse de cette toile,

ils citent deux exemples. L'Empereur *Aureng-Zeb* ſe fâchant un jour contre ſa fille peu modeſte, ſur ce qu'elle laiſſoit voir toute la blancheur de ſon corps à travers ſes vêtemens, la jeune Princeſſe, pour ſe juſtifier, répondit que ſon habillement contenoit ſept doubles de toile. Ils diſent encore, qu'au temps du Nabab *Allarwerdi Khawn*, un Tiſſerand fut puni & chaſſé de la ville de *Dacca*, parce qu'il n'avoit pas empêché ſa vache de manger une pièce d'*Abroan* qu'il avoit étendue & laiſſée par mégarde dans un champ.

Tout le Commerce de la Compagnie Angloiſe dans le Bengale conſiſte dans la vente des draps & étoffes de laine, du cuivre, du fer, du plomb, & de quelques autres marchandiſes d'Europe, & dans l'achat des toiles de l'Inde, des étoffes de ſoie, de la ſoie crue, des drogues, ſalpêtre, &c, dont on forme la cargaiſon des vaiſſeaux de retour. M. *Bolts*, pour mieux développer les véxations qu'on fait eſſuyer aux Indous, explique la manière dont ſe fait l'achat des

cargaisons par les Agens de la Compagnie pour son propre compte, ou par les Marchands particuliers de la Grande-Bretagne, qui sont au service de la Compagnie, & qui travaillent pour le leur. Dans l'un & dans l'autre cas, on engage par mois des Facteurs ou Agens, appellés *Gomasthas*, un Chef qui les dirige, un *Mohuré* ou Calculateur, & un Caissier ; & on les envoye tous dans l'intérieur du pays avec quelques sodats. Le Gouverneur de *Calcutta* ou celui des autres Factories leur donne en partant un ordre pour le *Zémindar* * du district où ils vont faire des achats : on enjoint à ce *Zémindar* de ne point traverser les projets des Agens de la Compagnie, mais de leur accorder tous les secours dont ils auront besoin. On se procure ensuite, auprès des Banquiers, en payant le change courant, une somme convenable des espèces de roupies qui ont le plus de cours dans les cantons où l'on va faire les achats:

* On appelle ainsi les Grands Fermiers qui reçoivent immédiatement les terres à bail du Gouvernement.

Les Manufacturiers reçoivent ces roupies pour premières avances ; & la Compagnie expédie en même temps, sous un passe-port, la quantité de marchandises d'Europe ou d'Asie qu'elle croit pouvoir vendre aux Fabricans : ces marchandises forment le dernier paîment, lors de la livraison de celles du Bengale, & servent ordinairement à solder les comptes.

Dès que les Agens sont arrivés à la ville des Manufactures, ils choisissent une habitation qu'ils appellent *Cutcherrie ;* ils y convoquent, par le moyen de leurs soldats & de leurs coureurs, les Courtiers appellés *Dallals*, ainsi que les Fabricans. Le Chef des Agens en arrache des billets, par lesquels ils s'engagent à livrer, au temps & au prix fixés, une certaine quantité de marchandises, dont il leur accorde d'avance une partie du paîment. Les Agens n'attendent pas le consentement des Manufacturiers pour leur faire signer ces engagemens ; &, lorsque ceux-ci veulent faire valoir leurs droits en refusant l'argent qu'on leur offre, on

les attache à un poteau pour leur faire donner le fouet. On enregistre aussi, dans les livres des Agens de la Compagnie, un certain nombre de Tisserands, auxquels on ne permet jamais de travailler que pour elle : ils ont à souffrir les violences de chaque Agent, qui, au moindre caprice, les fait transporter comme des esclaves d'un endroit à l'autre. Lorsque les étoffes sont finies, on les rassemble dans un magasin destiné à cet usage ; &, après qu'on les a marquées du sceau des Tisserands, elles y restent jusqu'à ce que les Agens veuillent bien tenir un *Kattan*, pour déterminer le prix de chaque pièce. Cette opération se fait par un Officier appellé *l'Assortisseur de la Compagnie*. Si l'on n'a pas été témoin, dit M. *Bolts*, des injustices qui se commettent dans son département, il n'est pas possible de les imaginer. Les prix que les Agens & les Assortisseurs de la Compagnie fixent de concert à ces marchandises, sont au moins de 15 & quelquefois 40 pour cent plus bas qu'elles ne se vendroient dans un

marché public : c'eſt ce qui engage le Tiſſerand à faire des tentatives pour vendre ſes étoffes en cachette aux facteurs des Compagnies Hollandoiſe & Françoiſe, qui ſont toujours prêts à les acheter. Mais l'Agent de la Compagnie Angloiſe ne manque pas alors d'envoyer ſes ſoldats chez les Manufacturiers, & il arrive ordinairement qu'on arrache la pièce de deſſus le métier, avant qu'elle ſoit finie. Toutes ces véxations ont forcé plus de 700 familles de Tiſſerands des environs de *Jungulbarry* à quitter leur pays & leur profeſſion. Ces ouvriers n'ont pas même la reſſource de pouvoir demander juſtice au *Nabab* ; ce fantôme de Prince eſt dans une dépendance entière de la Compagnie, & n'oſe défendre ſes ſujets contre la tyrannie. Il arrive ſouvent que des Tiſſerands, pour avoir eu la hardieſſe de vendre des marchandiſes qui leur appartenoient, ont été ſaiſis, empriſonnés, mis dans les fers, condamnés à des amendes énormes, fouettés, & chaſſés ignominieuſement de leur Caſte. Si les Manufactu-

riers ne peuvent pas remplir les engagemens que les Agens de la Compagnie leur ont imposés, on saisit & l'on vend sur le champ leurs biens pour en tirer le profit que la Compagnie attendoit des travauxqu'il a été impossible à ces malheureux d'exécuter.

M. *Bolts* rapporte un grand nombre de faits pour attester le pouvoir tyrannique qu'exerce la Compagnie Angloise sur les Indous. Le Gouverneur & Conseil de *Calcutta* publièrent au mois de Février 1767 une Déclaration par laquelle on engageoit les Naturels du pays à faire du sel. Plusieurs particuliers se hâtèrent de profiter de cette permission. Sur ces entrefaites, le principal Commis chargé des affaires du Gouverneur & quelques autres Commis des principaux Employés de la Compagnie, s'étoient associés pour faire le commerce du sel, quoique cette association fût expressément contraire au quatrième Règlement du Comité du 3 Septembre 1766. Ils représentèrent que, si l'on permettoit

d'amener le nouveau sel au marché avant qu'ils eussent vendu le leur, ils ne pourroient plus remplir les engagemens qu'ils avoient pris avec le Comité. En conséquence de leur Mémoire, le 12 Août 1767 on publia une autre Déclaration qui défendoit de sortir le sel nouvellement fait de dessus les terres où on l'avoit fabriqué: ce qui étoit assurément une manière très-efficace d'en empêcher la vente. Les malheureux fabricans, appellés *Molunguees*, vinrent en corps à *Calcutta* supplier qu'on leur permît d'enlever leur sel, avant le débordement de la rivière. M. *Bolts* en a vu lui-même plus de deux cens sur le grand chemin environner le Palanquin du Gouverneur, & se prosterner la face contre terre en réclamant une grace qu'il eût la cruauté de leur refuser. Il les renvoya au Commis du Gouverneur, c'est-à-dire, à l'homme contre lequel ils formoient des plaintes, & qui étoit le plus intéressé à ce qu'on ne leur accordât pas ce qu'ils demandoient. Avant de pouvoir en obtenir une réponse favorable; le débordement

ſubmergea & engloutit tout leur ſel. On fit plus : le Chef de ces *Molungueès* fut arrêté *à Calcutta*, envoyé priſonnier dans ſa Province ſous une eſcorte de ſoldats, où il fut gardé très-étroitement juſqu'à ce que le Commis eut achevé tranquillement ſon commerce.

L'auteur cite encore le fait ſuivant pour prouver combien le Gouvernement, la police & l'adminiſtration de la Juſtice, dans les domaines de la Compagnie & dans tout le Bengale, ſont injuſtes & véxatoires. Certains marchands Arméniens, d'une probité généralement reconnue, faiſoient paiſiblement leur commerce dans les domaines du Nabab *Sujah al Dowſah*, ſitués ſur la frontière du Bengale. Comme ils nuiſoient aux monopoles particuliers du Gouverneur & de quelques membres du Conſeil, on crut qu'il étoit à propos d'y mettre ordre. Les ſoldats de la Compagnie les ſaiſirent & les conduiſirent en priſon, ſans les accuſer d'aucun crime ; ils ne furent point interrogés, & on ne leur confronta aucun témoin. Ils reſtè-

rent dans les fers pendant quelques mois ; ce qui les ruina entièrement. Après que le Gouverneur & le Conseil en eurent fait tout l'usage qu'il desiroient, c'est-à-dire, après qu'on les eut retenus assez long-temps pour que leur présence ne nuisît point aux monopoles qu'on s'étoit proposés, ils furent mis en liberté sans qu'ils pussent sçavoir pourquoi on les avoit ainsi traités. Désespérant d'obtenir justice dans le Bengale, deux d'entr'eux vinrent en Angleterre pour la demander ; ils se flattoient que la cour des Directeurs puniroit les oppressions dont ils avoient été les victimes. Ils présentèrent à ce sujet une Requête ; mais elle fut mise au néant, & l'on ne daigna pas y faire la moindre réponse. Ces Etrangers, méprisés par la cour des Directeurs, se trouvent obligés de suivre un procès ruineux. La Compagnie les persécute en Angleterre depuis quatre ans ; leur commerce a été interrompu pendant huit années, & les pertes dont ils se plaignent ont dérangé leur fortune : ils ont été obligés d'envoyer dans l'Inde

des Commiſſaires pour connoître ſur les lieux de la vérité des faits qu'ils ont allégués, & d'attendre que leurs oppreſſeurs ſoient de retour en Angleterre. Le Traducteur de cet ouvrage nous apprend, dans une Note, qu'on vient de juger cette affaire au Tribunal des Plaids Communs. Le ſieur *Verelſt*, Gouverneur du Bengale, a été condamné à neuf mille livres ſterlings (environ neuf mille louis) de dommages & intérêts envers les marchands Arméniens, & aux frais du procès qui doivent monter au-delà de cette ſomme.

M. *Bolts* a été lui-même témoin d'un autre fait qui prouve avec quelle légèreté & quelle indécente barbarie s'adminiſtre la juſtice aux malheureux Indous. On ne ſe ſeroit pas attendu à retrouver dans l'Inde les épreuves & les combats judiciaires, remis à la mode par les Anglois. Une pauvre femme fort âgée intenta pardevant le Juge une action contre une autre vieille qui n'étoit pas plus riche qu'elle. Le Juge, embarraſſé de démêler laquelle des deux avoit le bon

droit, leur ordonna de décider elles-mêmes la queſtion par la force de leurs bras, en prononçant que celle qui terraſſeroit l'autre obtiendroit ce qu'elle demandoit. Cette lutte ridicule & barbare fut exécutée, & termina le jugement.

Il ſeroit trop long, Monſieur, de ſuivre l'auteur dans le détail de tous les genres d'oppreſſion, de toutes les injuſtices, & de tous les monopoles exercés par la Compagnie Angloiſe dans le Bengale & les autres Provinces adjacentes; le récit de tous ce actes de violence & de cupidité formeroit un tableau qui répugneroit à votre ſenſibilité. Mais on demandera peut-être comment des abus auſſi affreux ont pu reſter ſi long-temps cachés aux yeux du Public & inconnus à la Nation Angloiſe. Il eſt aiſé d'en donner la raiſon, répond M. *Bolts*; les perſonnes en état de les expoſer ſont intéreſſées à ne le pas faire. Les amis de ceux qui ont lieu de ſe plaindre des traitemens de la Compagnie dans l'Inde, n'oſent publier leurs lettres dans la crainte d'at-

tirer de plus grands malheurs sur les opprimés qui restent encore au pouvoir de la Compagnie ou de ses Substituts. D'ailleurs, la cour des Directeurs a toujours défendu à ses Employés, sous les peines les plus sévères, de communiquer à qui que ce soit en Angleterre des détails sur le commerce de l'Inde. Ceux mêmes qui viennent du Bengale à Londres, pour obtenir la réparation des torts qu'ils ont soufferts, ne s'avisent pas de découvrir les abus, parce qu'ils espèrent obtenir de la Compagnie une décision avantageuse, ou retourner dans l'Inde pour y occuper des postes considérables. En un mot, tous les Anglois qui ont été une fois dans l'Inde, ont tellement à craindre ou à espérer de la Compagnie pour eux ou pour leurs amis, qu'il est de leur intérêt de ne pas se brouiller avec elle, en dévoilant ses secrets. M. *Bolts* convient lui-même, à la fin de sa *Préface*, que plusieurs de ces motifs ont suspendu sa plume ; qu'il pourroit fournir au Public des faits plus intéressans & plus curieux encore que ceux que renferme

ſon livre; mais qu'il les tient cachés juſqu'à ce qu'une occaſion favorable de découvrir pleinement la vérité, lui permette de former de ces faits un autre Volume.

Je ſuis, &c.

A Paris, ce 28 Août 1775.

LETTRE VIII.

Hymnes de Callimaque, Nouvelle Edition avec une Verſion Françoiſe & des Notes. A Paris de l'Imprimerie Royale in-8° de 185 pages.

CETTE excellente Verſion eſt de M. *la Porte du Theil*, ancien Officier aux Gardes Françoiſes & de l'Académie des Belles-Lettres. On ne ſçauroit donner trop d'encouragemens à ces eſprits ſolides qui s'efforcent de nous ramener aux ſources du vrai goût dont on cherche depuis long-temps à nous détourner. Le Gouvernement paroît entrer dans des vues

aussi utiles en faisant exécuter à l'Imprimerie Royale les différens ouvrages de M. *du Theil*. Jusqu'ici *Callimaque* n'étoit guères connu que des Sçavans. Ses Hymnes sont le seul ouvrage complet de cet auteur, qui soit parvenu jusqu'à nous. Des Commentateurs sans nombre se sont attachés à en éclaircir le texte ; ils nous en ont donné successivement une foule d'éditions. Cette traduction est la première qui ait encore paru ; ce qui ajoûte beaucoup au mérite & à la difficulté du travail du sçavant Traducteur. Il nous fait connoître *Callimaque* dans un *Discours Préliminaire*. Cet Ecrivain, fils de *Battus* & de *Mesatma* étoit né à Cyrène en Libye. Le nom de son père a fait présumer qu'il étoit de la race du fameux *Battus*, autrement nommé *Aristote*, fondateur de cette Capitale de l'Afrique ; & le rang distingué que sa famille tenoit dans sa Patrie semble autoriser cette conjecture. Lui-même, dans une Epitaphe qu'il avoit faite pour le tombeau de son père, nous apprend que son grand-père qui se nommoit comme lui *Callimaque*, avoit

commandé les armées de ſa Nation. Il floriſſoit vers 280 ans avant J. C., à cette époque où les Lettres & les Arts commencèrent à dégénérer dans la Grèce. Parmi cette multitude de Poëtes que la magnificence des *Ptolomées* attira en Egypte, on en diſtingua ſurtout ſept connus ſous le nom de *Pleïade*, & dont le plus célèbre fut ſans contredit *Callimaque*. Inſtruit dans ſa jeuneſſe par *Hermocrate*, Grammairien célèbre alors, mais dont on ne connoît aujourd'hui que le nom, il ſe vit bientôt en état de former à ſon tour des diſciples & de faire oublier la réputation de ſon maître. Il s'établit dans un des fauxbourgs d'Aléxandrie, & y fonda une Ecole où le fameux *Eratoſthène*, ainſi qu'*Apollonius de Rhodes*, *Ariſtophane de Byzance* & *Philoſtéphanus* acquirent les connoiſſances & les talens qui les firent briller dans la ſuite. La profeſſion d'homme de Lettres étoit à la Cour des *Lagides* le chemin le plus sûr pour arriver à la faveur. *Callimaque* fut admis dans ce fameux Muſée où *Ptolomée Philadelphe* ſe plut à raſſembler

tout ce qu'il y eut de ſçavans hommes & d'Artiſtes célèbres durant ſon regne, de quelque païs qu'ils fuſſent. C'eſt-là que *Callimaque* compoſa ce grand nombre d'ouvrages en tout genre qui lui aſſurèrent un rang diſtingué parmi les Ecrivains de ſon temps. On a avancé ſans preuve qu'il fut chargé en chef du ſoin de la Bibliothéque d'*Aléxandrie*; mais on ſçait très-certainement que *Philadelphe*, ainſi que ſon ſucceſſeur *Evergète*, lui témoignoient la plus grande conſidération. L'enjoûment de ſon caractère & ſon goût pour le plaiſir contribuèrent autant que ſes talens à le faire admettre dans la familiarité de ces Princes. Le genre de Poëſie où *Callimaque* réuſſit le plus fut celui des Elégies. Il en avoit compoſé un grand nombre dont aucune n'eſt parvenue juſqu'à nous. La plûpart des auteurs anciens qui ont pu les connoître, lui accordoient la ſupériorité ſur preſque tous les autres Poëtes Elégiaques. *Horace* ne mettoit au-deſſus de lui que *Mimnerme*, & *Quintilien* le plaçoit au premier rang. *Apollonius*, qui avoit

été son disciple & son ami, devint son ennemi déclaré. Il y a toute apparence que *Callimaque*, sûr de ses propres forces, ne ménageoit pas assez l'amour-propre de ses rivaux : le défaut d'*Apollonius*, selon le témoignage des Anciens, étoit la jalousie. Il s'appliqua à déprimer son ancien Maître avec acharnement, & *Callimaque* fit contre lui plusieurs ouvrages satyriques, entr'autres *l'Hécale*, Poëme qui eut un grand succès dans sa nouveauté, & l'*Ibis*, autre Poëme où, désignant *Apollonius* sous le nom de cet oiseau dégoûtant qui se nourrit d'animaux venimeux, il le dévouoit à tous les supplices de l'Enfer. Ce dernier ouvrage a été depuis imité par *Ovide* contre un ingrat dont il eut à se plaindre au temps de sa disgrace. Un fait singulier, c'est qu'*Apollonius* après sa mort fut mis dans le même tombeau que le Poëte dont il s'étoit efforcé de détruire la réputation.

Egalement versé dans tous les genres de Science & Littérature, il y avoit peu de matières sur lesquelles *Callimaque* n'eût laissé quelques écrits

ſoit en Proſe, ſoit en Vers. Un Sçavant moderne porte le nombre des livres qu'il avoit composés jusqu'à huit mille : un autre plus modéré les réduit à huit cens. Il ſemble, dit M. *du Theil*, qu'ils aient voulu, l'un après l'autre, enchérir précisément d'un zéro ſur le véritable nombre des ouvrages de *Callimaque :* car *Suidas*, auteur digne de foi à cet égard, le fixe à quatre-vingt. On n'en trouve aujourd'hui que quarante-un de cités dans les anciens auteurs. Vingt-deux étoient écrits en Proſe : les uns étoient Historiques ou Géographiques, d'autres concernoient la Phyſique, d'autres enfin paroiſſent n'avoir contenu que des recherches purement Littéraires. Parmi les ouvrages de Poëſie, il y avoit des Tragédies, des Comédies & des Drames ſatyriques, des Fables, des Mélanges, l'*Hécale & la Chevelure de Berenice*, l'*Ibis* dont je viens de vous parler, les Elégies, enfin les Hymnes & beaucoup d'Epigrammes.

Quelques Ecrivains de l'Antiquité ont parlé avec mépris de *Callimaque :* mais leur jugement ne peut balancer

ce grand nombre de témoignages avantageux qui doivent nous faire déplorer la perte de ses ouvrages. *Properce* reconnoît la supériorité de *Callimaque* dans tous les genres, & *Ovide* témoigne souvent sa reconnoissance pour cet Ecrivain qu'il a tant imité. Car, indépendamment de l'*Ibis*, la plûpart des traits saillans qui se trouvent dans la Fable de *Philémon & Baucis* sont empruntés de l'*Hécale*, & un grand nombre de vers *de l'Art d'Aimer* & des *Tristes* sont tirés des écrits du Poëte Grec. Enfin l'*Anthologie* nous a conservé diverses épigrammes composées dans des siècles différens, qui montrent qu'aussi lontemps que ses ouvrages subsistèrent, il fut toujours regardé comme un Poëte excellent & comme un des meilleurs écrivains en prose qui eussent paru depuis la mort d'*Aléxandre*. Quant à ses Hymnes, ceux de nos Littérateurs qui ne les regardent que comme de simples Généalogies du Paganisme, comme des espèces de Litanies Mythologiques, ne les ont pas assez étudiées pour les bien connoître. La version

ſion de M. *du Theil* leur fera rendre plus de juſtice à ces Poëmes. Elle a un mérite rare dans ces ſortes d'ouvrages : elles eſt élégante, elle ſe fait lire ſans être comparée au texte, en un mot, elle n'a preſque point l'air étranger ; au lieu qu'il ſemble que la plûpart des Traducteurs ordinaires parlent une autre Langue que le François. M. *du Theil* a eu cependant une difficulté de plus à vaincre. *Callimaque*, comme je vous l'ai déja dit, n'avoit pas encore été rendu dans notre Langue ; il a eu, pour ainſi dire, le terrein à défricher, & il a ſçû le porter en même temps à ſa plus grande valeur. On voit dans ſa Traduction que les Hymnes de *Callimaque* ſont pleines d'imagination, d'une grande variété de détails placés à propos, de force, de ſentiment & de cette ſimplicité précieuſe qui caractériſe les meilleurs écrivains de l'Antiquité. D'ailleurs, la lecture de ces ouvrages qui, comme pièces de Poëſie méritent de nous intéreſſer, doit, comme l'obſerve très-bien M. *du Theil*, nous attacher encore plus pour la parfaite intelli

gence de la Fable & de l'Histoire Ancienne. Les Notes de plusieurs sçavans hommes, sur-tout le vaste Commentaire de *Spanheim*, en ont fait sortir une foule de traits variés qui peuvent servir à l'éclaircissement de plusieurs points de Mythologie & d'Histoire, principalement par rapport aux pratiques religieuses de plusieurs Fêtes célèbres dans la Grèce.

Ces Hymnes, qui presque toutes ont assez d'étendue, sont au nombre de six. La première est en l'honneur de *Jupiter*; la seconde sur *les Bains de Pallàs*; la troisième en l'honneur de *Cérès*; la quatrième, d'*Apollon*; la cinquième, de *Diane*, la sixième en l'honneur de *Délos*. La plûpart contiennent de très beaux épisodes sur les traits mythologiques, relatifs aux Divinités que le Poëte y célèbre. Vous jugerez de sa manière par la Fable d'*Eréfichton* qui se trouve dans de l'*Hymne à Cérès*. La voici d'après l'élégante Traduction de M. *du Theil*. » Quand le Ciel » voulut retirer ses faveurs aux enfans » de *Triopas*, un funeste projet séduisit » *Eréfichton*. Il prend vingt esclaves,

» tous à la fleur de l'âge, tous sem-
» blables aux Géans & capables d'em-
» porter une ville. Il les arme de ha-
» ches & de coignées, & court inso-
» lemment avec eux au bois de *Cérès*.
» Au milieu s'élevoit un immense
» peuplier qui touchoit jusqu'aux as-
» tres, & dont l'ombre, à midi, fa-
» vorisoit les *Dryades*. Frappé le pre-
» mier, il donne en gémissant un
» triste signal aux autres arbres. *Cérès*
» connut à l'instant le danger de son
» bois sacré : Qui donc, s'écria-t-elle
» en courroux, brise les arbres que
» j'aime ? Aussitôt, sous les traits de
» *Nicippe* (c'étoit sa Prêtresse), les
» bandelettes & le pavot dans les
» mains, la clef du temple sur l'é-
» paule, elle s'approche, & ména-
» geant encore un insolent & coupa-
» ble mortel : O toi, lui dit-elle, qui
» brises des arbres consacrés aux
» Dieux, ô mon fils, arrête ; retiens tes
» esclaves ; mon fils, cher espoir de ta
» famille, n'arme point le courroux
» de *Cérès*, dont tu profanes le bocage.
» Mais lui, plus furieux qu'une lionne

» du Tomare * à l'inſtant qu'elle ac-
» couche ** : Retire-toi, répond-il,
» ou bientôt cette hache.... Ces ar-
» bres ne ſerviront plus qu'à bâtir le
» Palais où je paſſerai mes jours avec
» mes amis dans les feſtins & dans la
» joie. Il dit, & *Néméſis* écrivit le
» blaſphême. Soudain *Cérès* en fureur
» ſe montra toute entière : ſes pieds
» touchent à la terre, & ſa tête à l'O-
» lympe. Tout fuit, & les eſclaves
» demi-morts abandonnent leurs coi-
» gnées dans les arbres. *Cérès* les épar-
» gna ; ils n'avoient fait qu'obéir à
» leur Maître. Mais à ce Maître impé-
» rieux : Va, dit-elle, inſolent, va bâtir
» le Palais où tu feras des feſtins : certes
» il t'en faudra ſouvent célébrer déſor-
» mais. Elle n'en dit pas plus : le ſup-
» plice étoit prêt. Auſſitôt s'allume au
» ſein de l'impie une faim cruelle,
» inſatiable, ardente, inſupportable ;

* Montagne du Pays des Moloſſes.

** La comparaiſon eſt plus alongée dans le texte : *Mais lui, la regardant d'un œil plus terrible qu'une lionne (dont on dit que l'œil eſt le plus farouche) à l'inſtant qu'elle accouche, ne regarde un chaſſeur ſur le mont Tomare.*

» effroyable tourment dont il fut bien-
» tôt consumé. Plus il mange, plus il
» veut manger ; vingt esclaves sont
» occupés à lui préparer des mets,
» douze autres à lui verser à boire :
» car l'injure de *Cérès* est l'injure de
» *Bacchus*, & toujours *Bacchus* par-
» tagea le courroux de *Cérès*. C'en est
» fait : ses parens honteux n'osent plus
» l'envoyer aux banquets. Tous les
» prétextes sont tour-à-tour employés.
» Les fils d'*Orménus* * l'invitoient aux
» jeux de *Minerve-Itoniade* ** : *Eréſi-*
» *chton* n'est point ici, repondoit sa
» mère ; il est allé redemander aux
» bergers de *Cranon* *** les troupeaux
» nombreux qu'il leur avoit confiés. *Po-*
» *lyxo* préparoit l'hymen d'*Actorion* ;

* *Orménus*, selon la Fable, étoit petit-fils d'*Aeole*, ainsi que *Triopas*, & avoit fondé une ville de son nom en Thessalie.

** Ainsi nommée à cause du temple qu'*Iton*, fils d'*Amphyction*, lui avoit consacré dans la ville qu'il avoit fondée en Thessalie, & à laquelle il avoit donné son nom. Le culte de *Minerve-Itoniade* fut transporté par la suite dans la Béotie.

*** Ville de Thessalie.

» * elle convioit à la fête *Triopas*
» & son fils : *Triopas* ira, lui disoit-
» on avec larmes ; mais *Eréſichton*, at-
» teint il y a neuf jours, dans les val-
» lées du Pinde, par un fier sanglier,
» ne peut encore se soutenir. Mère
» infortunée, mère trop tendre, quels
» détours n'avez-vous pas inventés !
» L'appelloit-on aux festins ? *Eréſi-*
» *chton* est loin de ces lieux. Cé-
» lébroit-on quelque hymen ? Tantôt,
» un disque l'a frappé ; tantôt, un
» cheval fougueux l'a terrassé ; tantôt,
» il compte ses troupeaux sur l'Othrys.
» Cependant, au fond de son Palais,
» *Eréſichton* passant les jours à table,
» y dévore mille mets. Plus il mange,
» plus s'irritent ses entrailles. Tous les
» alimens y sont engloutis sans effet,
» comme au fond d'un abîme. Telle

* Vraisemblablement le même que celui qui est mis par *Orphée* au nombre des Argonautes. Comme ce Poëte ne dit point le nom de la mère de ce Héros, il est vraisemblable que c'étoit cette *Polyxo* dont parle ici *Callimaque*, & qui ne peut avoir rien de commun avec les autres héroïnes de ce nom, dont il est parlé dans les anciens Mythologues qui nous restent.

» qu'on voit la neige du Mimas * ou
» la cire fondre aux rayons du Soleil,
» tel & plus promptement encore on
» le vit dépérir. Bientôt les fibres &
» les os seuls lui restèrent. Sa mère &
» ses sœurs en pleurèrent ; le sein qui
» l'avoit allaité en soupira, & ses es-
» claves en gémirent. *Triopas* lui-
» même en arracha ses cheveux blancs,
» & s'adressant à *Neptune*, qui ne l'en-
» tendoit pas : Non, s'écrioit-il, tu
» n'es point mon père ; ou, s'il est
» vrai que je sois né de toi & de la
» fille ** d'*Aéole*, regarde l'infortuné
» qui doit te nommer son aïeul, puis-
» que c'est moi qui lui donnai le jour.
» Que n'est-il tombé sous les traits
» d'*Apollon* ! Que ne l'ai-je enseveli
» de mes mains ! Faut-il que je le voie
» dévoré par la faim ! Eloigne donc
» de lui ce mal funeste, ou toi-même
» prends soin de le nourrir. Pour moi,
» j'ai tout épuisé. Mes bergeries sont
» vuides, mes étables sans troupeaux,
» & mes esclaves ne suffisent plus à le

* Promontoire de l'Ionie fort élevé.

** *Triopas*, selon la Fable, étoit fils de *Canacé*.

» servir. Il a tout consumé, jusqu'aux » cavales qui traînoient son char, jusqu'aux coursiers qui lui avoient valu » tant de gloire dans les Jeux & dans » les Combats, jusqu'au taureau que » sa mère engraissoit pour *Vesta*. Tant » qu'à *Triopas* il resta quelque ressource, son foyer fut seul témoin de » sa peine. Mais quand *Eréfichton* eut » absorbé tout son bien, on vit le fils » d'un Roi, assis dans les places publiques, mendier les alimens les » plus vils. O *Cérès*, que celui que tu » hais ne soit jamais mon ami! Que » jamais il n'habite avec moi! Loin de » moi des voisins si funestes »!

M. *du Theil* donne, à la suite de l'Hymne de *Cérès*, cette même Fable d'*Eréfichton*, tirée des *Métamorphoses d'Ovide* avec la Traduction à côté, & fait la comparaison des deux ouvrages. Il finit par adjuger la palme à *Callimaque*. Il résulte de ce parallèle qu'il y a plus d'esprit, d'imagination, plus d'abondance de détails dans *Ovide*, mais dans le poëte Grec plus de simplicité, de grandeur, & sur-tout de sentiment. Il y a quelques

paſſages au ſujet deſquels je ne ſerois pas tout-à-fait de l'avis du Traducteur. Je préfererois, par exemple, ce que dit *Ovide*, *inque epulis epulas quærit*, & *au milieu des mets il cherche des mets*, à *Callimaque*, qui dit : *plus il mange*, *plus il veut manger*, ce qui ne me ſemble pas d'un grand effort d'imagination. Il y a quelques autres endroits où *Ovide*, ſelon moi, eſt ſupérieur. Mais *Callimaque* eſt bien au-deſſus de lui pour tous les détails touchans. J'aurois voulu que M. *du Theil* eût ſur-tout fait valoir en ſa faveur le dernier trait qui eſt admirable : » quand » *Eréſichton* eut abſorbé tout ſon bien, » on vit le fils d'un Roi aſſis dans » les places publiques mendier les » alimens les plus vils. » Je crois qu'un pareil trait de ſentiment eſt préférable à tout l'eſprit d'*Ovide*, quelque brillant qu'il ſoit dans ſes deſcriptions. Du reſte, Monſieur, ce parallèle de M. *du Theil* eſt plein de diſcernement, d'érudition, de goût, d'impartialité, & je connois peu d'ouvrage plus eſtimable que le ſien. Il nous en a donné un autre, il y a deux

ans qui m'étoit échappé dans le nombre immense de Volumes qui me passent chaque année par les mains. Il s'en faut néanmoins de beaucoup qu'il méritât un pareil oubli. Il s'agit de la traduction d'un *Traité* de *Plutarque sur la manière de discerner un flatteur d'avec un ami*, & du *Banquet des Sept sages, Dialogue* du même auteur. Le premier de ces deux ouvrages est un des meilleurs Traités de *Plutarque*: les gens de Lettres en ont toujours fait une estime particulière. C'est un des livres qui ne devroient jamais sortir des mains des Princes. On est étonné du sens profond & de la sagacité de l'auteur Grec : nos plus fameux Moralistes ont bien de la peine à le suivre de loin.

On trouve encore dans ce Volume des *Recherches* aussi agréables que sçavantes *sur les parasites & les flateurs proprement dits chez les Grecs*. C'est une esquisse très-curieuse du tableau général de la vie privée des Athéniens, que M. *du Theil* promet de donner au public. Il peut être sûr que ses travaux auront toujours les suffrages qui seuls

peuvent flatter un véritable homme de Lettres.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 30 Août 1775.

LETTRE IX.

Les Hommes de Prométhée, Poëme par M. Colardeau. A Amſterdam & ſe trouve à Paris chez le Jay Libraire, rue Saint-Jacques Brochure in-8° de 38 pages.

M. *Colardeau* annonce dans un *Avertiſſement* qu'il a pris le fond, l'enſemble & le deſſin de ce Poëme dans un morceau de Proſe très-agréable de M. *de Querlon* l'un de nos Littérateurs les plus eſtimés par ſa judicieuſe critique & l'étendue de ſes connoiſſances. Mais ce qu'on ne peut lui diſputer, ce qui lui eſt propre, ce qu'il ne partage avec preſque aucun de nos Poëtes, c'eſt cette mélo-

die si douce, ce coloris si flateur, ce nombre si harmonieux, qui ont fait le succès de tous les ouvrages en vers qu'il nous a donnés jusqu'à présent, & qui font encore le mérite particulier de celui dont je vais vous rendre compte. La création des deux premiers humains, leur étonnement à l'aspect du grand spectacle de la Nature, leurs premières sensations, le développement de leurs idées, l'ivresse de leurs jouissances : voilà les objets qu'il embellit aujourd'hui de tout le charme de sa versification.

Le Poëte est censé conduit par un Sage dans un vieux monument où de superbes tableaux conservent encore leurs traits échappés aux ravages du temps ; ils y voient *Prométhée* donnant un nouveau Maître à la terre, & pêtrissant le limon qui forma les humains. L'Artiste y a réuni tout ce qu'un site heureux a de plus pittoresque :

L'horison, sous un ciel & de pourpre & d'azur,
Y fuit dans la vapeur d'un air tranquille & pur.

Ce lointain, couronné du ſommet des montagnes,
Offre, dans les vallons, de riantes campagnes.
Un fleuve, entrecoupé de joncs & de roſeaux,
D'un cours lent & paiſible, y promène ſes eaux;
Et toujours plus charmé, plus épris de ſes rives,
Amuſe, en cent détours, ſes ondes fugitives.
Ici, c'eſt un torrent qui, d'un cours orageux,
Tombe, bondit & roule à flots impétueux.
D'une humide vapeur il obſcurcit la plaine,
Pouſſe & rejette au loin les débris qu'il entraîne.
Là, d'orgueilleux palmiers s'élancent dans les airs;
Ici, d'humbles buiſſons les côteaux ſont couverts,
Et par-tout la verdure, aux yeux *qu'elle intéreſſe*,
Fait briller du printemps la grace & la jeuneſſe.
Inſectes, animaux, errent dans ces beaux lieux:
Prométhée y mit l'Homme & fit plus que les Dieux.

Ce dernier vers me ſemble admirable; & tous les autres préſentent de belles deſcriptions. Seulement je n'aimerois pas *aux yeux qu'elle intéreſſe. La verdure* qui *intéreſſe les yeux* eſt foible, & ne ſignifie pas grand'choſe. Elle eſt amie des yeux; ils s'y repoſent avec plaiſir: mais qu'eſt-ce que des *yeux qui s'intéreſſent?*

Suit la peinture de l'Homme & de ſa Compagne, ouvrages de *Prométhée.*

L'Homme, ſous le pinceau de l'Artiſte fidelle,
Etale ſur ſon front ſa fierté naturelle.
Tout annonce dans lui le Roi de l'Univers.
Son ſuperbe regard s'échappe en longs éclairs.
Son port majeſtueux, mais noble ſans rudeſſe,
Réunit à la fois la force & la ſoupleſſe.
Sur ſes membres nerveux les muſcles prononcés
Forment un bel accord, l'un dans l'autre enlacés.
Tel paroît, dans le cirque, un Lutteur intrépide.
Sa moitié près de lui, ſous un maintien timide,

Laiſſe voir plus de grace & des attraits plus doux.
Le Peintre n'avoit point, ſous un voile jaloux,
De la belle *Pandore* enſeveli les charmes :
L'innocence étoit nue, & l'étoit ſans alarmes;
Elle s'enveloppoit de ſa ſeule pudeur.
La Beauté n'a rougi qu'en perdant la candeur;
Et près de ſon berceau, pure encore & céleſte,
Dans la nudité même, elle eut un front modeſte.

Pour rendre tant d'appas, l'Artiſte moins hardi,
D'une main plus légère, avoit tout arrondi.
Du pinceau careſſant les touches adoucies
Sembloient avoir gliſſé ſur les ſuperficies.
Le ſang, qui réflétoit ſa pourpre & ſon éclat;
Coloroit de la peau le tiſſu délicat.
Par-tout d'heureux replis & des formes riantes.
On voyoit les cheveux, de leurs treſſes mouvantes,
Ombrager, couronner un front calme & ſerein.
Leurs nœuds abandonnés rouloient ſur un beau ſein.

Sur deux touffes de lys figurez-vous la rose;
Lorsqu'au lever du jour timide, demi-close,
Et commençant à peine à se développer,
Du bouton le plus frais elle va s'échapper:
Tel est ce sein, ce sein, la première parure
Que reçoit la Beauté des mains de la Nature,
Demi-globe enchanteur dont le double contour
Palpite & s'embellit sous la main de l'Amour!
Pour mieux peindre, en un mot, ce sèxe qu'on adore,
Le goût a rassemblé, dans les traits de *Pandore*,
Ce que mille Beautés auroient de plus charmant.....

Cet *auroient* me paroît la seule tache qu'on puisse reprocher à ce morceau; il n'est point poëtique. Mais comme le portrait de l'homme est noble & fièrement dessiné! Comme celui de la femme contraste agréablement avec lui! Comme il est frais, gracieux, &c!

A l'aspect de ce tableau, qui sans doute est l'ornement principal du vieux monument, le Sage fait au Poëte qu'il guide le récit de l'histoire de *Prométhée* & de la création de l'homme.

Il lui raconte comment *Prométhée*, échappé au ſupplice des autres Titans, conçoit le projet de repeupler la terre, & ſe met auſſitôt à l'ouvrage; l'homme eſt modelé.

D'abord, pour affermir l'édifice fragile,
En ſolides appuis il façonne l'argile.
Du ſang, prêt à couler, il creuſe les canaux.
De la fibre mobile il unit les faiſceaux;
Il les enchaîne entr'eux, entr'eux il les oppoſe.
Des mouvemens divers il aſſure la cauſe.
Au buſte aſſujetti, le bras s'étend ſoudain;
Les doigts, en s'allongeant, vont deſſiner la main.
Bientôt de ce beau corps la taille ſouple & libre,
Sur ſa double colonne a pris ſon équilibre.
Le Titan s'applaudit & pourſuit ſon eſſor.
Avec plus de génie, avec plus d'art encor,
De ce noble édifice il couronne le faîte.
Du plus grand caractère il embellit la tête.
Superbe, & s'entourant de l'ombre des cheveux,
S'élève & s'applanit le front majeſtueux.

Au fond de son orbite éclate le prunelle :
Un doux voile se ferme & s'entr'ouvre autour
d'elle.
Un arc demi-courbé, qui s'abbaisse sur l'œil,
Donne encore au regard plus d'audace & d'orgueil.
Le teint prend son éclat ; la lèvre colorée,
En deux filets de pourpre est déja séparée.
Il semble, en ce moment, que le fils de *Japet*
Rival de la nature, ait surpris son secret.
Comme aux tiges des fleurs une utile rosée
En émail, en verdure, est métamorphosée ;
Ainsi par le Titan le limon préparé,
En organes divers se transforme à son gré.
Lorsque sa main traça ces méandres, ces
veines,
Foyers toujours brûlans des passions humaines,
Il prit des animaux les diverses humeurs :
L'homme a tous leurs instincts & trop souvent leurs mœurs.
Du tissu de la peau l'enveloppe légère
Du jeu de ces ressorts nous voila le mystère :
Leur mobile à nos yeux fut toujours inconnu.

Ce morceau si bien fait doit être celui qui a le plus coûté à l'auteur. Il est plein de détails très-difficiles à rendre en vers, & cependant très-bien rendus.

Prométhée pêtrit les appas de *Pandore* avec le limon qui lui reste. Il faut avouer que ce reste là avoit encore son prix. Ensuite il traverse les airs, l'auteur ne dit pas comment, ravit le feu sacré au foyer du soleil, & revient animer son ouvrage.

Le Poëte peint supérieurement la surprise de ces deux êtres nouveaux, lorsqu'ils ouvrent les yeux sur toutes les richesses de la Nature, qu'ils les arrêtent sur eux-mêmes, & qu'ils ressentent la douce émotion qu'ils se causent mutuellement. Un rayon de miel que trouve *Pandore*, dont elle fait l'essai, & qu'elle fait goûter à son époux, est la première jouissance que tous deux partagent. Voyez, Monsieur, s'il est possible de faire des vers plus harmonieux, plus enchanteurs.

Dans l'ombre d'un bosquet tous deux ils s'enfonçoïent.
Prêts à s'entrelacer, là deux Mirthes croissoient.
De l'une à l'autre tige une distance égale
Les séparoit encor par un foible intervale.
L'Abeille industrieuse, entre ces arbrisseaux,
Venoit de déposer le fruit de ses travaux.
Pandore l'apperçut : son œil brûlant, avide,
Etincelle à l'aspect de ce trésor liquide.
Elle se précipite, elle court, & soudain
Un rayon détaché s'abandonne à sa main.
Sur ses lèvres bientôt doucement exprimée,
S'épanche, à longs flots d'or, la liqueur parfumée.
A peine dans son trouble elle a pu la goûter,
Elle vole à l'époux qu'elle vient de quitter,
Lui présente de loin sa conquête & sa proie;
L'aborde en souriant, fait éclater sa joie,
Et sur sa bouche alors, de ses doigts délicats,
Presse le pur nectar qu'il ne connoissoit pas.
Ah ! tout cède à l'attrait de cette jouissance !
La Nature, pour eux déployant sa puissance,

De ce nouveau plaisir forma son plus doux soin,
Et pour l'accroître encore, elle en fit un besoin.

Je n'aurois pas voulu que l'auteur eût dit que la Nature *forma son plus doux soin* du plaisir de manger : car c'est uniquement de ce plaisir qu'il est ici question. Il me semble qu'il en est d'autres auxquels elle a attaché encore plus de douceur ; d'ailleurs, *forma son plus doux soin* n'est pas une expression heureuse.

Les deux époux s'abandonnent au sommeil l'un près de l'autre. Le réveil de l'homme aux premiers rayons du matin, a fourni au Poëte une de ses meilleures tirades. L'orient, dit il, se colore par degrés des feux de l'aurore.

A l'Univers charmé qu'elle annonce un beau jour !
Son char plus radieux est conduit par l'Amour.
A travers les rameaux, sa naissante lumière,
Du premier des humains vient frapper la paupière.

Il ouvre lentement un œil appesanti.
Des chaînes du sommeil à peine il est sorti,
Qu'il sent près de son cœur sa compagne fidelle.
Dans ce tendre abandon qu'elle lui parut belle !
Le repos ajoutoit à l'éclat de ses traits.
Cet époux enchanté, pour mieux voir ses attraits,
Du doux nœud de ses bras s'échappe & se retire :
Appuyé sur les siens, il contemple, il admire.
Tout irrite à la fois ses desirs curieux :
Sur deux globes d'albâtre il arrête ses yeux.
Comme on voit d'un ruisseau les ondes argentées
S'élever, s'applanir par les vents agitées ;
De même ce beau sein, libre dans son essor,
Se soulève, s'abbaisse & se souleve encor.
D'un avide regard l'homme le considère :

. . . .

Oiseaux, dans vos concerts vous saluez l'aurore !
Taisez-vous ! respectez le sommeil de *Pandore !*

A l'ardeur inquiète, aux vœux de son époux,
Laissez-la prodiguer ses charmes les plus doux.
Qu'il aime à contempler l'or de sa chevelure,
Ces tresses, ces rézeaux épars à l'aventure,
Qui, mêlés sur sa gorge à la blancheur des lys,
Y roulent mollement de replis en replis!
Combien d'autres attraits, déployés sans contrainte,
Dans ses sens trop émus vont porter leur atteinte!
Oui, *Pandore*, à ses yeux tout semble t'embellir!
Que de fleurs sur ton teint ses lèvres vont cueillir!
Sur ta bouche riante il respire la rose:
Il voudroit plus sans doute; il craint, il tremble, il n'ose;
La peur de ton réveil adoucit ses baisers:
Zéphir les donne aux fleurs moins purs & moins légers.

Vous devinez, Monsieur, comment se termine ce poëme, & les descriptions voluptueuses que vous venez de

parcourir, vous font présumer que M. *Colardeau* ne les a pas épargnées dans la peinture de l'hyménée de ces premiers humains. Il faut les lire dans l'ouvrage même dont les morceaux que je vous ai cités vous donneront sans doute l'idée la plus avantageuse. Il y a cependant quelque obscurité dans les premières pages. On y confond la peinture de *Pandore* & de son époux, avec le récit de la manière dont ils furent formés. L'une est la description du tableau que voit le Poëte, l'autre est l'histoire que raconte le Sage. Tout cela n'est point clair ; il valoit mieux se borner tout unîment au seul récit, ou du moins ne pas tant s'étendre sur le détail du tableau. De tels *jeux d'esprit*, Monsieur, (c'est le nom que M. *Colardeau* donne à ses ouvrages) doivent faire desirer vivement que ce Poëte charmant s'occupe enfin de productions plus considérables. Le Public a trop d'intérêt que l'*Albane* de la Poësie ne laisse pas oisifs des pinceaux si doux & un talent si rare.

Lettre à l'Auteur de ces Feuilles sur un trait d'ignorance. A Tournay ce 20 Août 1775.

NOUS venons de lire avec beaucoup de plaisir, Monsieur, dans votre Feuille N° 14 (Année 1775 Tome 3e page 270) la Lettre de M. *Bachelier*, de l'Académie Royale de Peinture, Directeur de l'Ecole de Dessin, &c, à M****** Avocat à Troyes; & c'est avec bien de la justice que vous livrez au ridicule public le refus que les bons Marguilliers de cette Ville de la Champagne ont fait de laisser mouler en plâtre le beau Christ de Bronze de l'immortel *Girardon* leur compatriote, qui leur fait tant d'honneur. Vous croyez peut-être, Monsieur, que ce trait incroyable est unique dans le 18e siècle? Point du tout: je vais vous en citer un, non moins vrai, mais beaucoup plus plaisant, arrivé à Lille en Flandre, à 5 petites lieues d'ici, il n'y a pas plus de 25 ans, & presque dans le même genre. Le Corps Municipal de cette

grande & belle Ville y avoit établi une Ecole de Dessin. Déja les Elèves commençoient à faire des progrès, lorsque le *Rewart* ou *le Mayeur* * allant voir cet établissement, se mit dans une fureur affreuse d'y trouver un homme nud qui servoit de modèle; on eut beau lui représenter que c'étoit l'usage, à Rome, à Paris, partout enfin; il défendit, sous les peines les plus rigoureuses, de travailler à l'avenir d'après la Nature, & fit mettre le Modèle en prison. Il alloit poursuivre le Directeur lui-même qui fut obligé de se sauver à Paris, où l'on assûre qu'il a fait fortune par ses talens **.

* C'est ainsi qu'on nomme les Chefs du Corps de cette Ville.

** M. *le Tillier* Peintre en émail & en miniature, Quai de Conti à Paris.

Je suis, &c.

L'Abbé VANDERCROSSEN.

Lettre à l'Auteur de ces Feuilles sur un homme qui avoit épousé treize femmes.

MONSIEUR, en passant en dernier lieu par Anvers, j'y ai appris un fait

assez singulier pour trouver place dans vos Feuilles. Un M. *Gansackre*, homme fort riche, mort à Anvers il y a quatre ou cinq mois, avoit épousé treize femmes. La treizième, M[lle] *Bertoud* de Malines, se sépara de lui un an avant sa mort ; ce qui donna lieu à un plaisant de faire l'Epitaphe suivante :

> Cy gît par qui gissoient déja
> Douze femmes, chose étonnante !
> Il comptoit aller jusqu'à trente ;
> Mais la treizième les vengea.

Ce fait, sur la vérité duquel vous pouvez compter, m'en rappelle un plus frappant encore, qui est attesté par Saint-*Jérôme* dans une de ses Lettres à la veuve *Gerontia*. Voici les propres termes du Saint Docteur : » Vidi duo inter se paria, vilissimorum è plebe hominum comparata, » unum qui viginti sepelisset uxores, » alteram quæ vicessimum secundum » habuisset maritum ; extremo sibi, » ut ipsi putabant, matrimonio copulatos. Summa omnium expectatio,

» virorum pariter ac fœminarum.....
» quis quem priùs efferret. Vicit ma-
» ritus, & totius urbis populo con-
» fluente, coronatus & palmam te-
» nens, per singulos sibi acclamantes,
» uxoris multinubæ feretrum præce-
» debat. » *Hieronimi Opp. Tom. 1, pag. 91, Edit. Basil. anni 1534 in-fol.*
» J'ai vû, dans la classe la plus vile des
» citoyens, deux époux parfaitement
» assortis; l'un avoit enterré vingt
» femmes; l'autre vingt-deux maris;
» & tous deux pensoient que c'étoit
» leur dernier mariage. Tout le monde,
» hommes & femmes, attendoit avec
» impatience lequel des deux seroit le
» survivant. Le mari eut cet avantage.
» Le jour qu'on portoit sa femme *Po-*
» *lyandre* * en terre, il précédoit le
» cercueil, une couronne sur la tête,
» & tenant en main une palme en si-
» gne de sa victoire, au milieu des
» acclamations d'un peuple immense

* Nous appellons *Polygame* un homme qui a plusieurs femmes. Je hazarde *Polyandre* pour désigner une femme qui a plusieurs maris. Il n'est pas possible de rendre autrement par un seul mot le *Multinuba* de Saint-*Jérôme*.

» qui étoit accouru. » Un mari qui avoit enterré vingt femmes & une femme qui avoit enterré vingt-deux maris ! Voilà un fait plus singulier, plus extraordinaire encore que celui d'Anvers, & il n'est guères possible de le révoquer en doute, puisque Saint-*Jérôme* assure qu'il en a été témoin oculaire. Je suis, &c.

Indications des Nouveautés dans les Sciences, la Littérature & les Arts.

DICTIONNAIRE *Raisonné Universel d'Histoire Naturelle, contenant l'Histoire des Animaux, des Végétaux & des Minéraux, & celle des Corps Célestes, des Météores & des autres principaux Phénomènes de la Nature ; avec l'Histoire & la Description des Drogues simples tirées des trois Regnes, & le détail de leurs usages dans la Médecine, dans l'Economie Domestique & Champêtre, & dans les Arts & Métiers ; plus une Table concordante des noms Latins, & le renvoi aux objets mentionnés dans cet ouvrage. Par M. Valmont de Bomare, Démonstrateur d'Histoire Natu-*

relle avoué du Gouvernement ; Censeur Royal ; Directeur des Cabinets d'Histoire Naturelle, de Physique, &c, de S. A. S. Monseigneur le PRINCE DE CONDÉ *; Honoraire de la Société Economique de Berne, Membre des Académies Impériale des Curieux de la Nature, Impériale & Royale des Sciences de Bruxelles ; Associé Regnicole de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Beaux Arts de Rouen ; des Sociétés Royales des Sciences de Montpellier, Littéraire de Caen, de la Rochelle, &c ; d'Agriculture de Paris ; Maître en Pharmacie. Nouvelle Edition, revue & considérablement augmentée par l'Auteur, 9 Volumes grand in-8° d'environ 670 pages chacun ; prix 50 livres reliés ; à Paris chez Brunet Libraire rue des Ecrivains, vis-à-vis le Cloître de Saint-Jacques de la Boucherie. M. Valmont de Bomare* est sans contredit, Monsieur, un des hommes qui ont le mieux mérité de leur Nation par leur génie, leurs travaux & leurs découvertes. L'Histoire Naturelle est la partie à laquelle il s'est attaché presque dès son berceau ; & son goût vif pour

cette ſcience eſt bien juſtifié par l'éclat de ſes ſuccès. A l'exemple des grands Philoſophes de l'Antiquité, il a voyagé pendant pluſieurs années; il n'a rien épargné pour acquérir des connoiſſances, & pour former une collection convenable au genre d'étude qu'il avoit embraſſé. De retour dans ſa Patrie, il a donné des Cours publics d'Hiſtoire Naturelle; c'eſt lui qui le premier a établi ces ſortes de Cours auxquels perſonne n'avoit encore penſé. Depuis vingt-ans il les continue avec une affluence extraordinaire d'Auditeurs des différens ordres de l'un & l'autre ſexe, & de toutes les contrées de l'Europe. Mais ces leçons, ſi curieuſes & ſi utiles par leur objet, auroient été perdues pour la poſtérité & même pour la plûpart de ſes contemporains, s'il n'avoit dépoſé dans un ouvrage immortel la riche Collection de ſes idées, de ſes recherches & de ſes réſultats. C'eſt ce *Dictionnaire Raiſonné Univerſel d'Hiſtoire Naturelle*, &c, le plus inſtructif, le plus complet, ou, pour mieux dire, le ſeul qui ait encore paru dans ce genre.

Ne le confondez point, Monſieur, avec un ſimple Vocabulaire ; regardez-le comme un *Dictionnaire Raiſonné*, une analyſe ſuivie, diſcutée, comparée & méthodique de toute l'Hiſtoire Naturelle ; comme une collection de Mémoires approfondis ſur tous les objets que préſente l'Univers ; en un mot, comme l'inventaire de la Nature.

La première Edition de ce Répertoire unique parut en 1764 & la ſeconde en 1768 ; toutes deux, quoique tirées à un grand nombre d'exemplaires, ont été rapidement enlevées ; & il n'y a peut-être point de livre dont on ait fait autant de contrefactions en différentes villes de France & des Païs Etrangers. Malgré les fautes groſſières, ridicules même, qui défigurent ces copies, elles ont trouvé des acheteurs : tant le fond de l'ouvrage eſt intéreſſant !

On ne s'eſt pas contenté de réimprimer *in*-8° l'ouvrage que je vous annonce ; on en a fait en même temps une édition en 6 Vol. *in*-4°, reliés 78 liv. ; ils ſe vendent chez le même Libraire. Ces deux Editions *in*-4° & *in*-8°, ornées

d'une belle Planche en taille-douce, & faites avec le plus grand soin, sont recommandables par la beauté du papier, par l'exactitude du texte, & par la propreté de l'exécution. Pour rendre plus facile l'acquisition de cet admirable ouvrage, on s'est déterminé à le publier dans un troisième format, qui est un petit *in*-8°, aussi en 9 Volumes d'environ 630 pages chacun; ce dernier format se trouve à Lyon chez les sieurs *Jean-Marie Bruyset* Libraires. Toutes les Feuilles de ces trois *Editions* ont été lues & corrigées par l'auteur, qui les avoue. Il a dédié son travail à Mg[r] le PRINCE DE CONDÉ, par une Epître noble & sans fades accens; ce Prince avoit des droits à cet hommage, & parce qu'il aime, protège, cultive lui-même toutes les branches de cette vaste science, & parce que M. *de Bomare* a l'avantage de lui appartenir & le bonheur d'approcher souvent de sa personne; parce qu'enfin ce Naturaliste reconnoît qu'il a puisé l'histoire d'un grand nombre de faits dans les superbes & riches Ca-

binets du Château de Chantilly, qu'il a diſpoſés & qu'il dirige à la ſatisfaction de S. A. S. & de celle des Curieux qui vont admirer cette magnifique Collection des tréſors de la Nature.

*Principes généraux de Juriſprudence ſur les Droits de Chaſſe & de Pêche, ſuivant le Droit Commun de la France; à l'uſage des Seigneurs & de leurs Officiers; par M. *** Avocat en Parlement, à Dun en Argonne. Brochure in-12 petit format d'environ 230 pages; à Paris chez Ch. P. Berton Libraire rue Saint-Victor vis-à-vis le Séminaire de Saint-Nicolas.* Les Seigneurs ou les Particuliers qui ont droit de Chaſſe & de Pêche en ſont ſi jaloux qu'ils prennent aiſément ombrage de l'apparence même de l'atteinte la plus légère : de-là des inquiétudes, des brouilleries, des haines, des querelles, des procès, qui ne s'éleveroient pas auſſi fréquemment, ſi tous ceux qui ont droit de chaſſer & de pêcher étoient mieux inſtruits des

loix constitutives de ce Droit. Les Ordonnances & la Jurisprudence des Arrêts peuvent seules donner des notions exactes sur ces deux objets; mais ces Ordonnances & ces Arrêts sont épars dans un grand nombre de Volumes ou dans des ouvrages qui ne sont pas à la portée de tout le monde. L'auteur de ce petit livre a donc rendu un service essentiel aux Hauts-Justiciers, aux Seigneurs de Fiefs, & à tous ceux qui chassent ou qui pêchent, en y rassemblant un précis raisonné des loix promulguées à ce sujet.

Placide à Scholastique, sur la manière de se conduire dans le Monde, par rapport à la Religion; par Dom Jamin Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur; un Volume in-12 d'environ 340 pages; à Paris chez Jean-François Bastien Libraire rue du Petit Lion Fauxbourg Saint-Germain. Cet ouvrage est en forme de *Lettre*. Dom *Jamin* suppose que *Scholastique*, à qui elle est adressée, est une jeune Dame d'un rang distingué, mariée

depuis peu à un jeune homme du même état. Son mari la produit dans le grand monde. Elevée dans le sein d'une famille pieuse, elle est surprise des discours qu'elle entend dans les cercles ; elle tremble pour sa foi & craint pour son innocence. Au milieu de ses perpléxités, elle consulte son Directeur, qui lui trace par écrit le plan de conduite développé dans ce livre. Il a divisé son ouvrage en plusieurs Chapîtres. Les Hérétiques, les Déïstes, les Matérialistes, les Athées, les Pyrrhoniens, &c, n'y sont pas ménagés, & l'Auteur combat victorieusement leurs systêmes. L'ouvrage est très-édifiant & très-utile.

L'Esprit Consolateur ; ou Refléxions sur quelques paroles de l'Esprit Saint, très-propres à consoler les ames affligées ; distribuées par chaque jour du mois ; par l'auteur de L'IMITATION DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE *sur le Modèle de* L'IMITATION DE JESUS-CHRIST *; un Volume in-12 de plus de 400 pages ; à Paris chez Charles-Pierre*

Berton Libraire rue Saint-Victor vis-à-vis le Séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet. Ce livre ascétique remplit parfaitement le but que l'Auteur s'est proposé ; il est écrit avec une onction capable de toucher les cœurs les plus insensibles.

La Vie & la Doctrine de Notre-Seigneur Jesus-Christ, rédigées en Méditations pour tous les jours de l'Année ; T. D. L. D. P. A. par M. l'Abbé de Saint Pard ; deux Volumes in-12 d'environ 400 pages chacun ; à Paris à la même adresse que l'ouvrage précédent. Ces *Méditations* présentent les principales actions de J. C. réunies & comme enchaînées avec les principes de sa Doctrine, dans un ordre qui répond à celui que l'Eglise a établi pour la célébration des Saints Mystères. L'Auteur a sçu éviter deux défauts, ordinaires aux ouvrages de ce genre ; l'un d'abréger trop les matières, l'autre de les trop étendre. Le premier Volume contient la *Partie d'Hyver*, c'est-à-dire, *depuis l'Avent jusqu'à la Tri-*

nité; la feconde la *Partie d'Eté*, ou *depuis la Trinité jufqu'à l'Avent.* Cet ouvrage fera bien accueilli de tous ceux qui n'ont pas encore étouffé le fentiment de la Religion dans laquelle ils ont été élevés. Il préfente les fublimes leçons d'une fageffe inconnue à nos Sages.

Nouveaux Encriers, examinés & approuvés par l'Académie Royale des Sciences de Paris. Ces *Encriers*, d'une forme nouvelle & d'une conftruction auffi fimple qu'ingénieufe, font d'un ufage très-commode & peu difpendieux; ils font en quelque forte intariffables, & fourniffent pendant douze ou quinze ans une encre du plus beau noir, fixe, luifante, inaltérable, fans bourbe, & fans jamais former, à fa furface, ni moififfure ni champignons; leur entretien n'exige d'autres frais & d'autre foin que celui d'y ajouter un peu d'eau de temps en temps. Ces *Encriers* font compofés d'un réfervoir ou vafe principal de fayance, dans lequel eft

contenue une masse d'encre assez considérable. Ce réservoir porte, vers son milieu, un autre petit vase ou godet, destiné à fournir l'encre à la plume; le fond de ce second vase est percé, & c'est par cette ouverture que l'encre y remonte, jusqu'au niveau de celle que contient le grand réservoir. Lorsque l'encre est épaissie par une évaporation de plusieurs jours, on remplace, par autant d'eau, la quantité qui s'en est évaporée, en observant de ne pas introduire l'eau par le petit vase du milieu, mais par une ouverture particulière qui se trouve pratiquée sur le grand réservoir auprès de l'anse. L'eau, par ce moyen, étant obligée de traverser toute la masse d'encre contenue dans le réservoir, se change elle-même en une encre excellente; c'est en quoi consiste le méchanisme particulier de ces nouvelles écritoires. L'Académie Royale des Sciences, à laquelle elles ont été présentées, a cru devoir accorder les plus grands éloges à leur inventeur: voici comment s'expri-

ment les Commiſſaires qu'elle a nommés pour en faire l'examen : » On » peut conclure, premièrement que » l'avantage du godet intérieur eſt de » filtrer, en quelque ſorte, l'encre » de manière qu'il ne doit jamais ſe » trouver de bourbe que dans le » grand réſervoir, & jamais dans ce» lui où l'on puiſe l'encre ; en ſe» cond lieu, que l'eau qu'on ajoute » ne pouvant arriver au godet qu'a» près avoir traverſé toute la maſſe » d'encre, le mêlange eſt néceſſai» rement bien fait. A ces avantages, » nous ajoûterons celui de la bonne » qualité de l'encre : celle qui nous » a été préſentée, nous a paru auſſi » bonne qu'il fût poſſible de la de» ſirer, &, quoique nous l'ayons » conſervée deux mois ſans précau» tion, il ne s'eſt formé pendant cet » intervalle, ni moiſiſſure, ni cham» pignons à ſa ſurface ».

Ces nouveaux *Encriers*, dont l'utilité deviendra plus ſenſible par l'uſage même, ſe trouvent à Paris chez le ſieur *Pochet* Marchand Mercier rue

du Four Saint-Germain, au coin de celle de l'Egoût. Il s'en trouve de différentes grandeurs, dont les prix sont de six & de neuf livres. Le sieur *Pochet* distribue de la même Encre en bouteille, pour la commodité de ceux qui ne veulent point acheter des *Encriers*. Il prévient que les étiquettes qui seront sur les *Encriers* & les bouteilles seront signés de sa main, pour empêcher que le Public ne soit la dupe des contrefactions.

Histoire de l'Eglise & des Evêques-Princes de Strasbourg, depuis la fondation de l'Evêché jusqu'à nos jours; dédiée à son Altesse Eminentissime Mgr le Cardinal Louis Constantin Prince de Rohan, Evêque-Prince de Strasbourg, Landgrave d'Alsace, Prince du Saint-Empire, Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, &c, &c, &c. Par M. l'Abbé Grandidier, Secrétaire & Archiviste de l'Evêché de Strasbourg. Quatre ou cinq Volumes in 4°. Ouvrage proposé par souscription, pour laquelle on ne demande qu'une soumission & le

prix de chacun des Volumes, à mesure qu'ils paroîtront. Il eſt peu d'Evêchés en France, & même en Allemagne, dont l'Hiſtoire nous donne un auſſi grande idée que de celui de Strasbourg. Les Empereurs, les Rois & les Princes l'ont comblé de bienfaits, d'honneurs & d'illuſtrations. L'antiquité, la ſainteté, la nobleſſe, la ſcience: tout a concouru à rendre recommandables les Evêques de cette Egliſe. L'ouvrage que je vous annonce, Monſieur, contiendra la ſucceſſion chronologique, hiſtorique, littéraire & critique des Evêques de l'Egliſe de Strasbourg depuis la fondation de l'Evêché juſqu'à nos jours; les faits les plus remarquables de leur vie, avec les détails que demande l'Hiſtoire; les ſervices qu'ils ont rendus à l'Egliſe, à l'Empire, à l'Alſace, à Strasbourg; leurs fondations Eccléſiaſtiques & leurs exploits militaires, &c, &c. On y lira le précis de leurs écrits, l'analyſe des ſtatuts portés dans différens Synodes qui ſe ſont tenus dans leur Diocèſe, & l'extrait des règle-

mens ſages & utiles qu'ils ont rendus pour la réforme du Clergé & le maintien de la police temporelle. On y rendra compte des diverſes révolutions ſucceſſives que l'Alſace a éprouvées dans la religion & les mœurs. On y verra les diviſions du Clergé ſéculier & régulier ; l'origine & les progrès du Luthéraniſme dans Strasbourg & la Province, &c, &c. Les ſaints perſonnages qui ont honoré le Diocèſe de Strasbourg y auront leurs places, ainſi que les Sçavans & les hommes illuſtres d'Alſace, qui par leurs écrits ont ſoutenu la Religion, ou qui ſe ſont rendus recommandables dans l'Egliſe par d'autres ſervices.

On ne ſe reſtreindra pas à l'hiſtoire particulière des Evêques de Strasbourg. On y rapportera en détail celle des Abbayes, des Collégiales & des Monaſtères, qui dans les différens ſiècles ſe ſont élevés dans le Diocèſe, & l'on y ſuivra par ordre chronologique leur établiſſement, leurs donations & leurs révolutions. On y trai-

tera de l'origine des Familles nobles d'Alſace qui poſſèdent ou ont poſſédé des fiefs de l'Evêché de Strasbourg. L'influence, que les Evêques de cette Egliſe ont eue dans les grands évènemens, y fera diſcuter différentes parties relatives à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, au Droit Public & Féodal d'Allemagne, à l'état ancien de l'Alſace & de la ville de Strasbourg; à l'hiſtoire particulière de la Lorraine, de la Suiſſe & de l'Electorat de Mayence, & à celle des Evêchés de Bâle & de Spire.

Chaque Volume ſera ſuivi d'un corps diplomatique contenant les pièces juſtificatives. Les Abbayes, les Collégiales & les Egliſes y trouveront les principaux titres de leur exiſtence. Les Nobles y découvriront un grand nombre d'anciennes chartres dépoſées dans les archives Eccléſiaſtiques, qui conſtateront leur état & leur généalogie. Ce ſera un code également utile à l'hiſtoire générale d'Allemagne, à la Littérature & au Gouvernement. Enfin, tout l'ouvrage ſera terminé par

un pouillé exact des Bénéfices & des Cures du Diocèse.

L'Auteur espère que les Ecclésiastiques de ce Diocèse s'intéresseront à un ouvrage consacré à leur utilité; que les Prévôts & Chanoines, les Abbés & les Abbesses, les Religieux & les Religieuses y verront avec satisfaction les annales de leur Eglise & de ceux ou de celles qui les ont gouvernés; que les Nobles & les Strasbourgeois se plairont à y reconnoître les exemples de vertus & de bravoure de leurs ancêtres. Ils les prie tous, ainsi que toute autre personne, de concourir par leurs Mémoires à la perfection de cet ouvrage.

Le Public a été si souvent trompé par des *Prospectus* & des Souscriptions, que les uns & les autres paroissent être tombés en discrédit. L'Editeur, jaloux de mériter la confiance de ses Souscripteurs, ne demande aucune avance pour l'impression, & n'exige le paiement de la souscription qu'à la livraison de chaque volume: on prie seulement les personnes qui vou-

dront se procurer l'ouvrage d'adresser (franche de port) à M. l'Abbé *Grandidier*, au Palais Episcopal à Strasbourg, ou au sieur *Stein* Libraire rue des Serruriers à Strasbourg, une soumission conçue en ces termes : *Je soussigné souscris pour le livre intitulé : Histoire de l'Eglise & des Evêques-Princes de Strasbourg ; promets & m'engage de retirer ou faire retirer d'entre les mains de M. l'Abbé Grandidier, ou du sieur Stein, chaque volume de ladite Histoire, & de payer pour chaque exemplaire, qui sera livré en feuilles, la somme de six livres, que je ferai remettre franc de port, dès que j'aurai été prévenu de la publication de chaun desdits volumes.*

A le 1775.

On signera son nom, en spécifiant ses qualités & sa demeure. Si le manuscrit, qu'il est impossible d'évaluer au juste, produisoit un ou deux volumes de plus, les Souscripteurs paieroient selon le prix des précédens. On prie ceux qui voudront souscrire d'envoyer leur soumission le plutôt possible, afin de pouvoir déterminer le

nombre des exemplaires qui seront imprimés en conséquence. On ne recevra les soumissions que jusqu'au premier Janvier 1776, passé lequel temps on paiera sept livres par Volume.

Essai tendant à démontrer la facilité de connoître sans frais & avec précision l'objet des Récoltes dans tout le Royaume, même dans chaque Village & chez chacun des Cultivateurs ; & le moyen de convertir les Impôts les plus onéreux en un tribut équivalent pour le Roi, & modique en lui-même. Par M. L. C. de Magnières petite Brochure in-12 de 20 pages ; prix 8 sols ; au Palais Royal & chez J. F. Bastien Libraire rue du Petit Lion Fauxbourg Saint-Germain. Le Duc *de Savoie* demandoit un jour à *Henri IV* quels étoient ses revenus : *Je n'en sçais rien*, répondit le Roi, *je ne compte point avec mes sujets : comme je m'en fais aimer, ils croient que tous leurs biens sont à moi, & je pense que tous les miens sont à eux.* L'auteur de cet

Essai est persuadé que ce mot de *Henri IV* se réaliseroit sous le regne de LOUIS XVI envers les Cultivateurs, si l'on adoptoit l'établissement qu'il propose d'une *Dîme Royale*, par laquelle on leveroit 2 livres sur chaque setier de froment qui pèseroit autour de 240 livres poids de Marc, & 20 sols sur chaque setier de menus grains; ce qui produiroit au ROI, suivant le calcul de l'auteur, un revenu de quarante millions d'écus; moyennant quoi on supprimeroit la Taille & les Gabelles qui ne rapportent pas autant. Ce n'est pas à moi de prononcer si le systême de M. *de Magnières* est praticable. Tout ce que je puis dire, c'est qu'il me paroît mériter l'attention du Gouvernement, que les vûes de l'Auteur sont exposées avec beaucoup de clarté, & que ses gémissemens sur le sort des malheureux Cultivateurs sont d'un bon patriote & d'un ami de l'humanité.

Je suis, &c.

A Paris, ce 2 Septembre 1775.

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

LETTRE X.

Seconde Lettre de M. l'Abbé de Saint-Léger de Soissons à l'Auteur de ces Feuilles, sur la Pucelle d'Orléans.

J'ÉTOIS, Monsieur, sur le point de vous adresser une seconde Lettre sur la *Pucelle d'Orléans*, lorsque j'ai reçu votre N° 16 où j'en ai lu une de M. le Marquis *de L....* qui y donne une explication de l'inscription & des Lettres initiales que j'ai rapportées. Cette explication me paroit plus simple, plus naturelle qu'aucune de celles que j'en ai entendu donner, sauf pourtant le *lancem* pris pour *lanceam*, parce que *lanceam* peut s'entendre na-

turellement, en construisant *fortunet auspicium regni lancemque* ejusdem regni *retractet*. Si l'on se borne à la traduction grammaticale de ces Vers, je crois en effet qu'ils n'ont & ne peuvent avoir d'autre sens que celui de M. le Marquis *de L....*; j'observe seulement que la *Virgo altera* m'avoit d'abord paru une allusion à quelque personnage du temps, & que, dans ma première Lettre, je n'ai voulu dire autre chose, si non que je ne trouvois depuis 1581 aucune fille connue, point de nouvelle *Pucelle* à qui l'on pût appliquer ce mot. Un de mes amis prétend que cette *Virgo altera de cœlis excita* n'est autre que la Sainte-*Vierge* à qui le Poëte conseilloit le Monarque François de s'adresser dans la détresse où il se trouvoit en 1581. Un autre met la *Concorde* à la place de la *Vierge*; & parce qu'il existe deux Médailles frappées en 1577 & en 1579, l'une avec la légende : *Ut in aurum tempora priscum*, l'autre avec ces mots *Concordia construit urbes*, il croit que l'auteur des vers fait allusion à ces Médailles, &

que la *Virgo altera* du Poëte est la déesse *Concorde* dont *Henri III* en 1581 avoit effectivement grand besoin de solliciter la protection.

A l'égard des Lettres C. V. C. PP., chacun peut les interpréter à sa manière. M. le Marquis *de L....* pense qu'elles signifient CIVES URBIS COMPENDIENSIS POSUERE ou PATRI PATRIÆ; une autre personne conjecture qu'on peut les interpréter *Cives Vo Caulorienses Patri Patriæ*, & elle se fonde sur ce que *Vaucouleurs* d'où étoit *Jeanne d'Arc*, est nommé par *Valois*, d'après tous les anciens monumumens, VALLIS COLORIS en deux mots; un troisième les explique CIVES VOVERE CONSECRAVERE, POSUERE; &, si on lui oppose que les deux PP signifiant selon lui POSUERE, il devroit y avoir deux VV & deux CC pour VOVERE CONSECRAVERE, il laisse la liberté de substituer PATRI PATRIÆ au mot POSUERE. Ces différentes explications ne me paroissant pas à l'abri de difficultés fondées, j'ai soupçonné que j'en trouverois peut-être une plus satisfaisante dans les

Monumens du temps, &, persuadé, comme je le suis, que le Portrait de la *Pucelle* fut présenté à *Henri III* lors de quelqu'une des entrées de ce Prince à Orléans, j'ai cru trouver des lumières & sur les Vers & sur les Lettres initiales qui les terminent, dans les relations des entrées de *Henri III* à Orléans. Mes recherches ont été inutiles ; ces Relations imprimées à part & abrégées dans l'*Histoire d'Orléans* par *le Maire* ne m'ont rien appris là-dessus. Les Registres de la ville d'Orléans où sont rapportées assez au long ces mêmes entrées, ne font aucune mention de ce Portrait ni des Vers dont il s'agit ; au moins c'est ce qui m'a été assuré par un ami qui a consulté ces Registres, & qui ajoute que les comptes de la Ville pour les années 1580, 81 & 82, où il espéroit trouver le nom du Peintre, se trouvent dans ce moment perdus ou égarés.

Si l'on ne peut donner que des conjectures sur le sens des Vers & des Lettres initiales, au moins connoît-on bien certainement l'auteur de ces Vers. C'est *Jean Dorat* ou d'*Aurat* (en latin

Auratus) Poëte Grec, Latin & François, mort en 1588, sur lequel on peut consulter la *Bibliothéque de la Croix du Maine*, Tome 1 pag. 443 de la nouvelle Edition. Il est vrai que, dans le Recueil des Poësies de *Dorat* publié à Paris en 1586 *in*-8°, on ne trouve pas les Vers dont il s'agit ; mais il n'en est pas moins certain qu'ils sont de lui ; *Charles du Lis* l'assure expressément dans son *Recueil d'Inscriptions* * ; d'ail-

* *Recueil d'inscriptions proposées pour remplir les Tables d'attente étant sous les statues du Roi Charles VII & de la Pucelle.* Il y a trois Editions différentes de ce *Recueil* publié par *Charles du Lis* ; la première (inconnue aux nouveaux Editeurs de la *Bibliothèque Historique du Père le Long*) est un *in*-4° sans date, de 17 pages. Les vers Latins y sont à la page 12 avec ce titre : *Vers sur le même Portrait* (de la Pucelle) *représenté à l'entrée du Roi Henri III à Orléans* ; on ne voit au bas que la date 1581, sans les Lettres initiales & sans le nom de *Jean Dorat*. La seconde Edition faite à Paris chez *Edme Martin* en 1613 est un *in*-4° de 65 pages ; les vers Latins y sont (pag. 53) avec ce titre : *Ludovico XIII Henrici magni filio francorum & Nav. Regi Christianiss. in statuam Virginis Aurel. Regi oblatam* ; on n'y a changé que deux mots, sçavoir *Francis* & *Lodoice* substitués à *Gallo* & à *Henrice*. La date 1581 ne s'y trouve pas, mais on y lit *Auratus Poeta regius*. Ces deux premières éditions sont dans la Bibliothèque du *Collège Mazarin*, Recueil coté 18703. La 3e édition faite à Paris chez *Edme Martin* (& non pas *Meturas*, comme le dit la *Bibl. Histor. de la France*, N° 17224) en 1628, est un *in*-4° de 124 pages. On y trouve pag. 53 les Vers en question avec le même titre que dans la seconde & avec

leurs le Recueil de *Dorat* ne contient pas à beaucoup près toutes les Poësies de ce Versificateur qui, dans son temps étoit fort à la mode, & qui ne laissoit paroître aucun livre sans le charger de quelques vers de sa façon.

Je reviens au Portrait de la *Pucelle* qui est à l'Hôtel-de-Ville d'Orléans. M. le Marquis *de L....* pense avec moi qu'il est *plus ancien* que celui du trésor de Saint-Denis; mais il soupçonne ce dernier *uniquement copié sur*

cette souscription sans date: *Auratus Poeta regius faciebat pro Rege Henrico III.* Dans l'Exemplaire que j'ai vu de cette troisième édition, après la page 124 on lit un *Traité sommaire tant du nom & des armes que de la Naissance & parenté de la Pucelle d'Orléans & de ses frères*, &c. *fait en Octobre* 1612 *& revu en* 1628. Ce petit Traité occupe 32 pages. On voit par la première édition de ce Recueil, que *Dorat* fit les vers Latins pour un portrait de la Pucelle *représenté à l'entrée de Henri III à Orléans*, &, par les deux autres éditions, qu'on présenta un Portrait ou une Statue de la même fille à *Louis XIII* en appliquant à ce Prince les vers faits pour *Henri III* en 1581. *Louis XIII* fit en Juillet 1614 une entrée solemnelle à Orléans, dont *Claude Malingre* a donné une Relation imprimée à Paris en 1614 *in*-8°. de 12 pages; mais dans cette Relation *Malingre* ne fait mention ni du Portrait de la *Pucelle* présenté à *Louis XIII*, ni des vers Latins de *Jean Dorat*. *L'Oracle de la Pucelle d'Orléans proposé au Roi* (Louis XIII) *le* 15 *Juillet*, autre Brochure *in*-8° de 15 pages, faite à la même occasion, ne dit rien non plus ni du Portrait ni des Vers.

l'autre. Je persiste à croire le Portrait d'Orléans plus ancien que celui de Saint-Denis; mais celui-ci n'est certainement pas une copie de l'autre. Dans le tableau d'Orléans, *Jeanne d'Arc*, en habit de fille, tient de la main droite son épée haute, dont la pointe va se perdre en l'air, & de la gauche elle paroît relever sa robe pour l'empêcher de traîner; sur la tête elle porte un chapeau assujéti par un ruban qui passe sous le col. Le tableau de Saint-Denis représente cette héroïne l'épée dans la main gauche, & penchée devant elle vers sa droite qui est élevée en dehors & rapprochée du sein, dans l'attitude de quelqu'un qui gesticule en parlant. Cette simple description démontre, ce me semble, que le tableau de Saint-Denis n'est pas une copie de celui d'Orléans. Et quelles sont les raisons d'assurer que celui-ci est *plus ancien* que l'autre? Les voici:

1° Dans la suite des Portraits qui ornent la Galerie de M. l'Archevêque à Conflans *, on en voit un de *Jeanne*

* Voyez ce que l'on dit de cette Galerie

d'Arc, & c'est la copie de celui d'Orléans; même attitude, même port de tête, même habillement, même chapeau; en sorte que, quoi que l'on ne puisse juger de la ressemblance du visage, parce que l'humidité a entièrement gâté cette partie du tableau de Conflans, il est pourtant évident que celui-ci est le même que le tableau d'Orléans. Or cette suite des tableaux de Conflans est ancienne, puisqu'elle fut formée par *Villeroy* Secrétaire d'Etat sous *Henri III*, qui possédoit Conflans, & il est très-vraisemblable que ce Ministre fit faire sa copie de *Jeanne d'Arc* sur le tableau que l'on regardoit de son temps comme le plus ancien. 2° Presque toutes les Gravûres que nous avons de *la Pucelle* sont des copies du Portrait d'Orléans, & je ne connois nulle part la Gravûre de celui de Saint-Denis. J'ai consulté les éditions de 1606, de 1611, de 1621 de *l'Histoire & Discours au vrai du siége d'Orléans* publiée par *Léon*

& des Portraits qui la décorent dans les *Nouvelles Recherches sur la France* imprimées en 1766, Tom. 1, pag. 219.

Trippault *, l'histoire Latine de *la Pucelle* par *Jean Hordal* imprimée à Pont à Mousson en 1612 *in*-4°, la même histoire par le sieur *Dubreton*, Paris 1631 *in*-8°, & le Recueil de *Charles du Lis* dont j'ai déja parlé; dans tous ces livres on trouve le portrait de *Jeanne d'Arc* gravé d'après le tableau d'Orléans, & aucun ne présente celui de Saint-Denis. N'est-il pas naturel de conclure de-là que celui d'Orléans a été regardé par les Graveurs & les Auteurs de ces ouvrages comme le plus authentique, le plus ancien? N'est-il pas sur-tout fort vraisemblable que *Jean Hordal* & *Charles du Lis*, tous deux parens de *Jeanne d'Arc*, & qui devoient connoître mieux que d'autres le plus ancien

* Ce livre de *Léon Trippault* fut publié dès 1576 *in*-4° petit format. J'en ai vu un Exemplaire imprimé sur velin chez M. *le Normand du Coudray* à Orléans; le Portrait de la *Pucelle* n'y est point; mais peut-être se trouve-t-il dans d'autres Exemplaires que je n'ai pas vus, & que j'ai inutilement cherchés dans nos Bibliothéques de Paris.

portrait de cette fille célèbre, ne préférèrent celui d'Orléans, pour le mettre à la tête de leurs ouvrages, que parce qu'ils le tenoient pour le plus ancien? 3° L'écriture qui est au bas du portrait de Saint-Denis, celle du titre, sur-tout, est incontestablement plus récente que l'écriture du tableau d'Orléans. C'est ce qu'il est facile de voir par-dessous les ratures faites sur cette écriture dans le tableau de Saint-Denis, quand on l'examine avec attention. Or cette écriture plus récente est certainement une preuve de la nouveauté du tableau.

Telles sont, Monsieur, les raisons qui me portent à croire le tableau d'Orléans plus ancien que celui de Saint-Denis, quoique celui-ci ne soit pas une copie de l'autre. Mais le plus ancien des deux est-il du temps de *la Pucelle*, est-il même le plus ancien que nous ayons de cette fille célèbre? C'est sur quoi je n'ai garde de prononcer. Vous jugerez vous-même, Monsieur, si mon incertitude sur ce point est destituée de fondement. *André Thé-*

vet dans ses *Vies des hommes Illustres* (*livre IV. chap. 25 fol. 279 édit. de 1584 in-folio*) donne un long article sur *Jeanne d'Arc.* Le Portrait qu'il en présente ne ressemble pas plus à celui d'Orléans qu'à celui de Saint-Denis. Elle y est peinte de profil, avec de longs cheveux, sans chapeau, une pique dont on ne voit pas la pointe dans la main droite, & dans la gauche une épée dont on n'apperçoit que la poignée. Ce Portrait-là *Thévet* assûre qu'il » le tient de Maître *Hilaire Hilaret*, Docteur de Paris, Prédicateur » ordinaire de la ville d'Orléans.... » qui le lui a envoyé de ladite ville » tel qu'il le représente & tel *qu'il* » *étoit jadis au trésor de Ville:* » *Thévet* » ajoute que » *Charles de Lorraine Duc* » *d'Aumale* lui a dit en 1582 avoir le » Corps de cuirasse de *la Pucelle* en » son Château d'Annet où il le con- » serve.... & de même façon que » celui duquel elle est armée dans son » Portrait ». *Godefroy* dans la Vie de *Charles VII* indique un autre Portrait de *Jeanne d'Arc* existant dans la Gale-

rie du Palais Cardinal à Paris. Ce Portrait se trouve gravé dans l'*Abrégé des Vies des hommes Illustres & grands Capitaines* par *Vulson de la Colombière*, grand *in-folio* imprimé à Paris en 1690; on y voit *Jeanne d'Arc* en pied, l'épée à la main droite & le fourreau à la gauche, avec un chapeau orné de plumes longues & relevées & tout différent de celui qui la couvre dans les autres Portraits où les plumes du chapeau sont plus courtes. Peut-être ces deux tableaux de *Thévet* & de *Vulson de la Colombière* sont-ils aussi anciens que celui d'Orléans; peut-être sont-ils du même temps; c'est ce que je laisse décider à des yeux plus exercés que les miens.

On peut donc, Monsieur, jusqu'à ce que l'on acquière de nouvelles lumières sur le véritable & le plus ancien Portrait de *la Pucelle*, s'en tenir aux faits suivans qui paroissent certains. 1°. Le Portrait de *Jeanne d'Arc* qui est à Orléans paroît plus ancien que celui du Trésor de Saint-Denis. 2° Au-dessous de ces deux tableaux se

voyent des vers Latins du Poëte *Jean Dorat*, vers que, dans celui de Saint-Denis, l'on a jugé à propos d'effacer par un motif que je ne cherche pas à deviner. 3° Ces vers, ainsi que les Lettres initiales qui sont au-dessous, peuvent être entendus de diverses Manières; leur véritable sens est fort difficile à saisir, & peut-être ne l'a-t-on pas encore atteint. 4° Les deux Portraits d'Orléans & de Saint-Denis, aussi-bien que les trois autres de Conflans, de *Thévet* & de *Vulson de la Colombière* se réunissent à donner à *Jeanne d'Arc* un beau visage sur lequel brillent la douceur, la modestie, l'honnêteté; & sur ce point ces Portraits sont d'accord avec les monumens historiques du temps les plus dignes de foi, & singulièrement avec la déposition faite en 1456 par *Jean Duc d'Alençon*, déposition par laquelle sont également constatées la beauté, la pudeur & la modestie de cette Héroïne.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. Un Savant d'un mérite distingué à qui j'ai communiqué cette Lettre-ci, (celui même qui explique les lettres C. V. C. PP. par CIVES VOCAULORIENSES, &c.) m'a fait part de ses idées sur le Portrait d'Orléans; & vous ne serez pas fâché de les connoître. Il ne peut pas croire que les habitans de Compiègne ni ceux d'Orléans aient d'abord présenté ce Portrait à *Henri III*. Les mots *Virgo* REDIT *Francis* lui paroissent désigner un Portrait qui n'étoit pas en France avant que d'être présenté à ce Monarque. Il pense donc que ce Portrait fut apporté de Vaucouleurs & donné à *Henri III*, lors de son mariage avec *Louise de Lorraine* en 1575; que c'est alors que *Dorat* fit les vers Latins; où, dans cette supposition, l'on voit une heureuse allusion à la Princesse *Louise de Lorraine*; que *Henri III* fit ensuite présent de ce Portrait aux Orléannois qui le *représentèrent* à ce Monarque en 1584 à son entrée dans leur ville. Lorsque *Louis XIII* passa depuis à Orléans pour aller dans la

Guyenne recevoir la Princesse d'Espagne sa future épouse, les Orléanois présentèrent à ce Prince un Portrait de *la Pucelle* avec les vers suivans qui sont imprimés dans le Recueil de *du Lis*, où ils sont souscrits *S. P. Q. Aur.*

Ecce Tibi rediit tandem rediviva Puella
Quæ pro Francigenis victima casta fuit;
Virginis os habitumque ferens & simplice cultu
Virginei Virgo Principis ora subit.
Finibus hesperiis veniet mox altera Virgo
Quæ condat terris aurea sæcla tuis, &c.

Ces Vers qui sont évidemment calqués sur ceux de *Dorat*, fortifient à merveille l'idée de notre Savant qui est très-naturelle. La seule difficulté que j'y trouve, c'est que les Vers du Portrait d'Orléans sont datés de l'année 1581, & qu'alors, & bien moins encore en 1584, on ne pouvoit pas dire de *Louise de Lorraine*: VIRGO *de cœlis excita fortunet*, &c. Or les vers de *Dorat* datés de 1581 paroissent avoir été faits en cette année-là.

Je suis, &c.

A Paris, ce 3 Septembre 1775.

LETTRE XI.

Les Devoirs des Princes réduits à un seul Principe ou Discours sur la Justice; dédiés au ROI par M. Moreau; un Volume in-8° de plus de 500 pages; prix 4 livres 4 sols broché; à Paris chez Moutard Libraire de la REINE Quai des Augustins.

L'AUTEUR de ce Traité est le même que celui des *Leçons de Morale, de Politique & de Droit Public, ou Nouveau plan d'étude de l'Histoire de France* * que je vous ai fait connoître il y a environ deux ans, & dans lequel on prouvoit à l'héritier du Trône que le Gouvernement ne peut jamais être arbitraire, que toute puissance a dans sa nature & dans sa destination ses bornes & sa règle, & qu'il est aussi impossible à

* Brochure *in*-8° de plus de 200 pages, qui se vend aussi chez *Moutard*; prix 2 livres 8 sols.

l'homme de se soustraire à l'empire de l'ordre moral que de s'affranchir de l'ordre physique. Ces grandes vérités, annoncées dans le *Plan d'Étude*, seront développées dans d'autres *Discours* qui paroîtront bientôt, & où l'on démontrera l'influence de la justice sur tous les évènemens, & cela, par les épreuves uniformes que présentent les fastes de l'empire François, & qu'offriroit également l'histoire générale de l'Univers. Mais avant de prouver, par l'expérience de l'Histoire, l'empire de la Justice, on avoit cru devoir mettre sous les yeux de M. le DAUPHIN aujourd'hui ROI, la théorie de cette vertu & une collection de principes qui, dans tous les temps & dans toutes les situations de sa vie, pussent l'aider à distinguer les règles qu'elle doit lui prescrire. On a eu dessein encore de lui faire connoître toutes les parties du Gouvernement auquel la Providence le destinoit, & de lui indiquer les rapports qu'elles ont toutes avec cet ordre invariable auquel sont également soumis, & ceux qui commandent & ceux qui obéis-

ſent. Tel eſt l'objet du *Diſcours* qui paroit aujourd'hui & qui, comme vous le voyez, Monſieur, ne fait qu'un même corps d'ouvrage, & avec le *Plan* déja publié, & avec les *Diſcours* qui doivent en être la ſuite. On trouvera, dans les uns & dans les autres, les mêmes vûes; & l'on s'y convaincra de la manière la plus incontestable qu'il n'y a de vrai bonheur, de bonheur conſtant ſur la terre, ſoit pour les Rois, ſoit pour leurs Sujets, que dans la pratique de la juſtice.

Ce *Diſcours* eſt partagé en deux Parties. La première n'embraſſe que les devoirs les plus généraux du Souverain; dans la ſeconde, on parcourt avec plus de détail ſes engagemens relativement à toutes les parties de l'Adminiſtration; dans toutes deux la juſtice eſt le principe unique auquel on entreprend de réduire ſes obligations, & c'eſt ſous ce rapport ſeul qu'on examine les différentes ſituations où la ſouveraine puiſſance doit le placer ſucceſſivement.

L'auteur prouve d'abord que les

devoirs naturels ne sont point fondés sur des conventions ou réelles ou tacites. Il y a un devoir antérieur à toutes les conventions, celui de leur être fidèle. Loin que cette première vérité, *les hommes doivent se tenir entr'eux les promesses mutuelles qu'ils se feront*, soit appuyée sur un contrat, tous les contrats l'ont au contraire supposée, & les hommes ne se sont obligés par des conventions que parce qu'avant d'en faire aucune, ils étoient persuadés qu'on ne pouvoit les enfreindre sans se rendre coupable. Quel est donc ce principe de nos devoirs antérieur à tout engagement & supérieur à tout intérêt ? L'auteur le trouve dans la destination marquée à tous les Etres. Le soleil a des effets sensibles par rapport à nous ; il nous éclaire, nous échauffe, rend nos terres fertiles, &c. Le ruisseau étanche la soif des hommes & des animaux ; les arbres les défendent des injures de l'air & se couvrent de fruits pour leur nourriture. Tout a sa fin, sa destination : l'homme seul n'en auroit-il aucune ? Il suffit de l'examiner,

& d'étudier les différences qui le distinguent des autres animaux pour se convaincre qu'il est destiné à la société, c'est-à-dire à vivre avec ses semblables, à réunir ses forces avec les leurs, à les secourir, à regner, pour ainsi dire, sur toute la Nature par son intelligence & par sa volonté ; en un mot, la première destination & l'état naturel de l'homme est la société sans laquelle, loin d'exercer sur toute la Nature l'empire dont il a joui dans tous les temps, il seroit lui-même dans la dépendance des animaux plus forts & mieux armés que lui. De ce principe découlent & tous les droits & tous les devoirs de l'homme : ses droits, ils ne sont que le pouvoir naturel qui lui appartient d'user de tous les Êtres suivant sa destination & la leur ; ses devoirs, ils ne sont que l'obligation que cette destination lui impose de régler tellement son usage qu'il n'anéantisse pas celui des autres hommes : car c'est la réciprocité de ces pouvoirs qui en forme la balance & la règle, & c'est pour maintenir cette réciprocité que le Gouverne-

ment fut établi. » Gouverner les hommes, dit M. *Moreau*, ce n'est point » les asservir, c'est encore moins » les écraser par la violence. Un tel » usage du pouvoir est si contraire à » l'idée du Gouvernement que ce fut » pour enchaîner ce pouvoir aveugle » & féroce que le Gouvernement fut » institué : c'étoit pour que les hommes fussent libres, qu'il étoit nécessaire qu'ils fussent gouvernés : » car le caractère de la multitude est » de se laisser entrainer par la fougue » des passions, & ce fut pour nous » soustraire à la tyrannie de la foule, » que les Rois nous furent donnés. C'est » donc par des loix générales & non » par des volontés particulières qu'ils » doivent faire regner la justice sur » leurs Sujets, & l'unique objet des » loix qu'ils sont obligés de donner à » leurs Peuples, doit être de les faire » jouir de tous les avantages qu'ils » ont reçus des mains de la Nature.

Ces principes si incontestables, Monsieur, prouvent que de la destination générale de l'homme dérive clairement celle des Princes faits pour

être à la tête des Peuples ; ils démontrent aussi la réciprocité des devoirs du Souverain & des Sujets, & que, si le Souverain a droit d'exiger d'eux obéïssance & soumission, il leur doit à son tour sûreté & protection.

L'auteur, parmi les obligations que la justice impose au Prince, distingue celles qui lui sont communes avec tous les hommes, celles qu'il doit remplir comme membre de l'Etat ; enfin celles qui, inséparables du Gouvernement, sont la dette du pouvoir qui lui est confié.

Dieu n'a pas prétendu sans doute que l'Univers partagé entr'un petit nombre d'hommes ne travaillât que pour leurs plaisirs, & il seroit certainement bien absurde d'imaginer que l'exercice de l'absolu pouvoir dont les Rois sont revêtus ne fût pour eux que la jouissance exclusive de tous les biens que la Nature a rendus communs. » La raison suffit pour nous » convaincre que les Souverains fu» rent donnés aux Peuples & non » les Peuples aux Souverains. L'au» torité suprême n'est que le droit de

» gouverner, & gouverner ce n'est » pas jouir, c'est faire jouir les autres, » c'est assurer, c'est maintenir contre » la licence de la multitude les droits » qui appartiennent à chaque indi» vidu. La Souveraineté, continue le » judicieux auteur, est le plus grand » de tous les pouvoirs, mais la moin» dre de toutes les propriétés ; & les » Rois, comme Rois, n'ont rien à » eux que le droit ou plutôt le devoir » de tout conserver à la société dont » ils sont les tuteurs & les chefs ».

Le Prince a, comme les Particuliers, tous les devoirs naturels à remplir : le respect envers les parens, la fidélité dans les contrats, l'exactitude à respecter les droits & les possessions d'autrui, l'obligation de secourir son semblable dans ses besoins, &c ; mais il a un genre de devoirs dont il est chargé seul, & dont la réunion forme la justice qui lui est propre ; ce sont ceux qui ont pour objet la sûreté, la tranquillité, la félicité des Peuples. Tel est en deux mots le partage de leurs devoirs : défendre une Nation contre l'injustice de ses voisins, & as-

ſurer par-là ſa tranquillité ; défendre une Nation de ſa propre injuſtice, & par là lui procurer le bonheur.

Ces notions, dont il ſeroit impoſſible de combattre la juſteſſe, conduiſent l'auteur à parler du droit de faire la guerre. » Ce droit, dit-il, que l'on » appelle la dernière raiſon des Rois, » & que l'ignorance du vulgaire re» garde comme le comble de leurs » forces, loin de prouver leur pou» voir, accuſe au contraire leur im» puiſſance & indique les bornes de » leur autorité : car on ne fait la » guerre qu'à ceux auxquels on n'eſt » pas en droit de commander. C'eſt » chez lui que le Prince eſt toujours » puiſſant par les Loix ; ſouvent il eſt » foible chez les Etrangers par les ar» mes, & le dernier période de foibleſſe » & de malheur pour lui eſt d'être ré» duit à faire la guerre à ſes propres » Sujets ». M. *Moreau* expoſe les conditions néceſſaires pour que le Monarque uſe avec juſtice du droit de combattre. Il faut 1° que ce ſoit une cauſe juſte qui lui mette les armes à la main ; 2° qu'avant que de les prendre, il ait épuiſé

épuisé toutes les voies de conciliation qui peuvent l'en dispenser; 3°. que, dans la guerre même, il fasse respecter les droits de l'humanité, & qu'il n'oublie jamais qu'il ne lui est permis de détruire son ennemi que lorsqu'il lui est impossible de le forcer à être juste.

Pour défendre la Nation de sa propre injustice, il faut que celui qui la gouverne soit juste dans sa législation, juste dans son administration, juste dans l'exercice de sa jurisdiction suprême. L'auteur entre dans des détails très-sages sur ces trois points. Je me contenterai de vous citer une règle excellente qu'il propose pour décider du degré de justice d'une loi à porter ou à abroger. » Mettez toujours, dit-» il, dans un des bassins de la balance, » ce qu'elle ôte de pouvoir au peuple, » & dans l'autre ce qu'elle leur pro-» cure de biens & de commodités; &, » d'après ces principes, regardez » comme essentiellement injuste toute » institution civile qui, les privant de » quelques-uns des droits que la Na-» ture leur a donnés, ne compense-

» roit cette porte par aucun équiva-
» lent ».

L'auteur traite dans un de ses Chapitres des abus que les Princes peuvent faire du zèle même qu'ils ont pour la justice & des fautes qu'ils peuvent commettre dans son administration. L'un des meilleurs moyens qu'il indique pour les empêcher de s'égarer par le sentiment même qui les porte à remplir toute justice, c'est de ne jamais se charger de punir, sans les Loix, tout délit qui peut être puni par elles.

Un autre Chapitre montre quels sont le caractère, l'étendue, les bornes & la règle de la Souveraineté. Ce que dit M. *Moreau* sur le caractère de la Souveraine puissance m'a paru sans contredit le plus beau morceau de tout l'ouvrage. Je vais vous le citer. Il ne faut pas oublier qu'il s'adresse par-tout à M. le DAUPHIN, actuellement sur le Trône. » Il y a deux cho-
» ses, lui dit-il, que la Nature n'a point
» faites, & que l'homme n'introduira
» jamais dans le monde. L'une est la
» toute-puissance absolue ; l'autre est

» l'entière & absolue dépendance. » Quelque chose qu'entreprenne la » Tyrannie, quoi qu'en puisse dire la » Flatterie, jamais ni l'une ni l'autre » ne pourront persuader à un Être, que » la Nature a fait essentiellement dé» pendant, qu'il peut tout sur ses sem» blables, ni à un Être, qu'elle a fait » essentiellement libre, que son sem» blable peut tout sur lui. Vous serez » Roi, MONSEIGNEUR; mais vous » êtes né homme. Vos premiers cris » ont appellé des secours; &, la Cou» ronne eût-elle été placée sur votre » berceau, ceux qui l'ont environné » pour essuyer vos larmes & pour » remplir vos besoins, avoient sur » vous la supériorité qui appartient » à la force sur la foiblesse, aux bien» faits sur l'indigence. Laissez loin » de vous cet âge débile, où des mains » fidèles ont soutenu vos pas chance» lans, où des yeux surveillans ont » écarté de vous les dangers, en un » mot, où tout ce qui vous appro» choit acquéroit des droits à votre » reconnoissance. Ne vous voyez que » dans la maturité de vos années, &

» dans ce temps où l'homme, jouiſ-
» ſant de toutes ſes facultés, s'encou-
» rage par le ſentiment intime de ſa
» propre force. Dans cet état, MON-
» SEIGNEUR, eſt-il rien de plus borné
» que ce pouvoir phyſique, qui, né
» avec vous, a acquis avec le temps
» toute la vigueur dont il eſt ſuſcep-
» tible ? Quel eſt l'eſpace que vos
» yeux peuvent parcourir ? Quels ſe-
» ront les fardeaux que vos bras pour-
» ront ſoulever ? Qui êtes-vous, ſi
» vous n'examinez que les avantages
» que vous tenez de la Nature ? Peut-
» être a-t-elle mieux traité le dernier
» de vos ſujets ; & cet homme qui
» obéit avec reſpect ſeroit votre maî-
» tre, s'il n'étoit queſtion que de vous
» vaincre corps à corps. Je vous ſup-
» poſe aſſis ſur le Trône : votre voix
» ſe fera-t-elle entendre juſqu'aux ex-
» trémités de votre Empire ? Qui
» vous a promis que ces millions
» d'hommes, qui en couvrent la ſur-
» face, prendront vos volontés pour
» règle ? Qui vous répondra de leur
» docilité ? Ils vous doivent la plus en-
» tière ſoumiſſion, j'en conviens ;

» mais ils vous la doivent, & seul
» vous ne pouvez vous la faire ren-
» dre, s'ils vous la refusent. Une par-
» tie de vos sujets vous est nécessaire
» pour vous faire obéir de l'autre.
» Car enfin, quelle sera la dernière
» ressource d'un Souverain? Il fera
» marcher des Troupes contre les re-
» belles : il en a le droit ; mais, si
» les rebelles marchent contre lui,
» si ses Troupes lui désobéissent, s'il
» en est abandonné, que devient le
» Monarque le plus puissant, je ne
» dis pas dans une révolte, mais dans
» une défection générale? Qu'étoit
» *Valentinien II* la veille de sa mort?
» Ces suppositions funestes, MONSEI-
» GNEUR, ne se sont jamais réalisées
» que dans ces tristes contrées où le
» pouvoir, étant sans règle, étoit aussi
» sans appui : mais il est vrai, par toute
» la terre, que l'homme est essenciel-
» lement dépendant de l'homme, &
» que la toute-puissance d'un seul ne
» fut jamais l'ouvrage de la Nature.
» Insistons encore sur des vérités si
» propres à écarter du cœur des Rois
» l'orgueil qui cherche sans cesse à les

» lonté qui se soumette. Il est donc né-
» cessaire que le Monarque n'agisse
» qu'en suivant & en faisant des loix.
» En effet, n'ayant par lui-même au-
» cune force physique, & obligé d'em-
» prunter dans le besoin celle de la
» société dont il est le Chef, il ne
» peut agir, que par son intelligence
» & sa volonté, sur l'intelligence &
» la volonté de ses sujets. Je sçais que,
» lorsque la loi est une fois connue,
» il a droit d'employer la force pour
» nécessiter la soumission & pour pu-
» nir l'indocilité; mais cette force, n'é-
» tant point la sienne, & agissant par
» son ordre, suppose elle-même l'o-
» béïssance dans celui qui en est l'ins-
» trument; ainsi, en dernière ana-
» lyse, l'exercice de la Souveraineté
» est essentiellement l'action d'une
» volonté sur d'autres volontés.

C'est ainsi, Monsieur, que l'auteur expose le but de la Souveraineté qui est de faire regner la justice par des loix générales, de n'employer la force que contre le petit nombre des prévaricateurs qui s'en écartent. Il explique ensuite ce qu'on doit entendre

par *loix fondamentales*. Conserver à l'homme tous les avantages qu'il tient de la Nature, c'est la *loi fondamentale* de toute société en général; conserver aux hommes réunis tous les avantages civils & politiques de la société dans laquelle Dieu les a fait naître, c'est l'objet des *loix fondamentales* de chaque Etat en particulier. Ces deux points si importans n'ont jamais été traités d'une manière plus solide ni plus claire que dans ce *Discours*, auquel les bornes que je me suis prescrites me forcent de vous renvoyer à cet égard.

Le but de tout Gouvernement étant de conserver à l'homme les droits qu'il a reçus de la Nature, on examine dans un Chapitre particulier quels sont ces droits; &, comme ils sont antérieurs à l'établissement de toute société civile, on prouve que l'obligation de les maintenir est pour le Monarque un devoir indispensable. L'homme avoit reçu la vie: il eut droit de se la conserver; il étoit destiné au bien être: il eut droit de se le procurer; l'Être Suprême lui avoit dit *croissez & multipliez*: il eut droit à cette union

si douce, par laquelle Dieu voulut assurer à la société universelle le bonheur & la perpétuité. Mais, s'il avoit droit aux choses qui lui étoient nécessaires dans l'instant de sa jouissance actuelle, comme il étoit dans sa nature & dans sa destination de prévoir l'avenir, il eut également droit à tout ce qu'il put amasser pour sa jouissance future. Maître de s'appliquer toutes les productions de la terre qu'il pouvoit cultiver, la peine qu'il se donna, les avances qu'il fit, devinrent pour lui autant de titres de propriété, & ce dernier droit est un de ceux que le Gouvernement doit conserver avec la plus scrupuleuse attention. Le Chef de la Nation a cependant le pouvoir de diminuer les jouissances des particules pour être en état de la défendre; ce pouvoir, qui n'est autre chose que celui de lever des subsides, touche de bien près au pouvoir dangereux de rendre les propriétés infructueuses. Il peut même arriver que des contributions sans bornes soient destructives de la cause même qui rend les contributions légitimes : car, lorsque

tout est enlevé au Citoyen, le Gouvernement n'a plus rien à défendre. L'auteur établit d'excellentes maximes sur cette matière. Il exige 1° que, par la plus exacte économie, le Prince se mette en état, non-seulement de se passer de nouveaux subsides, mais de diminuer s'il se peut le fardeau des anciens. 2° Que l'absolue nécessité soit dans tous les temps le seul motif & l'unique règle des impositions. 3° Que, lorsqu'elles sont indispensables, on choisisse toujours celles qui sont le moins à charge à l'Etat. 4° Enfin que la cessation du besoin soit toujours le terme de leur perception. Au sujet de l'économie, l'auteur cite l'exemple de feu M. le DAUPHIN père de notre auguste Monarque. » J'aime, dit-il, à le voir calculer » jusqu'au prix d'un habit, & cher- » cher par la simplicité de sa parure à » consoler des peuples que le Roi souf- » froit de ne pouvoir soulager. Ceux » qui eurent l'honneur de partager » sa confiance vous rappelleront, avec » attendrissement, un trait de lui, di- » gne de trouver ici sa place. Il avoit

» tracé de sa main des plans de pa-
» lais & de jardins magnifiques. Ceux
» auxquels il les montroit louoient la
» beauté des dessins, les avantages &
» la commodité des proportions, l'é-
» légance & la noblesse de l'ensemble.
» *Vous ne parlez pas*, leur dit-il, *du
» plus grand mérite de mes plans, c'est
» qu'ils ne coûteront rien au peuple; car
» ils ne seront jamais exécutés* ».

Pour maintenir dans la société cet ordre admirable qui doit la rendre heureuse & tranquille, chaque Constitution a ses formes. Un Chapitre est consacré à examiner celles qui caractérisent la Monarchie Françoise. On y fait connoître d'abord la nature de notre législation. On y montre qu'en France le Monarque seul réunit sur sa tête & le titre & l'exercice du pouvoir législatif, & que, cependant, s'il n'y a point de loix qui ne soient l'expression de sa volonté & qui ne reçoivent d'elle la sanction qui nécessite l'obéissance, par la nature même des choses, il est impossible que toutes ses volontés soient des loix. On y montre la loi se formant dans les Con-

ſeils du Monarque par le concours des lumières qu'il raſſemble, recevant de lui ſeul la force coactive que lui communique ſa volonté dont le ſceau Royal eſt le témoignage authentique, promulguée ſolemnellement dans les Tribunaux, dont l'obéïſſance éclairée, & toujours précédée d'un religieux examen, devient la baſe de la confiance des peuples & le garant de leur ſoumiſſion. On vient enſuite aux formes de l'Adminiſtration qui a pour but, & de maintenir l'exécution des loix, & quelquefois même de ſuppléer à ce qui leur manque. On fait voir que, guidée par la juſtice, l'autorité du Prince, lors même qu'elle eſt obligée de ſe tracer ſa route, n'eſt jamais arbitraire, parce qu'elle a toujours un but, & que, toutes les fois que la raiſon indique la fin, elle preſcrit également les moyens. Enfin, appliquant les règles de la juſtice du Prince à l'exercice de la Juriſdiction ſuprême, l'auteur explique l'ordre & la hiérarchie des Tribunaux, miniſtres de l'autorité & dépoſitaires des loix; il expoſe le titre de leurs devoirs, la meſure de leurs droits,

les formes qui ralentissent leur action pour la rendre plus sûre & plus efficace ; il démontre la nécessité de ces formes destinées à procurer une confiance égale, & au Souverain auquel il importe que son pouvoir ne soit jamais destructeur, & aux peuples auxquels il importe qu'il soit toujours bienfaisant.

La simple esquisse que je viens de vous tracer, Monsieur, doit vous donner la plus grande idée, & de l'importance de l'ouvrage de M. *Moreau*, & de la manière supérieure dont il l'a conçu & exécuté. On est étonné que des principes si vrais, tous puisés dans l'ordre invariable des choses, aient été si peu développés jusqu'à présent. L'érudition, l'étendue des connoissances, l'évidence des principes, la force des raisonnemens, concourent à faire de ce *Discours* le meilleur Code de Politique qui ait encore paru. Qu'il est digne de toute la reconnoissance de la Patrie, l'Ecrivain sage & courageux, qui, loin de flatter son Maître, lui présente d'une main ferme le tableau sévère de ses devoirs ! Et qu'heureuse est la Nation dont le Chef mérite & permet

qu'on l'instruise avec cette noble liberté! M. *Moreau* n'obtiendra pas sans doute les bruyans éloges de nos grands Philosophes, qui ne l'aiment pas depuis certains *Mémoires*, qu'il a donnés au Public, *pour servir à l'Histoire des Cacouacs*; mais ce sera, pour son ouvrage, un mérite de plus que de n'être pas loué, que d'être même déprimé par une Secte insolente, dont le goût faux & la risible partialité en fait de Littérature sont les plus foibles des vices qu'on est en droit de lui reprocher.

Je suis, &c.

A Paris ce 5 Septembre 1775.

LETTRE XII.

Journal de Lecture ou Choix Périodique de Littérature & de Morale. Un Volume in-12 de près de 400 pages avec une Gravure.

Ce *Journal* semble plutôt fait, Monsieur, pour les habitans des pays Etrangers que pour ceux de la Capi-

tale : les deux tiers des pièces sont trop anciennes ou trop connues à Paris. Ce sont, tantôt des fragmens de Poëmes publiés depuis deux ou trois ans, tantôt des Idylles de *Gessner; tantôt* des morceau d'*Young*, de M. *Thomas*, de M. *de la Harpe* & même de M. *Fariot* dit *Saint-Ange ;* tantôt enfin des anecdotes & des traductions de l'Allemand. On y trouve aussi quelques analyses, mais de pures analyses, sans aucun jugement. En un mot, dans les trois cens quatre-vingt pages qui composent ce premier Tome, il n'y a que le titre seul de la composition du Journaliste. La *Préface* elle-même est une compilation de différens passages de *Montagne*, de *Bacon*, de *Bayle*, de M. *de Voltaire*, &c, couronnée par une Epigramme *de Jean-Baptiste-Rousseau.* Il y a néanmoins, dans ce Volume, des morceaux qui ne se trouvent pas ailleurs, & qui doivent vous le faire rechercher. Le premier, sur tout, est de ce nombre. Il est intitulé : *Diogène & Chéréa.* Le but de l'auteur est de montrer en quoi consiste la vraie félicité, s'il en est sur la terre. Ce *Chéréa*, Citoyen de

Corinthe, eſt un de ces voluptueux qui font beaucoup de dépenſes, & ſe donnent des peines infinies pour courir après le bonheur qui les fuit. C'eſt *Diogène* qui lui adreſſe la parole. Croyez-moi, dit ce Philoſophe, *Clinias*, *Chéréa*, *Démarchus*, *Sardanapale*, *Midas*, *Créſus*, &, qui que vous ſoyez tous : ce n'eſt ni la jalouſie, ni le déſeſpoir, ni l'orgueil qui m'empêchent de conſeiller à mes amis de rechercher une félicité telle que la vôtre. J'avoue que vos Palais ſont des demeures enchantées, que vos Eſclaves n'ont pas moins de beauté que les compagnes de *Vénus*. Diſons la vérité : votre vin de Chypre eſt plus agréable que l'eau d'une fontaine, & vos Danſeuſes d'Ionie ſont en effet de charmantes créatures. Votre vie eſt un feſtin continuel, interrompu par la muſique, par la danſe & les jeux. Cependant j'ai un doute, un ſeul doute .... Mais vous me paroiſſez avoir quelque affaire : que je ne vous arrête pas : c'eſt probablement une viſite à la belle *Philœnion* ou à la jeune épouſe du vieux *Strepſiade*. Je me

tiendrai ici ; je vous communiquerai mes idées à votre retour .... *Chérta* revient en effet quelques heures après.
» Tu ne fais rien, *Diogène*, lui dit-il ? —
» Cela m'arrive souvent. — Que je m'as-
» seie donc auprès de toi. — Si tu n'as
» rien de mieux à faire. — Rien au
» monde. Il est vrai que je devrois être
» à la place publique. On juge l'affaire
» de ce pauvre *Lamon*. Son père étoit
» l'ami de ma famille : je pense que,
» pour cette fois, il n'échappera pas
» sans peine à ses ennemis. Je le plains.
» J'étois résolu hier à parler pour lui.
» Mais, aujourd'hui, je ne m'y trouve
» nullement disposé. — Nullement dis-
» posé ! Le père de *Lamon* étoit ami
» de ta famille ! Et le pauvre *Lamon*
» est en danger ! — Comme je vous di-
» sois ; ma tête aujourd'hui n'est bonne
» à rien. Hier je soupai chez *Clinias*.
» Nous passâmes toute la nuit à ta-
» ble. Du vin des Dieux ! Des Dan-
» seuses, des Mimes, des Philoso-
» phes qui se chamaillèrent, puis
» s'enivrèrent, puis s'adressèrent aux
» Danseuses ! ... Enfin, la fête fut com-
» plette. — Tout cela est fort agréable,

» si vous voulez : mais le pauvre *La-*
» *mon !* — Je n'y sçaurois que faire,
» je vous l'ai dit : il me fait de la peine,
» c'est un honnête homme. Il a une
» femme vertueuse, une femme très-
» vertueuse. — Et belle, sans doute? —
» Elle vint hier me recommander l'af-
» faire de son mari. Deux enfans, dont
» l'aîné à peine a cinq ans, l'accompa-
» gnoient; d'aimables petites créatures!
» Sa parure n'étoit pas recherchée ;
» mais je fus frappé de sa figure & de
» son air. Elle se jetta à mes pieds : elle
» parla avec chaleur pour son mari. *Il*
» *est impossible qu'il soit coupable*, me
» dit-elle : *c'est le plus honnête homme*,
» *le père le plus tendre, l'ami le plus*
» *sûr. Il n'a pu rien faire de malhonnête*
» *à dessein. Aidez-nous, vous le pou-*
» *vez* . . . . . J'opposai des difficultés :
» elle les détruisit. Je lui parlai du
» grand nombre & du pouvoir des
» ennemis de *Lamon*. *Hélas*, dit-elle,
» *ils le haïssent, uniquement, parce*
» *qu'il a plus de mérite que de fortune*. Je
» fis un mouvement de compassion.
» Elle pleura, &, quand les deux jolis
» enfans virent leur mère verser des

» larmes & parler d'un ton ému, ils
» embrassèrent ses genoux de leurs
» petits bras & lui demandèrent en
» tremblant : *Ce Monsieur ne nous ren-*
» *dra-t-il pas notre père ?* La scène
» étoit touchante, je te jure. J'aurois
» donné cinquante Mines * pour avoir
» un bon Peintre, qui m'en eût fait
» un tableau d'après nature. — Quoi !
» dans un pareil moment cette idée a
» pu te venir ! — Je t'assure que c'en
» eût bien été la peine. Jamais je ne
» vis la beauté sous une forme plus
» touchante ; son sein se soulevoit,
» avec tant de vivacité, sous le voile
» qui le couvroit, que je croyois le
» toucher. Cette *Sirène* séduisante étoit
» toute ame & toute grace. Madame,
» lui dis-je, j'éprouverai tous les
» moyens. Que ne feroit-on pas
» pour une femme comme vous ? Je
» dois souper chez *Clinias*. Mais je
» m'échapperai avant minuit. Reve-
» nez alors. Mon valet de chambre
» vous conduira dans mon cabinet &

* Soixante Mines faisoient un Talent Attique, & celui-ci est évalué communément à mille écus.

» nous ſongerons aux moyens de ſau-
» ver votre mari. Ils dépendront ſur-
» tout de vous. Devinerois-tu, *Dio-
» gène*, ce que fit l'extravagante ?
» Avant même que j'euſſe fini de par-
» ler, elle ſe releva avec une colère
» qui l'embellit encore, & un regard
» mépriſant fut toute ſa réponſe. Je fis
» ſigne à mon valet de chambre, &
» je la laiſſai. Je connois le drôle : je
» ſuis sûr qu'il lui a dit tout ce qu'on
» pouvoit dire ; mais elle ne voulut
» pas l'écouter. *Venez, mes enfans*,
» dit-elle, ſans l'honorer d'un regard,
» & en preſſant les innocentes créa-
» tures contre ſon ſein, *le Ciel aura
» pitié de nous* . . . . *&, s'il nous aban-
» donne, nous ſçavons mourir*. Tu vois
» bien, que j'ai eu raiſon de dire
» qu'elle étoit très-vertueuſe. — Et,
» comme je vois, trop vertueuſe pour
» le ſalut du pauvre *Lamon* ! O *Ché-
» réa*, *Chéréa* ! Eſt-il poſſible ? — Tu
» es en train de moraliſer, *Diogène*.
» Adieu ; je ſuis d'une peſanteur af-
» freuſe ; il faut que je me diſſipe.
» Veux-tu m'accompagner chez *Tryal-
» lis* ? Mon Peintre la prend pour mo-

» dèle d'une *Vénus Callipygos*. Le ta» bleau sera divin. — Je vous suis » obligé : l'infortuné *Lamon*, sa femme » belle & vertueuse, ses aimables en» fans, tout cela m'occupe tellement » que je ne sçaurois être bon à rien. Je » critiquerois tous les coups de pin» ceau de votre Peintre, fît-il des » prodiges. Allez, *Chéréa*. Laissez» moi à mes réfléxions solitaires..... » Non, je ne réfléchirai point. Je de» viendrois fou, si, dans ce moment, » je donnois accès aux idées qui m'as» siègent. — Or vous sçaurez, que ce » *Chéréa* est un des illustres heureux » de *Corinthe* ».

Il laisse *Diogène* seul. Celui-ci veut se livrer au plaisir de considérer le grand spectacle de la Nature, d'écouter le chant des fauvettes, de se désaltérer à la source voisine. Mais l'idée du malheureux *Lamon*, de sa femme & de ses enfans, vient le tourmenter. Il est Étranger, il ne sçait rien de son affaire : il projette de s'en instruire & de tâcher de lui servir au moins d'Avocat. » Chemin faisant, » poursuit-il, je rencontrai un de ses

» Juges, qui m'apprit de quoi il s'agissoit. Une troupe de coquins, gagés par un autre, qui avoit des vues sur la place de *Lamon* : voilà tout. » Ils l'accusoient d'avoir malversé dans le manîment des deniers publics. On ne pouvoit lui reprocher aucune prévarication directe. Mais il avoit donné de l'argent à un Faussaire, qui lui montroit un plein pouvoir des Archontes, & qui prétendoit avoir besoin de cet argent pour le service de la République. » Des amis de *Lamon* lui avoient garanti la probité de ce fourbe : il les en avoit crus, il avoit été trompé : tel étoit son crime. Mais il falloit voir quel monstre ses délateurs en faisoient : *Lamon* leur répondoit avec l'effroi d'un honnête homme, qui voit son sort entre les mains de ses ennemis, & qui n'ignore point que sa sentence est prononcée, avant qu'on ait entendu sa défense. » Il parla peu. *Lamon*, lui dis-je, souffrez que je parle pour vous ; & je commençai. Ils voulurent faire du bruit ; mes poumons me servirent.

» Je parvins à les faire taire, en criant
» plus haut qu'eux, & je poursuivis.
» Je parlai avec toute la chaleur, que
» l'idée de la belle femme & de ses
» deux aimables enfans m'avoit ins-
» pirée. Je n'épargnai pas les ennemis
» de *Lamon*, & je tâchai de corrom-
» pre les Juges, en louant leur pitié,
» leur humanité, leur impartialité,
» leur horreur pour l'oppression. Un
» tiers de ces honnêtes gens avoit
» encore un front capable de rougir.
» Cela m'anima; je redoublai mes élo-
» ges; j'implorai leur justice & leur
» vertu. J'en fis rougir encore un au-
» tre tiers. Pour le coup le procès
» étoit gagné. Je complettai mon
» triomphe par le portrait de la belle
» femme & de ses petits enfans. Je les
» fis prosterner aux pieds des Juges,
» pour intercéder en faveur de leur
» malheureux père, & *Lamon* fut ab-
» sous. Je m'échappai au milieu du tu-
» multe, & me voilà. Quelle soirée
» délicieuse! Que la Nature est douce
» & riante! Je suis content de moi-
» même. J'ai obéi à la voix de l'huma-
» nité. J'ai ramené la joie dans les beaux
» yeux

» yeux d'une femme vertueuse, dans » les cœurs innocens de ses enfans. » Que leurs embrassemens doivent » être doux ! J'en jouis sans les voir. » Et qui est donc dans ce moment vé» ritablement heureux ! . . . *Chéréa*, » *Clinias*, *Midas*, *Sardanapale*, *Cré*» *sus*, ... ou *Moi* » ?

Ce morceau, Monsieur, m'a semblé un chef-d'œuvre de Morale. Je ne connois rien de plus piquant, de plus instructif, de plus vrai dans tous les siècles. Que la peinture de cet homme de plaisir, si cruel & si malheureux, est frappante ! Celle de la femme de *Lamon* & de sa famille, celle de la volupté pure que goûte *Diogème* à sauver l'innocence, forment encore le tableau le plus touchant. Ce petit ouvrage est de M. *Viéland*, auteur Allemand, dont toutes les productions annoncent l'ame la plus sensible & la plus vertueuse. On est bien sûr de faire aimer les préceptes que l'on donne à l'Humanité, quand on sçait les envelopper de fictions aussi intéressantes & aussi ingénieuses.

Vous ne lirez pas avec moins de plaisir une anecdote extraite d'une Lettre de Londres. Elle concerne un vieillard presque centénaire qui a douze fils tous soldats, n'ayant que leur solde pour vivre. Ce vieillard, est-il dit dans cette Lettre, fait aujourd'hui le sujet de toutes les conversations. » Il y a quelque temps que ses » fils obtinrent un Congé dont ils pro- » fitèrent pour venir voir leur père, » qu'ils trouvèrent manquant de pain. » *Notre père n'a point de pain*, s'écria » l'un, *& il a donné douze défenseurs à* » *la Patrie ! Il faut qu'il soit assisté.* » — Mais comment ? — N'y a-t-il » pas un *Lombard* ici, dit le plus jeune, » après un moment de réflexion ? — » Un *Lombard !* Mais on n'y prête rien » sans une sûreté, & nous n'avons » rien à y porter. — Nous n'avons » rien, reprit le jeune homme ! Notre » père a été Tailleur, il a exercé long- » temps ce métier, il meurt de faim, » cela prouve sa probité : nous som- » mes tous au Service depuis quelques » années ; personne ne peut nous re-

» procher la moindre chose contre
» l'Honneur. Mettons cet Honneur en
» gage ; on nous confiera bien 50 liv.
» sur ce dépôt. Cette idée fut approu-
» vée unanimement, & l'un d'entr'eux
» écrivit le Billet suivant qui fut signé de
» tous les frères : [Douze Anglois, Fils
» d'un Tailleur, réduit à la plus grande
» pauvreté à l'âge de près de cent
» ans, tous servant le Roi & la Patrie
» avec zèle, demandent à la Direc-
» tion du Lombard la somme de 50 liv.
» pour soulager leur infortuné père :
» pour sûreté de cette somme ils en-
» gagent leur Honneur, & promet-
» tent le remboursement dans le terme
» d'une année.] Ils firent porter ce Billet
» à la Direction du Lombard, & allè-
» rent eux-mêmes en chercher la ré-
» ponse. Elle fut favorable ; on leur
» donna les 50 livres, on déchira le
» Billet, & l'on promit de fournir aux
» besoins du Vieillard pendant sa vie.
» Cette anecdote n'a pas été plutôt
» rendue publique, que, Grands, Pe-
» tits, Riches & Pauvres, se sont trans-
» portés chez le Tailleur pour le voir ;

» personne n'est venu les mains vui-
» des, & le Vieillard est actuellement à son aise : il est même en état de laisser après lui un petit fonds, qui servira à récompenser la piété filiale de son honnête famille ».

Des *Réfléxions Historiques & Littéraire sur Piron*, contiennent beaucoup de particularités & de détails très-curieux, ainsi que des analyses raisonnées de la plûpart de ses ouvrages. Je ne vous en citerai que quelques anecdotes des moins connues. *Piron* avoit dans l'ame cette fierté qu'inspire presque toujours le talent. Il n'a jamais laissé tomber une plaisanterie qui tendît à l'humilier. Un homme de qualité sortoit d'un appartement comme il étoit près d'y entrer. Le Maître dit au Seigneur : *passez, Monsieur, passez, ce n'est qu'un Poëte. Monsieur*, dit *Piron* avec cette gaîté qui lui étoit si naturelle, *puisque les qualités sont connues, je prends mon rang*, & il passa le premier.

Un de ses amis le rencontre un jour se promenant aux Tuileries,

&, faisant remarquer sa haute taille, son air vénérable & un grand bâton dont il se servoit toujours : *voyez Piron*, dit-il en riant à ceux qui l'accompagnoient ! Ne lui trouvez-vous pas comme moi l'air d'un Prélat ? Là-dessus, il va au-devant de lui, & se met à genoux sur son passage, comme pour recevoir sa bénédiction. *Piron*, qui n'avoit pu entendre le projet de cette plaisanterie, le devine sur le champ : il lève majestueusement la main, & l'ayant béni en digne Prélat : *lève-toi*, dit-il, *ou je te confirme*. Ce morceau sur *Piron* est de M. *Imbert* dont on trouve quelques autres opuscules agréables dans ce premier Volume.

M. *Fariot* dit *Saint-Ange* a enrichi ou plutôt appauvri ce *Journal* de quelques-unes de ses productions *Moutonnières*. Quel contraste entre *Piron* & M. *Fariot* ! Le caractère de *Piron* est de la verve, du feu, de l'originalité. La manière de M. *Fariot* est lâche, commune, plate & traînante. Il nous donne la traduction d'une

Élégie de *Tibulle*. Le Poëte malade en Toscane écrit à ses amis. Voici le commencement de la Traduction.

Au fond de la Toscane où languissent mes
jours,
Où, *dans ma santé* défaillante,
Des vertus d'une eau bienfaisante
J'emprunte vainement le salubre secours ;
Malgré les vifs accès d'une fièvre brulante ;
Songeant à vous, ô mes Amis,
C'est du Bain que je vous écris.

Tibulle n'a-t-il pas bien de l'obligation à M. *Fariot* d'un si agréable travestissement ? Que dites-vous de cette expression poëtique *du fond de la Toscane où languissent mes jours*, suivie de *la santé défaillante* pour éviter le pléonasme ? Et *dans ma santé* ? Et du *salubre secours des vertus d'une eau bienfaisante*, & des *vifs accès*, & de cette belle chûte si pleine d'élégance,

Songeant à vous, ô mes amis,
C'est du Bain que je vous écris.

Il faut pourtant l'avouer ; ces vers

font d'une simplicité rare. En voici quatre autres qui en offrent encore le plus précieux modèle :

L'époque où deux Consuls périrent à la guerre,
A signalé l'année où je vis la lumière ;
Ils venoient de descendre en un même tombeau :
Moi, je venois de naître, & j'étois au berceau.

L'on reconnoit bien là ce charmant Versificateur qui nous annonçoit dans une pièce Académique dont je vous ai rendu compte l'année dernière, qu'il *s'intéressoit aux moutons !* Quelle énergie ! Quel enthousiasme ! Je ne m'étonne plus que M. *de la Harpe* l'ait préconisé, d'un ton emphatique, dans son *Mercure :* avec le discernement rare dont la Nature a doué ce grand *Aristarque*, il prévoyoit, à n'en pouvoir douter, que son ami M. *Fariot* feroit un jour un Poëte presqu'aussi sublime que lui.

Il paroîtra tous les quinze jours une Partie de *Journal de Lecture*. Chaque Partie sera de 120 pages. Le prix de l'abonnement, pour douze Parties,

qui paroîtront dans l'espace de six mois, rendues franches de port par la poste, sera de 15 livres. On souscrit à Paris chez *la Combe* Libraire rue Christine, & en Province aux Bureaux des Postes & chez les principaux Libraires.

Lettre d'une Dame de Province à l'Auteur de ces Feuilles sur une Pension de jeunes Demoiselles.

VOUS avez annoncé, Monsieur, avec les éloges qu'elle mérite, la maison de M. *de Longpré* rue Saint-Victor, où les exercices les plus propres à former les jeunes gens sont suivis avec autant d'exactitude que d'intelligence de la part des Instituteurs. Mais ne vous semble-t-il pas qu'on auroit une pareille maison à desirer pour l'éducation des jeunes Demoiselles ? Une découverte que je viens de faire à Paris où je suis venue passer quelques mois, pourroit remplir à cet égard le vœu de la plûpart des mères.

Entre plusieurs de ces maisons d'éducation, celle qui m'a paru réunir

le plus de suffrages, est celle de Mlle *Ecambourt* rue des Postes, Quartier de l'Estrapade, près des *Dames de Saint-Michel.* Il faut observer d'abord que ce n'est pas un foible avantage dans une ville comme celle-ci, d'avoir une maison située en très-bon air avec un très-joli jardin bien entretenu, qui procure tous les jours aux jeunes Pensionnaires le plaisir de la promenade, sans que l'inconstance du temps puisse jamais y mettre obstacle. Les exercices qui remplissent les heures destinées à l'instruction sont distribués avec discernement. Les premiers momens de la journée sont consacrés aux devoirs qu'exige la Religion, & à en procurer des connoissances proportionnées à l'âge des différens sujets; ensuite la Lecture, l'Ecriture, l'Arithmétique, les principes de la Langue Françoise, l'Etude de l'Histoire, de la Mythologie, de la Géographie, sont les objets dont s'occupent en général, une partie de la journée, toutes les Pensionnaires; le reste est employé à les former aux

différens ouvrages de l'aiguille, & à beaucoup d'autres, nécessaires à notre sexe, lesquels, sans être de cette première utilité, ne laissent pas d'offrir des avantages réels. Les Demoiselles qui desirent ajouter à ces connoissances les talens agréables, y sont formées au Dessin trois fois par semaine par un Maître habile ; l'art de la Danse y est aussi cultivé.

Mademoiselle *Ecambourt*, qui, pendant près de quinze ans, a fait avec succès son état de la Musique, l'enseigne elle-même à ses élèves ; elle leur montre à toucher le Clavecin, à pincer de la Harpe, de la Guitare, & à jouer de la Vielle ; quant aux autres instrumens qu'elle ignore, les meilleurs Maîtres la remplacent.

Pour donner aux parens de ces élèves des preuves de ses soins & leur procurer la satisfaction de voir les progrès de leurs enfans, Mlle *Ecambourt* fait exécuter chaque année par ses jeunes Demoiselles un exercice relatif aux différentes Sciences qui ont fait l'objet de leurs études. Je

n'entreprendrai point, Monsieur, de vous donner un détail de cet exercice, où le hasard m'a fait assister; ce divertissement, car je ne sçais quel autre nom lui donner, est représenté sur un petit théâtre construit dans le jardin de la maison; c'est une espèce d'Intermède précédé d'un Prologue; la pièce est calquée, pour l'ordre des scènes, sur nos petits Opéra bouffons, & relative entièrement aux objets des instructions journalières. Quoique le Dialogue n'offre que la Morale la plus saine, on n'a pas négligé les moyens de lui donner une liaison juste & naturelle, de le rendre piquant, & d'en écarter l'ennui par des Ariettes & des traits amusans tirés du fond du sujet. Cette petite fête se termine, comme nos spectacles, par des Duo & des Chœurs avec symphonie, qui sont immédiatement suivis d'un Ballet exécuté avec précision, avec intelligence, & avec des graces naïves qui m'ont fait le plus grand plaisir, ainsi qu'aux autres spectateurs qui forment toujours une assemblée

choisie, quoique nombreuse. Les éloges unanimes que j'ai vu prodiguer dans cette circonstance à l'Institutrice & à ses élèves, dont la plûpart sont de la plus grande jeunesse, m'ont tellement persuadée du talent de Mlle *Ecambourt* pour l'éducation que j'ai pris la liberté de vous l'indiquer, Monsieur, & que j'ai cru que le Public ne verroit qu'avec satisfaction l'annonce de cette Pension qui me paroît bien capable de remplir le but que toute mère raisonnable doit se proposer. J'ai l'honneur d'être, &c.

Indications des Nouveautés dans les Sciences, la Littérature & les Arts.

MÉMOIRES *Littéraires, Critiques, Philologiques, Biographiques & Bibliographiques, pour servir à l'Histoire ancienne & moderne de la Médecine. A Paris chez Pyre, Libraire rue Saint-Jacques près des Jacobins, & Bastien rue du Petit-Lion Fauxbourg Saint-Germain.* L'auteur anonyme de cet ouvrage fit paroître en 1769 des *Let-*

tres à un Médecin de Province qui devoient avoir une ſuite, & qui furent interrompues par des raiſons dont il inſtruiſit alors le Public. Comme ces raiſons n'éxiſtent plus, il a repris ſon travail, & le donne aujourd'hui ſous un titre plus conforme à ſon objet. L'Hiſtoire Naturelle, la Phyſique Médicinale, la Médecine proprement dite & ſes branches, la Vétérinaire même, la Chirurgie, la Pharmacie, les remarques Littéraires, les faits, les découvertes, les anecdotes tant anciennes que récentes, des Notices raiſonnées des livres nouveaux de Médecine, les Vies des Médecins célèbres de tous les ſiècles & de tous les païs, l'Hiſtoire des diſputes élevées entr'eux ſur quelque partie de l'art de guérir, &c, &c, &c.: tout cela, Monſieur, entre dans le plan des *Mémoires* que je vous annonce. On les publie périodiquement. Il en paroît deux Feuilles *in*-4° tous les quinze jours. L'ouvrage a commencé au 15 Janvier de la préſente année, & ſe continue avec exactitude le pre-

mier & le quinze de chaque mois. Le prix de l'abonnement est de 15 livres franc de port dans tout le Royaume. On souscrit à Paris chez les Libraires indiqués par le titre, & dans toutes les Villes où il y a Faculté ou Collége de Médecine. J'ai parcouru ces *Mémoires*, Monsieur; j'y ai trouvé beaucoup d'articles intéressans & curieux. L'auteur est certainement un Médecin très-versé dans la partie scientifique de son Art; son ouvrage est plein de recherches.

Journal Anglois, contenant les Découvertes dans les Sciences, les Arts Libéraux & Méchaniques, les Nouvelles Philosophiques, Littéraires, Economiques & Politiques des Trois Royaumes & des Colonies qui en dépendent. Ce nouveau *Journal*, dont l'idée vous paroîtra sûrement heureuse, sera donné le 15 & le 30 de chaque mois. Chaque Cahier aura quatre feuilles *in-8°*. Le premier N°, fixé au 15 Octobre prochain, commencera par un

Discours abrégé sur l'origine & les progrès des Sciences & de la Civilisation en Angleterre. Il sera suivi de la vie d'un homme célèbre ; ce qui sera toujours observé dans la suite du Journal, en gardant l'ordre des temps, & en se plaçant d'abord à l'époque de la naissance des Lettres. On commencera par les Poëtes ; on passera ensuite aux Philosophes, Jurisconsultes, Médecins, Hommes d'Etat, &c. On annonce, pour le premier Numéro, la vie de *Chaucer*, surnommé *le Père de la Poësie Angloise*. Les bornes du Journal décideront des autres Articles intermédiaires. Il sera terminé par un récit historique de la Révolution de Boston, depuis son origine jusqu'à ce jour.

Les Journaux suivans, auxquels le premier doit servir d'introduction utile & nécessaire, seront divisés en six Articles principaux. Le premier contiendra les Nouvelles Littéraires ; la continuation non interrompue de la vie des grands hommes en fera partie. Le second rapportera les décou-

vertes dans les Sciences & les Arts; le troisième, les anecdotes, faits singuliers, événemens remarquables; le quatrième, les Spectacles, Fêtes, morceaux de Poësie, Musique, &c. Le cinquième rendra compte des Nouvelles Economiques; le sixième, des Nouvelles Politiques. L'Année complette sera de vingt-quatre Cahiers & formera trois Volumes. Le prix de la Souscription est de 24 livres, rendu franc de port partout le Royaume. On sera libre de souscrire à telle époque que l'on voudra, même pour six mois. Les personnes qui desireront se procurer ce Journal, sont priées d'affranchir l'argent & la lettre d'avis. On souscrit à Paris chez *Ruault* Libraire rue de la Harpe.

Nouvelle Table des Articles contenus dans les Volumes de l'Académie Royale des Sciences de Paris, dans ceux des Arts & Métiers publiés par cette Académie, & dans la collection Académique; par M. l'Abbé Rozier, Chevalier de l'Eglise de Lyon, & Membre de plusieurs

Académies tant Etrangères que Regnicoles, &c. A Paris chez Ruault Libraire rue de la Harpe 3 Volumes in-4°, prix 36 livres. C'est avec raison que l'auteur a pris pour épigraphe ce passage de *Phèdre* : *Nisi utile est quod facimus, stulta est gloria.* En effet, nous connoissons peu de livres plus utiles, puisqu'il sert de clef à 114 Volumes *in-4°*, & à 71 Cahiers des Arts *in-folio* qui contiennent les plus importantes découvertes faites dans les Sciences depuis le milieu du siècle dernier. Comme il n'est pas possible que chaque Particulier ait la collection immense des Volumes dont cette Table fait mention, elle lui facilitera les moyens de trouver dans un moment les objets qu'il desire, & il ne perdra plus, dans les Bibliothèques Publiques, un temps précieux, à feuilleter une multitude de Vol. avant de trouver l'Article qu'il desire. Le second avantage de cette Table est de présenter sous un même point de vue le tableau de tout ce qui a été fait & dit sur un sujet quelconque, de fixer le point où chaque

primé ; par ce moyen, comme il publiera chaque année des feuilles de ſupplément pour les Volumes qui ont paru depuis cette époque & qui paroîtront dans la ſuite, chaque Acquéreur les copiera ſur les Volumes, & ces mêmes Volumes ſerviront plus de 50 ans encore ſans qu'il ſoit néceſſaire de faire une nouvelle édition. Les 3 premiers Volumes ſont actuellement en vente, & le 4e paroîtra dans le courant du mois de Décembre prochain. On connoît peu d'éditions, dont le papier & les caractères ſoient plus beaux, & dont le tirage ſoit plus égal. Elle fait honneur aux preſſes de *Clouſier*, & l'ouvrage de M. l'Abbé *Rozier*, réuniſſant l'utile & l'agréable, lui mérite la reconnoiſſance & les éloges du Public ſur ſon zèle à ſurmonter le dégoût inſéparable d'une pareille entrepriſe.

La Mort d'Adonis, Eſtampe d'environ 20 pouces de haut ſur 15 de large, gravée par M. Paſquier d'après le Tableau de M. Briard, de l'Académie Royale

de Peinture. Ce sujet, Monsieur, est un des plus touchans que la Mythologie offre à la Peinture par les ressources qu'il fournit au génie de l'Artiste. *Adonis*, qui vient d'être blessé mortellement par un Sanglier, est représenté expirant sur le sable; ses chiens auprès de lui semblent témoigner leurs regrets par de longs hurlemens; *Vénus*, sur un nuage, s'abandonne à la douleur entre les bras de ses Nymphes qui s'empressent de la secourir; plusieurs Amours expriment leur tristesse par des gémissemens; l'un d'eux brise son arc, d'autres poursuivent le Sanglier avec des javelots; tous prennent part à ce spectacle attendrissant. Cette Gravûre est très-intéressante par l'intelligence, la variété du style, & par l'effet harmonieux que l'Artiste a sçu y répandre; c'est une des plus agréables qu'ait produites le burin de M. *Pasquier*. Elle se vend chez l'auteur lui-même rue Saint-Jacques vis-à-vis le Collége de Louis-le-Grand.

La Belle Matinée, Estampe de 14

pouces de haut sur 11 de large, gravée par M. Bénazeck, d'après le Tableau de M. Vernet. A Paris chez Vernet le jeune Quai des Augustins. Les productions de M. *Vernet* sont universellement accueillies; sa prodigieuse fécondité, sa touche mâle & expressive, sa couleur enchanteresse, feront toujours les délices des Connoisseurs. Il a représenté dans ce sujet le rivage de la mer. Au pied d'un rocher, l'on voit un Pêcheur qui sort avec un panier de sa barque; une femme appuyée sur un âne paroit attendre que le Pêcheur ait mis son poisson à bord pour en charger sa monture. On apperçoit dans l'éloignement un vaisseau à la voile, & l'horison est terminé par une chaîne de montagnes éclairée des rayons du soleil levant. Cette Gravûre est exécutée d'une manière large & moëleuse; les oppositions sont bien entendues, & l'effet en est pittoresque. Elle fait le Pendant d'une autre qui a pour titre *les Délices de l'Eté* gravée d'après le même Peintre, & qu'on trouve également chez *Vernet* le jeune.

Les Annales d'Italie, depuis le commencement de l'Ere Vulgaire, &c ; par Louis-Antoine Muratori, Bibliothécaire de S. A. S. Mgr le Duc de Modène ; traduites de l'Italien, 12 Volumes in-4° proposés par souscription. La Collection de *Muratori* concernant l'Histoire d'Italie, Collection si estimée des Sçavans & des Amateurs du genre historique, commence à l'Ere Chrétienne & finit en 1500. Elle a été continuée par des mains habiles jusqu'à ces dernières années. Un ouvrage de cette importance méritoit bien de passer dans notre Langue. La traduction que l'on propose formera douze Volumes *in*-4° dont le prix, en feuilles, sera, pour les Souscripteurs, de 108 livres. Chaque livraison sera de trois Volumes. En souscrivant, on payera 36 livres ; en retirant les trois premiers Volumes, 36 livres ; en retirant les Tomes 4e, 5e & 6e, 24 livres ; en retirant la troisième livraison, 12 livres. La quatrième & dernière livraison seront *gratis*. Ceux qui n'auront pas souscrit,

payeront les douze Volumes en feuil-les 144 livres. On ne souscrit qu'à Paris chez la veuve *Tilliard* Libraire rue de la Harpe, au coin de la rue Pierre-Sarrazin. La souscription sera ouverte depuis la Saint-Martin prochaine jusqu'à la Saint-Martin de l'année 1776. La première livraison se fera à la clôture de la souscription; les autres suivront exactement. L'exécution dépendra de la promptitude du Public à retenir les Volumes; ils seront tous livrés dans l'espace de quatre années au plus. On suit, pour traduire l'Original l'édition de Milan *in*-4°, commencée en 1744 & finie en 1749, avec celle qu'a donnée en 1752 le P. *Joseph Catalani, de l'Oratoire de Saint-Jérôme de la Charité*, imprimée *in*-8° à Rome & à Venise. On y joindra l'addition qui, depuis quelque temps, a paru à Livourne.

Je suis, &c.

A Paris ce 6 Septembre 1775.

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

LETTRE XIII.

Recherches Historiques sur l'Empereur Othon IV, où l'on examine si ce Prince a joui du Duché d'Aquitaine & du Comté de Poitiers en qualité de Propriétaire ou de simple Administrateur ; avec l'abrégé de sa vie : ouvrage qui répand un grand jour sur une partie très-intéressante de notre Histoire. Par M. Bourgeois, Doyen de l'Académie de la Rochelle. Un Vol. in-8° de 166 pages ; prix 2 livres 8 sols. A Paris chez Moutard Libraire de la REINE, *de* MADAME, *& de Madame la* COMTESSE D'ARTOIS,

Quai des Augustins près de la rue de Hurepoix.

Le point Historique que M. *Bourgeois* entreprend de discuter dans cet ouvrage, est, depuis long-temps, Monsieur, une espèce de problême, dont les difficultés avoient tellement découragé les Historiens qu'ils avoient mieux aimé l'abandonner que d'en risquer la solution. Ce fait méritoit cependant d'être éclairci, puisque l'auteur le regarde comme la clef des principaux évènemens de l'Histoire de France & d'Angleterre, vers la fin du douzième & le commencement du treizième siècle. Il s'agit de déterminer quelles idées on doit attacher aux titres de *Duc d'Aquitaine* & de *Comte de Poitou* que prit & que porta l'Empereur *Othon IV* jusqu'à son élection à l'Empire ; si ce Prince fut réellement Souverain de ces Provinces, ou s'il n'en fut que l'Administrateur, au nom de son oncle *Richard* Roi d'Angleterre. Feu M. *Bonamy*, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, avoit rassemblé, sur l'Em-

pereur *Othon*, un grand nombre de recherches qu'il avoit exposées dans un *Mémoire* lu en 1766, & imprimé dans le XXXV[e] Tome des Mémoires de l'Académie dont il étoit Membre. Dans cette Pièce, M. *Bonamy* tranche la difficulté & décide nettement » que, par les titres de *Duc d'Aquitaine* & de *Comte de Poitou*, il ne » faut pas entendre un simple Gou» vernement, mais la propriété de » ces Provinces données à *Othon*, *Jure* » *Hereditario*, comme le dit *Meibomius*, » & comme les Auteurs Anglois & » Allemands l'ont supposé. Car, ajou» te-t-il, si *Othon* n'avoit possédé le » Poitou que comme Gouverneur » amovible, de quel droit auroit» il envoyé ses frères au Roi *Jean*, » pour lui demander, selon *Roger de* » *Hoveden*, la restitution des Comtés » de Poitou & d'York, que *Richard* » avoit donnés à *Othon*? Quel droit » *Othon* avoit-il, s'il n'étoit pas pro» priétaire du Poitou, de le vendre » à son oncle *Richard*, afin d'avoir » de quoi satisfaire l'avidité des Elec» teurs qui l'avoient élevé à l'Empire?

» C'est ce qu'on lit dans la Chronique
» d'Halberstadt, imprimée parmi les
» écrivrains de Brunswich, donnée par
» *Leibnitz*, &c.

Toutes ces raisons, quelque spécieuses qu'elles soient, ne paroissent que frivoles à M. *Bourgeois*. Il prétend que l'opinion de M. *Bonamy* est sans aucun fondement, qu'elle contredit tous les monumens anciens, & qu'elle ne peut s'accorder avec les moeurs, les usages & la jurisprudence des temps dont il est question. Il convient qu'*Othon* a joui des titres de *Duc d'Aquitaine* & de *Comte de Poitiers*; mais il soutient que ce n'a jamais été une possession directe & foncière, qu'*Othon* n'a jamais été le véritable Souverain de ces Provinces, & que l'autorité qu'il y a exercée a toujours été une autorité précaire, dépendante, subordonnée. » Le tort de M. *Bonamy*, dit-il,
» est de s'être décidé par le témoi-
» gnage des écrivains Allemands,
» qui tous ont pris le change sur le
» titre de possession d'*Othon*. Le droit
» héréditaire, dont ils font la base de

» ſa fauſſe propriété, n'eſt qu'une chi-
» mère démentie par le raiſonnement,
» par les loix des Fiefs & des ſucceſ-
» ſions naturelles, enfin par la naiſ-
» ſance même de ce Prince. Comment
» veut-on qu'un cadet, le troi-
» ſième fils d'une Princeſſe dont la
» mère vivoit encore, eût pu recueil-
» lir, à titre ſucceſſif, un Duché &
» un Comté qui étoient grands Fiefs
» de la Couronne de France, tenus
» en Vaſſalité par les Rois d'Angle-
» terre? Cette idée ne peut ſe ſoute-
» nir. Une telle mutation, à quelque
» titre qu'elle ſe ſoit faite, non-ſeule-
» ment auroit exigé un Diplôme qui
» devroit ſe retrouver aujourd'hui;
» mais il eût fallu encore l'approba-
» tion & le conſentement de *Philippe-
» Auguſte*, en qualité de Seigneur Im-
» médiat & Suzerain. Or, jamais *Othon*
» n'a rendu la foi-hommage, ni pour
» le Duché d'Aquitaine, ni pour le
» Comté de Poitou : il n'en étoit donc
» pas propriétaire foncier. Aſſurément
» le Roi de France, qui ne cherchoit
» que des prétextes pour s'emparer

» des Provinces que les Anglois
» possédoient dans son Royaume,
» n'eût pas manqué une aussi belle
» occasion de confisquer les Souve-
» rainetés, dont la propriété auroit
» été ainsi transmise à un Prince étran-
» ger, sans qu'il y eût mis le Sceau,
» comme en ayant la Suzeraineté. Au
» lieu d'*Othon*, c'est *Richard*, Roi
» d'Angleterre, & la Reine *Aliénor*,
» sa mère, qui rendent cet hom-
» mage-lige à *Philippe*, l'un dès l'an
» 1191 & qui le renouvelle en l'an-
» née 1194, comme le raconte un
» Historien du temps ; l'autre en 1199,
» immédiatement après la mort de
» *Richard*. Que devient la prétendue
» propriété d'*Othon* » ?

Il paroît néanmoins certain qu'*O-
thon* a exercé dans l'A[illegible] [illegible]quitaine & dans
le Poitou, les fonctions de Souverain.
M. *Bourgeois* l'accorde à M. *Bonamy* ;
mais il explique cette autorité, en
la faisant regarder comme celle d'un
Gouverneur, auquel sa naissance
& sa parenté avec le véritable Sou-
verain avoient fait accorder une
puissance plus étendue & moins cir-
conscrite. Il fait voir que l'adminis-

tration de ces Provinces lui fut confiée par *Richard*, lorsque celui-ci partit pour les guerres de la Palestine, & que, pendant tout le temps de son absence, *Othon* gouverna ces Provinces, sans recevoir aucun ordre des Ministres & des Régens établis en Angleterre.

M. *Bourgeois* prétend encore que la décoration d'*Othon* étoit une suite de la politique de sa famille, qui, depuis long-temps, avoit conçu le projet de le faire parvenir au Trône Impérial. » On se convainc » aisément, dit-il, que le projet de » *Richard* étant de porter son ne» veu jusques sur le Trône Impérial, » il lui falloit, outre la distribution » de sommes immenses qu'il répandit » en Allemagne & en Italie, & l'il» lustre naissance d'*Othon*, le décorer » en apparence de souverainetés, qui » pussent le faire regarder comme un » Prince en état de se soutenir contre » les factions qui s'opposeroient à son » élection. Voilà, sans contredit, l'ori» gine des actes apparens de Souve» rain qu'il lui laissa exercer, au lieu

» des fonctions de simple Administra-
» teur qu'*Othon* avoit jusques-là remplies ; & voilà ce qui a trompé les
» écrivains Allemands, pour lesquels
» les motifs de cette politique secrette
» devoient être cachés. On ne voit
» effectivement, dans les années 1197
» & 1198, que des actes répétés de la
» Souveraineté attribuée à *Othon* ; il
» le falloit ainsi pour jetter de la pouſsière, si je puis m'exprimer de la
» sorte, aux yeux de l'Italie & de l'Allemagne, d'où dépendoit son élévation. Mais cela ne lui acquéroit
» point le droit de se prétendre Seigneur foncier de ces Souverainetés,
» dont on ne lui accordoit la jouissance qu'afin de tromper plus facilement le Public. Devient-on jamais propriétaire d'une Terre, quelle
» qu'elle soit, en s'en disant simplement le maître, quand sur-tout nul
» titre d'Inféodation ne vient à l'appui de la qualité qu'on prend, &c ?

L'auteur rapporte une foule de preuves, tirées de Titres, de Chartres & d'anciennes pièces, pour établir ces deux conjectures, & l'on ne peut s'em-

pêcher de convenir que toutes ces autorités leur donnent un grand air de vraisemblance.

Quoiqu'il en soit, *Othon* fut élu Empereur, & n'en fut pas plus heureux. On voit, par l'abrégé de son Histoire qui se trouve à la fin de cette Dissertation bien raisonnée & bien écrite, que toute la vie de ce Prince se passa dans l'agitation & dans l'infortune. » Si » l'on pouvoit compter, dit M. *Bour-* » *geois*, sur ce qu'en dit un * des plus » fameux auteurs de nos jours, mais » *qu'il ne cite point*, nous jugerions » que les malheurs d'*Othon* avoient si » fort affoibli les ressorts de son es- » prit qu'il étoit tombé dans une » espèce d'enfance : *Othon, vaincu,* » *abandonné de tout le monde, se re-* » *tire à Brunswich, où on le laisse en* » *paix, parce qu'il n'est plus à craindre.* » *Il n'est pas dépossédé, mais il est ou-* » *blié. On dit qu'il devint dévot : res-* » *source des malheureux, qui devient* » *une passion dans les ames foibles. Sa* » *pénitence étoit, à ce qu'on prétend, de*

* *Annales de l'Empire depuis Charlemagne par M. de Voltaire.* Tom. 1 pag. 236.

» *se faire fouler aux pieds par ses valets* » *de cuisine, comme si les coups de pieds* » *d'un marmiton expioient les fautes* » *des Princes.* Je ne fais aucun doute, » dit l'auteur dans une Note, qu'un » Ecrivain de cette réputation n'ait » lu cela quelque part; mais je serois » charmé qu'il eût cité, non-seule- » ment pour que je pusse examiner » si l'autorité est recevable, mais » pour ôter encore aux détracteurs » de cet Ecrivain le prétexte de dire » que la réfléxion pourroit bien avoir » fait naître le fait. On cherche tant » à le décrier sur ses talens histori- » ques ! » M. *Bourgeois* observe que le solitaire de Fernex, dont il vient de citer les termes, paroît se contredire un peu, à la page 238, où il dit : » *Frédéric II* (compétiteur d'*Othon* à l'Empire) *avoit grande raison de n'être point du voyage de la Terre-Sainte. Les Villes d'Italie, & sur-tout Milan, refusoient de reconnoître un Souverain, qui, maître de l'Allemagne & des deux Siciles, pouvoit asservir toute l'Italie. Elles tenoient encore le parti d'Othon IV, qui vivoit obscuré-*

ment dans un coin de l'Allemagne. Le reconnoître pour Empereur, c'étoit, en effet, être entièrement libre. Othon meurt auprès de Brunswich, & la Lombardie n'a plus de prétexte. » *Othon* n'étoit » donc pas si fort délaissé, reprend » M. *Bourgeois*, qu'il n'eût encore » des partisans, même en Italie & sous » les yeux du Pape? Il en avoit aussi » beaucoup d'autres en Allemagne; » il n'étoit donc point *abandonné de* » *tout le monde*; & c'est, ce semble, » donner une raison fausse de sa so» litude & de sa retraite, en disant » *qu'on le laissoit en paix, parce qu'il* » *n'étoit plus à craindre.*

SAGESSE DE LOUIS XVI, *manifestée de jour en jour, enseignée à ses peuples, fondée sur les premiers principes de toute vérité. Ouvrage Moral & Politique sur les Vertus & les Vices de l'Homme. Deux gros Volumes in-8° d'environ 550 pages chacun. A Paris chez Gueffier Libraire-Imprimeur Rue de la Harpe vis-à-vis de celle*

de Saint-Séverin, & de Hansy Libraire Pont-au-Change.

CE titre brillant & fastueux ne couvre que la pauvreté d'une compilation de Morale; assemblage monstrueux de divers lambeaux de prose & de vers que l'auteur a cousus au hasard & sans ordre. On ne comprend pas comment l'auteur a pu intituler SAGESSE DE LOUIS XVI un ouvrage dont la plus grande partie ne traite que des vices, des défauts & des imperfections des hommes. Quoiqu'il en soit, l'auteur annonce une espèce de plan dans sa *Préface*. » Nous établissons d'abord, » dit-il, que les hommes n'aspirent » qu'à devenir heureux; que le bon» heur est l'ojet éternel de leurs de» sirs, de leurs travaux, & de leurs » espérances. Nous nous attachons à » prouver ensuite que l'homme ne » peut attendre ce bonheur que de » l'accomplissement de ses devoirs; » nous considérons enfin ces devoirs » & à l'égard de Dieu, & à l'égard de » l'homme même, & à l'égard de la

» société, & à l'égard de l'homme » du siècle. » Il divise son Livre en quatre Parties ; la première traite *de la sagesse en général ;* la seconde, de la *sagesse humaine ou des devoirs de l'homme envers lui-même ;* la troisième, *de la sagesse du monde ou des devoirs de l'homme à l'égard de la société ;* la quatrième, *de la fausse sagesse de l'homme du siècle.* Il commence par expliquer les *premiers principes de toute vérité.* Il ne va pas les chercher bien loin. Croiriez-vous, Monsieur, qu'il les trouve renfermés dans la combinaison des nombres ? L'*Unité* est la première source d'où découle toute vérité, & le nombre *Deux* est la seconde. » Le *Binaire*, dit-il, est le » nombre de l'homme, comme étant » le petit monde ; la science com- » prend aussi en elle le nombre *Bi-* » *naire ;* il en est de même de la mé- » moire, de la lumière, de la cha- » rité, de l'amour mutuel, de la so- » ciété : *ils seront deux dans une même* » *chair*, dit le Seigneur. *Malheur à* » *celui qui est seul, parce que, s'il vient* » *à tomber, qui est-ce qui le relevera ?*

» Toutes les ſciences ou connoiſſan-
» ces ont leur *Binaire* : dans la créa-
» tion du monde, la *lumière* & les
» *ténèbres*, le *ciel* & *la terre*, *deux*
» grands luminaires, le *ſoleil* & *la*
» *lune* ; *deux* ſolſtices, *deux* équi-
» noxe, *deux* poles ; *deux* élemens
» produiſant corps vivans, la *terre* &
» *l'eau* ; *deux* ſèxes, *mâle* & *femelle* ;
» *deux* Tables de la Loi, données ſur la
» montagne de Sinaï ; *deux* Chéru-
» bins regardant le Propiciatoire ; *deux*
» préceptes de charité ; *deux* premiè-
» res dignités ; *deux* premiers peu-
» ples ; *deux* créatures intellectuelles,
» *l'Ange* & *l'Ame* ; *deux* Natures en
» *J. C. Nature Divine* & *Nature Hu-*
» *maine* : tel eſt le *ſecond* principe
» de toute vérité ».

Le nombre *Trois* a auſſi de très-grandes vertus ; nombre de perfection, nombre très-puiſſant. » Tout
» n'a été créé, n'eſt conſervé & ne
» s'exécute dans ce vaſte univers,
» que par *poids*, *nombre* & *meſure* ;
» le Logicien ne raiſonne que par
» *majeure*, *mineure*, & *conſéquence* ;
» le Phyſicien ne reconnoît dans la

» Nature que *trois* regnes, *l'animal*, » *le végétal*, le *minéral*. Le regne ani- » mal est divisé en animaux *volatiles*, » *aquatiques* & *terrestres*; le regne vé- » gétal ne s'étend que sur les *plantes*, » *arbustes*, & *arbres*; le regne minéral » ne produit que des *sels*, des *souf-* » *fres* & des *mercures*; l'Arithméticien » ne compte que par *livre*, *sols* & » *deniers*; le Géomètre ne mesure que » *longueur*, *largeur* & *profondeur*; le » Mathématicien ne considère que *li-* » *gne*, *superficie* & *corps*; l'Astro- » nome n'observe, dans les signes » célestes, que *les fixes*, les *mobiles* » & les *communs*; le Chirurgien ne » doit anatomiser que la *tête*, la *poi-* » *trine* & le *ventre*; le Géographe ne » nous fait considérer que *zones*, *pa-* » *rallèles*, & *climats**; le Chronologiste » nous réjouit la mémoire des temps » de la *Nature*, de la *Loi* & de la » *Grace*, &c: voilà le *troisième* prin- » cipe de toute vérité ».

Les propriétés du nombre *quatre* ne finissent pas; celles du nombre *sept* sont aussi très-étendues. » *Jacob* » sert pendant *sept* années son beau-

» père *Laban*, pour chacune de ſes
» filles ; le ſonge myſtérieux de *Pha-*
» *raon* lui repréſente *ſept* vaches graſ-
» ſes, *ſept* vaches maigres, *ſept* épis
» pleins, *ſept* épis vuides & deſ-
» ſéchés, qui marquoient les *ſept* an-
» nées de fertilité & les *ſept* années
» de ſtérilité ; les *ſept* branches du
» chandelier d'or ; le nombre de *ſept*
» victimes, ordonné dans pluſieurs
» occaſions ; *ſept* jours pendant leſ-
» quels on fait le tour de Jéricho. Le
» Prophète-Roi prioit *ſept* fois le jour.
» Suivant la même harmonie, les pre-
» miers fondemens de la Religion
» Chrétienne ſont auſſi conſacrés,
» obſervés, & entièrement confor-
» mes au nombre *ſept* : *ſept* Sacremens,
» *ſept* dons du Saint Eſprit, *ſept* de-
» mandes dans l'Oraiſon Dominicale,
» *ſept* œuvres de miſéricorde ſpiri-
» tuelle, *ſept* œuvres de miſéricorde
» temporelle, *ſept* péchés capitaux,
» *ſept* vertus oppoſées, *ſept* Ordres
» dans l'Egliſe, *ſept* paroles de *J. C.*
» à la Croix, *ſept* paroles de la Sainte-
» Vierge, *ſept* dégrés de ſageſſe dans
» Saint-*Jacques*, *ſept* degrés de vertus

» dans Saint-*Pierre*. Dans l'Apoca-
» lypse, *sept* Eglises, *sept* chandeliers,
» *sept* esprits, *sept* étoiles, *sept* lam-
» pes, *sept* sceaux, *sept* anges, *sept*
» phioles, *sept* plaies, &c; *sept* âges
» du monde dans la Chronologie,
» *sept* planètes dans l'Astronomie,
» *sept* veines, *sept* artères, *sept* par-
» ties nobles du corps humain, *sept*
» trous dans la tête de l'homme, *sept*
» changemens dans son tempérament,
» *sept* Arts libéraux, *sept* Arts mécha-
» niques, *sept* Arts défendus, *sept*
» Notes dans la Musique, *sept couleurs*,
» *sept* métaux, *sept* peines civiles, *sept*
» peines canoniques, &c: & voilà
» le cinquième principe de toute vé-
» rité ».

L'auteur s'extasie à l'aspect ineffable du nombre *Douze*; dans l'enthousiasme qui le transporte, il s'écrie: *Quelle beauté! Quelle justesse! Quelle harmonie! Non, l'esprit humain est trop borné pour le comprendre dans toute son étendue!* » Dès l'Ancien Testament,
» Dieu veut que la famille d'Israël
» soit composée de *douze* Tribus;
» il leur commande d'être toujours
» ainsi divisés, & d'obéir à *douze*

» Chefs. Après le paſſage de la mer » rouge, *douze* fontaines jailliſſent » dans le déſert pour déſaltérer ce » peuple choiſi. Le Grand Prêtre étoit » obligé de porter ſur l'éphod *douze* » pierres précieuſes. Chaque ſemaine, » on préſentoit au Seigneur *douze* » pains de propoſition ; l'Autel étoit » conſtruit avec *douze* pierres ; pour » découvrir la Terre promiſe, *douze* » eſpions furent envoyés ; enfin *douze* » bœufs ſoutenoient la mer d'airain » du Temple de Salomon, pour la- » ver les victimes, les Prêtres & les » Lévites. *Douze* petits Prophètes an- » noncèrent la venue du Meſſie, &c. » Je demande actuellement à mon Lec- » teur : pouvez-vous ne pas m'accor- » corder que ce nombre *douze* ſoit » myſtérieux & divin ? Pouvez-vous » le nier ? Qu'avez-vous à répondre ? » Sera-ce de ma part une hardieſſe » téméraire de partir de principes » auſſi vrais, auſſi mathématiquement » prouvés ? J'oſe le dire, puiſque c'eſt » l'ordre Divin, la marche invaria- » ble de l'Être Suprême dans ſes créa- » tures, dans toute connoiſſance, ne » puis-je pas m'écrier : *le doigt de Dieu*

» *est ici !* Qu'un Athée, qu'un Pyrrho-
» nien, qu'un Déïste, que tout Scep-
» tique le plus opiniâtre me permette
» de l'interroger : Je lui demande donc
» pourquoi le Ciel est divisé en *douze*
» signes, pourquoi le corps humain
» est composé de *douze* membres, de
» *douze* articles principaux, de *douze*
» côtes dans la partie droite, & de
» *douze* autres dans la partie gauche,
» de *douze* vertèbres dans l'épine du
» dos ? Par quelle raison l'année n'est-
» elle composée que de *douze* mois ?
» Par quel hasard inconcevable, la
» loi des *douze* Tables a-t-elle été ob-
» servée, & s'observe-t-elle encore
» chez tous les Peuples ? Pourquoi
» dans l'Algèbre, dans l'Arithméti-
» que, dans la Géométrie, dans les
» Mathématiques, toutes mesures de
» longitude, de statique, de liquide
» & de grenaille, sont-elles renfer-
» mées dans le nombre de *douze* ?
» Pourquoi toute l'Architecture est-
» elle divisée en *douze* parties ? La
» Musique a-t-elle plus de *douze* mo-
» dulations ? La Rhétorique, plus de
» *douze* espèces de Discours, plus

» de *douze* espèces de Vers ? La Gram-
» maire plus de *douze* marques pour
» la ponctuation ? L'Algèbre plus de
» *douze* Notes Algébriques ? Et voilà
» le sixième principe de toute vérité ».
Et voilà ce qu'on intitule LA SAGESSE DE LOUIS XVI, *manifestée de jour en jour, enseignée à ses peuples, fondée sur les premiers principes de toute vérité !* Ce radotage est orné d'une gravûre au Frontispice & de quatre médaillons allégoriques fort compliqués, où, sous différens emblêmes, sont représentés les attributs de la Sagesse. Ces médaillons, dessinés par *Gravelot*, font honneur au burin de M. *Moite ;* il seroit seulement à desirer que les talens des Artistes fussent employés à décorer des productions moins extravagantes.

Lettre à l'Auteur de ces Feuilles sur un petit Plagiat.

VOUS avez lu, Monsieur, dans l'Almanach des Muses de 1773, page 114, cet ingénieux *Quatrain*, *gravé sur le Collier du Chien de Mlle de M****, par M. le Comte *de Couturelle* :

On ne promet point de largesse
A celui qui me trouvera ;
Qu'il me rapporte à ma Maîtresse :
Pour récompense, il la verra.

Ouvrez, Monsieur, le *Mercure de France* de 1754, Décembre second Volume, page 6, & vous y lirez ces *Vers pour mettre sur le Collier d'un petit Chien :*

Je ne dis point, CENT ÉCUS A GAGNER ;
Si tu me portes chez *Hortense :*
Un plus grand prix je te veux assigner ;
Tu la verras, voilà ta récompense.

Trouvez-vous, Monsieur, ce dernier Quatrain inférieur à celui de M. le Comte *de Couturelle*, je ne dis pas pour la pensée qui est absolument la même, mais pour l'expression ? Je me trompe peut-être : l'ancien Quatrain me paroît plus heureusement tourné. M. le Comte *de Couturelle* dit tout simplement *pour récompense*, *on la verra.* L'auteur anonyme met, *tu la verras*, *voilà ta récompense ;* il me semble que ce mot *récompense*, qui finit

le vers, a infiniment plus de grace. *On ne promet point de largesse* : cela est-il François, & ne devons-nous pas cette *largesse* à la rime plutôt qu'à la raison ? J'ai l'honneur d'être, &c.

LIEUTAUD.

Je suis, &c.

A Paris, ce 8 Septembre 1775.

LETTRE XIV.

Les Rêves d'un Homme de Bien qui peuvent être réalisés, ou les vûes utiles & praticables de M. l'Abbé de Saint-Pierre, choisies dans ce grand nombre de projets singuliers, dont le Bien Public étoit le Principe. Un Vol. in-12 de 500 pages. A Paris chez la veuve Duchesne Libraire rue Saint Jacques.

Vous sçavez, Monsieur, que le Cardinal *Dubois* appelloit les projets de l'Abbé *de Saint-Pierre, les Rêves d'un Homme de Bien.* Cette dénomination, juste à certains égards, ne l'est pas

relativement à plusieurs projets de cet Abbé, dans lesquels on trouve d'excellentes vérités, des vues saines, des réfléxions solides sur les diverses parties du Gouvernement, & dont plusieurs seroient d'une exécution facile. M. l'Abbé *de Saint-Pierre* a publié plus de vingt Volumes; c'est dans cette nombreuse collection que le rédacteur a choisi ce qu'il y a de mieux, pour en composer le Volume que je vous annonce. Tous ces extraits sont rangés dans l'ordre naturel qu'ils doivent garder entr'eux; ordre qui ne se trouve point dans les diverses éditions des œuvres de cet Ecrivain, où toutes les matières sont confondues, traitées pêle-mêle, souvent ramenées & répétées en plusieurs endroits. Avant de jetter un coup d'œil sur cetre rédaction, il convient, Monsieur, de vous dire un mot sur la personne de l'auteur. *Charles-Irénée Castel de Saint-Pierre* nâquit le 18 Février 1658, au Château de *Saint-Pierre* en Normandie, Diocèse de Coutances, d'une famille noble & ancienne. Il embrassa l'état Ecclésiastique,

devint premier Aumônier de S. A. R. MADAME, Duchesse *d'Orléans*, fut reçu à l'Académie Françoise en 1695, obtint l'Abbaye de la Sainte Trinité de Tiron en 1702, & accompagna en 1712 le Cardinal *de Polignac*, l'un des Plénipotentiaires du Roi pour la paix d'Utrecht. L'Abbé de *Saint-Pierre* contribua, par ses ouvrages, à faire établir la Taille Proportionnelle, au lieu de l'arbitraire; il écrivit en homme d'État sur cette matière, sous la régence de M. le Duc *d'Orléans*. Pour avoir prononcé, à l'Académie Françoise, un Discours dans lequel il préféroit un peu durement la *Polysynodie*, c'est à-dire, *l'établissement des Conseils*, à la manière de gouverner de *Louis XIV*, il fut exclus de ce Corps Littéraire; mais cet évènement ne l'empêcha pas de continuer de vivre paisiblement avec ceux mêmes qui avoient consenti à son exclusion. Cet Ecrivain mourut à Paris le 29 Avril 1743, dans la 86[e] annee de son âge. Il faut observer que, contre l'usage, on ne prononça point son eloge à l'Académie.

Ce

Ce Volume commence par des *Réflexions Historiques & Politiques* sur les premiers temps de notre Histoire, & sur les regnes de plusieurs de nos Rois. Au sujet de *François I*, qui étoit libéral & qui aimoit la dépense, l'Abbé de *Saint-Pierre* fait cette réfléxion : » La libéralité est une vertu » de Particulier, parce que le Particu- » lier ne peut donner que du sien. Elle » pourroit être la vertu d'un Roi ; mais » il faudroit, pour cela, que son revenu » domestique fût entièrement distin- » gué du revenu de l'Etat, qui doit » être employé tout entier à procu- » rer le bonheur des Sujets. La grande » vertu d'un Roi n'est pas d'être li- » béral ; c'est d'être juste envers ses » Sujets ; c'est de ne pas demander » plus de subsides qu'il ne voudroit » lui-même en payer, s'il étoit Sujet ».

En parlant des différentes causes qui ont influé sur le changement des mœurs en France, l'Abbé *de Saint-Pierre* attribue à l'invention des carrosses & au goût du jeu la diminution de nos forces & l'altération de la vigueur des corps. » Ce ne fut, dit-

» il, que vers 1648 que l'on com-
» mença à jouer aux cartes à la Cour.
» Le Cardinal *Mazarin* étoit fin joueur,
» & jouoit gros jeu : il engagea le Roi
» & la Reine Régente à jouer, & cha-
» cun, à l'envi, pour faire sa cour,
» apprit à jouer. On préféra bientôt
» les jeux de pur hasard ; on y pas-
» soit les jours & les nuits ; on y fai-
» soit de grosses pertes, & le jeu qui,
» pris avec modération, pouvoit ser-
» vir d'amusement & de délassement,
» devint une occupation & une passion
» ruineuse, tant pour la fortune que
» pour la santé : cette manie passa bien
» tôt de la Cour à la Ville, & de la Ville
» dans toutes les petites Villes des Pro-
» vinces. Avant cela, il y avoit de la
» conversation ; les uns apprenoient
» des autres ; on lisoit, & la lec-
» ture des livres anciens & nouveaux
» fournissoit à l'entretien ; la mé-
» moire & l'esprit étoient bien plus
» exercés. Les hommes commencè-
» rent peu-à-peu à quitter les jeux
» d'exercice, comme la paume, le mail,
» le billard, & ils en sont devenus plus
» foibles, plus malsains, plus igno-

» rans, moins polis, plus inappliqués ».
Il fait, dans un autre endroit, quelques réfléxions assez sensées sur la passion du jeu. » Un joueur, dit-il, est » à charge à ses amis, & inutile à » l'Etat : il perd souvent sa douceur & » sa politesse, rend malheureux ses » parens & ses enfans ; il ne fait au- » cune affaire pour sa famille, &, » pour trouver de l'argent, il fait » plusieurs mauvais marchés par an. » Ce que le joueur gagne ne lui fait » pas tant de plaisir, que ce qu'il » perd lui causé de chagrin. Pourquoi » donc joue-t-il ? C'est que, par son » tempérament, il sent plus de plai- » sir à espérer le gain que de douleur » à craindre la perte. Qu'un homme ait » cent mille francs de bien ; qu'il en » joue cinquante mille sur un seul coup » de dez : que peut-il gagner ? Il ne » peut augmenter son bien que du » tiers, au lieu qu'il peut diminuer » son bien de la moitié : il hasarde » donc la moitié de son bien pour en » gagner le tiers ».

On trouve ensuite des observations politiques de M. l'Abbé de *Saint-*

Pierre ſur le Gouvernement en général, ſur l'adminiſtration des finances, les penſions d'Etat, les ſubſides, la Capitation, ſur le Miniſtère de la Guerre, &c. Il rapporte un fait qui prouve la haute opinion que le Prince *Eugène* avoit de la valeur des ſoldats François. Après la Victoire de Parme, que le Maréchal de *Coigny* remporta le 29 Juin 1734 ſur les Impériaux, on trouva, dans les poches du Comte *de Mercy* qui commandoit l'armée ennemie & qui fut tué dès le commencement de la bataille, une lettre qu'il avoit reçue la veille du Prince *Eugène*, dans laquelle on remarqua ces paroles : *tâchez, mon cher Comte, de battre le Général François ; car, pour les ſoldats de cette Nation, n'eſpérez pas de les vaincre.* » Ces paroles, ajoute
» M. l'Abbé de *Saint-Pierre*, ſemblent
» d'abord ſe contredire : car comment
» peut-on battre le Général ſans bat-
» tre ſes ſoldats ? Mais c'eſt la contra-
» diction apparente de cette propo-
» ſition qui en fait le ſel. Un Général
» peut être battu dans un combat,
» lorſque, par la mauvaiſe diſpoſi-

» tion de son ordre de bataille, une » partie de ses troupes ne peut com» battre, tandis que l'autre partie est » attaquée par presque toute l'armée » ennemie; comme il arriva à *Ramillies* » où le Maréchal *de Villeroi* fut battu, » & à *Hochstet* où le Maréchal *de* » *Tallard* fut défait & pris prison» nier. On peut dire que les Généraux » François y furent bien battus, sans » qu'on puisse dire que les soldats » François y aient été vaincus, puis» que les Généraux n'eurent pas l'ha» bileté de les faire combattre à nom» bre égal contre leurs ennemis ».

Vous connoissez, Monsieur, le singulier *Projet d'une Paix Perpétuelle en Europe*, imaginé par M. l'Abbé *de Saint-Pierre*; vous en trouverez ici l'extrait, emprunté des ouvrages de M. *Rousseau* de Genève : il suffit de nommer l'auteur de cette analyse, pour en faire connoître tout le mérite.

Autres projets de M. l'Abbé *de Saint-Pierre* : 1° pour rendre nos troupes beaucoup meilleures & nos soldats plus heureux. 2° Pour perfec-

tionner nos loix sur le duel. 3° Pour perfectionner le Commerce de France, soit intérieur, soit maritime. 4° Pour renfermer les mendians & abolir la mendicité. 5° Pour soulager les pauvres des Paroisses de Paris. 6° Pour faciliter les progrès de la Médecine. 7° Pour perfectionner l'éducation des Colléges. 8° Pour multiplier les Colléges des filles. 9°. Pour rendre les livres plus honorables aux auteurs & plus utiles à la postérité, &c : tous ces projets renferment de bonnes observations & des vues judicieuses, &, quoiqu'ils ne soient pas tous d'une exécution facile, ni peut être même possible, ils n'en font pas moins d'honneur à l'esprit inventif & à l'ame patriotique & sensible de leur auteur. En parlant des moyens d'abolir le duel, M. l'Abbé *de Saint-Pierre* fait une réfléxion très-sage, & qui depuis longtemps m'avoit frappé moi-même. J'ai toujours eu peine à concevoir comment des Maîtres d'Armes & des écoles publiques d'Escrime pouvoient être tolérées & autorisées par la Police dans un Etat, où les loix les plus ri-

goureuses proscrivent les combats singuliers; il m'a toujours paru que cette tolérance renfermoit une sorte de contradiction avec nos loix contre le duel. M. l'Abbé *de Saint-Pierre* voudroit qu'on interdît tous ces Maîtres. » L'Art » qu'ils enseignent, dit-il, ne sert de » rien dans un assaut, ni dans une ba- » taille, soit sur mer, soit sur terre. » Un bon Grenadier riroit, si, pour » se perfectionner dans l'art de tuer » beaucoup d'ennemis en peu de mi- » nutes, on lui conseilloit d'aller » apprendre son métier chez de sem- » blables Maîtres. Ce qu'on apprend » dans ces écoles, c'est uniquement » à se bien battre en duel. Du moins » cet Art peut en faire naitre la ma- » nie; car on ne s'entretient dans ces » écoles que d'histoires de duel & de » maximes très fausses, dont la jeu- » nesse s'empoisonne avec beaucoup » de facilité. Là où le duel est inter- » dit, on en doit interdire les Maî- » tres ».

M. l'Abbé *de Saint-Pierre*, au sujet des vœux monastiques, croit qu'une bonne police devroit empêcher qu'au-

cun mineur n'engageât sa liberté, par les vœux de religion, avant l'âge de vingt-cinq ans : il expose les inconvéniens & les malheurs qui résultent souvent de ces engagemens prématurés & trop peu réfléchis, & il cite, à cette occasion, l'exemple de l'Abbé *de Vatteville*, frère du Baron *de Vatteville* Chevalier de la Toison d'Or & Ambassadeur du Roi d'Espagne en Angleterre. Cet Abbé étoit de la Province de Franche-Comté qui étoit alors sous la domination du Roi d'Espagne. A l'âge de 17 ans, au sortir d'un Sermon sur l'Enfer, il fut tellement frappé de la peinture des peines de l'Eternité, qu'il se jetta chez les Capucins pour se soustraire au danger des passions, auxquelles il ne s'étoit déja que trop abandonné. Ce nouveau genre de vie ne lui parut pas encore assez austère. Il sollicita la permission de passer chez les Chartreux ; elle lui fut accordée. Il y vêcut trois ou quatre ans d'une manière assez édifiante ; mais il étoit d'un tempérament vif, inquiet, ardent, & doué d'une imagination sensible qui s'allu-

moit aisément par le souvenir des plaisirs qu'il avoit goûtés autrefois. Il s'ennuya de sa retraite, & résolut de quitter les Chartreux pour aller servir en Espagne. Plein de cette idée, il écrit secrettement à un de ses parens qui demeuroit à vingt-cinq lieues du Monastère, & le prie de lui faire tenir prêts, à certain jour & à telle heure du matin, dans un petit bois, à deux cens pas des murs des Chartreux, un valet & deux chevaux, avec un habit d'Abbé & une petite perruque. Pendant cet intervale, il s'occupe à ramasser autant de bois & de pierres qu'il en put trouver dans son petit jardin, pour en faire des espèces de degrés qui pussent l'aider à franchir le mur. Mais un domestique de la maison, qui étoit entré la veille dans sa cellule, voyant cet amas de pierres & de bois, soupçonna quelque chose, & en avertit le soir le Prieur. Celui-ci, dès le lendemain matin, se rendit dans la cellule du jeune Chartreux, & le trouva au moment où il se préparoit à escalader le mur; car c'étoit le jour mar-

qué pour ſon évaſion. Le Prieur le prêcha le mieux qu'il put ; mais *Vatteville* perſiſta toujours à lui dire qu'il vouloit ſortir. Le Prieur crut qu'il pourroit l'en empêcher de vive force, & ſe mit en devoir de l'arrêter par ſa robe ; le jeune Chartreux tire alors un grand couteau de ſa gaine, lui en donne cinq ou ſix coups, & le jette mort à ſes pieds. Il eſcalade le mur, s'enfuit dans le petit bois, y trouve ſes chevaux, change d'habit, & s'éloigne à bride abatue du Couvent. Le ſoir il prend querelle dans une Auberge avec un Officier, lui propoſe un duel le lendemain matin, & le tue. Il arrive chez ſon parent, qui lui donne promptement un cheval, un habit de Cavalier, & de l'argent pour ſe ſauver en Eſpagne, avec quelques lettres de recommandation pour obtenir à Madrid quelqu'emploi dans les troupes. Il part bien différent de ce qu'il étoit le jour qu'il étoit entré chez les Capucins. Il racontoit que, tout le long de ſa route, il ne dédaignoit pas même les ſervantes de cabaret. Il arrive à Madrid où il ſe

fait appeller le Chevalier *de Hautecour*. Dans le temps qu'il sollicitoit un emploi, il se bat la nuit avec un inconnu, & l'étend sans vie ; il apprend que c'étoit le fils d'un Grand d'Espagne. Dans la crainte que cette affaire n'eût des suites, il sort de Madrid, & se retire dans une petite ville voisine, où étoit une Abbaye de filles, dont l'Abbesse étoit sa parente. Parmi ces Religieuses, il en étoit une, fille de qualité, fort jeune, très-jolie, & qui n'étoit entrée dans ce Couvent que par obéïssance pour ses parens. Ils se plaisent, se le disent, & trouvent le moyen de se voir, sans grille entr'eux. L'intrigue est découverte ; l'Abbesse oblige le Chevalier à se retirer dès le jour même, lui donne quelqu'argent, & lui conseille de s'en aller à Naples. *Hautecour* enlève la Religieuse, & se rend à Lisbonne. Ces deux Amans y trouvent un vaisseau prêt à partir pour Smyrne ; ils s'y embarquent, en disant au Capitaine qu'ils vont à Smyrne s'établir auprès du Consul François, leur parent. Le trajet fut assez long ; ils fu-

rent obligés de relâcher sur les côtes de la Morée, & d'y séjourner plus de trois semaines ; la Religieuse fugitive, qui étoit fort incommodée de la mer & de sa grossesse, y recouvra sa santé. Mais cette convalescence ne se soutint pas ; car étant arrivée à Smyrne, une fièvre violente la conduisit au tombeau dans l'espace de cinq à six jours. Cette perte plongea *Hautecour* dans la douleur. Cependant il partit quelques jours après pour Constantinople avec le projet d'y demander de l'emploi dans les troupes du Grand Seigneur ; des amis lui donnèrent quelques lettres de créance qui lui furent utiles : on lui accorda une honnête subsistance, & son assiduité, sa vigilance, l'attachement qu'il fit paroître pour l'Aga de la troupe où il servoit, le firent bientôt distinguer. L'Aga lui proposa de faire profession du Mahométisme, & il n'eut pas beaucoup de peine à le persuader. *Hautecour* se fait Turc. L'Aga enchanté de l'avoir converti à sa Loi vanta partout sa valeur, son esprit, ses bonnes qualités, & prit soin de le prôner

en toute occasion, soit à la Cour, soit à l'Armée. Par ce moyen, il avança beaucoup en peu d'années, & se trouva bientôt pourvu d'un poste considérable : ses appointemens lui donnèrent la facilité d'acheter & d'entretenir cinq ou six femmes. Ce nouveau genre de vie étoit fort de son goût, & il n'auroit jamais songé à le quitter sans un revers de fortune qui lui arriva, L'Aga, son Patron, qui étoit devenu un des plus considérables Visirs particuliers, vint à mourir. Ce Visir étoit vivement brouillé avec un autre, qui étoit devenu le favori du Grand Visir. Ce contretemps lui fit juger qu'il alloit être exposé, comme les autres créatures du Visir défunt, à tous les ressentimens de son ennemi, & lui, surtout, plus que tout autre, parce qu'il avoit personnellement contribué aux désagrémens que cet ennemi avoit reçus de la Cour. Pour échapper au péril qui le menaçoit, *Vatteville* résolut de retourner dans son pays, & de s'y ménager une vie douce & tranquille, Pour y parvenir, il falloit engager le Pape à lui accor-

der un Bref qui le dispensât de rentrer dans un Couvent, & par lequel il lui fût permis de posséder quelques bénéfices. D'un autre côté, il falloit engager le Roi d'Espagne, non-seulement à lui permettre de vivre dans ses Etats, mais encore à lui donner un ou plusieurs bénéfices assez considérables, pour lui fournir une aisance égale à celle dont il jouissoit parmi les Turcs, où il avoit dix-huit mille livres de rente. Dans cette vue, il écrivit trois lettres; l'une pour le Pape, dans laquelle il lui faisoit une peinture touchante de son repentir & de ses remords; la seconde, pour le Roi d'Espagne son Souverain; la troisième, pour l'Empereur, afin de l'engager à lui obtenir, du Pape & du Roi d'Espagne, ce qu'il demandoit. Il fit passer ensuite au Général de l'Empereur, en Hongrie, ces trois lettres ouvertes, & lui marqua que, par reconnoissance, il s'engageoit, aussitôt après qu'il auroit reçu ces graces, de conduire les quatre mille hommes qu'il commandoit dans une embuscade, où il seroit aisé aux trou-

pes Impériales de les enlever, & de les faire tous prisonniers. Dès que le Général Allemand eût reçu ces lettres, il fit aussitôt partir un Courier à Vienne, & l'Empereur sollicita si vivement l'affaire à Rome & à Madrid, que tout ce que demandoit *Vatteville* fut accordé. Dès que celui-ci en eut reçu toutes les assurances nécessaires, il tint parole, & fit donner toute sa troupe dans l'embuscade, où elle fut enlevée.

L'Abbé *Vatteville* reprit enfin le chemin de sa Patrie; il arriva en Franche-Comté en 1664. Le Roi d'Espagne lui donna d'abord un bénéfice de 3000 livres, & le nomma ensuite à l'Abbaye de Beaume, qui en valoit 13000. C'est-là qu'il est mort à 84 ans en 1702. Il aimoit la bonne chère, étoit grand chasseur, & s'attachoit sur-tout à la destruction des bêtes malfaisantes. Il signala le reste de sa vie par des actes de bienfaisance; une partie de son revenu étoit employé en aumônes, qu'il faisoit distribuer par ses Curés. Il entretenoit deux Chirurgiens pour avoir

ſoin des pauvres malades de ſes Paroiſſes, & leur fournit tous les remèdes néceſſaires ; il payoit deux Maîtres d'Ecole, & faiſoit apprendre des métiers aux pauvres garçons & aux pauvres filles ; il donnoit même une penſion à un Avocat pour l'aider à terminer les procès qui s'élevoient entre les Gentilhommes ſes voiſins, & pour concilier ceux de ſes payſans. L'Abbé *de Vatteville* vouloit être obéi ſur le champ ; il faiſoit donner la baſtonnade des Turcs aux malfaiteurs. » Tous ces malheurs, dit l'Abbé *de* » *Saint-Pierre*, après avoir rapporté » cette hiſtoire, ne ſeroient point ar» rivés ni à l'Abbé *de Vatteville*, ni à » ceux qu'il a tués, s'il avoit été dé» fendu par la Loi d'engager ſa liberté » avant l'âge de vingt-cinq ans. Si la » Loi qui défend à tout Citoyen d'a» liéner la plus petite partie de ſa terre, » même au profit d'un Hôpital ou d'un » Monaſtère, avant 25 ans, eſt une loi » ſage, la loi qui permet à un écolier » de ſeize ans d'aliéner pour toute ſa » vie ſa liberté, qui lui eſt cent fois » plus précieuſe que ce morceau de

» terre, ne doit-elle pas être traitée » de loi déraisonnable, &c » ? Il ajoute que M. *Segrais* lui dit un jour, que cette fantaisie de se faire Religieux ou Religieuse étoit la petite vérole de l'esprit, & que cette maladie prenoit ordinairement entre quinze & dix-huit ans.

Le reste de ce Volume, Monsieur, comprend les réfléxions & les observations de l'Abbé *de Saint-Pierre* sur le caractère, les vertus & le degré d'héroïsme auquel sont parvenus plusieurs grands hommes de l'Antiquité, qu'il compare à plusieurs de nos grands hommes modernes. Vous lirez surtout avec plaisir ce qu'il dit sur les causes de la grande réputation & des grands succès de *Scipion*. Cet ouvrage est d'une lecture agréable & instructive, &, par le choix de ce qui se trouve de plus sage ou de mieux pensé dans les écrits de l'Abbé *de Saint-Pierre*, il épargne au Lecteur le mortel ennui de parcourir la volumineuse collection des œuvres de cet Ex-Académicien.

Fêtes données sur les Boulevards du Fauxbourg Saint-Germain dans la partie appellée le Mont-Parnasse, à l'occasion du mariage de Madame CLOTILDE DE FRANCE, *sœur aînée du* ROI, *avec le* PRINCE DE PIÉMONT *fils aîné du* ROI DE SARDAIGNE, *par S. E. M. le Comte de Viry Ambassadeur Extraordinaire de* SA MAJESTÉ SARDE.

ON avoit commencé, Monsieur, vers la fin de 1768, sur les Boulevards du Midi, d'après les Dessins de M. *le Grand* Architecte des Economats, une espèce de *Waux-Hall*, ou plutôt une *Salle*, dans laquelle on se proposoit de donner un *spectacle Hydraulique*. Cette entreprise fut interrompue en 1769, &, depuis cette époque, les ouvrages commencés étoient restés suspendus. M. le Comte *de Viry*, qui vouloit célébrer le mariage de Madame CLOTILDE DE FRANCE avec M. le PRINCE DE PIÉMONT,

d'une manière digne du ROI ſon Maître & de la circonſtance ſi intéreſſante pour les deux Cours, a jugé que l'emplacement & l'édifice abandonné convenoient à ſes projets. Il a confié au même M. *le Grand* l'ordonnance, la diſtribution & la décoration de tous les bâtimens, & le choix de S. E. ne pouvoit tomber ſur un Artiſte plus capable, par le génie & les lumières, de remplir ſes idées de magnificence & de goût. En effet, il a tiré du local le parti le plus heureux. Des ouvriers ſans nombre ont travaillé, ſur ſes plans & ſous ſes ordres, avec une incroyable célérité. Il falloit que tout fût prêt en moins de deux mois. Le croiriez-vous, Monſieur ? La Maçonnerie, la Charpente & la couverture de la Salle du Bal ont été faites en dix jours. Je n'entreprendrai point de vous donner une deſcription détaillée de tant d'ouvrages achevés en ſi peu de temps. Je me contente de vous en tracer une eſquiſſe. Une cour ſuperbe ſe préſentoit d'abord ; elle étoit décorée de colonnes Ioniques, avec des galeries tout au

tour. Le bâtiment principal entre la cour & le jardin étoit une Rotonde, accompagnée de quatre Salons Octogones aux coins, & d'Anti-Salons aux aîles. Ces Salons étoient distribués de manière que du centre de chaque pièce on voyoit toutes les autres. Des glaces, artistement placées, multiplioient les objets, & d'un seul lieu formoient une immense étendue où l'œil se perdoit avec autant de plaisir que de surprise. La Rotonde & les Salons étoient garnis de lustres, de girandoles, de guirlandes, d'étoffes brillantes, de gazes, de crépines, de franges d'or & d'argent. La Peinture & la Sculpture avoient représenté à l'extérieur & dans l'intérieur des sujets analogues au mariage de Madame CLOTILDE, avec les armoiries des deux Puissances, & les Chiffres du Prince & de la Princesse dans des médaillons ornés de différens attributs.

C'est-là que M. le Comte *de Viry* commença les Fêtes le Mercredi soir 23 Août, par un souper splendide. Il y avoit dans la Rotonde une Table de cent-vingt couverts, &, dans les quatre

Salons, quatre autres Tables de trente couverts chacune. On avoit assemblé un Orchestre nombreux, composé des plus habiles Musiciens de Paris, pour exécuter des Concerts pendant le repas. Les Ambassadeurs & les Ministres des Puissances de l'Europe, les Ministres & Secrétaires d'Etat, les Grands Officiers de leurs MAJESTÉS, ceux de la Maison de MONSIEUR & de Mgr le COMTE D'ARTOIS, les Dames d'Honneur & d'Atours de la REINE, de MADAME & de Madame la COMTESSE D'ARTOIS, les Seigneurs & Dames de la Cour, les Etrangers de distinction qui se trouvoient à Paris : tout ce qu'il y a de grand à la Cour & à la Ville avoit été invité à ce Banquet, & s'y trouva. Ce spectacle, sur-tout celui de la Rotonde, étoit magique. On croyoit voir l'Olympe, & assister à un festin des Dieux & des Déesses. Les Tables furent servies avec autant de délicatesse que d'abondance. Le centre de la grande Table étoit décoré d'un berceau de verdure surmonté d'une Couronne de fleurs. Le Berceau & la

Couronne tournoient circulairement. Lorsqu'on eût servi le fruit, on vit s'élever au milieu de cette décoration mobile un Autel de l'Hymen, où M. le PRINCE DE PIÉMONT & Madame CLOTILDE étoient représentés se donnant la main. Les quatre Tables des Salons étoient également ornées, mais dans un genre différent. Après le souper, il y eut jeu dans la pièce d'Assemblée, qui étoit une grande salle de 75 pieds de long sur 44 pieds de large & autant de hauteur.

Le surlendemain, Vendredi 25 Août, se donna la Fête publique. Toute la partie des Nouveaux Boulevards, depuis la première Barrière de la rue d'Enfer jusqu'à la rue de Vaugirard, étoit illuminée par des Ifs garnis de lampions & placés entre les arbres. Jamais, à Paris, on n'avoit vû d'illumination de ce genre. Supposez que vous voyagez pendant une nuit obscure, & que vous rencontrez une longue allée de soleils, dont les rayons sont tempérés par l'ombrage & la verdure des arbres. Figurez-vous encore

entendre des concerts d'inſtrumens mêlés aux cris d'un peuple immenſe, excité à la joie par des diſtributions continues de comeſtibles & de vin : jouiſſez de ce ſpectacle, & vous vous croirez tranſporté dans les régions de la Féerie ; voilà préciſément l'idée qu'on ſe formoit de cette illumination & de cette affluence de Citoyens, accourus pour la voir & pour partager l'allégreſſe publique.

Tandis que le Peuple admiroit, bûvoit, danſoit & crioit au-dehors, un feu d'artifice étoit préparé au dedans, & tout étoit diſpoſé pour un Bal maſqué. Toute la cour qui précède la Rotonde étoit illuminée à l'Angloiſe, c'eſt-à-dire, avec des lampions de différentes couleurs, arrangés ſpiralement au tour des colonnes. Des luſtres & des guirlandes étoient ſuſpendus dans les entre-colonnemens. Cette variété de lumières colorées formoit un coup-d'œuil enchanteur. Le ROI, la REINE, MONSIEUR, MADAME, Mgr le COMTE D'ARTOIS, Madame la Princeſſe DE PIÉMONT, Madame ELISABETH ſa ſœur, Meſ-

dames ADÉLAÏDE, VICTOIRE & SOPHIE, honorèrent cette Fête ſuperbe de leur préſence. Dès que leurs MAJESTÉS & la famille Royale furent arrivées, on tira le feu d'artifice qui eut été très-beau, ſi la pluie d'orage, tombée depuis ſix heures du ſoir juſqu'à neuf, n'avoit fait manquer les feux bas.

Le Bal fut charmant. Une Compagnie nombreuſe & qu'on eût dit avoir été choiſie, un ordre admirable, nul tumulte, nulle querelle, nul accident, de la gaîté ſans indécence; une étonnante profuſion de mets, de fruits, de vins, de liqueurs de rafraîchiſſemens, de glaces de toute eſpèce; des Jeux différens dans la Rotonde & dans les Salons, des Orcheſtres & des Danſes de tous côtés: rien de mieux entendu & de plus complettement agréable. Le ROI s'amuſa deux ou trois heures au Bal, en ſimple Domino noir, à viſage découvert, ſe mêlant dans la foule, & ne voulant point que perſonne ſe gênât pour lui. La REINE & toute la Famille Royale prirent également beaucoup de part aux divertiſſemens de cette nuit. Une

Une des particularités les plus remarquables & les plus touchantes de cette Fête étoit le vif intérêt qu'y mettoient M. l'Ambaſſadeur & Madame l'Ambaſſadrice. Le jour du ſouper, Madame l'Ambaſſadrice faiſoit les honneurs du grand Couvert avec ces graces qui lui ſont ſi naturelles. M. le Comte *de Viry* n'avoit pris place à aucune Table. Il étoit par-tout dans le même inſtant, pour voir par lui-même ſi le ſervice ſe faiſoit au gré de ſes illuſtres convives. On voyoit qu'il craignoit que ſes ordre ne fuſſent mal exécutés. Le ſoir du Bal, même empreſſement, même inquiétude. Je ne puis vous rendre le chagrin que lui cauſa l'orage; ſa triſteſſe étoit peinte ſur ſon front, & tout le monde la partageoit, non parce qu'on prévoyoit qu'on feroit privé de l'Artifice, mais parce qu'on deſiroit avec autant d'ardeur que lui-même que tout réuſsît ſelon ſes vœux. Les ſpectateurs, qui ce jour-là étoient à l'Opéra, juſqu'à ceux qui ne devoient pas ſe trouver à la Fête, étoient véritablement affligés de ce que le Temps

ſecondoit ſi mal les préparatifs & les intentions d'un Ambaſſadeur & d'une Ambaſſadrice ſi généralement aimés, & ſi dignes de l'être. Le Bal dédommagea leurs Excellences de ce petit contre-temps. Elles en reçurent des complimens de tous les Maſques qui leur témoignoient, je ne dis pas leur ſatisfaction, mais leur enthouſiaſme. Madame l'Ambaſſadrice ne quitta point Madame la PRINCESSE DE PIÉMONT, pendant tout le temps qu'elle reſta au Bal. Cette Princeſſe lui donna une marque bien honorable & bien flateuſe de ſon eſtime & de ſon affection, en lui remettant elle-même deux ſuperbes bracelets, l'un avec le portrait du ROI ſon frère, l'autre avec le ſien.

Le Bal & les Jeux durèrent bien avant dans la matinée du Samedi. Il y avoit un grand nombre d'hommes & même de femmes à deux heures après-midi. On le dit à M. l'Ambaſſadeur qui donna ordre qu'on rallumât le ſoir les bougies & les lampions, s'il y avoit encore du monde, & qu'on ſervît aux Maſques tous les rafraîchiſſemens qu'ils deman-

deroient. Le Roi de Sardaigne s'étoit expliqué ſur cette Fête. Il avoit fait ſçavoir à ſon Ambaſſadeur qu'il vouloit qu'elle fût une des plus brillantes qu'on pût donner. Les relations que SA MAJESTÉ SARDE en a pu lire ont dû la ſatisfaire pleinement. Que les Rois ſont heureux d'avoir des Miniſtres qui rempliſſent, avec tant de zèle & d'intelligence, les vûes nobles, grandes & généreuſes de leurs Maîtres !

Je ſuis, &c.

A Paris, ce 10 Septembre 1775.

LETTRE XV.

Lettre à l'Auteur de ces Feuilles, ou Eclairciſſement ſur feu M. de la Beaumelle.

LES relations intimes que j'ai eues avec M. *de la Beaumelle*, en me faiſant un devoir de relever un fait important qui le concerne, me mettent à portée de l'éclaircir. Je vous prie,

Monsieur, de faire part au Public de cet Éclaircissement. Le *Commentaire sur la Henriade* *, depuis si long-temps annoncé, paroît enfin. Quoiqu'en puissent dire M. *de Voltaire* & ses partisans, cet ouvrage est plein de réflexions lumineuses sur la Poësie épique en général, & de critiques excellentes sur la *Henriade* en particulier. Mais ce n'est pas là l'objet de cette Lettre. Le *Commentaire* est précédé d'un *Précis de la vie de M. de la Beaumelle* où l'on hasarde cette assertion; *M. de la Beaumelle étoit né à Valerangue* (*Valeraugue* & non *Valerangue*) *de père & de mère Protestans; mais il avoit été élevé dans la Religion Catholique dont il fit toujours profession.* C'est une erreur que vous avez répétée vous-même, Monsieur, dans le compte que vous avez rendu de ce *Commentaire*, N° 15 ou Tome 3ᵉ de votre *Année Littéraire* page 324.

Dans le temps malheureux que les

* Deux Volumes *in*-8° ; prix 9 livres brochés, & un Volume *in*-4° prix 18 livres broché; à Paris chez *le Jay* Libraire rue Saint-Jacques.

Intendans des Provinces & toutes les personnes en place avoient leurs poches remplies de Lettres de cachet en blanc *, M. *de la Beaumelle* fut, par ce moyen infaillible, arraché fort jeune des bras de sa famille qui professoit la Religion Protestante dans laquelle il étoit lui-même élevé. Le jeune homme fut placé au Collége d'Alais, pourvû d'habiles instituteurs par les soins de l'Evêque qui l'avoit fondé. On attaqua ses principes avec adresse, & l'on parvint à lui faire adopter ceux de la Communion Romaine. Le nouveau prosélite s'avançoit rapidement dans ses études. Comme il montroit beaucoup d'esprit & de talens, on le jugea digne d'entrer dans la Société des Jésuites,

* Dans le moment que j'écris cet Eclaircissement, j'apprends que l'illustre M. *de la Moignon de Malesherbes*, à peine arrivé dans le Ministère, travaille à abolir l'abus & même l'usage des Lettres de cachet. Je saisis, avec empressement, cette occasion pour rendre hommage à l'intégrité de ce sage & sçavant Magistrat, si bien fait pour être associé aux hommes de mérite dont notre jeune Monarque a sçu s'entourer.

& peu s'en fallut qu'on n'y réussît. Le Collége d'Alais ne leur étoit pourtant pas confié ; mais où n'avoient-ils pas des amis? Quand on crut s'être bien assuré de la conversion du jeune homme, & après qu'il eût fini avec distinction ses Humanités, on l'envoya catéchiser ses parens, & l'on fonda de grandes espérances sur le zèle & les talens de l'Humaniste. Il fut reçu chez lui avec tendresse, &, quoiqu'on le vît aller à la Messe, les esprits étoient trop abbatus par la persécution pour qu'on songeât à le ramener au culte de ses pères. Après la Messe, le Néophyte arrivoit souvent au logis, pendant qu'on y faisoit des lectures pieuses. Il prêtoit furtivement l'oreille, & prenoit goût à ces exercices. Il ne s'en tint point là : il saisissoit, à l'insçu de ses parens, tous les livres qu'il trouvoit sous sa main ; il lisoit, il méditoit ; enfin, il reprit la foi de ses ancêtres, dans le temps même qu'on l'en croyoit déserteur.

Ses talens ne tardèrent pas à éclater. Leur germe devoit se déveloper dans un sol plus fertile que les ro-

chers des Cévennes. Il part pour Genève. Il fréquente l'Academie ; il aspire à prêcher l'Evangile. Pendant le séjour qu'il fit dans cette ville sçavante, il remplit les Journaux Helvétiques de productions ingénieuses. Il commença à s'exercer à la prédication dans l'Auditoire de Théologie, d'une manière qui faisoit espérer qu'il fourniroit cette carrière avec succès.

Dans ce temps-là, le Roi de Dannemarck demanda un sujet en état de professer la Langue & les Belles-Lettres Françoises. Le jeune Orateur fut choisi pour remplir les vues de Sa Majesté Danoise.

Comme je n'écris point la vie de M. *de la Beaumelle*, je ne le suivrai point à Copenhague, à Berlin, à Paris, à Nîmes, à Toulouse, &c. Mais j'observerai qu'il n'a jamais cessé de penser en Protestant. Revenu de quelques imprudences de jeunesse & de tempérament, il fut enfin fixé par les charmes, & sur-tout par le mérite de Madame *Nicole*, jeune veuve, fille du respectable M. *Lavaysse*, cé-

lèbre Avocat du Parlement de Toulouse, homme généralement considéré, & reconnu pour Protestant très-vertueux & très-éclairé. Ce fut après s'être donné beaucoup de soins pour la malheureuse affaire de la famille *Calas*, dans laquelle le jeune *Lavaysse* se trouva impliqué, que M. *de la Beaumelle* se maria à Mazères, petite ville de la Comté de Foix, où la jeune veuve avoit un domaine considérable. C'est là que, pendant des semaines entières, j'ai vu M. *de la Beaumelle* occupé du matin au soir à composer des Projets, des Placets, des Mémoires, pour améliorer le sort de ses frères les Protestans de France. C'est-là que je l'ai vu rassembler les matériaux de plusieurs ouvrages de dévotion, où le Protestantisme se montre à chaque page. C'est-là que j'ai vu le manuscrit d'un excellent ouvrage que le Public possède, & dont il sera bien aise de connoître l'auteur : je parle du *Préservatif contre le Déisme*, faussement attribué à M. *Dumont Ministre du Saint Evangile*; il est de M. *de la*

Beaumelle qui s'y peint comme un vrai Proteſtant, en réfutant les principes de Déïſme contenus dans *Émile*.

Pendant les dernières années de ſa vie, M. *de la Beaumelle* travailloit avec excès. Ses querelles avec M. *de Voltaire* s'étant renouvellées, il ſuſpendit les ouvrages utiles dont il étoit occupé, pour travailler à une édition complette des œuvres de ce Poëte avec des remarques critiques. Le *Commentaire ſur la Henriade* a été fait alors ſous mes yeux. Livré depuis à mille projets Typographiques, malgré ſa mauvaiſe ſanté, M. *de la Beaumelle* fit un voyage dans ſon païs, où je l'ai vû encore, & deux voyages à Paris, où il eſt mort dans les ſentimens qu'il avoit toujours hautement profeſſés depuis ſa ſortie du Collége d'Alais. Je ſuis en état d'en produire des preuves écrites. J'en trouverois même dans les ouvrages imprimés de l'auteur, ſans avoir beſoin de citer ceux où M. *de Voltaire* le nomme *le Prédicant la Beaumelle*.

Je vous ai préſenté, Monſieur,

des faits que j'atteste comme témoin oculaire, des faits connus de toute la famille & de tous les amis de M. *de la Beaumelle* prêts à réclamer contre une erreur qu'il leur importe de dissiper; des faits, en un mot, de notoriété publique, mais dont il est bien clair que l'Editeur du *Commentaire de la Henriade*, n'a pas été instruit, non plus que vous, Monsieur. Vous pensez trop bien l'un & l'autre, pour que je craigne que vous vous offensiez de l'hommage que je rends ici à la vérité, que vous n'avez pas été tous deux assez à portée de connoître. Vous me sçaurez gré, au contraire, de cet Éclaircissement. Si M. *de la Beaumelle* étoit mort Juif ou Mahométan, j'aurois pris le même soin, parce que je m'en serois également fait un devoir. Il n'est pas indifférent, d'ailleurs, pour le Public, d'être fixé sur les opinions religieuses des Gens de Lettres qui ont mérité & obtenu quelque célébrité. J'ai l'honneur d'être, &c. BEAUX DE MAGUIELLES, *Avocat au Parlement de Languedoc.*

Indications des Nouveautés dans les Sciences, la Littérature & les Arts.

TRAITÉ *sur la Cavalerie*. Nous avons sans doute, Monsieur, de très-bons ouvrages des Anciens sur l'art de la Guerre. Mais, comme cet Art est presque totalement changé depuis l'invention de la poudre à canon, ces ouvrages, excellens d'ailleurs pour les temps où ils ont été composés, ne sont plus les sources où les Militaires doivent puiser les préceptes propres aux Armes dont on se sert aujourd'hui. A Dieu ne plaise, pour cela, que l'on conseille de négliger la lecture & l'étude des Tacticiens de l'Antiquité, qui nous montrent avec tant de génie & de clarté les avantages qu'on peut retirer des Camps fortifiés, d'une position plus ou moins respectable, d'un mouvement d'armée fait à propos & dirigé avec plus ou moins d'habileté par un Général. Les Modernes, entr'autres les François, ont aussi publié sur la Guerre un grand nombre

de livres estimés ; mais ils ne sont point d'accord dans leurs principes, sur-tout par rapport à la Cavalerie.

Ce sont ces considérations qui ont engagé M. le Comte *de Melfort*, Maréchal-de-Camp des Armées du ROI & Inspecteur Général des Troupes-Légères, à donner au Public ce que l'expérience, ses études & ses réflexions lui ont suggéré de plus utile pour perfectionner la Cavalerie. Les deux dernières guerres, pendant lesquelles il a toujours commandé de la Cavalerie, lui ont donné plus d'une occasion de comparer, d'approfondir, d'apprécier le travail qu'il avoit commencé depuis long-temps sur ce grand objet. Son *Traité* ne paroît point encore ; il n'en a publié que le Prospectus. L'ouvrage aura deux Volumes, dont le premier sera un grand *in-folio*, imprimé en très-beaux caractères, sur du papier Grand-Raisin double. Le second contiendra trente-deux Planches qui auront plus de trois pieds de long sur deux pieds deux pouces de large. Ces Planches, gravées par

les plus habiles Artistes de Paris en ce genre, seront exécutées sur du papier Grand-Aigle. Tous ceux à qui l'on a fait voir les Dessins, sont convenus qu'ils n'avoient rien vû jusqu'ici, en fait d'ouvrages militaires, qui pût en approcher. Elles représentent au naturel l'Ecole du Manège, où chaque homme est dessiné à cheval, dans une attitude aussi exacte qu'analogue à ce qu'on lui enseigne. Elles mettent sous les yeux toutes les manœuvres qu'il est avantageux à la Cavalerie d'apprendre dans les temps de repos. Enfin, elles offrent le spectacle intéressant & curieux d'une infinité d'actions des plus importantes de la guerre, dont la vûe seule suffiroit pour instruire, en très-peu de temps, la plûpart des Officiers de Cavalerie qui n'auroient pas eu la possibilité de joindre la pratique à la théorie.

Le prix de ce bel ouvrage sera de 120 livres; mais ceux qui souscriront auront les deux Volumes pour 96 livres, dont on payera 63 livres en souscrivant, & 33 livres en faisant

retirer les deux Volumes. La souscription est ouverte chez M. *Gibert* Notaire à Paris, Cloître Sainte-Opportune. On ne pourra plus souscrire, passé le dernier de Janvier 1776. L'ouvrage paroîtra dans le courant de Mai de la même année, & se délivrera chez *Desprez* Imprimeur-Ordinaire du Roi & du Clergé de France rue Saint-Jacques près de la rue des Noyers.

Recherches sur une Loi générale de la Nature, ou Mémoire sur la fusibilité & la dissolubilité des Corps relativement à leur masse ; où l'on trouve l'art de tirer facilement & sans frais une matière alimentaire de plusieurs Corps, dans lesquels on ne reconnoissoit pas cette qualité, &c ; par M. Changeux. Brochure in-4° de 19 pages. Ce *Mémoire* a été imprimé dans l'excellent Journal de Physique de M. l'Abbé *Rozier*. M. *Changeux* a fait tirer à part quelques exemplaires de cet Opuscule ; j'en ai reçu un, & je l'ai lû avec plaisir. Il existe dans la nature une loi générale à laquelle sont soumises toutes les

espèces de matière ; la voici cette Loi : *c'eſt que l'action du feu eſt relative à la maſſe des Corps, de telle ſorte que, de deux portions égales d'un même Corps, l'une préſentera d'autant moins d'obſtacles à l'action du feu, qu'elle ſurpaſſera l'autre en ſurface.* L'auteur développe ce principe inconteſtable, & montre les avantages que l'on en peut retirer, par rapport aux animaux, aux végétaux & aux minéraux. Ce qu'il dit du regne animal mérite ſur-tout notre attention. Il ſe borne dans ce *Mémoire* à ce qui concerne les os des animaux. Vous connoiſſez, Monſieur, la célèbre *Machine* dite *de Papin*, parce qu'elle a été inventée par *Denys Papin* habile Médecin du dernier ſiècle. Cette *Machine* eſt une eſpèce de marmite dans laquelle on amollit les os pour en tirer du bouillon. M. *Changeux* n'en approuve pas l'uſage. Les raiſons qu'il en donne me paroiſſent très-ſolides. Les os, dit-il, ſont composés de deux parties ou ſubſtances ; l'une eſt la partie la plus propre à fournir un bon ſuc ; elle ne con-

tient pas, comme les muscles, du sang grossier, des humeurs de toute espèce ; elle est accompagnée d'une graisse douce que l'on appelle *moëlle*. L'autre est une terre calcaire ; c'est cette terre qui sert de base aux os & qui leur donne la dureté. La violence excessive du feu dans la *Machine de Papin* confond les substances qui forment les os. La terre qui s'y trouve en abondance est très-nuisible à l'estomach. Le pain que firent les Parisiens, dans le temps de la Ligue, avec des os de morts broyés & moulus, leur procura des maladies affreuses & pires que la faim. Il s'agiroit de n'extraire des os des animaux que la seule partie nutritive. C'est ce que M. *Changeux* a essayé avec le plus grand succès. Il a rapé des os de différentes duretés ; il a mis ces os rapés dans des marmites communes, à un feu très-médiocre. Tous ces os lui ont rendu, après un temps très-court, c'est-à-dire en moins d'une heure d'ébullition, des gelées savoureuses & aussi restaurantes que des gelées de viande.

Les grosses limes ou rapes des Serruriers sont les instrumens dont on peut se servir pour faire de la poudre des gros os d'animaux, tels que le bœuf, le veau, &c. On peut assaisonner avec du sel, &, si l'on veut, avec quelques aromates, la gelée délicate qui en résulte. Le marc de la rapure qui a bouilli se dépose au fond de la marmite ou de la caffetière, à mesure que la liqueur se refroidit & se coagule. On les sépare avec le couteau, & il n'est pas besoin de passer la liqueur à travers un linge. Les petits os de volaille & de gibier doivent être concassés & pilés pour les faire bouillir ; ils donnent par ce procédé un jus délicieux. Voilà, Monsieur, un moyen bien simple de changer les os des animaux en une substance nutritive excellente. Vous voyez tous les secours que la Médecine peut tirer de ces gelées ou restaurans. Mais combien les malheureux qui ne sont pas en état de se procurer de la viande, ne seroient-ils pas soulagés en employant les restes des boucheries & le rebut des tables somptueuses de nos

Plutus ? Les os qui ont déja bouilli dans nos marmites ordinaires ne sont pas moins propres que les autres à subir l'opération que propose M. *Changeux*. On peut même, pendant des temps très-considérables, conserver des os sans craindre qu'ils ne se gâtent ou ne s'altèrent assez pour cesser d'être utiles. Des os, après un très-long dessèchement, fourniront, par la méthode indiquée, un aliment salutaire & même agréable. Il n'y a que les os qui ont séjourné dans la terre, ou qui long-temps ont été exposés à l'air libre, qu'il ne faut pas employer, parce qu'ils sont, pour l'ordinaire, gâtés, corrompus, & qu'il n'y reste souvent que la partie calcaire.

Vue de l'Explosion du Magasin à Poudre d'Abbeville le 2 Novembre 1773. Estampe d'environ 1 pied de haut sur 16 de large, gravée par M. Macret d'après le tableau de M. Choquet. A Paris chez M. Aliamet Graveur du Roi rue des Mathurins ; & à Abbeville chez Choquet rue N. D. Il n'est pas aisé, Monsieur, de juger de l'effet que doit

produire un aussi funeste évenement; mais, avec plus de génie, il eût été facile de composer un sujet plus effrayant & plus pittoresque que celui dont on nous offre ici l'image. L'on n'y trouve ni chaleur, ni expression, ni convenance; au lieu de cette scène d'horreur qui se présente à l'imagination, on ne voit ici que des pierres isolées, lancées en l'air ou amoncelées auprès du foyer: au lieu de peindre l'écroulement de plusieurs maisons voisines à l'instant de la commotion, ces maisons paroissent plutôt avoir été la proie des flammes; enfin, loin de faire exprimer par les spectateurs l'épouvante & la terreur qu'ils ont dû ressentir, on n'apperçoit que quelques figures froides & mesquines distribuées sans goût & groupées sans intelligence: celles du premier plan semblent être, par le défaut de perspective, des Pigmées ou des Marionnettes, & celles du fond, des Géans ou des figures Colossales.

Je suis, &c.

A Paris ce 12 Septembre 1775.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE QUATRIÈME VOLUME

DE L'ANNÉE LITTÉRAIRE 1775.

Fin de la Table des Matieres du quatrième Volume de l'Année Littéraire 1775.




WIDENER LIBRA
HX II71


Co
COVER